

LABRADOR

ET

ANTICOSTI

35487

LABRADOR

ET

ANTICOSTI

JOURNAL DE VOYAGE — HISTOIRE — TOPOGRAPHIE
PÊCHEURS CANADIENS ET ACADIENS — INDIENS MONTAGNAIS

Par l'abbé V.-A. HUARD, A.M.

Supérieur du Séminaire de Chicoutimi et Directeur du *Naturaliste canadien*



Montréal

C.-O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

—
1897

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1897, par l'abbé V.-A. HUARD, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

FC
21934

49

[5

A SA GRANDEUR

Monseigneur M.-T. LABRECQUE

ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DE LA PREFECTURE DU GOLFE SAINT-LAURENT

CE VOLUME EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

PAR

L'AUTEUR



AVANT-PROPOS

Il y eut un temps, qui n'est pas encore bien éloigné, où un Canadien ne pouvait sortir de son village pour voir un peu de pays, sans être saisi d'étonnement à l'aspect des choses admirables qu'il rencontrait à chaque pas, tellement que, dès son retour, son premier soin était d'en communiquer la nouvelle à ses compatriotes.

A ces expansifs promeneurs, notre littérature nationale est redevable de toute une bibliothèque de récits de voyage, dont plus d'un lui fait honneur.

Je confesse sans détour que j'ai commis le même crime, si c'en est un, que les voyageurs à qui je viens de faire allusion. Et j'ai pensé, moi aussi, que j'avais l'impérieux devoir de raconter à notre public tout ce que j'ai vu d'étonnant dans un voyage qu'il m'a été donné de faire.

Ce n'est pas que j'aie été jusqu'aux extrémités de l'univers. Je n'ai pas visité les Indes, le meilleur endroit du monde pour lier connaissance avec tigres et panthères ; ni l'Australie, que les lapins, comme on sait, achèvent de dévorer ; ni même l'Europe, où l'on n'avoue pas sans confusion, aujourd'hui, qu'on n'a jamais voyagé. Je ne suis pas sorti des limites de la province de Québec ! C'est tout simplement la côte nord du bas Saint-Laurent que j'ai parcourue ; et ce que j'y ai vu m'a semblé si nouveau, qu'il m'a paru

que ce pays doit être totalement ignoré de presque tous les Canadiens.

Pourtant, je croyais en connaître quelque chose. Hôte fréquent du palais épiscopal d'où l'on dirige l'administration spirituelle de cet immense pays du Labrador, rencontrant chaque année presque tous les missionnaires — mes anciens élèves — de cette vaste région, et causant longuement avec chacun d'eux, il me paraissait que j'avais au moins quelque idée des gens et des choses de là-bas.

Or, en 1895, sous prétexte qu'un voyage à l'eau salée, comme on dit, m'était quasi nécessaire, Mgr l'évêque de Chicoutimi voulut bien m'inviter à l'accompagner dans la première visite pastorale que Sa Grandeur faisait dans cette partie de son diocèse.

Eh bien, dès les premiers pas que nous fîmes sur cette côte du Labrador, tout me fut sujet à surprise : aspect de cette contrée, caractère, langage et mœurs de la population qui l'habite, importance et procédés de l'industrie de la grande pêche que l'on y exerce. — En un mot, pour employer une expression usitée parmi nous avec quelque malice, je découvrais le Labrador !

Je me dis alors : voilà une partie très considérable de la province de Québec dont l'on ne sait à peu près rien ni à Québec, ni à Montréal, ni ailleurs. Qui a la moindre idée de l'intéressante population qui travaille, là-bas, à accroître les ressources du pays, et qui se prépare, sans en souffler mot, à fournir d'excellentes troupes de marine les bâtiments de guerre du Canada — quand il faudra en avoir ? Qui est au fait du genre de vie de ces pêcheurs canadiens et acadiens ? Qui sait — à part les gens de Terre-Neuve,

et des provinces maritimes, qui ne le savent que trop bien — qui sait que nous avons là, à notre porte, une immense étendue de côtes où les pêcheries sont d'une richesse presque inépuisable ? Qui n'ignore absolument que, sur ces rivages septentrionaux du golfe, agonisent les derniers restes d'un peuple sauvage jadis puissant, qui fut constamment le fidèle allié de nos ancêtres les Français, dont nous avons payé la dette de reconnaissance en convertissant à la vraie foi tous ces descendants des guerriers d'autrefois ?

Et ce n'est pas la faute des Canadiens s'ils ne sont pas plus renseignés sur ce grand pays du Labrador. Que trouve-t-on, en effet, dans nos bibliothèques au sujet de ce territoire ? Depuis quarante ans, on relit le court récit du voyage de l'abbé Ferland au golfe Saint-Laurent, récit où il n'est question que du Labrador de l'est, qui ne comptait pas alors le tiers des hameaux que l'on y voit aujourd'hui. Depuis vingt ans, Faucher de Saint-Maurice nous parlait de ses promenades dans le bas du fleuve ; mais ce conteur agréable, s'occupant assez peu du Labrador d'aujourd'hui, se bornait presque à puiser dans les annales du passé et à rappeler le souvenir des expéditions navales et des naufrages célèbres des siècles précédents. Il y avait encore quelques rapports de peu d'étendue, comme ceux de MM. J.-U. Gregory et D.-N. Saint-Cyr, qui ne traitaient que d'un petit nombre des localités du Labrador.

C'était là toute la littérature labradorienne.

D'autres territoires, importants et peu connus, de la province de Québec, avaient cependant trouvé leur historien, leur panégyriste, leur peintre. Il est bien interdit, n'est-ce pas ? d'ignorer désormais l'histoire et les ressources du

Lac-Saint-Jean, du Saguenay, ou de l'Outaouais, depuis les beaux livres que leur a consacrés M. Buies, et qui sont dans toutes les mains.

Je ne rappelle pas les travaux, remarquables à tant d'égards, de ce brillant écrivain, pour leur comparer le volume que je présente aujourd'hui au public canadien ; j'ai même le plus grand intérêt à ce que l'on ne recherche pas à quel point il en diffère. Mais, enfin, les circonstances m'ont — pour ainsi dire — mis la plume à la main, et je me suis efforcé, avec d'humbles moyens, de faire pour le Labrador ce que M. Buies a fait pour d'autres régions de la Province.

L'exactitude a été constamment mon principal souci, comme c'est le devoir de tout historien. J'ai apporté une attention scrupuleuse à ne donner aucun renseignement qui ne me parût certain. Je dirais même, si cela ne devait paraître un peu téméraire, qu'il n'y a pas un membre de phrase, dans tout le cours de ce volume, dont je ne pourrais fournir les pièces justificatives.

Je dois pourtant, me semble-t-il, indiquer de quelle façon j'ai pu réunir les éléments de ce livre : cela montrera qu'il n'était pas possible de le composer d'après des informations plus sûres.

D'abord, outre la connaissance personnelle que j'ai pu acquérir de beaucoup de choses, j'ai fait une sorte d'enquête à chacun des " postes " que nous avons visités. Dès notre arrivée dans un village, mon premier soin était de rechercher les plus anciens habitants du lieu. Comme la plupart des colonies fixées le long de la côte du Labrador n'ont été fondées que depuis une quarantaine d'années, dans bien des

cas j'ai pu interroger les personnes mêmes qui avaient pris part à leur établissement.

Pour ce qui est des sources documentaires, outre les écrits plus ou moins anciens qui existent sur le Labrador et l'île d'Anticosti, j'ai eu l'avantage d'avoir sous les yeux, en composant ce volume, toutes les archives ecclésiastiques du territoire compris dans la Préfecture du golfe Saint-Laurent.

Et puis, j'ai interrogé tous les missionnaires actuels du pays labradorien, et beaucoup des anciens missionnaires. Depuis deux années, je n'ai pas cessé d'entretenir une correspondance très active soit avec ces ecclésiastiques, soit avec des habitants du Labrador et de l'Anticosti, dans le but de me procurer tous les détails qui pouvaient m'être utiles. Je ne saurais dire, en particulier, combien je suis redevable, pour de précieux renseignements, à l'annaliste du Labrador, M. P. Vigneau, qui, depuis un tiers de siècle peut-être, enregistre tout ce qui se passe d'intéressant dans la région du golfe Saint-Laurent.

Du reste, si je tiens à indiquer ici à quelles sources authentiques j'ai puisé mes informations, ce n'est pas seulement pour que l'on sache que j'ai fait mon possible afin de mériter la confiance du lecteur ; c'est aussi pour témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé à exécuter l'œuvre que j'avais entreprise.

Et ceux qui se sont mis ainsi à ma disposition, ce sont tous ceux à qui j'ai demandé leur concours. Il m'est agréable de dire ici que toutes les portes où j'ai frappé se sont ouvertes devant moi. Évêque, "roi" — j'entends le roi de l'Anticosti, M. Menier — missionnaires, officiers des

gouvernements d'Ottawa et de Québec, gardiens de phares et pêcheurs du bas Saint-Laurent : chacun s'est prêté de la meilleure grâce à ce que je désirais, et a paru s'intéresser vivement à mon dessein. Je n'aurais jamais pensé, sans cette expérience personnelle, qu'un écrivain pouvait compter à ce point sur tant de bonnes volontés.

Je remercie donc, du fond du cœur, toutes les personnes qui m'ont aidé de quelque façon que ce soit à remplir la tâche que, à tort ou à raison, j'ai cru m'être assignée.

Que ne puis-je me rendre le témoignage, au moins, que ce travail répond à l'attente de ceux qui ont bien voulu s'y intéresser ! J'aurais tant voulu lui donner la perfection qui fait que les œuvres littéraires marquées à son coin s'imposent à l'attention publique : résultat auquel j'aspirais, non dans un but de ridicule vanité, mais plutôt parce que, si l'on prenait plaisir à étudier un peu le tableau que je présente des gens et des choses du Labrador, ce pays si peu connu aurait tout à y gagner.

Car, je n'ai pas à m'en cacher, le Labrador me tient au cœur ! Sans parler de cette côte où l'on rencontre à chaque pas les points de vue les plus pittoresques ; sans parler des grands spectacles que nous ménage là-bas notre Saint-Laurent, dont on qualifie déjà de majestueux et d'incomparable le cours supérieur, et qui devient là-bas un véritable océan ; comment aurais-je étudié, sans en venir à l'aimer, cette vaillante population de pêcheurs canadiens et acadiens ? Comment, sans en être ému, aurais-je retrouvé, dans cette extrémité du Canada, les mœurs simples et les vertus patriarcales de nos pères, lesquelles, hélas ! s'effacent de plus en plus parmi nous, tandis qu'elles se

conservent et se conserveront longtemps encore chez ces bons Labradoriens ?

Oui, j'aurais voulu que ce livre brillât des qualités qui attirent et retiennent le lecteur, afin que tous mes compatriotes apprissent à connaître de quelle importance est pour la province de Québec la possession de cette grande région maritime du Labrador, et de quelles sympathies sont dignes ces frères ignorés qui contribuent pourtant, eux aussi, à maintenir les traditions nationales dans ce beau patrimoine que nous avons reçu de nos ancêtres !

Mais que parlé-je de qualités littéraires ! Si dans la mère patrie elle-même il n'est donné qu'à un petit nombre d'écrivains de tirer le meilleur parti de ce trésor incomparable de la langue française, c'est déjà un grand mérite, de ce côté-ci de l'Atlantique, de parler et d'écrire le français avec un certain degré de pureté et de correction. Peu d'entre nous y réussissent pleinement. Ce but est même pour nous si difficile à atteindre, que l'on a coutume d'accueillir avec indulgence ceux des nôtres qui osent affronter les hasards de la publicité.

Je compte donc que l'on ne me refusera pas cette indulgence. Et même, l'avouerai-je ? je ne suis pas loin d'espérer que je vais charmer mes lecteurs, si Pline le Jeune a eu raison de dire : *Historia quoquo modo scripta delectat*. Voilà qui est rassurant ; et je tiens cet écrivain pour le plus aimable des philosophes. Il est vrai que, avant de lui témoigner tant de gratitude, il y aurait à voir si la raison qu'il donnait de son aphorisme a autant de valeur aujourd'hui que de son temps. *Sunt enim*, ajoutait-il, *homines natura curiosi, et quamlibet nuda rerum*

cognitione capiuntur. Cela toutefois fait trop bien l'affaire d'un écrivain de mon espèce, pour que je m'efforce à découvrir que, durant le cours des dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis les deux Pline, les hommes ont réussi à se corriger d'un défaut si précieux pour les historiens.

Mais on me chicanera peut-être sur l'étendue de cet ouvrage. Je me garderai de répliquer avec humeur que, si l'on trouve le livre trop long, on n'a qu'à ne pas le lire, liberté dont un grand nombre, je le sais bien, sauront parfaitement se prévaloir. J'avouerai plutôt que, en effet, ce volume est considérable, et j'invoquerai sans crainte les circonstances atténuantes de ce prétendu forfait. Si l'on veut prouver que *je ne sus jamais écrire*, je prie donc que l'on ne tente pas de le faire en disant que *je n'ai pas su me borner* dans la composition de cet ouvrage. Car je prétends bel et bien que je suis resté dans des bornes encore assez étroites. Puisqu'il n'est pas de sujet si ingrat dont un habile homme ne puisse remplir des in-folio, qui dira que c'est trop de cinq cents pages pour traiter, à tous les points de vue qu'il faut, d'un pays de six à sept cents milles de longueur, et sur lequel on n'a presque pas écrit encore? Il m'aurait été facile d'augmenter de beaucoup l'étendue de cet ouvrage, si j'avais cru qu'il fût utile d'épuiser toutes les informations que j'ai pu recueillir.

J'entends les érudits, les gens pour qui la géographie du Canada n'a pas de secrets, me demander compte de la justesse de ce titre de "Labrador" que j'ai mis en tête de mon livre. J'avoue que c'est assez l'usage aujourd'hui de réserver le nom de *Labrador* à la partie orientale de la côte du golfe, la partie occidentale, en deçà de Natashquan, étant

ordinairement nommée *Côte Nord*. Mais j'ai cru préférable de comprendre sous la même dénomination un territoire qui présente, dans toute son étendue, des conditions à peu près identiques d'aspect, de climat, de population et d'industrie. Ce n'est d'ailleurs que revenir à l'usage d'autrefois et même d'une époque assez rapprochée, puisqu'il n'y a pas encore si longtemps que, de par la volonté de nos vainqueurs, *tout le Labrador, qui comprenait alors la côte nord du bas Saint-Laurent à partir de la rivière Saint-Jean*, faisait partie de la province de Terre-Neuve.

On trouvera sans doute dans ce volume bien d'autres sujets de critique ou de blâme, dont j'aurais beaucoup plus de peine à me justifier !

Toutefois, combien je m'estimerais heureux, si ce livre, malgré ses imperfections, assurait à nos pêcheurs du Labrador l'intérêt et les sympathies de ceux qui peuvent leur venir en aide de quelque façon ; s'il portait mes compatriotes à aimer de plus en plus cette belle province de Québec, pourvue de tant de ressources précieuses et dont l'avenir est si plein de promesses ; s'il accroissait la gratitude que nous devons éprouver pour une Providence qui, non seulement nous a faits catholiques et Français, mais encore a bien voulu nous réserver une part si avantageuse, lorsqu'Elle a divisé l'univers entre les diverses nations qui l'habitent !

L'abbé VICTOR-A. HUARD.

Chicoutimi, 23 juillet 1897.



LABRADOR ET ANTICOSTI

CHAPITRE PREMIER

De Québec à Betsiamis

Départ de Québec. — Un *loup de mer* apprivoisé. — Le steamer *Otter*. — Pauvre petit mousse. — Naufrage. . . dans une cabine. — A Rimouski. — A Betsiamis.

SAMEDI, 25 MAI. — A neuf heures du matin, tout est prêt : passagers et colis divers sont installés chacun à sa place sur le petit navire. On n'attend plus que Sa Grandeur Mgr Labrecque, qui arrive à l'instant. Le sifflet retentit aussitôt, annonçant aux Québécois que c'est le moment, ou jamais, de s'embarquer pour le bas du fleuve Saint-Laurent. Mais tous font la sourde oreille, restant à leur comptoir, dans leur boutique, sur les marchés ou les trottoirs. Bref, ici comme en tant d'endroits, c'est le petit nombre des élus. Je suis de ceux-là, heureusement, pour le quart d'heure. Donc, on lève l'ancre, et l'on met à la voile, ce qui signifie simplement, en l'espèce, que de complaisants individus enlèvent les amarres qui tenaient le steamer attaché au quai, que le mécanicien fait agir la vapeur sur les pistons, que l'hélice se met à tourner, et que l'on donne au gouvernail le mouvement voulu. Tout cela, joint à l'action du courant, fait que nous nous éloignons peu à peu des superbes quais de la Commission du Havre, que nous sortons plus ou moins

majestueusement du bassin Louise, et que nous prenons la haute mer, c'est-à-dire que nous nous mettons à traverser le port de Québec, qui attend toujours, avec le plus persévérant des espoirs, le retour des flottes d'autrefois. . .

Le capitaine O.-C. Bernier, qui commande l'*Otter*, est le plus complaisant de tous les capitaines présents, futurs, passés. Cet homme encore jeune a eu l'avantage de traverser quatorze fois la ligne équatoriale ; il n'est aucun port de l'Amérique septentrionale et de l'Amérique méridionale qu'il n'ait visité. C'est assez pour être classé parmi les loups de mer. Disons toutefois, pour accommoder les choses et rassurer les âmes timides, que c'est un loup fort bien apprivoisé.



A BORD DU STEAMER " OTTER "

Il a pour le seconder un équipage de braves gens, une vingtaine d'hommes à peu près, qui chaque printemps arrivent des quatre points cardinaux pour faire la manœuvre du bord, service qui n'est pas toujours la besogne la plus aisée et la plus agréable du monde, surtout l'automne, où il est incomparablement

plus agréable de "se bercer" en lisant son journal, près d'un bon feu, que de faire tourner la roue du gouvernail sur le pont de l'*Otter*.

L'*Otter*, disons-le pour ceux qui l'ignorent encore, est un grand steamer. . . en miniature : 223 tonneaux, 110.6 pieds de longueur, 17.9 pieds de largeur. De ses deux mâts, l'un est pourvu de voiles, voiles inactives, voiles paresseuses, voiles âgées peut-être, qui se tiennent volontiers carguées sur le bois qui les supporte, et qui bien rarement, dit-on, se gonflent sous l'effort des brises de notre beau Saint-Laurent. Elles laissent tout l'honneur du travail à la machine, qui paraît tenir à se passer du secours de qui que ce soit pour faire avancer le vaisseau.

Or ce vaisseau, qui n'est pas un poulet, puisqu'il fut un temps, assez lointain, où il s'appelait *Margeretha Stevenson* (il appartenait alors à la Compagnie Molson, de Montréal, propriétaire des mines de fer magnétique de Moisie ; il a changé de nom et de possesseur vers 1878), ce vaisseau a la coque en fer, et passe pour très solide à la mer : on aurait tort, par exemple, de conclure de là que son assiette reste toujours dans un plan perpétuellement le même. Ah ! il s'en faut ! Le moindre souffle qui d'aventure fait se rider la surface des eaux, lui est un sujet d'émotion, sentiment qui se traduit par une danse plus ou moins désordonnée sur la "plaine liquide." Quand la mer est mauvaise, notre *Otter* en profite pour prendre les positions les plus extraordinaires. Les passagers ne trouvent pas ordinairement de leur goût les fantaisistes allures du vieux navire.

Donc nous étions partis—car, puisque j'entreprends de faire un récit de voyage, il importe vraiment que je m'y mette.

Nous tournons la Pointe-Lévis ; nous côtoyons le versant méridional de l'île d'Orléans ; nous passons le long des belles paroisses de Saint-Laurent, de Saint-Jean, de Saint-Michel et d'une foule d'autres dont les noms brillent sur le calendrier du diocèse de Québec — publié et imprimé par Léger Brousseau — d'un éclat beaucoup plus vif que dans ma mémoire.

Le fleuve est tranquille ; le temps est superbe. Un soleil de

feu nous rôtit lentement. A l'intérieur du navire règne une atmosphère de fournaise. Il y a quelque profit à rester sur le pont, à l'ombre des mâts et de la cheminée qui nous protègent dans toute la mesure de leurs moyens, lesquels ne valent pas grand'chose en la matière.

Vers le soir, des matelots viennent attacher solidement au bastingage une douzaine de barils de pétrole qui partagent avec nous le pont du navire. Je tirai de là des pronostics qui n'étaient pas d'une folle gaieté, sur ce qui allait avoir lieu prochainement.

Toutefois, la soirée fut charmante. Passagers et hommes d'équipage, groupés çà et là, devisaient agréablement des sujets les plus divers. Il m'arriva de saisir au vol les confidences d'un petit mousse : " Dans deux ans, je serai *matelot* ; j'arriverai bien à être *second* ; puis, je serai *capitaine* ! " Quelqu'un se trouva là pour dire à l'enfant qu'il fallait être bien instruit pour être capitaine, et qu'il était, lui, bien trop ignorant pour avoir jamais un grade d'officier sur les vaisseaux. Maintenant le petit mousse n'a plus d'autres aspirations que celle d'arriver au rang de matelot. Pauvre petit mousse !

Tout à coup, vers onze heures, le vent vira à l'est, et la brise glaciale souffla fortement. L'*Otter* se cabra. Il me fallut bien quitter le pont où je m'étais attardé. Ma cabine, située à l'avant, me procura l'avantage de suivre admirablement toutes les péripéties de la circonstance. Il fallait entendre ce bruit des vagues, à travers la mince paroi de fer ! Chaque coup de mer ébranlait le vaisseau ; je ne sais comment sa coque pouvait résister à des chocs aussi terribles. A la fin, une voie d'eau se déclara. . . . et ce fut dans ma cabine même que l'accident se produisit. Envisageant la situation avec le calme le plus absolu, je ne songeai qu'à préserver mes effets des atteintes de l'onde amère. Je m'installai donc avec eux sur un divan qui se trouvait à proximité. Mais il fallut encore une fois que nous délogions : nous étions poursuivis jusque-là par le torrent qui descendait du plafond de la cabine. C'était à cet endroit, en effet,

que l'eau s'était fait jour : elle venait du pont sur lequel évidemment embarquaient les fortes vagues.

DIMANCHE, 26 MAI. — A quatre heures et demie, ce matin, nous sommes en rade vis-à-vis la coquette petite ville de Rimouski. Le capitaine nous fait conduire à terre, Monseigneur et moi, et nous allons célébrer la sainte messe à la cathédrale. Sa Grandeur Mgr Blais nous invite à déjeuner, puis nous fait reconduire à la jetée dans sa voiture. A huit heures précises, le canot du bord nous ramenait à l'échelle du steamer. L'ancre se lève aussitôt, et nous entreprenons la traversée de Rimouski à Betsiamis, par une température assez favorable, et une mer quelque peu agitée. Vers midi, nous jetions l'ancre en face de Betsiamis¹ ou de Bersimis, ou plutôt des deux à la fois, car une petite rivière seule les sépare.

1.—Le P. Arnaud écrit : *Betshiamits*. Je crois devoir conserver l'orthographe *Betsiamis*, dont l'usage est général.





CHAPITRE DEUXIÈME

Betsiamis

Un yacht fameux. — Messe pontificale. — Du latin à la montagnaise. — Chapelle et presbytère. — Le P. Arnaud. — Les Oblats sur la Côte Nord. — Le P. Babel. — Les prétendus vols des Oblats. — Un marguillier *antiscolaire*. — Un revenant. — Des Escoumins à Betsiamis. — Les missions d'autrefois. — Les courses évangéliques du P. Babel. — Les chapelles bâties par les Oblats. — La rivière Betsiamis.

SAMEDI, 27 JUILLET.¹ — Le village de Betsiamis est bâti au fond d'une large et profonde baie, à l'entrée de laquelle le steamer *Otter* s'est arrêté. Il y a une bonne distance à parcourir pour se rendre à terre. Mais le yacht du Père Arnaud a déjà accosté le steamer et nous y descendons aussitôt. Le yacht du Père Arnaud n'est pas le premier venu. Ses proportions sont assez considérables, et l'on peut y voyager fort commodément. Il est aménagé non pour prendre part à des régates, ni pour transporter des marchandises, mais pour recevoir à son bord un bon nombre de passagers. Il est occupé dans toute sa longueur par une cuisine, à l'avant, et une grande chambre garnie de lits de chaque côté; durant le jour, cette

1. — Cela me contrarie fortement de passer brusquement du 26 mai au 27 juillet; mais il faut savoir se plier aux circonstances incontrôlables. Nous ne descendîmes à Betsiamis qu'à notre retour du Labrador. Au mois de mai, en effet, les sauvages n'étaient pas encore arrivés de l'intérieur des terres, et Mgr Labrecque se vit obligé de retarder de deux mois sa visite pastorale en cette localité. Cela ne faisait pas mon affaire. Allez donc traiter de Betsiamis à la suite de Natashquan! La géographie en aurait été révoltée! Il m'a paru préférable de lui sacrifier la chronologie: et je parle tout de suite de Betsiamis, qui est pour ainsi dire, du côté de l'ouest, le commencement de ce qu'on appelle la Côte Nord.

pièce se transforme à volonté en salon, en fumoir, en salle à dîner. L'équipage est formé de Montagnais qui s'acquittent à merveille de la manœuvre.

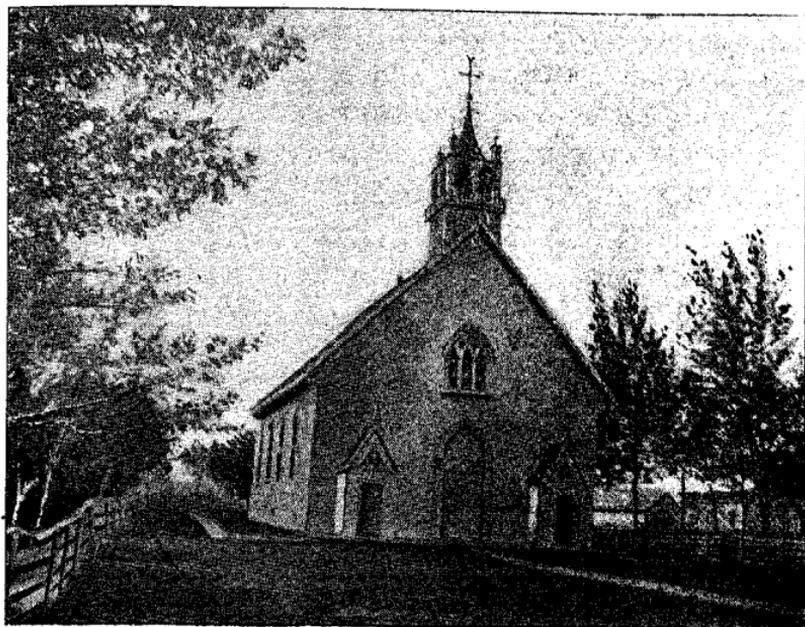
En arrivant à terre, Monseigneur est reçu par la bourgade entière, ayant à sa tête les RR. PP. Arnaud et Lemoine, de la résidence de Betsiamis, et les RR. PP. Murphy et Gervais, de l'Université d'Ottawa.

L'entrée de l'évêque qui est le commencement de la mission, fut une cérémonie fort solennelle. La procession se déroula du presbytère à la chapelle, au chant de l'hymne *Iste confessor*. A la suite de la croix, escortée d'acolytes en soutane rouge et cotta, venaient les enfants de la tribu, deux à deux ; les hommes marchaient en arrière du dais et fermaient la marche.

DIMANCHE, 28 JUILLET. — Aujourd'hui l'Église célèbre la solennité de la fête de sainte Anne, et à cette occasion Monseigneur officia pontificalement, à six heures du matin. De jeunes Montagnais en soutane rouge, coiffés d'une calotte de même couleur, remplissaient les divers offices de servants. A certain moment, j'eus l'occasion de leur donner quelque avis concernant leur fonction ; mais j'en fus pour mes frais, car ces enfants ne savaient pas un mot de français.

Il n'y avait pas de chantres au chœur. Tout le peuple de la nef, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, chantait les diverses parties de la messe, non pas en latin, mais en langue montagnaise. Il a fallu une permission spéciale de Rome pour autoriser ces chants liturgiques en langue vulgaire. Cette permission est d'ailleurs bien justifiée. Il faut déjà assez d'efforts, disent les Oblats, pour apprendre aux sauvages les répons de la messe en latin, et encore, on n'y réussit qu'en modifiant en une certaine mesure les mots latins, autant que peut le requérir l'inaptitude des sauvages à prononcer quelques lettres de notre alphabet. Il n'y a pas de meilleure façon de prouver ce que je viens de dire, que de citer tout au long le texte du *Confiteor*, tel qu'il se trouve dans une petite brochure intitulée *Tshish-tekiikan Tshe Apatstats Inuts*, 1895 *kie* 1896, publiée " Nete Etat A. Côté et Cie."

Konpitor Teo omnipotenti, Peate Marie semper Pirjini, Peato Mikaeli Arkanjelo, Peato Joani Patiste, Sanktis Apostolis Petro et Polo, omnipus Sanktis et tipi Pater, kuia pekupi nimis kojitasione perpo et opere, mea kulpa, mea kulpa, mea maksima kulpa. Iteo prekor Peatam Mariam semper Pirjinem, Peatum Mikaelem Arkanjelum, Peatum Joanem Patis-tam, Sanktos apostolos Petrum et Polum, omnes Sanktos et te Pater, orare pro me ut Tominum Teum nostrum.

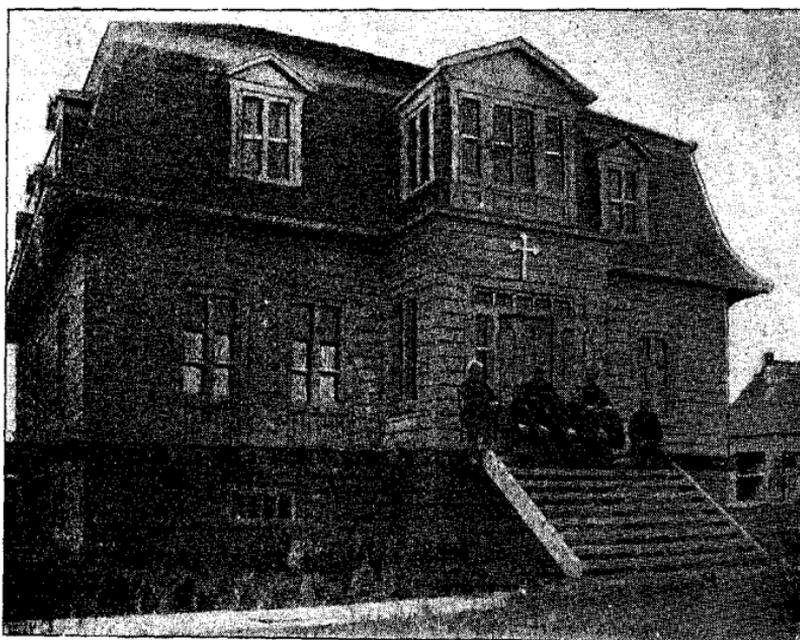


LA CHAPELLE DE BETSIAMIS.

Mgr Labrecque fit le sermon, qu'un interprète traduisait à mesure à l'assistance. Cet interprète est un vieil Huron, nommé Picard, qui réside à Godbout, et que l'on a fait venir précisément pour remplir cette fonction. C'est un homme très intelligent, et il s'acquitte très bien de son rôle, ne négligeant pas de prendre le ton oratoire quand il le faut. Les Pères qui entendent le montagnais nous disent que la traduction, telle que l'improvise notre Huron, ne laisse rien à désirer.

La chapelle est longue de 120 pieds, en y comprenant la

sacristie. Sa construction a été commencée en l'automne de 1853. Elle est parfaitement décorée, à l'intérieur comme à l'extérieur. Peinte en blanc, et entourée d'un bouquet d'arbres au vert feuillage, elle est de l'aspect le plus coquet. Il n'y manque rien, non seulement des objets nécessaires au culte, mais même de tout ce qui peut donner de l'éclat aux cérémonies religieuses. Aussi les sauvages en font grand cas, et Betsiamis est comme une cité sainte que tout Montagnais souhaite visiter au moins une fois dans sa vie, quelle que soit la distance à parcourir pour s'y rendre. Pour ces enfants des bois, dont presque personne n'a vu les grandes cités des blancs, la chapelle de Betsiamis est évidemment ce qu'il y a de plus beau dans



LE PRESBYTÈRE DE BETSIAMIS.

l'univers. Un jour, un sauvage encore païen de la tribu des Naskapis, qui habite bien loin dans le nord, vers la baie d'Un-gava, vient à Betsiamis ; en entrant dans la chapelle, il éprouve une sorte d'éblouissement à la vue de magnificences si nouvelles

pour lui. " C'est donc cela, le beau ciel dont j'ai entendu parler ? " s'écrie-t-il en fondant en larmes. " Oui, je veux me faire chrétien ! "

A quelques pas de la chapelle, du côté de l'est, est la résidence des Pères Oblats, vaste et bel édifice en bois, à deux étages, dont l'extérieur seul est achevé et peint en blanc. Ce presbytère, de construction toute récente, peut loger à la fois un certain nombre de religieux. Chaque été, des Oblats des diverses parties de la Province y viennent rétablir, à l'air vivifiant du bas du fleuve, une santé affaiblie par les labeurs du professorat ou du saint ministère.

Mais il est temps, sans doute, de faire connaître au lecteur le roi de Betsiamis, le grand apôtre des Montagnais. J'ai nommé le révérend Père Arnaud, qui n'a jamais couru au-devant de la renommée, mais plutôt que la renommée s'est obstinée à poursuivre jusque dans l'isolement où il a passé sa longue vie, au milieu des tribus sauvages.

Le Père C.-A. Arnaud naquit en Provence, au diocèse d'Avignon, en 1827. Il entra au juniorat des Oblats en 1843, et prononça ses vœux en l'année 1846. La Congrégation des Oblats de Marie n'existait alors que depuis une trentaine d'années, ayant été établie en 1815, par l'abbé de Mazenod. Les premiers représentants de cet ordre religieux qui vinrent au Canada (1841), résidèrent d'abord à Saint-Hilaire, puis à Longueuil.



LE PÈRE ARNAUD.

Dès l'année 1845, l'autorité ecclésiastique leur confia toutes les missions sauvages du Bas-Canada, au nord du fleuve et du golfe

Saint-Laurent. Le territoire qu'on assignait à l'exercice de leur zèle apostolique était immense. Il comprenait toute la côte du Labrador jusqu'au delà du détroit de Belle-Isle. Les Oblats étaient déjà arrivés au Saguenay en l'automne de 1844, et s'y étaient fixés à Saint-Alexis au fond de la baie des Ha ! Ha !

Le P. Arnaud fut destiné par ses supérieurs à travailler dans le vaste domaine qui s'ouvrait en Canada au zèle des Oblats. Il n'était encore que diacre, en 1847, quand il reçut l'ordre de s'embarquer pour l'Amérique. Quelques jours après avoir pris terre aux États-Unis, le jeune Oblat se trouvant avec un Père dans une rue de la ville d'Albany, rencontra trois Iroquoises : c'étaient les premiers sauvages qu'il eût jamais vus. Or, elles vinrent à lui et lui parlèrent. " Voyez-vous, lui dit le Père, ces femmes vous prennent pour un sauvage " ! C'était un prélude bien inattendu de sa longue carrière de missionnaire chez les sauvages.

Dès son arrivée au Canada, une maladie qui dura quinze jours conduisit le P. Arnaud aux portes du tombeau. Il en réchappa pourtant, et fut bientôt en mesure d'affronter pour la première fois les rigueurs de nos hivers canadiens, non pas d'abord, assurément, sans de fréquents frissons, qu'il faut bien pardonner au fils de cette douce Provence que les chaudes haleines du Midi préservent toujours des moindres froidures.

Le 1er avril 1849, le P. Arnaud reçut l'onction sacerdotale, à Ottawa. C'était seulement la deuxième ordination qui avait lieu, dans ce diocèse de création encore récente.

Le nouveau prêtre avait désiré travailler dans les missions. Enfin ses vœux vont être exaucés, et même dans une mesure qui dépassait peut-être toutes ses prévisions ; car voici que cet apostolat aura bientôt duré tout un demi-siècle.

Pour s'essayer dans la vie du missionnaire, le P. Arnaud dut accompagner, avec le P. Laverlochère, un groupe de sauvages qui se rendaient à la baie d'Hudson. Ce premier voyage lui fut bien pénible. Les sauvages, en effet, n'ont pas les mêmes idées que nous sur les soins de propreté, ni en fait d'art culinaire ; et bien

des fois le jeune missionnaire éprouva des haut-le-cœur irrépressibles à la vue de la malpropreté de ces enfants des bois, à la vue surtout de la façon inquiétante dont ils s'y prenaient pour préparer le menu peu appétissant de leurs repas. Mais l'apôtre de l'Évangile, aidé de la grâce divine, finit toujours par triompher de ces répugnances de la nature.

A cette époque, la Compagnie de la baie d'Hudson avait son entrepôt principal à Moose Factory, au fond de la baie James. On réunissait là toutes les fourrures trafiquées dans les postes que la Compagnie avait établis partout sur l'immense territoire qu'elle possédait, et on les expédiait en Europe sur les navires qui apportaient les marchandises destinées à la traite. Tout se passait ainsi loin des yeux du monde civilisé, et personne ne soupçonnait seulement les colossales proportions du commerce entretenu par la puissante Compagnie. On poussait même la précaution jusqu'à faire venir d'Europe des Écossais pour le service des divers postes, et on leur donnait, outre leur nourriture, un salaire annuel de \$48 ! Ce détail démontrera aux professeurs de littérature grecque et latine, dans nos collèges, qu'ils ne doivent plus prétendre qu'ils sont les gens les moins payés que l'on ait jamais vus !

Le P. Arnaud alla donc à Moose Factory, et put voir de près l'organisation de la grande Compagnie.

A son retour de la baie d'Hudson, l'automne de la même année 1849, le P. Arnaud fut envoyé au Saguenay où, comme on l'a vu précédemment, les Oblats étaient établis à Saint-Alexis de la Grande-Baie et desservaient, de là, les missions de Chicoutimi et de N.-D. de Laterrière. Dès l'année suivante, 1850, le P. Arnaud quitte le Saguenay proprement dit, et va travailler dans les postes de la côte nord du Saint-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'au détroit de Belle-Isle.—Il y est encore, et il y restera jusqu'à la fin de sa vie !

En ce temps-là, la Côte Nord n'avait guère pour habitants que les Montagnais. La Compagnie de la baie d'Hudson y régnait en souveraine. La traite des pelleteries était tout entière

entre ses mains. Quant aux ressources de la mer, il ne paraît pas qu'elle s'en occupât beaucoup, à l'exception toutefois de la pêche au saumon, que les gens de la Compagnie pratiquaient dans les rivières. C'était le beau temps, alors, pour la pêche au saumon ! Car, dans toutes les rivières de la Côte, ce poisson était d'une abondance que l'on ne saurait plus imaginer. N'insistons pas, pour ne pas allumer d'inutiles regrets dans le cœur des sportsmen de l'époque actuelle !

Les Oblats chargés des missions de tout ce territoire, avaient leur résidence aux Escoumins. Dès 1851, le P. Babel vint y rejoindre le P. Arnaud, et reçut en partage la desserte du pays situé en bas des Escoumins. Ce missionnaire, qui venait alors d'être ordonné prêtre, est encore, lui aussi, attaché aux missions de la Côte Nord. Il en sait long sur la géographie du Labrador, qu'il a parcouru en tous sens depuis bientôt



LE PÈRE BABEL (VERS 1864).

cinquante années. Un demi-siècle dans les missions ! Qu'il y a de travaux, de privations, de fatigues et de mérites dans une telle vie ! Il ne manque pas de gens qui ont fait beaucoup de tapage dans le monde, et dont la vie paraît bien pauvre auprès d'une pareille carrière.

Au moment de notre séjour à Betsiamis, le P. Babel était allé donner la mission aux Montagnais de la Pointe-Bleue, Lac Saint-Jean. Je n'ai donc pu faire sa connaissance. Cela ne m'empêchera pourtant pas de lui consacrer ici une courte notice biographique ; car il n'est pas essentiel d'avoir connu les gens dont on écrit l'histoire.

Voilà donc encore un homme que l'on ignore bien dans

le monde ! Il dit lui-même, très pittoresquement, qu'il n'a laissé ici-bas d'autres cartes de visite que l'empreinte de ses raquettes sur les neiges du Nord. Eh bien, faisons-le un peu sortir, certes bien malgré lui, de cette obscurité si chère au religieux qui a pris pour devise le mot de l' " Imitation " : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*. Son nom, à lui aussi, mérite d'être inscrit dans nos annales : de concert avec le P. Arnaud, il s'est efforcé de guider la nation montagnaise vers le beau paradis du bon Dieu, tout en s'occupant d'explorer la partie nord-est de la Province jusqu'aux régions arctiques.

Quelque surprise qu'en doive éprouver le lecteur, je lui annonce tout de suite que le P. Louis-François Babel est un Suisse, presque Genevois, étant né, le 23 juin 1826, à Veyrier, gros village situé à trois milles de la capitale helvétique. Cela ne l'empêche pas, il est vrai, de prétendre qu'il n'est qu'un vieil " Ostrogoth."

Le jeune Babel fit ses études classiques à Fribourg et à Mélan, sous la direction des Jésuites, qui avaient des collègues en ces deux endroits. Il allait finir son cours d'études, lorsque, un beau matin, il lui arriva de tomber dans des filets que la Providence avait tendus sur son chemin. C'était en 1847. Le P. Léonard, envoyé exprès de Montréal, parcourait les collèges de France et de la Savoie pour y recruter des sujets ; et l'une de ses captures fut précisément notre Louis-François, qui, dès le commencement du mois de mai 1847, entra au noviciat de N.-D. de l'Osier, en Dauphiné, où il prononça ses vœux d'Oblat une année après, le 8 mai 1848. De là, il fut envoyé au scolasticat de Marseille, et y reçut les ordres mineurs le 24 juin 1849. Après quinze mois de séjour à Marseille, il s'en va en Angleterre, au scolasticat de Maryvale, près Birmingham, et y reçoit le sous-diaconat (23 décembre 1849), puis le diaconat (21 juillet 1850). Il y avait bien un an et demi que le jeune Oblat résidait ainsi en Angleterre, où dès lors régnait Notre Très Gracieuse Souveraine Victoria, lorsque des troubles sérieux éclatèrent en ce pays, par suite du rétablissement de la hiérarchie

catholique. Cet état des choses détermina les supérieurs à faire passer une partie de leurs sujets en Amérique. Le diacre Babel fut du nombre des huit Oblats qui s'embarquèrent ainsi à Liverpool sur un voilier chargé d'émigrants, qui mit un mois entier à traverser l'Atlantique et prit terre à New-York, à la fin de mars 1851. Le 30 du même mois, notre diacre arrivait à Montréal, et dès le lendemain on le faisait partir, en voiture d'hiver, pour Bytown — le futur Ottawa — où il devait finir ses études théologiques. Il y fut ordonné prêtre le 27 juillet suivant.

Au commencement de septembre, on l'envoie au Saguenay où il doit s'initier à la vie du missionnaire. Mais au bout de trois ou quatre semaines passées, avec le P. Durocher, à Saint-Alexis de la Grande-Baie, le jeune Oblat reçoit instruction d'aller rejoindre le P. Arnaud sur la Côte Nord. Celui-ci vient au-devant de son confrère jusqu'à Tadoussac, et tous deux gagnent la résidence des Escoumins.

Comme on a dû le remarquer, il y a plusieurs points de ressemblance dans la première partie de la carrière des PP. Arnaud et Babel, venus tous deux sur la Côte Nord à une année de distance. La suite de leur vie n'offre pas moins de similitude. Et voilà quarante-six ans que les deux missionnaires travaillent ensemble dans la même partie du champ du Seigneur !

Mais voyons un peu quelle fut l'œuvre des deux missionnaires dans la partie ouest du comté de Saguenay, de 1851 à 1862, où ils étaient les seuls prêtres chargés de desservir tout le territoire qui s'étend depuis l'anse Saint-Jean, sur la rivière Saguenay, jusqu'au fond du Labrador. Une lettre du P. Babel, inédite encore, donnera au lecteur quelque idée de leur travail.

« Les hivers, a écrit le P. Babel, étaient consacrés à la partie comprise entre l'Anse-Saint-Jean et Papinachois¹; et, comme nous n'avions dans tout ce parcours que trois vieilles chapelles sauvages et celle des Escoumins, nous transportions

1.—C'est le pays de Betslamis que l'on désignait autrefois par ce nom de Papinachois (A).

toujours notre chapelle portative. Nous nous partagions la besogne, le P. Arnaud et moi. L'un s'occupait du sud-ouest, et l'autre du nord-est. Pour ma part, j'ai eu le plus souvent à desservir la partie sud-ouest, comprenant les Escoumins, Bon-Désir, les Grandes-Bergeronnes, les Petites-Bergeronnes, Tadoussac, la Rivière-aux-Canards, Sainte-Marguerite, Petit-Saguenay, et l'Anse-Saint-Jean. Je visitais ces postes quatre fois par hiver, une fois en canot et trois fois à la raquette. Il n'y avait pas alors d'autres moyens de transport. Je vous assure que les ressorts de nos jarrets n'avaient pas le temps de se rouiller! Quelquefois il fallait dans la journée franchir à la raquette vingt-quatre à vingt-cinq milles, à travers les bois et les montagnes. Cela m'arrivait toutes les fois que j'avais à me rendre des Escoumins à Tadoussac.

“Tous les chantiers étant alors en pleine opération, j'avais à desservir, outre les cultivateurs établis sur leurs terres, un certain nombre de familles groupées autour des moulins du Petit-Saguenay, de la Rivière-aux-Canards, des Bergeronnes et des Escoumins. En tout, cette population formait environ 250 familles, sans compter les jeunes gens qui travaillaient dans les chantiers que j'allais visiter une fois par hiver.

“Le P. Arnaud faisait la même œuvre dans la partie nord-est, où il avait à desservir Mille-Vaches, les chantiers de Portneuf, Sault-au-Cochon et Papinachois, ainsi que le poste des Ilets-de-Jérémie et de la Pointe-aux-Outardes.

“Comme le nombre des chapelles était bien trop restreint, nous nous mîmes à l'œuvre. En peu d'années, nous faisons bâtir les chapelles de la Rivière-aux-Canards, des Bergeronnes, de Mille-Vaches, Sault-au-Cochon et Betsiamis. Nous faisons en même temps réparer les chapelles de Tadoussac, de Portneuf et des Ilets-de-Jérémie, et finir entièrement celle des Escoumins, ainsi que le presbytère et les dépendances.”

Il vient d'être question de la vieille chapelle de Tadoussac, que nos bons PP. Arnaud et Babel ont fait réparer. Mais il convient de noter ici que cela leur valut bien l'étonnante

qualification de voleurs ! Il est vrai que les deux ouvrages canadiens, fort remarquables d'ailleurs, qui vont porter à la postérité l'histoire du "vol de Tadoussac," font tomber l'accusation sur les "Oblats" en général. Mais puisque ce furent les deux missionnaires dont je parle qui commirent le prétendu crime, il faut en décharger l'ordre des Oblats, et, s'il y a lieu, l'attribuer aux seuls coupables.

Je n'espère pas que la postérité connaîtra le présent ouvrage. Du moins il m'est permis de compter un peu mettre les contemporains en mesure de savoir à quoi s'en tenir sur ce point d'histoire. Voici donc, en abrégé, ce qui a pu donner lieu à cette légende du "vol de Tadoussac."

Il y avait autrefois à l'Anse-à-l'Eau, c'est-à-dire à l'endroit de Tadoussac où abordent aujourd'hui les bateaux à vapeur qui voyagent entre Québec et Chicoutimi, une scierie à vapeur qu'y avait établie la maison Price. M. Pentland, l'agent de cette maison, étant marié à une catholique — la sœur du cardinal Taschereau — fit construire pour elle une petite chapelle dans cette localité. Quant à la vieille chapelle de Tadoussac, bâtie par les Jésuites, elle était alors abandonnée et dans un état complet de délabrement. Cependant, la scierie de l'Anse-à-l'Eau ne fut en opération que durant cinq ou six ans. Naturellement, dès la fin de cet établissement industriel, le groupe de population qui s'était fixé dans les alentours ne fut pas lent à se diriger ailleurs, et l'endroit redevint désert ou à peu près. La petite chapelle construite par M. Pentland fut abandonnée comme le reste, et le P. Arnaud fit transporter la cloche dont elle était pourvue à la chapelle principale de Tadoussac, et la mit, près de la porte, dans l'antique édifice qui possédait déjà sa "voix d'airain" dans son modeste clocher. A quelque temps de là, vers 1856 ou 1857, le P. Arnaud bâtissait une chapelle sur la côte du Labrador, en bas de Musquarro. Il jugea que l'ancienne cloche de l'Anse-à-l'Eau, qui ne servait à rien dans Tadoussac, ferait très bien l'affaire des fidèles de la mission où se construisait la nouvelle chapelle. L'archevêque de Québec permit au P.

Arnaud de donner cette destination à la cloche de l'Anse-à-l'Eau, et le Père envoya des sauvages à Tadoussac, avec instruction d'en rapporter cette cloche, leur confiant en même temps le document qui autorisait cette translation. Mais l'affaire ne marcha pas comme l'entendait le missionnaire. Il y avait alors à Tadoussac un individu qui jouait, plus ou moins constitutionnellement, le rôle de marguillier, et dont le jugement ne paraît pas avoir été à la hauteur de la position qu'il occupait : c'est là un accident dont il y a d'autres exemples dans l'histoire. En tout cas, je fais grâce à sa mémoire, et je ne livrerai au souvenir du genre humain ni son nom ni certains de ses hauts faits trop étrangers à mon sujet. Mais je ne puis céler ici que ce personnage s'opposa de toutes ses forces à ce que le dessein du P. Arnaud fût mis à exécution ; lui et d'autres dont il avait chauffé les esprits, firent si bien que la cloche, déjà entre les mains des sauvages et près d'être déposée dans leur canot, leur fut à la fin enlevée. "Les Pères veulent voler la cloche de l'Anse-à-l'Eau !" s'écriait-on. Voilà, à n'en pas douter, l'origine de la légende recueillie, au courant de la renommée, par mes amis les auteurs canadiens que je combats en ce point.

Plus tard, lorsqu'il y avait déjà un curé à Tadoussac, le P. Arnaud, désirant fournir de tout ce qu'il fallait les chapelles des Bergeronnes, des Escoumins, de Mille-Vaches, pria l'archevêque de Québec de lui donner des ornements pour cette fin. Le prélat dit au Père de s'en faire remettre par M. l'abbé Edm. Langevin, son secrétaire. Au jour fixé par celui-ci, le Père Arnaud revint au secrétariat de l'archevêché pour recevoir les ornements d'église qu'on lui avait promis. "Mon Père, lui dit le secrétaire, vous aurez les ornements que vous désirez quand vous aurez restitué ceux que vous avez enlevés à Tadoussac... — Vous voulez plaisanter ! — Non, mon Père, je parle sérieusement. — On vous a trompé, monsieur le secrétaire. Nous avons si peu dépouillé la chapelle de Tadoussac, que, après l'avoir trouvée dépourvue de tout quand nous avons pris charge de ce pays,

1.— A Tadoussac, je n'ai jamais vu que les trois ornements et le linge d'autel

nous l'avons laissée bien fournie de tout le nécessaire." En effet, le P. Arnaud avait eu à cœur de pourvoir la vieille chapelle de tout ce qu'il fallait pour les besoins du culte, et cela afin d'accommoder les prêtres qui, de temps en temps, s'arrêtaient à Tadoussac, en allant au Saguenay ou en en revenant.

Eh bien, comme on voit, la légende du "vol de Tadoussac" était arrivée jusqu'à Québec. Longtemps après, elle reçut asile dans les beaux livres des écrivains dont j'ai parlé, et la voilà en route pour la postérité. Je me suis efforcé de lui donner de mon mieux le croc-en-jambe qu'il fallait. L'avenir dira jusqu'à quel point je l'ai rendue boiteuse.

Le P. Arnaud, qui ne s'était pas épargné pour monter convenablement la vieille chapelle de Tadoussac, aurait bien voulu aussi établir une école au milieu de la pauvre population du lieu. C'est ainsi que notre clergé, régulier ou séculier, s'est montré de tout temps sincèrement dévoué non seulement à la formation morale, mais aussi à la culture intellectuelle du peuple confié à ses soins. Avant qu'il se passe beaucoup d'années, on finira pourtant par convaincre un bon nombre de braves gens que nos prêtres sont les pires ennemis de l'instruction populaire! Quoi qu'il en soit, notre zélé missionnaire se rendit à Montréal auprès du surintendant de l'Instruction publique, le Dr Meilleur, qui lui fit un excellent accueil et comprit aisément que les habitants de Tadoussac étaient trop pauvres pour faire à eux seuls les

que nous y avons mis. J'oublie une chose que j'y ai trouvée: quatre ou cinq vieux bonnets en forme de pain de sucre, que les rats achevaient de dévorer. Je les ai fait disparaître dans le poêle. — Avant notre arrivée, un curé, M. Laz. Marcéau, est resté quelques années dans un presbytère que M. Price avait fait bâtir entre l'Anse-à-l'Eau et Tadoussac. Y a-t-il trouvé quelque chose? Je n'en sais rien, mais j'en doute beaucoup. — Avant de donner crédit à de pareilles accusations, on aurait dû réfléchir que ces vases précieux, etc., dérobés par nous à Tadoussac, ont dû venir des Jésuites, et que le dernier Jésuite, le P. Labrosse, est mort plus de cinquante ans avant l'arrivée des Oblats en Canada. Depuis sa mort, l'évêché de Québec envoyait un prêtre, tantôt l'un, tantôt l'autre, pour visiter les sauvages. Ces prêtres se rendaient à Tadoussac, où la Compagnie de la baie d'Hudson leur fournissait un grand canot, quatre rameurs et des provisions pour leur voyage. Ont-ils trouvé dans la chapelle les choses précieuses en question? Je l'ignore." Cet extrait d'une lettre du P. Babel, joint aux renseignements que l'on voit dans le texte et que je tiens du P. Arnaud lui-même, donne le coup de grâce à la légende.

frais d'une école : aussi donna-t-il au Père l'assurance que le gouvernement contribuerait d'une somme de cinquante piastres à l'ouverture d'une école à Tadoussac. — Sans doute, on va croire que les gens de Tadoussac n'eurent rien de plus pressé que de profiter des bonnes dispositions du gouvernement à leur égard. Sans doute, dans quelques semaines, deux ou trois douzaines de marmots et de marmottes se verront, bien malgré eux, livrés au rude apprentissage de la vie, et forcés de se bien pénétrer des grands principes du *b-a-ba*. Ah bien oui ! Si l'on croit que c'est ainsi que l'on mène des *Canayens* ! “ Nous n'avons pas besoin d'école à Tadoussac ! Pour commencer, le gouvernement nous donne de l'argent ; mais plus tard, on nous taxera pour cela, on fera vendre nos terres... — A quoi bon une école ? ajoutait l'un des grands personnages de l'endroit. Mon père ne savait pas lire : je ne sais pas lire non plus ; et cela ne nous a pas empêchés de réussir. Il y a un de mes fils que j'ai fait instruire. Eh bien, c'est le plus bête de la famille.”

Le P. Arnaud, au milieu de cette crise antiscolaire, ne se découragea pourtant pas. Il réussit à faire élire des commissaires d'école. Mais ce fut là tout le succès qu'il obtint. La force d'inertie que déployaient les braves Tadoussaciens n'était pas entamée.

Trois ans après, le P. Arnaud rencontra de nouveau le surintendant de l'Instruction publique, qui lui fit remarquer qu'il y avait maintenant cent cinquante piastres d'accumulées en faveur de l'école de Tadoussac. Le missionnaire s'empressa de faire savoir aux gens de Tadoussac une aussi bonne nouvelle, bien persuadé que la résistance allait céder enfin devant la fascination de l'or... Quelque temps après, une lettre circulait dans les ministères de Québec et déridait pour un moment les figures habituellement glaciales, rigides et austères (les mœurs se sont bien un peu adoucies depuis quarante ans !) des fonctionnaires du gouvernement. “ *Mon gouverneur*, écrivait l'intelligent Tadoussacien que j'ai déjà mis en scène, *mon gouverneur*, il paraît qu'il y a cent cinquante piastres de votées en faveur de Tadoussac.

Nous sommes bien dans le besoin. Ayez donc la bonté de nous envoyer du lard et de la farine.”

L'obstination que mirent les gens de Tadoussac à empêcher que l'on allumât chez eux le flambeau de la science, ne furent sans doute pas des faits isolés : et les anciens pourraient nous en raconter de semblables qui se passèrent en divers lieux de la Province. En tout cas, les choses sont bien changées depuis cette époque. Les parents, dans la Province entière, font aujourd'hui preuve du plus grand zèle. Et pour ce qui est de Tadoussac en particulier, non seulement l'instruction primaire y fleurit au moins autant qu'ailleurs, mais aussi les études classiques y sont en faveur plus que dans beaucoup de paroisses autrement considérables et prospères.—Et le P. Arnaud est encore vivant, et peut voir quel a été le développement du petit grain de sénévé qu'il a déposé en terre il y a près d'un demi-siècle et qui a pris bien du temps pour germer.

* * *

Cependant, les Oblats ne trouvaient plus avantageux de résider aux Escoumins... Mais avant d'en partir avec eux, racontons une aventure qui s'y rapporte et que le bon père Arnaud a du plaisir à narrer...

C'était la nuit. Il était seul à la résidence des Escoumins, et reposait dans sa "chambre", qui était le grenier de la sacristie. Tout à coup le Père s'éveille à l'appel de son nom. "Oui ! crie-t-il de sa forte voix. Je descends tout de suite." Il se lève et s'habille à la hâte, et s'en va ouvrir la porte. Mais il n'y a là personne. Il sort et fait le tour de l'église, sans remarquer aucune piste sur la neige fraîchement tombée. Qu'eussiez-vous fait alors ? Les gens de la Côte Nord, qui sont les plus superstitieux du monde, en seraient morts de peur ; il ne manque pas de personnes d'ailleurs qui en auraient fait au moins autant. Le P. Arnaud s'alla simplement recoucher et se rendormit. Or, quelques jours après, voilà que l'histoire recommence de même

façon. "Arnaud! Arnaud!" Cette fois, le missionnaire ne répond rien. Il se lève pourtant et va le plus doucement possible regarder par la fenêtre, qui donnait sur le cimetière attenant à la chapelle. Soudain, on appelle encore : "Arnaud! Arnaud!" Le Père aperçoit alors, sur l'un des bras de la croix du cimetière, un hibou de grande taille, dont le cri imitait parfaitement le nom du P. Arnaud... Le Père avait été bien avisé de ne pas trépasser d'effroi.

Done, vers 1862 (ce vilain tour du lugubre oiseau des nuits n'y fut sans doute pour rien), les Oblats quittèrent les Escoumins et fixèrent définitivement leur résidence à Betsiamis, dont l'histoire se confond désormais avec celle des PP. Arnaud et Babel.

Dans le commencement, c'est-à-dire en 1850 ou à peu près, il n'y avait presque pas de blancs sur la Côte Nord. Il n'en venait même pas l'été, dans le temps de la pêche, comme aujourd'hui, où les gens de Terre-Neuve, de la Gaspésie et de la côte sud du fleuve vont en grand nombre, chaque année, y chercher fortune à la surface ou dans les profondeurs de la mer. Mais autrefois, c'est-à-dire au temps du monopole de la Compagnie de la baie d'Hudson, on n'était pas admis à faire ce qu'on voulait ni sur la Côte Nord, ni au Saguenay, ni au Nord-Ouest.

En tout cas, à cette époque, les Oblats avaient charge du ministère religieux de toute la côte, depuis Tadoussac jusqu'au détroit de Belle-Isle. Du côté du nord-est, les sauvages constituaient alors presque exclusivement le peuple soumis à leur juridiction.

Chaque printemps, dès l'ouverture de la navigation, les Pères montaient à Québec pour s'y embarquer sur quelque goélette en destination du Labrador, qui les déposait à l'extrémité de leur territoire de mission.

“ A la chapelle d’Itamamiu que nous venions de faire bâtir (dit la relation déjà citée du P. Babel), nous trouvions environ soixante familles sauvages et quelques familles canadiennes. Au bout de quinze jours, il fallait quitter cette mission pour nous transporter à celle de Mingan. Nos sauvages ne voulaient pas nous quitter si tôt; et, avant même que nous fussions installés sur notre berge, toutes les cabanes étaient brisées, et toutes les familles étaient déjà montées sur de grandes berges de pêche que l’on se procurait chez les pêcheurs américains, attendant le signal du départ pour nous accompagner jusqu’à Mingan (180 milles au sud-ouest). Toute la flottille, composée d’une vingtaine d’embarcations, saluait la chapelle d’une salve de coups de fusil et s’ébranlait pour voguer, à travers les îles parsemées tout le long du rivage, jusqu’à Mingan. Nous mettions ordinairement huit jours pour faire ce trajet. C’étaient pour nous des jours de repos, qui nous délassaient des fatigues de la mission précédente, et nous préparaient à celles qui nous attendaient à Mingan. Comme il n’y avait sur la terre ferme, entre Itamamiu et Mingan, que trois familles canadiennes à desservir, nous campions ordinairement sur les îles, où le gibier, les œufs, le homard et le loup marin fournissaient une nourriture abondante. Durant le voyage, nous voyions de temps en temps quelques nouvelles berges sauvages, qui attendaient notre passage, se détacher de la côte et se joindre à la flottille. C’est ainsi qu’une fois nous sommes arrivés ensemble vingt-huit berges, dont chacune ordinairement portait trois familles. Lorsque nous n’étions qu’à deux ou trois arpents du mouillage, les fusils préparés d’avance faisaient une décharge générale, à laquelle répondaient, par une fusillade bien nourrie, les nombreux sauvages accourus sur la grève. On aurait dit une flottille de guerre attaquant un poste ennemi.

“ Comme nous ne pouvions consacrer plus de quinze jours aux 130 familles réunies là, nous nous mettions immédiatement à l’œuvre. Nous trouvions ordinairement dans ce poste quelques sauvages infidèles, que les chrétiens avaient rencontrés dans les terres. Trop occupés alors pour leur donner beaucoup de temps,

nous les laissions aux soins des familles qui avaient déjà commencé leur instruction dans les bois.

“Le lendemain de la Saint-Pierre, après avoir béni les mariages, nous montions sur de bonnes chaloupes amenées par des sauvages de Godbout venus pour nous rencontrer ; et nous nous rendions aux Sept-Iles où se trouvaient cinquante familles montagnaises, puis à Godbout où nous attendaient vingt-cinq familles. De là nous venions aux Ilets-de-Jérémie, la plus considérable de nos missions sauvages.

“Ce temps-là était l'âge d'or de nos missions sauvages. Ces pauvres enfants des bois étaient tous bons, sobres, honnêtes, avant que l'*auri sacra fames* eût amené sur la Côte ces petits marchands qui les suivaient avec leurs goélettes, leur créant des besoins nouveaux et s'efforçant de les enivrer pour pouvoir plus aisément leur extorquer leurs pelleteries.

“Quelques années plus tard, l'arrivée des Acadiens des îles de la Magdeleine nous donna un surcroît de travail. En revenant de la mission d'Itamamiu, nous ne pouvions passer devant douze familles établies à Kékashka, vingt à Natashquan et vingt-cinq à la Pointe-aux-Esquimaux, sans leur donner quelques jours de mission. Leur nombre augmentant, un vieux prêtre français, M. Ternet, fut placé à la Pointe-aux-Esquimaux pour les desservir.”

Depuis cette époque, plusieurs autres prêtres séculiers sont venus résider en divers points de la Côte, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage. De même, depuis déjà bien des années, il y a du côté du sud-ouest des paroisses organisées, sous la direction de prêtres séculiers, à Mille-Vaches, aux Escoumins, aux Bergeronnes, à Tadoussac, au Sacré-Cœur, à l'Anse-Saint-Jean.

Les Oblats n'ont donc plus aujourd'hui qu'à s'occuper des sauvages de la côte du golfe. Chaque été, un Père va rencontrer les Montagnais, au retour de leur chasse, à Godbout, aux Sept-Iles, à Mingan et à Musquarro. Cette dernière mission a remplacé celle d'Itamamiu, qu'il a fallu quitter lorsque, par suite d'un malentendu, la chapelle bâtie en ce lieu par les Oblats leur

fut enlevée. Ils en ont construit une autre à Musquarro, poste situé à une cinquantaine de milles à l'ouest d'Itamamiu, à trente milles seulement plus bas que Natashquan.

En outre, tous les deux ans, un missionnaire poursuit ses courses évangéliques au delà du Labrador canadien, et remonte la côte de l'Atlantique jusqu'à la grande baie d'Ungava (située à 900 lieues de Québec), où il rencontre les Esquimaux. A l'intérieur des terres sont les Naskapis, peuple de langue montagnaise, que le missionnaire voit à la baie des Esquimaux, à une centaine de lieues au-dessus du détroit de Belle-Isle.

Ce fut le P. Babel qui commença la série de ces voyages longs et pénibles.

En 1862, ses supérieurs l'avaient rappelé de la Côte Nord et envoyé à la Rivière-Désert, dans la Gatineau, où il avait eu à desservir une population composée de Canadiens, d'Irlandais et d'Algonquins. Mais quatre années plus tard, en 1866, l'archevêque de Québec exprima aux Oblats le désir qu'il avait de les voir entreprendre la conversion des Naskapis, sauvages encore infidèles ; et l'on fit revenir le P. Babel sur la Côte, pour lui confier l'exécution de cet important projet. — Écoutons-le nous raconter lui-même ses premiers voyages à l'intérieur du Labrador.

“ Après avoir fait la mission à tous les sauvages du Labrador réunis à Mingan, je partis en canot avec deux sauvages, le 18 juillet (1866), pour prendre l'entrée de la rivière Saint-Jean que nous devons remonter. Je me proposais d'atteindre le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson établi à Winaukupau, sur la grande rivière Hamilton qui se jette dans la baie des Esquimaux.

“ Nous devons renouveler à ce poste nos provisions, et le matin même du jour où nous y arrivâmes nous avons dépensé ce qui nous restait de farine et de lard. Quel ne fut pas mon désappointement lorsque, en entrant dans la maison du poste, je la trouvai entièrement vide ! Commis et sauvages, tous étaient descendus à la baie des Esquimaux avec leurs pelleteries, pour en rapporter leurs effets d'hiver. Sans provisions, nous ne pou-

vions pas rester davantage en ce lieu. J'y laissai donc ma valise de mission et une lettre où je priais le commis d'avertir les sauvages de m'attendre, l'année suivante, à pareille époque. — Arrivés là le 13 août, nous repartîmes le 15, pour *défaire* les 510 milles de la route que nous avions parcourue. Nous avons à traverser quinze lacs, à *changer* vingt fois de rivières, à franchir soixante et onze portages à travers les montagnes et les marécages. Et pour tout ce voyage, il ne me restait qu'une livre de poudre. Mais la Providence prit soin de nous. Sans avoir jamais aucune provision, nous avons toujours trouvé quelque chose avant les repas : canards, porc-épics, castors, perdrix ; et nous avons pu prendre régulièrement nos trois repas par jour. L'appétit, aiguisé par l'aviron et la marche dans les portages, était toujours excellent.

“L'année suivante (1867), je rencontrai à Mingan l'honorable Sir Donald Smith, qui attendait avec sa famille l'arrivée du steamer de la Compagnie, venant d'Angleterre. Je m'embarquai avec lui pour me rendre au poste de S. W. River, situé au fond de la baie des Esquimaux, où finit l'eau salée, à 130 milles de l'océan Glacial. A ce poste, je trouvai trente-deux familles chrétiennes, quatre qui n'avaient jamais vu de prêtre, et trente Naskapis infidèles descendus avec les commis. Je commençai l'instruction des infidèles ; mais comme chacun d'eux avait laissé deux ou trois femmes au fort Naskapis, je ne pouvais rien faire pour eux tant que je n'aurais pas régularisé leur position suivant les prescriptions de la religion chrétienne. Aussi, après avoir travaillé à leur instruction durant trois semaines, je montai avec eux jusqu'au fort Naskapis ou Petatstepaupau¹. Dans ce voyage de 1200 milles de canot, j'ai baptisé 81 infidèles.”

L'année qui suivit (1868), le P. Babel retourna dans ce pays,

1.—Le fort Naskapis est à 536 milles N.-N.-O. de l'entrée de la baie des Esquimaux, à 574 milles N. de Mingan, et à 600 milles S. de la baie d'Ungava. Ces chiffres sont extraits du rapport du P. Babel. On trouve le récit de ce voyage dans les *Annales de la Propagation de la Foi de Québec*, année 1868.

et y baptisa encore 74 infidèles. Il y fit en tout quatre voyages de suite, pendant lesquels il a tracé une carte de 2427 milles de route. Ces courses évangéliques, en même temps qu'elles étendaient le royaume de Jésus-Christ, ont encore été utiles à la géographie canadienne, en faisant connaître ces territoires ignorés du Nord-Est. Cela n'empêchera pas que, dans un ou deux siècles, quelque explorateur découvrira de nouveau tout ce pays, et recevra des médailles de maintes sociétés de géographie. C'est ce qui s'est passé pour le continent africain, et, comme on sait, l'histoire se répète.

Ces rudes voyages avaient fatigué le P. Babel, qui fut remplacé par des missionnaires plus jeunes pour ces missions de l'intérieur des terres. Le P. Lacasse fut chargé de ce soin durant bon nombre d'années, avant d'être le publiciste fameux et l'original conférencier que l'on connaît. Il est homme à prétendre que rien ne vaut ces longs trajets en canot d'écorce et cette vie au milieu des sauvages, pour préparer à la carrière littéraire ! Il est bien sûr, en tout cas, que si une culture de ce genre était absolument requise, nous verrions diminuer en de notables proportions le nombre de nos poètes, de nos chroniqueurs et même de nos journalistes.

Aujourd'hui, c'est le P. Lemoine qui va porter les secours religieux aux Naskapis et aux Esquimaux.

Quant au P. Babel, il a continué de s'occuper des missions sauvages du golfe Saint-Laurent, ce qui ne l'a pas empêché d'aller de temps en temps donner la mission aux Montagnais du Lac Saint-Jean.

Et pendant que le P. Babel faisait ses grands voyages dans l'intérieur, les autres Oblats construisaient les chapelles de Betsiamis, de Godbout, des Sept-Iles, de Mingan, d'Itamamiu, sur la Côte ; en même temps, le P. Durocher en bâtissait une à Métabetchouan (Lac Saint-Jean), et le P. Linet en élevait deux au Labrador pour les Canadiens. — Il est bon d'ajouter que les Oblats ont fourni leurs chapelles de tous les objets nécessaires pour le culte : lingerie complète, calice, ciboire, missel, chemin

de croix, etc., et tout cela sans laisser nulle part un sou de dette.

* * *

A part le temps des voyages dont j'ai parlé, les Pères restent à Betsiamis, la seule résidence qu'ils possèdent sur la Côte Nord. Durant la plus grande partie de l'année, la bourgade est peu peuplée : environ soixante-quinze sauvages, vieillards, veuves, enfants, ou malades qui n'ont pu suivre les autres à l'intérieur des terres. Mais, l'été, durant les mois de juillet et d'août, c'est l'époque où le village est au complet. On y compte alors jusqu'à 120 familles.

Les uns habitent de petites maisons ; les autres vivent sous la tente. Maisons de bois ou de toile sont échelonnées au fond de la baie de Betsiamis ou le long de l'estuaire de la rivière du même nom, sur la rive de l'est.

Cette rivière Betsiamis, longue d'environ 260 milles, n'a guère qu'un arpent et quart de largeur à son embouchure ; cette largeur devient ensuite de trois ou quatre arpents sur un certain parcours. Elle est navigable jusqu'à une quinzaine de lieues du fleuve, et le petit vapeur appartenant à la St. Lawrence Lumber Co. la remontait jusqu'à cette distance, où il était arrêté par les rapides. Dans ses eaux, on trouve le brochet, la truite, et surtout le saumon. Pour ce qui est du saumon, il y était autrefois très abondant. Le flottage des bois de commerce, que l'on faisait descendre aux scieries de Bersimis, l'en a un peu chassé. Du reste, la rivière Betsiamis n'a jamais été exploitée pour la pêche au saumon, comme bien d'autres rivières ; les rapides y rendaient difficile la pêche à la mouche. Et d'ailleurs, le gouvernement a donné cette rivière aux sauvages ; elle est leur propriété exclusive, et les sportsmen peuvent en faire leur deuil. Il est même probable que c'est le seul exemple d'une rivière appartenant de la sorte aux indigènes. Ce cours d'eau est la route qu'ils fréquentent davantage soit pour venir

à Betsiamis, soit pour retourner dans l'intérieur des terres. N'empêche qu'il vient aussi des sauvages par tous les chemins possibles pour l'époque de la mission d'été. C'est ainsi que j'ai trouvé ici, non sans surprise, le vieux Jacques Bacon, qui, tout Montagnais qu'il est, n'en est pas moins citoyen de Chicoutimi. Ce vieillard a fait cinquante lieues pour assister à la réunion de ses compatriotes.

La réserve de Betsiamis est de neuf milles carrés. Elle fut accordée en faveur des sauvages, par le gouvernement du Bas-Canada, du temps de sir Edmund Head.

Les Pères avaient d'abord obtenu du gouvernement le terrain du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson aux Ilets-de-Jérémie, endroit situé à sept ou huit milles d'ici, du côté de l'ouest. Mais la chapelle qu'il y avait là était petite. On ne trouvait pas cette localité assez avantageuse pour y bâtir une nouvelle chapelle, ni pour y faire des défrichements. On décida à la fin d'abandonner à un Écossais, qui s'était fait catholique, le terrain obtenu, et l'on vint s'établir à Betsiamis, où les conditions étaient meilleures. L'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson quitta aussi les Ilets-de-Jérémie pour Betsiamis, et donna l'hospitalité au missionnaire avant que les Pères eussent bâti le presbytère.

L'endroit occupé maintenant par le village, était couvert de pins, d'épinettes, d'érables, de bouleaux, de merisiers. Le bois même dont on s'est servi pour élever la charpente de la chapelle, on l'a coupé sur le terrain qui forme aujourd'hui le jardin des Pères. Il n'y a pas besoin d'être au fait de tous les secrets de la physique et de la chimie agricole pour conjecturer sûrement, à la seule énumération des essences forestières qui se trouvaient là, quelle est la nature du sol au fond de la baie de Betsiamis. Ce terrain est très sablonneux ; l'avoine, l'orge, les pommes de terre, etc., y viennent parfaitement. Dans l'intérieur du pays, on rencontre la bonne *terre forte*. En général, il ne semble pas y avoir de différences notables entre la flore de Betsiamis et celle de la plus grande partie de la Province de Québec. Les Oblats ont ici de très beaux terrains en culture excellente.



CHAPITRE TROISIÈME

Betsiamis (suite)

Les Montagnais d'aujourd'hui. — Une nation qui fait une belle mort. — Avantages de la vie nomade. — La question scolaire dans les forêts du Nord. — Quelque chose que l'on ne veut pas confier aux lectrices. — La poste chez les sauvages. — Pourquoi l'on fait la chasse. — La famine dans les bois. — Les lois de protection du gibier. — *Canada et Québec*, c'est du montagnais. Organisation politique. — L'"influence indue" chez les Montagnais. — Entre familles régnantes.

Il est temps de donner au lecteur quelques détails sur l'état présent de la nation montagnaise¹. A divers endroits de ce livre je reviendrai sur ce sujet, suivant que les circonstances s'y prêteront, et l'on aura de la sorte des renseignements assez complets sur la descendance des anciens habitants de la partie nord-est de notre Province.

Un groupe de Montagnais fréquente le territoire situé au nord du lac Saint-Jean, et possède une réserve à la Pointe-Bleue (Roberval) sur les bords du beau lac saguenéen. Je n'ai pas à m'occuper ici de ce groupe peu considérable. Le gros de la nation montagnaise habite aujourd'hui le territoire situé à l'est de Betsiamis ; tout ce pays, qui s'étend vers le nord, et jusqu'à l'Océan Atlantique du côté de l'est, c'est le territoire de chasse des Montagnais. Vers le nord-est, ils se rencontrent avec les Esquimaux et les Naskapis.

Au témoignage des Oblats, qui sont les pères spirituels de tous ces sauvages, le nombre des Montagnais a diminué de moi-

1.—On devine aisément que le nom de *Montagnais* vient de *montagne*, et qu'il a été donné à ces sauvages à cause du pays *montagneux* qu'ils habitent.

tié depuis le milieu du siècle. Il faut attribuer cette prodigieuse diminution à une excessive mortalité des enfants en bas âge. Sans ce fait douloureux, les familles seraient nombreuses; et comme il y a là un mal auquel il est presque impossible de porter remède, vu les conditions de la vie chez ces sauvages, on peut dire qu'un jour prochain verra disparaître les derniers représentants de la race montagnaise. La transition de la vie entièrement sauvage à celle de l'homme civilisé est fatale au peuple qui la subit. Le mélange des deux genres de vie, tel qu'il existe actuellement chez nos indigènes, double les inconvénients mais non les avantages de l'un et de l'autre.



(Photog. par N.-A. Comeau.

ANGÉLIQUE MICHEL,

Montagnaise de Godbout, âgée de 102 ans; morte à l'âge de 106 ans.

Quel est donc, aujourd'hui, le chiffre total de la population montagnaise? Il est facile de le constater de façon approximative, en calculant le nombre des familles qui se rendent chaque été aux diverses missions de la côte du golfe et de celle de l'Atlantique. Voici les statistiques que me fournirent les Pères Oblats en 1895. Il vient chaque année à *Betsiamis* environ 120 familles; aux *Sept-Iles*, 90; à *Mingan*, 90; à *Musquarro*, 100; à la *baie des Esquimaux*, 35; à la *baie d'Ungava*, 35. Cela

fait en tout 470 familles, et comme les familles, chez les Montagnais, ne comprennent guère en moyenne que quatre personnes, on arrive au nombre de 1680 individus. On peut dire, en tout cas, que le peuple des Montagnais compte à présent à peine 2000 âmes, y compris le groupe du Lac Saint-Jean. Voilà tout ce qui reste de la florissante nation d'autrefois !

Au moins est-il vrai de dire, pour laisser arriver un rayon de soleil sur ce tableau par trop attristant, que le peuple agonisant fera une mort édifiante, grâce aux bons missionnaires qui l'assistent de leur dévouement. Le but de la Rédemption est atteint chez les Montagnais : ils sont tous chrétiens, et chrétiens pratiquants, et chrétiens fervents. Dieu ne permet pas à l'enfer de semer l'ivraie au milieu de ce bon grain ! C'est la récompense de leur docilité à suivre les enseignements de l'Église de Jésus-Christ.—Nous, les blancs, nous méritons de moins en moins ces bénédictions spéciales du Très-Haut ; et, en particulier, nous, Canadiens-Français, nous soutenons une certaine presse qui mine sourdement la foi dans les âmes et la vertu dans les cœurs : il y a là un crime social dont nous portons la responsabilité et dont nous serons châtiés ici-bas, puisque les peuples sont dès ce monde punis ou récompensés, suivant qu'ils le méritent.

On pourrait penser que le genre de vie des sauvages, qui passent les trois quarts de l'année dans la forêt et sans secours religieux d'aucune sorte, est tout à fait défavorable à la conservation de leur ferveur spirituelle. Eh bien, c'est tout le contraire qui arrive, au témoignage des missionnaires. Lorsqu'ils sont réunis dans les missions, durant l'été, ils se dissipent facilement ; et l'entière oisiveté qui remplit alors leurs journées n'est, pas plus chez eux que chez les blancs, une garantie de conduite irréprochable. Dans les bois, chaque famille est isolée, et rien n'est plus favorable pour la parfaite éducation morale des enfants que la société continuelle des parents. Là, pas de compagnons dangereux pour contre-balancer et même annuler les bons enseignements reçus du père ou de la mère.—Dans le paradis

terrestre, les fruits merveilleusement beaux du fameux pommier qu'il y avait là auraient en vain brillé à la vue de notre première aïeule, si l'inferral tentateur n'était venu lui faire entendre de perfides considérations.

Chose encore plus étrange : c'est dans les bois que les enfants apprennent le mieux à lire et à écrire !

D'abord, il faut dire, à la louange des sauvages, que la grande majorité des adultes savent lire et écrire. Voilà donc, enfin, une partie de la population de la Province qui est entrée dans le mouvement, où les progrès modernes ne sont pas un vain mot, où le flambeau de l'instruction respendit d'un vif éclat. Pour varier un peu leur façon de dire, les détracteurs de notre système scolaire pourraient bien cesser quelque temps de *jouer* de la population d'Ontario aux oreilles de nos apathiques compatriotes, et leur proposer désormais l'exemple des Montagnais... Ils n'en feront rien pourtant, parce que, si les Montagnais sont si bien instruits, c'est à l'Église catholique qu'ils le doivent, d'où il faudrait conclure que la cause de l'instruction élémentaire serait peut-être plus avancée dans notre pays, si l'on avait davantage laissé l'Église s'en occuper toute seule—comme c'est arrivé pour l'enseignement secondaire. Il ne manque pas de gens qui ont cette conviction, sans même avoir eu besoin, pour l'acquérir, de savoir ce qui se passe chez les Montagnais.

La vie nomade de ces pauvres gens, qui courent la forêt durant presque toute l'année, n'est donc pas un obstacle à l'instruction de leurs enfants. Et l'on imagine bien que chaque famille n'emène pas dans les bois un précepteur diplômé qui, deux fois par jour, donnerait sa leçon aux deux ou trois marmots, avides de linguistique, qu'on lui aurait confiés. Non ! C'est le père ou la mère qui promènent eux-mêmes leurs enfants dans les sentiers plus ou moins fleuris de l'épellation, de la lecture et de la... calligraphie. L'instruction et l'éducation étant avant tout au nombre des devoirs qui incombent aux parents, voilà encore un idéal que l'on voit réalisé chez les sauvages ! Les blancs, trop absorbés par leurs affaires commerciales, industrielles

ou professionnelles, voire par la politique, voire même par leurs parties de plaisir, sont obligés de se faire remplacer par les instituteurs des diverses catégories, pour accomplir leurs obligations concernant l'instruction de leurs enfants. Les sauvages, eux, trouvent facilement les heures nécessaires pour remplir à cet égard leurs devoirs d'état. Il y a des loisirs dans la forêt. On y prend le temps de vivre! Quand on a tiré quelques coups de fusil, visité les pièges à renards, dérobé trois ou quatre truites à la rivière voisine, et préparé le frugal repas, il reste encore bien des moments libres. Il n'y a pas de visites à faire, ni à recevoir, et les soins du ménage sont vite expédiés. C'est alors qu'on allume le flambeau de la science sous la tente de toile; sous l'œil attentif du père ou de la mère, les petits s'exercent, l'un à joindre les lettres aux lettres, et les mots aux mots, dans l'alphabet que l'on a reçu de la "robe noire," l'autre à tracer des chiffres et des caractères d'écriture sur un beau morceau d'écorce de bouleau. Les prières, le catéchisme s'apprennent aussi à la longue; et le Père sera surpris, l'été suivant, de voir que le petit Paul et la petite Marguerite sont déjà joliment préparés pour leur première communion.

Il n'est pas besoin de dire que, sous la direction des Pères, on fait aussi l'école aux enfants, sur la réserve de Betsiamis. On y perfectionne l'enseignement reçu dans les familles; on y prépare, sans s'en apercevoir, les instituteurs privés qui continueront dans la tribu ces traditions de l'enseignement familial. C'est là, en un mot, que se trouvent le collège et l'université pour la jeunesse montagnaise.

Il faut savoir aussi que ce n'est pas le français, ni l'anglais, ni l'allemand, ni l'hébreu que l'on enseigne aux petits sauvages. C'est en montagnais qu'ils apprennent à lire et à écrire, et cela suffit parfaitement à les mettre en état de "struggleforlifer" à leur aise dans leur carrière de chasseur. Il s'ensuit qu'un petit nombre seulement de Montagnais connaissent un peu le français ou l'anglais, par suite de leurs rapports avec les Canadiens français ou anglais. Cela, il est vrai, les prive de l'avantage de

lire nos journaux ! Cela les empêche aussi de fréquenter les blancs et d'apprendre d'eux à perdre la simplicité de leurs mœurs patriarcales et leur fidélité à remplir tous leurs devoirs religieux ! — Autant d'inconvénients qui ne sont pas extrêmement déplorables.

Cette instruction élémentaire, si générale chez les Montagnais, surprend beaucoup les blancs qui n'ont jamais vu de beaucoup près ces indigènes. Dans l'un de mes trajets sur le Str *Otter*, nous aperçûmes un Montagnais, de passage à bord, qui écrivait d'assez longues phrases sur un paquet d'avirons neufs en destination de l'un des postes de la Côte. C'était un ingénieux mode de communications postales avec quelque compatriote du lieu. Et comme il n'y a presque pas de blancs qui sachent le montagnais, la dépêche avait bien des chances de n'être pas divulguée avant d'arriver au destinataire. Par exemple, si le directeur général des Postes en était informé !

Mais il y a encore bien autre chose ! Si on le savait, à Ottawa ! Je tremble d'en faire la confidence, de peur d'attirer les rigueurs administratives sur ces pauvres sauvages... Je vais le dire pourtant, sous le sceau du secret, à mes lecteurs seulement. Je prie que les lectrices me pardonnent généreusement si je leur demande, pour raison valable et sur l'autorité du sage La Fontaine, de vouloir bien sauter le passage en son entier.

Eh bien, donc, si vous demandez au ministère des Postes de quel service postal on jouit à Betsiamis, on vous répondra sans hésiter que, deux fois la semaine, un courrier est expédié de Tadoussac à Betsiamis ; et que, en outre, durant l'époque de la navigation, le steamer *Otter* y transporte, tous les quinze jours, les malles du monde entier, *viâ* Québec et Rimouski. Et si l'on est le moins en veine de loquacité, on ajoutera que, durant la saison d'hiver, c'est de Betsiamis que partent, toutes les trois, quatre ou six semaines, les courriers qui desservent les diverses localités de la Côte Nord et du Labrador. Voilà tout ce que l'on sait à Ottawa.

Ce que l'on n'y sait pas, par exemple, c'est que les Montagnais

ont un système postal à eux, qui est bien près d'être l'idéal du genre, puisqu'il n'exige ni administration centrale, ni bureaux de poste, ni courriers spéciaux, ni timbres-poste ; il n'y a là-dedans ni recettes, ni dépenses, et par conséquent pas de déficit au bout de l'année fiscale. Le seul inconvénient, c'est que *ça ne va pas vite*. Mais les sauvages sont les gens les moins pressés qu'il y ait en ce monde, et ils s'accommodent parfaitement de leur ingénieuse méthode de correspondance.

Voici, de façon pratique, comment fonctionne cet admirable mécanisme de la poste chez les sauvages.

Vous êtes parti — je suppose, mon cher lecteur, que vous êtes aussi Montagnais que possible — vous êtes parti de Betsiamis, en septembre, avec femme et enfants, canots et raquettes, provisions et munitions ; et vous êtes rendu bien loin dans les forêts du Nord. Or voilà que, vers la Toussaint, vous désirez faire savoir au P. Arnaud qu'il devrait bien, s'il trouve une occasion, vous envoyer un autre "Tshishtekiikan Tshe Apatstats Inuts," pour remplacer celui que vous aviez et qui est malheureusement tombé dans la rivière, en sorte que les enfants ne peuvent plus apprendre à lire. Ou bien, vous voulez annoncer à la pauvre grand'mère, qui passe l'hiver à la bourgade, que votre femme, un peu malade au départ, est maintenant tout à fait rétablie ; que, de plus, son filleul, le petit Jérôme, commence à chasser, qu'il a déjà tué deux visons et qu'il a failli se faire manger par un ours ; que, pour finir, si elle pouvait vous envoyer une fiole de *Pain Killer* et une certaine quantité de fil à ligne, cela serait bien utile à la famille.

Vous prenez un morceau d'écorce de bouleau, vous y écrivez ce que vous voulez au crayon ou avec une pointe effilée. Vous pliez en deux la feuille de bouleau ou vous l'enroulez ; vous la fixez au bout d'un bâton, où vous avez pratiqué une fente *ad hoc*. Enfin vous fichez le bâton dans le sol, en un endroit dépourvu d'arbres ; et tout est dit.

Il est parfaitement sûr que pas un sauvage ne passera là sans apercevoir ce bâton et cette écorce au bout. Il lira l'adresse que

vous avez écrite dessus ; et, s'il va lui-même à Betsiamis ou à tout autre endroit que vous avez indiqué, il prendra la lettre et la portera fidèlement à destination.

Qui sait si, dans deux mois, vous ne trouverez pas quelque part, à votre tour, une écorce vous indiquant certaine cache où un sauvage, revenant de la Côte, a déposé pour vous le *Tshish-tekükän* que le bon P. Arnaud vous envoie, ou le *Pain Killer* que vous avez demandé à la vieille Montagnaise. Il y a aussi une lettre du Père, qui recommande de bien dire les prières, matin et soir. La grand'mère, elle, dit à son filleul de ne pas s'amuser à jouer avec les ours tant qu'ils sont en vie.

— Eh bien, que dit-on de la poste montagnaise ? N'est-ce pas ingénieux, ce système de communication ? Il est vrai, comme je l'ai dit, que ce n'est pas rapide ; mais l'inconvénient est léger pour les sauvages, qui généralement sont doués de beaucoup de patience, surtout pour ce qui est de la correspondance. Il ne manque pas de blancs qui poussent fort loin la temporisation en matière épistolaire, et qui ne mettent guère de zèle à profiter des avantages postaux qui sont à leur portée !

Le plus grand souci du sauvage, en temps de chasse, ce n'est pas d'écrire des lettres. Ce n'est pas non plus, à vrai dire, de chasser. C'est, avant tout, d'avoir tous les jours de quoi manger. C'est beaucoup comme chez nous, où il y a tant de gens qui ne travailleraient guère, si la question du pain quotidien ne les poussait. Mais tandis que, chez les blancs, il y a des individus qui n'ont pas à se préoccuper de leurs moyens de subsistance et qui travaillent quand même, à seule fin d'augmenter leur fortune, le sauvage ne songe pas le moins du monde non seulement à s'acquérir des ressources pour ses vieux jours, mais même à ménager les provisions qu'il emporte dans la forêt, pour le cas où la chasse manquerait.

Et ces provisions de bouche dont il se munit pour le temps de la chasse, c'est souvent, pour une seule famille, sept ou huit barils de farine, et tout le reste en proportion. En un mot, il

emporte dans le bois tout ce qu'il a pu obtenir du marchand et tout ce qu'il sera possible de loger dans les canots et l'on part, et l'on avance à bien petites journées ; même, il n'y a pas besoin d'empêchements très graves pour que l'on ne marche pas du tout. Il est entendu, en effet, que l'on ne chasse pas, tant que l'on a encore des provisions. Et l'on ne s'inquiète pas à la pensée que si, plus tard, les provisions étant épuisées, on ne rencontre pas de gibier, la famine pourrait faire souffrir cruellement la famille. Non, on ne s'en inquiète pas, et l'on vit au jour le jour. Pour être juste, pourtant, je dois ajouter que, maintenant, d'après ce que m'a dit un missionnaire, les Montagnais ont plus de prévoyance qu'autrefois. Mais, comme ils n'en avaient pas beaucoup autrefois, il n'est pas à croire que cette utile vertu soit encore particulièrement brillante chez eux.

Il arrive donc un moment où la dernière mesure de farine est elle-même épuisée. Non seulement on a mangé son pain blanc le premier, comme dit le proverbe ; mais il faut dire adieu à tout pain quelconque, jusqu'au retour à la mer, l'été suivant. Alors commence sérieusement la chasse, et même la pêche. Les lacs et les rivières fournissent ordinairement en abondance le saumon, la truite et d'autres poissons fort savoureux. Et surtout, les divers gibiers à plumes ou à poils varient agréablement le menu de chaque jour. On vit dans l'imprévu. Il n'y a pas à rédiger d'avance le programme culinaire de la semaine. Jamais l'on ne sait si le lendemain on dînera de caribou, d'ours, de lièvre, de perdrix¹ ou de castor. Quoi qu'il en soit, on tue ce qui se présente. Et comme avant de griller un bifteck de caribou ou d'autre chose, il faut d'abord lever la peau de l'animal, voilà l'industrie qui s'en vient d'elle-même forcer la main au sauvage. On ramasse ainsi, tout l'hiver, des pelleteries que l'on

1— Les Gallinacés auxquels nous donnons erronément le nom de *Perdrix*, sont des Tétràs (Perdrix de savane), des Gélinoites (Perdrix de bois franc), et des Lagonpèdes (Perdrix blanche). Cette dernière espèce, la Perdrix blanche, passe même l'été sur la Côte Nord, surtout au Labrador où elle niche. Mais, durant la belle saison, son blanc plumage est lavé de noir, de jaune et de blanc. Les Tétràs et es Gélinoites habitent aussi ce territoire.

apportera à la mer, le printemps venu, et que l'on donnera au "bourgeois", pour payer les avances de provisions, de vêtements et de munitions que l'on a reçues l'été précédent. Mais, en somme, on chasse pour manger, et, par surcroît seulement, on fait de l'industrie et du commerce. Si la chasse et la pêche sont très productives, tant mieux ! On fera bombance tout l'hiver à la viande fraîche et au poisson délicat ; puis, on emportera assez de peaux pour solder toutes ses dettes, et l'on aura encore un surplus qui permettra de se faire la vie large durant les *vacances au bord de la mer*.

Mais il arrive parfois que l'on ne rencontre pas de caribous, ni de lièvres, ni de perdrix, ni de quoi que ce soit que l'on puisse mettre à la broche. Il y a longtemps que la dernière drachme de farine a cessé d'exister. Et puis il se trouve que l'on n'est dans le voisinage d'aucun lac, d'aucune rivière. Oh ! alors, ce n'est pas réjouissant ! S'il se passe plusieurs jours de la sorte, cela devient de moins en moins délectable. — "Tiens ! un caribou ! là-bas !" — Et l'on part après l'animal, dont la seule vue a ramené l'espoir, le plus grand bien après la possession de l'objet, plus grand même parfois, mais non dans le drame auquel nous assistons. Eh bien, voilà que, par le plus fâcheux des hasards, on a manqué le caribou ! Je ne sais par quel accident inaccoutumé cela s'est fait. Mais il s'est échappé, et le dîner l'a suivi !

La position est devenue terrible. Et si la bonne Providence ne le fait pas exprès pour sauver ces pauvres gens, en envoyant par là quelque gibier, ils mourront de faim. Ce malheur arrive bien quelquefois. Un peu comme le marin, le sauvage, qui passe sa vie dans l'immensité des plaines et des forêts, est apparemment sous une dépendance plus immédiate des hasards de l'existence.

Et ces pauvres sauvages ont encore à compter avec autre chose. Sujets comme nous du pouvoir gouvernemental, ils doivent aussi se soumettre à l'autorité des lois. Or, comme on sait, la loi ne permet la chasse qu'à certaines époques de

l'année, qui varient suivant les diverses espèces d'animaux. Voilà donc de nouvelles entraves à la profession de ces braves gens.

On imagine bien que, puisque les sauvages n'ont pas d'autres moyens de subsistance que la chasse, les magistrats ne condamneront pas à mort celui qui aura tué un caribou ou un castor pour empêcher sa famille de mourir de faim. Au reste, la loi autorise le commissaire des Terres de la Couronne à donner aux sauvages des permis de chasse, pourvu que leur subsistance soit le seul objet de cette chasse. Mais, d'autre part, le sauvage ne pourrait utiliser les pelleteries que ses attrapes ou son fusil lui auraient procurées en temps prohibé. La Compagnie de la baie d'Hudson, l' "honorable Compagnie," comme disaient certains missionnaires, a bien soin de ne pas accepter de ces peaux, soit parce qu'elle courrait risque de les voir confisquées, comme il est arrivé déjà, soit pour conserver les bonnes grâces du gouvernement. Ainsi donc, nos sauvages ne peuvent, durant plusieurs mois de l'année, utiliser qu'une partie de leur chasse. Ils en tirent profit pour leur subsistance ; mais ils perdent le prix de vente d'une certaine quantité de leur pelleterie, qui leur serait si nécessaire pour se procurer poudre, plomb, pièges, farine, vêtements, etc. Quand on a des revenus considérables chaque année, on supporte très bien leur diminution, parce qu'il en reste toujours assez pour vivre convenablement. Mais, ces pauvres Montagnais n'arriveraient qu'au strict nécessaire, quand même aucune législation ne viendrait diminuer encore leurs faibles ressources !

Mais ce n'est pas tout.

Pour nos sauvages, le castor est comme le pain quotidien. Ce gibier leur est infiniment précieux, soit pour l'alimentation, soit à cause du prix élevé de sa fourrure. Aussi, dit le P. Arnaud, "ils ménagent cet animal ; ils le considèrent comme un présent que le Grand Esprit leur a donné. Ils respectent les cabanes de castor, et ne les détruisent jamais entièrement, quoiqu'ils souffrent parfois de la faim."

Eh bien, pour comble d'infortune, nos pauvres aborigènes ne peuvent plus, dans ces années-ci, utiliser le *présent du Grand Esprit* ! Nos législateurs, dans l'excellente intention d'empêcher la destruction de ce gibier de valeur, ont interdit de lui faire la chasse depuis l'année 1896 jusqu'à 1900. Voilà donc encore une mesure qui, toute sage qu'elle soit, est loin d'être à l'avantage de la peuplade montagnaise, et qui, au contraire, rend sa condition bien misérable.

Pour revenir aux grands voyages de chasse des Montagnais, il n'y a aucune comparaison à établir entre leurs pénibles campagnes et les faciles expéditions de nos *sportsmen* à la poursuite du caribou. Pour ces derniers, en effet, qu'il se trouve ou non du caribou sur leur chemin, cela importe assez peu. Ce qui importe, c'est de prendre de l'exercice au grand air durant huit jours ; on n'amène pas avec soi sa femme et ses enfants, y compris les bébés de deux mois ! On n'attend pas après le produit de sa chasse pour procurer à tout ce monde ses trois repas par jour ! Les convois de provisions contiennent assez de victuailles de tout genre pour assurer le premier, le deuxième et le troisième service à la table de ces chasseurs d'occasion. Nos pauvres sauvages ne sont jamais à pareille fête. Et pour eux la question du caribou est parfois d'un intérêt qui dépasse singulièrement le souci que peuvent avoir les amateurs de ne pas revenir bredouille.

Pour connaître parfaitement les conditions du sport chez les sauvages, il faudrait faire toute l'expédition avec eux, depuis septembre jusqu'au mois de juin suivant. Mais on préfère généralement ne pas tenter l'aventure et se résigner à l'ignorance de beaucoup des détails de la saison de chasse.

Le P. Arnaud, lui, qui commença sa vie de missionnaire par faire le voyage de la baie d'Hudson avec les sauvages, inaugura son séjour sur la Côte Nord en suivant dans les bois une famille de Montagnais. Mais il avait moins pour but spécial d'occire avec eux castors et caribous que de se familiariser avec la langue montagnaise, afin de pouvoir remplir plus complètement les

devoirs de son apostolat auprès des sauvages. — On peut s'imaginer s'il le sait, son montagnais, depuis tant d'années qu'il le parle du matin au soir. Et puisqu'il s'y connaît tant que cela, dans cet idiome, il ne m'est pas venu à l'idée de contester contre son avis, quand il m'a informé que les mots "Canada" et "Québec" sont du montagnais authentique. *Canada* signifierait: "allant, venant vers quelque endroit," et les sauvages du temps auraient donné ce nom à nos respectables ancêtres, lorsqu'ils abordèrent en ce pays, il y a déjà trois siècles et plus. Quant à *Québec*, cela voudrait dire: "Viens à terre, débarque ici." Les aborigènes, il faut le croire, auraient adressé cette invitation aux Français qui arrivaient à Stadaconé. Et ces Français de France, qui n'entendaient aucunement le montagnais, ont cru qu'on leur disait là le nom du pays ou de la localité où ils arrivaient. En tout cas, puisque nous devons hériter du territoire que possédaient alors les Montagnais, personne ne trouvera mauvais que ces dénominations très importantes du pays que nous habitons, et de sa capitale, nous viennent aussi de la nation montagnaise. D'autant que, sans ce legs des Montagnais, on ne saurait dire si, au lieu de noms si "canadiens", les Anglais, nos vainqueurs, n'en auraient pas imposé d'autres de l'allure la plus britannique qu'il se pût faire. Mais sans doute ils pensèrent, eux aussi, que les mots Canada et Québec tenaient à la nature même des choses, puisque les Indiens les avaient eux-mêmes, croyait-on, appliqués à ce pays et à ce fameux promontoire.

* * *

Quoique vivant isolés, famille par famille, durant une si grande partie de l'année, les Montagnais ne laissent pas d'avoir une certaine organisation civile autonome. Ce serait être par trop sauvage, que de n'en avoir aucune. Chaque tribu a donc son chef qui exerce le souverain pouvoir sous l'égide du gouvernement canadien et, d'un peu plus loin, de la Couronne d'Angleterre. Le P. Durocher, l'un des Oblats qui s'occupèrent

autrefois des missions montagnaises, obtint un jour du gouvernement quatre ou cinq grandes médailles d'argent que l'on distribua aux chefs des diverses tribus. C'est l'insigne de leur autorité, et c'est bien près d'être tout ce qu'ils possèdent de souveraineté. Ce n'est pas que le peuple règle à lui seul les affaires importantes, comme cela se faisait dans certaines républiques anciennes. Avouons-le : il n'y a plus, dans ces nations, d'affaires à régler. L'objet même du gouvernement fait presque entièrement défaut. Voilà jusqu'où la décadence peut atteindre une race ! Il n'y a pas même de règles nettement définies pour la transmission de la dignité suprême, lorsque survient le décès de l'un de ces potentats : car ils ne sont pas moins sujets à la mort que leurs collègues, empereurs, tsars, ou monarques généralement quelconques. Leur pouvoir n'est pas héréditaire, et, pour les remplacer — autant que cela se peut — on fait, suivant des formalités qui dépendent beaucoup des circonstances, l'élection d'un nouveau chef, à qui l'on remet en guise d'intronisation la grande médaille, emblème de la souveraineté.

Il paraît — car il faut se garder d'ajouter trop de foi à l'histoire contemporaine, non plus qu'aux autres histoires — il paraît donc qu'à Betsiamis, il y a quelques années, les Montagnais ne furent pas tous, à un égal degré, charmés du choix que, sous la direction des missionnaires, on avait fait d'un nouveau chef. Et, comme il n'y a pas ici à tant tourner autour du pot, disons-le franchement : il y avait eu de l'"influence indue" dans cette élection. C'est là, comme on sait, un crime épouvantable, propre à détraquer irrémédiablement tout le mécanisme électoral ! Or, s'il n'y a pas de juges à Betsiamis, il y en a à Berlin, je voulais dire à Ottawa ; et une délégation de Montagnais, accompagnés d'un interprète, se rendit à Ottawa, pour *contester l'élection*, et obtenir le choix d'un autre chef. Je ne sais vraiment s'il régnait alors, au ministère des Sauvages, à Ottawa, un conservatisme outré, ou si, par une incompréhensible aberration d'esprit, l'"influence indue" n'y inspirait pas toute l'horreur qu'elle mérite. Toujours est-il que l'administration, dont ce cas

était justiciable, se régala de l'huître, comme le plus gourmet des magistrats, et donna les écailles aux délégués de la tribu de Betsiamis, qui s'en revinrent à la bourgade, enchantés de toutes les belles choses qu'ils avaient vues dans un si long voyage, mais condamnés pourtant à se soumettre au chef qu'ils avaient tenté de détrôner. Du reste, la paix ne fut pas autrement troublée par l'incident, et, après comme avant, la tranquillité de l'ordre fut complète à Betsiamis.

Mais il ne faut pas croire que ces principicules n'ont pas, à l'occasion, l'exact sentiment de leur dignité. On raconte à ce sujet le trait que voici. Un jour, à Mingan, le gouverneur général, Sir Edmund Head, arrive, accompagnant un prince d'Angleterre, qui devait bien être le prince de Galles lui-même. Dès le débarquement du prince, le chef de la tribu du lieu s'en vient à sa rencontre. Le chapeau sur la tête, et lui frappant sur l'épaule, il dit à Son Altesse : "Toi chef ? — Oui ! — Moi chef aussi." Puis, en lui montrant sa grande médaille d'argent : "Tiens ! vois ta mère !" On dit que le prince fut très surpris de l'incident et le trouva tout à fait charmant. Il est sûr que, pour un personnage de la cour royale, l'aventure avait de l'originalité.





CHAPITRE QUATRIÈME

Betsiamis (suite).

Candidature du P. Arnaud à l'épiscopat et à... la papauté. — Pierre Leroy. — Histoire d'une nouvelle méthode de latin. — On vole au P. Arnaud l'évêché de Chicoutimi. — *Qui habet aures audiendi, audiat.* — Le P. Arnaud, naturaliste. — A. Lechevalier à Betsiamis. — La poule initiale. — Le musée de Betsiamis. — Les exploits militaires et culinaires de Grosjean. — Le P. Arnaud et les beaux-arts. — Voyage du P. Arnaud en France. — Sa dernière visite au Labrador. — *Murray Bay, Tadousac.* — Grandeur et décadence de BÉTSIAMIS. — Au cimetière des Montagnais. — Cinquante ans sans revoir Chicoutimi.

Au-dessus des chefs indigènes et de tous leurs sujets, le P. Arnaud joue le rôle d'un pape du moyen âge, que les souverains du temps regardaient à peu près comme leur suzerain à tous.

Et, à propos de papauté, sait-on que lui, le missionnaire des Montagnais du Labrador, se vit un jour honoré de la candidature au souverain pontificat ! Il est pourtant bien vrai que suivant les désirs de Pierre Leroy, sinon dans les desseins de l'assemblée des cardinaux, le P. Arnaud devait un jour s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, après avoir passé par la dignité épiscopale. Disons quelque chose de cet épisode de l'histoire du Canada.

Les jeunes ne savent rien de ce P. Leroy, qui eut un moment de célébrité, il y a une vingtaine d'années.

Ancien religieux de la Trappe d'Aiguebelle, ce personnage aborda sur nos rives en 1874 ou 1875. Il nous apportait, dans la poche de son gilet, la vraie réforme des études classiques. D'après sa méthode, les enfants apprendraient les langues,

le latin surtout, en un rien de temps, ce qui leur permettrait d'étudier encore une foule de belles choses, en attendant d'avoir à la lèvre les quelques poils qui indiquent, à n'en pouvoir douter, qu'il est l'heure de se présenter au seuil des vénérables corporations professionnelles de la médecine, du droit, du notariat.

Le ministère de l'Instruction publique de l'époque se laissa charmer par les beautés de la nouvelle méthode, et favorisa son inventeur. Sous ses auspices, Leroy exposa, dans une conférence qui avait réuni au château Saint-Louis toute l'élite intellectuelle de Québec, les merveilleux principes qui allaient révolutionner l'enseignement. Et pour démontrer qu'il ne s'agissait pas de choses en l'air, il appela au tableau noir un élève de seconde année de l'École normale, un élève très brillamment doué, mais qui n'avait pas la moindre idée de la déclinaison de *Rosa*, ni de la fameuse règle du *que retranché*. Eh bien, je le dis pour l'avoir vu, en quelques minutes l'élève traduisait correctement la phrase française qui lui était proposée et qui, par exemple, n'était pas extraite des endroits les plus compliqués des *Caractères* de La Bruyère.

Le public et la presse accueillirent avec faveur la nouvelle méthode et se félicitèrent de voir que notre pays allait peut-être en tirer beaucoup d'avantages. Je vous le demande : avec des petits Canadiens si intelligents, comme il y a partout plein les maisons, et avec une méthode de cette force, oui, je vous le demande, n'allions-nous pas enfin prendre la tête du monde civilisé ? — Bref, il fut donné à Leroy d'ouvrir à Québec une école, où les nouveaux principes pédagogiques pussent s'épanouir tout à leur aise. Mais il y eut, j'imagine, quelque chose qui fit défaut, soit dans la floraison, soit dans la fructification, puisque l'on ne cultiva pas longtemps la jeune plante. L'école cessa d'exister. Dès lors, si mes souvenirs sont fidèles, Leroy se mit à publier, dans les journaux de Québec, des articles sur sa fameuse méthode. Un peu plus tard, diverses brochures, aux titres énigmatiques, firent suite à ces articles. Il était visible

que le cerveau du pauvre inventeur n'était plus à la hauteur des circonstances...

Beaucoup de personnes, capables de donner un jugement autorisé, ont été d'opinion que le système Leroy avait de la valeur, du moins au point de vue spéculatif. Mais, comme il arrive pour tant de choses, l'application n'en était guère possible. Il aurait fallu, pour qu'il produisît tous les résultats que l'on pouvait en attendre, que les professeurs travaillassent avec les élèves non seulement durant le temps des classes, mais aussi dans les heures d'étude, c'est-à-dire la journée entière. Où sont les professeurs qui, même au seul point de vue de la santé, pourraient impunément ajouter, au lourd fardeau qui déjà les accable, une si considérable augmentation de travail ?

Sans doute, le P. Arnaud, comme bien d'autres, se permit de dire quelque chose de favorable à la nouvelle méthode, du moins au point de vue théorique.

D'autre part, à cette époque, le Séminaire de Chicoutimi venait d'être fondé (1873) ; et, non moins alors que dans la suite, on n'y avait l'œil fermé aux nouveautés qui se font jour de temps en temps sur le globe terrestre. Dès les premières années, les professeurs du collège naissant firent quelque essai de la nouvelle méthode, tentative qui fut d'ailleurs de très courte durée.

Mais, en ce temps-là aussi, il était fortement question de créer un diocèse au Saguenay.

Tout cela se brassa sans doute, avec plus ou moins de logique, dans la cervelle du pauvre Leroy. Une conclusion s'en détacha qui faisait merveilleusement son affaire. Il fallait que le P. Arnaud fût le premier évêque de Chicoutimi ! Et puis tout allait marcher à souhait. C'est-à-dire que la méthode, la chère méthode, allait trouver au séminaire du nouveau diocèse le terrain qu'il lui fallait ; et les fruits qu'elle y produirait seraient d'une si extraordinaire beauté, que l'univers ébahi se rendrait enfin à l'évidence.

L'inventeur, pour assurer la réalisation de ses espérances,

n'eut garde de négliger l'emploi des moyens surnaturels. Je ne sais plus quel nombre de messes il fit célébrer pour obtenir les grandes faveurs qu'il désirait. Et, effectivement, lui sembla-t-il, il lui fut donné d'obtenir certains signes qu'il n'eut pas de peine à interpréter. C'était maintenant certain : le Ciel voulait que le P. Arnaud fût évêque de Chicoutimi.

Malheureusement, l'évêque de la Province, qui, réuni en concile à Québec, en 1878, avait reçu de Leroy une pétition en faveur du choix du P. Arnaud comme évêque de Chicoutimi, ne comprit pas ou ne voulut pas exécuter les desseins de la Providence ; il trompa le délégué apostolique, Mgr Conroy, qui était alors en notre pays dans le but de rétablir la paix chez les plus grands chicaniers, que nous sommes, de l'univers. Le Pape lui-même n'ignora pas moins la volonté de Dieu. Et le curé de Chicoutimi, M. Dominique Racine, fut choisi pour occuper le nouveau siège épiscopal.

Quelques jours après l'intronisation (7 août 1878) de l'évêque de Chicoutimi, nous étions, les prêtres du séminaire, réunis dans le salon de Mgr Racine, lorsque, à l'arrivée du courrier, le prélat reçut une carte postale qui lui était adressée par Leroy. Le maniaque y disait à Sa Grandeur qu'on n'aurait pas dû l'appeler à être évêque de Chicoutimi et faisait remarquer que Mgr Conroy, qui avait contribué à son élection, était mort soudainement le jour même de sa consécration (4 août). Pour terminer, il y avait le texte bien connu de la sainte Écriture : *Qui habet aures audiendi, audiat*. Cela devenait inquiétant !

L'archevêque de Québec, S. G. Mgr Taschereau, fut aussi l'objet des reproches de Leroy, pour la part qu'il avait prise à l'erreur commise au préjudice du P. Arnaud.

Leroy se dévoua désormais à l'œuvre de la réparation. Il fallait que Rome rendît au malheureux Oblat son trône épiscopal ! Toute une série de brochures, d'un genre absolument extraordinaire, fouettèrent l'opinion publique dans les intérêts de la bonne cause. Retourné en Europe, il en fit imprimer d'autres et les expédia au Canada. Croirait-on qu'il alla jusqu'à

s'adresser au Saint-Siège, pour réclamer justice ! et Mgr Racine, lors de son premier voyage à Rome, en 1882, eut, sinon à se défendre, du moins à donner des explications sur l'affaire très étrange dont l'on se trouvait saisi.

Les idées ont leur développement propre, suivant les règles plus ou moins bien appliquées de la logique. L'idée de Leroy accomplit aussi son évolution. Il en est venu au point de réclamer pour le P. Arnaud la succession de Léon XIII au souverain pontificat ! Il est évident que l'injustice commise à son égard en 1878 se trouverait de la sorte parfaitement réparée. Seulement, la longévité inattendue de Léon XIII, qui a déjà vu mourir tant de ses "successeurs", a déjoué les plans de Leroy et de bien d'autres.

En tout cas, le P. Arnaud a supporté avec la résignation la plus admirable la privation de la mitre épiscopale, et même celle de la tiare pontificale. Il pousse l'héroïsme du sacrifice jusqu'à regarder sa candidature à l'épiscopat et au souverain pontificat comme l'épisode le plus gai de sa longue carrière.

* * *

Beaucoup de lecteurs vont penser ici que j'ai épuisé mon sujet, et que j'ai dit tout ce qu'il y avait à dire du P. Arnaud et de Betsiamis. Eh bien, il me reste encore à parler d'une œuvre du P. Arnaud, qui, bien que fort profane, n'est pas le chapitre le moins important de sa biographie.

Il fut un temps où il était de mode de regarder l'Église comme ennemie de la science ; tous ses efforts, disait-on volontiers, tendent à maintenir le monde dans l'ignorance.— Sans doute, c'était faux ! Et de toutes les pages de l'histoire depuis l'ère chrétienne, s'élevait un unanime démenti à ces assertions mensongères. Toutefois, l'accusation était de nouveau et constamment lancée partout, à l'encontre des faits ; elle faisait toujours quelques dupes, par-ci par-là. C'est que messire Satan, qui sait parfaitement combien le succès final de sa

lutte contre l'Église est impossible, ne néglige aucun expédient pour entraver du moins son œuvre divine.

Il serait beau aujourd'hui, l'état intellectuel du monde, si l'Église ne l'avait constamment relevé de ses défaillances ! Déjà, à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on était bien parti pour atteindre la vérité ! Où en serions-nous donc, de nos jours, sans l'action de l'Église ?

Dans notre pays même, l'Église a fait comme ailleurs : elle a exercé son influence sur les lettres et les sciences d'une façon si évidente qu'il serait absolument ridicule de le nier.

Voici pourtant une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de l'intérêt qu'elle porte au progrès des connaissances humaines. Je veux parler du musée d'histoire naturelle qu'il y a à Betsiamis.

Qui pourrait s'attendre à trouver un beau musée d'histoire naturelle à Betsiamis ! Comment imaginer seulement que le P. Arnaud, qui a passé sa vie à courir après les survivants d'une race sauvage disséminés sur une grande étendue du pays, pour les mener tous au ciel, aurait, au milieu de tant de voyages et de travaux apostoliques, songé à faire un musée ?

Il est là, pourtant, ce musée, dans la bourgade montagnaise de Betsiamis. Et, dans la Province, peu de collections, dues à l'initiative des particuliers, le surpassent en valeur.

Les gens de science attachent aujourd'hui beaucoup d'importance à des collections de ce genre, qui contiennent comme un résumé de la faune et de la flore d'un pays. Eh bien, le vieux missionnaire des Montagnais a rendu à l'histoire naturelle du Canada le précieux service de réunir, au seuil même du pays de Labrador, un musée des curiosités et des objets scientifiques qui peuvent donner quelque idée des ressources de ce grand territoire.

Mais il convient de faire l'historique de ce musée, et de dire aussi quelque chose de ce que l'on y voit.

Il n'est guère probable que le P. Arnaud se soit proposé, lorsque ses supérieurs lui confièrent les missions de la Côte Nord, de se livrer à la pratique de l'histoire naturelle. Mais,

pour lui comme pour tant d'autres, des circonstances se sont présentées qui le mettaient sur la voie. Son mérite, c'est d'avoir su profiter des circonstances ! Tout est là, dans la vie, qu'il s'agisse du spirituel ou du temporel.

C'était vers 1868. Un Français, Alfred Lechevalier, vint en Amérique dans le but de se procurer des spécimens d'histoire naturelle pour les musées d'Europe. Comme il n'y a pas un endroit de l'univers où l'on ne rencontre un Canadien, l'étranger, nouvellement débarqué à New-York, trouva, dans l'hôtel où il était descendu, un chasseur de Rimouski, nommé Henri Parent. On causa, et Lechevalier mit son commensal au fait de ses projets ; ce qu'il tenait surtout à obtenir, c'étaient des spécimens de l'aigle à tête blanche. Parent, qui connaissait la Côte Nord pour y avoir fait la chasse au loup marin, assura au Français qu'il trouverait cette espèce d'aigle à Manicouagan. Manicouagan, ce n'est pas à la porte de New-York ! Lechevalier essaya donc de l'art épistolaire ; mais il en fut pour ses frais. Personne ne répondit à ses lettres. Il prit alors le vrai moyen de se renseigner, celui de se rendre sur la Côte Nord.

Le P. Arnaud, revenant un jour du Saguenay, aperçut une goélette mouillée dans la baie de Betsiamis. D'un canot qu'il rencontra, il apprit qu'il y avait là un naturaliste français. C'était Lechevalier, qu'il trouva très occupé à dépouiller un oiseau. — Mais il était bien temps de venir chercher des aigles à tête blanche ! On ne les avait pas prévenus de la visite du Français ; et, maintenant que les petits étaient élevés, " tout le monde " était parti pour d'autres cieux. C'est le parti que dut prendre aussi Lechevalier.

Mais, l'automne, il revint à Betsiamis, et resta chez les Pères jusqu'au mois de janvier. Ce fut alors que l'on " posa la première pierre " du musée de Betsiamis, en empaillant une poule ; poule qui est encore là, pour témoigner qu'il est toujours facile de commencer une riche collection, puisqu'il suffit pour cela d'une seule pièce.

Du reste, l'humble volaille ne fut pas longtemps solitaire.

Les oiseaux, les mammifères, les reptiles, etc., s'ajoutèrent bientôt aux oiseaux, aux mammifères, aux reptiles, etc. Plus tard, on fit des échanges avec d'autres collectionneurs, même d'Europe, et le musée s'augmenta peu à peu. Les missionnaires et les sauvages apportèrent aussi ce qu'ils avaient trouvé d'intéressant dans leurs courses. Bref, aujourd'hui, on estime à \$4000 la valeur de ce musée, et je ne crois pas que l'on se trompe en ce calcul.

Le P. Arnaud n'avait pas manqué de profiter du séjour de Lechevalier, qui était habile taxidermiste, pour apprendre à lever la peau des oiseaux. Un autre Français, nommé Grosjean, qui était alors à l'emploi des Oblats, et qui l'est encore, travailla avec Lechevalier, et devint lui-même un maître dans l'art de la taxidermie.

On avait donc tout ce qu'il fallait pour mener à bien l'entreprise. Et voilà comment il se fait que l'on trouve, à Betsiamis, un musée tel que l'on n'en voit pas dans toutes les villes du monde.

C'est dans l'ancien presbytère de la Mission que l'on a installé depuis peu ces belles collections. Un portique assez curieux décore l'entrée de l'édifice : il est fait de deux côtes de baleine, longues de vingt-deux pieds, et réunies par l'une de leurs extrémités de façon à former une ogive. Tout auprès sont des vertèbres de baleine, disposées en sorte de fauteuils, qu'ils imitent assez bien. Voilà une ornementation très couleur locale, assurément.

C'est l'ornithologie qui est la mieux représentée dans le musée, et principalement par des oiseaux du Canada. Mais il y a aussi des espèces de l'étranger, comme la cigogne blanche de Hollande, etc. L'une des vitrines qui attire le plus d'attention est celle qui contient une imitation de rocher d'assez grandes dimensions, recouvert de mousse et de lichens : là-dessus sont placés en diverses positions les oiseaux de mer que l'on rencontre entre Mingan et la Pointe-aux-Esquimaux. Ce groupe, qui reproduit fidèlement la nature, est signé : A. *Lechevalier*,

décembre 1868, et ferait excellente figure dans n'importe quel musée. A signaler encore, une collection d'œufs d'oiseaux canadiens.

Des poissons, des mollusques, une centaine de reptiles du Canada et des États-Unis, et bon nombre de mammifères de ce pays et de l'étranger, forment le reste du musée d'histoire naturelle. Il y a jusqu'à un orang-outang de grande taille, qui n'a jamais habité Bornéo ni Sumatra ; c'est un singe de la zone tempérée — où il n'y en a pas — qui n'a jamais grimpé au sommet d'un cocotier, qui n'a jamais joué de tour à personne, et qui, *mutatis mutandis*, aurait aussi bien pu représenter, dans un muséum d'histoire naturelle, un autre genre zoologique, au cas où l'industriel de New-York qui l'a fabriqué, l'aurait ainsi préféré.

Il y a encore, au musée de Betsiamis, une collection d'objets fabriqués par les sauvages, qui mérite d'être signalée au visiteur. On y voit notamment un cométique¹ de belle fabrication, fait par les Esquimaux. Ce sont du reste les ouvriers de cette nation qui paraissent les plus habiles ; les vêtements faits par eux, en peaux de caribou et de loup marin, dont on voit des échantillons au musée, témoignent d'une adresse remarquable, et même d'un bon goût auquel on ne s'attendrait pas.

Mais racontons ici une anecdote peu réjouissante.

Quelques mois avant l'ouverture de l'Exposition de Chicago (1892), voilà qu'arrive tout à coup à Betsiamis un citoyen des États-Unis, ayant tous les dehors d'un vrai gentilhomme et d'un savant fort désintéressé. Il demande au P. Arnaud de lui vendre ou de lui prêter tous les objets ethnographiques du musée, qui figureraient excellemment dans la grande Exposition. Assurément, le missionnaire n'aurait voulu, ni pour or, ni pour argent, céder sa précieuse collection ; toutefois, il consent à prêter au bon Yankee ce qu'il lui plaira d'emporter. Or, rien de ce qui fut ainsi envoyé à Chicago n'en est revenu¹ Et c'est ainsi

1—Traîneau tiré par les chiens, en usage au Labrador.

qu'aujourd'hui il manque au musée une foule d'articles très intéressants : costumes des sauvages, et instruments en pierre ou en os, tels que haches, couteaux, dards, flèches, pipes, amulettes, jeux divers, etc. Eh bien, y a-t-il rien qui provoque autant l'indignation qu'un vol aussi effronté ! Sans doute, si le P. Arnaud allait faire le tour des États-Unis, il reconnaîtrait dans quelque grand musée, qui les aura acquis sans se douter de leur provenance, nombre de ses trésors qu'il a eu tant de peine à collectionner. Voilà un système d' "annexion" que l'on peut trouver habile, mais qui est d'une malhonnêteté révoltante.

* * *

D'ordinaire, on ne termine pas le compte rendu d'une visite à un musée, sans dire un mot du conservateur qui s'est donné la peine de vous en faire voir toutes les richesses. Je manquerai d'autant moins à ce devoir, que l'officier dont il s'agit n'est pas le personnage le moins remarquable de Betsiamis.

Le conservateur du musée de Betsiamis, c'est un Français, voire un Parisien, fils d'un capitaine de l'armée française. Grosjean est son nom. C'est celui dont j'ai dit précédemment qu'il étudia jadis la taxidermie avec tant de succès, sous la direction de Lechevalier, le célèbre naturaliste voyageur qui, après son séjour à Betsiamis, résida à Montréal, puis dans le sud des États-Unis, et se trouve maintenant au Pérou, sinon ailleurs.

Grosjean, lui, fils de soldat, n'aurait pu, sans manquer à son sang, passer sa vie parmi les vulgaires pékins. Il embrassa donc l'art militaire et se trouva un jour à faire partie de l'armée d'Afrique. Puis les hasards de l'existence l'amènèrent en Amérique. Cela, ce n'était pas hier, puisque, à ce moment, nos aimables voisins des États-Unis étaient en pleine guerre civile, la discorde animant les gens du Nord contre les gens du Sud. Je ne sais si notre Français étudia bien longtemps pour décider, à la lumière des grands principes, quel parti avait le bon droit de son côté. En tout cas, il prit du service dans les troupes du

Nord. Maintes aventures signalèrent cette époque de son existence. En voici une à faire dresser les cheveux sur la tête !

C'était jour de grande revue ; le général Grant lui-même devait présider la fête. On sait si les soldats se font une grande affaire de ces cérémonies ! Rien n'est épargné pour que tout soit irréprochable dans la toilette, dans l'accoutrement, dans la tenue ! Notre Grosjean, lui, jugea que, pour être vraiment joli garçon, il ne lui manquait que des moustaches. Il ne lui fut pas difficile, par un artifice à la portée de tout le monde, d'affubler sa lèvre de l'ornement voulu. Quelle figure martiale il vous avait, avec ces touffes de poils menaçants, qui se dirigeaient les uns à droite et les autres à gauche dans une symétrie parfaite ! Ah ! le beau soldat ! Vive la France, dont les fils portent la gloire dans tous les pays du monde ! — Attention ! voici le général qui passe ! Mais voilà aussi que la moitié de la moustache s'écroule tristement en cet instant solennel, en face de l'état-major qui peut à peine garder son sérieux. Et le malheureux soldat, à qui la discipline a interdit même de lever un doigt pour prévenir le désastre !... Il y a des moments terribles dans la vie militaire.

Quelque temps après cet incident, le général Grant rencontra le héros de l'aventure, qu'il se rappela aussitôt, et lui fit cadeau de quelques greenbacks qui furent sans doute les bienvenus dans sa maigre escarcelle.

Il y a des soldats qui se font tuer, à la guerre ; il y en a qui, malgré leur bravoure, tombent au pouvoir de l'ennemi. Cet accident arriva à notre Français, qui fut pris avec bien d'autres par les gens du Sud. Sept mois durant, il subit une rude captivité, où l'on avait pour logements des trous creusés dans la terre. Ce fut alors que Grosjean, qui avait échappé à tous les périls des champs de bataille, vit le trépas de bien près. — Il advint, certain jour, que l'un de ces animaux qui, en poésie, se nourrissent de glands, et, ailleurs, de tant d'autres choses, se trouva à passer, en quête de je ne sais quoi, à la portée des mal-

heureux prisonniers. Quelle imprudence, pour l'imbécile animal, de raviver le souvenir des jambons et des rôtis du passé, chez des gens dont le menu quotidien laissait évidemment beaucoup à désirer ! Aussi les captifs, séance tenante, le condamnèrent à mort, moins sans doute à cause des sentiments sudistes qu'on lui pouvait supposer, que pour le délit d'avoir en sa possession tant de mets recherchés dont l'on était privé. Grosjean se voit chargé par ses compagnons d'occire le coupable ; il l'occit. On le dépèce. On le rôtit. On se régale. Cependant l'inconstante fortune, qui n'en était pas à sa première trahison, ne tarda pas à jouer aux convives un tour de sa façon. Les autorités sont informées de tout ce qui s'est fait. Le meurtrier est bientôt connu. On appréhende Grosjean qui, déjà prisonnier, le devient encore davantage. On le condamne à mort, ou du moins on le lui fait croire, ce qui est bien la même chose quant à l'effet moral que cela produit sur le condamné. Enfin, la fortune rougit de sa cruauté ; l'"assassin" fut épargné et résolut d'y regarder désormais à deux fois avant de tuer quoi que ce soit.

Il faut entendre raconter cela à Grosjean, qui en a bien d'autres dans son sac, et qui est trop Français pour avoir la langue dans sa poche !

A la fin, la paix se conclut aux États-Unis, et Grosjean recouvra la liberté. Comme il n'y avait plus de guerre dans les alentours, il renonça facilement au métier des armes, et se trouva un jour, par je ne sais quelle aventure, au service des Oblats de la Côte Nord. Désormais soldat de l'armée spirituelle, quoique dans les grades inférieurs, il accompagna les Pères dans leurs voyages apostoliques, et se rendit utile de cent manières.

Il est encore, au bout de trente ans, à l'emploi des Oblats. Entre autres fonctions, il remplit la charge de conservateur du musée de Betsiamis. Et si, lecteur, quelque jour un bon vent vous amène à ce rivage, vous serez enchanté de la façon dont l'ancien militaire vous fera les honneurs de ces belles collections. Il se souvient, vous verrez, qu'il est Parisien.

Son général d'aujourd'hui, le P. Arnaud, lui inspire une sorte de culte.

* * *

Du reste, personne, sur la Côte Nord, n'est plus populaire que le bon Père. Chez les blancs comme chez les sauvages, il est connu et révééré de toutes les familles. Et ce n'est pas étonnant. A qui et à quoi, de ce qui existe sur la Côte Nord, le P. Arnaud est-il resté étranger ? C'est au point qu'il n'y a pas jusqu'aux "beaux-arts" qu'il n'ait songé à promouvoir. Car s'il y a quelques beaux tableaux dans plusieurs chapelles de la Côte, à lui en revient le mérite.

Il eut un jour le dessein d'acquérir un tableau pour la chapelle de Betsiamis. Avant d'en envoyer la commande en Europe, il alla voir, en tout cas, le peintre Charles Hamel, de Québec, et lui demanda s'il pouvait disposer en sa faveur de quelque toile. Hamel lui en désigna une qui était au rebut dans son atelier : elle était, disait-il, d'un peintre canadien qui n'avait pu en obtenir un prix avantageux. Le P. Arnaud en fit l'acquisition pour une somme très modeste. C'est le beau tableau placé au-dessus du maître-autel, dans la chapelle de Betsiamis, copie de l'*Immaculée-Conception* de la Basilique de Québec. Il acheta aussi, au même atelier, un certain nombre d'autres toiles, provenant de la galerie du cardinal Fesch.

S'il est vrai, comme l'ont dit les journaux, que le P. Arnaud a construit, pendant son long apostolat, *dix-sept* chapelles dans les missions de la Côte Nord, il n'a pas dû éprouver beaucoup d'embarras pour utiliser les tableaux dont il avait fait l'acquisition.

* * *

Il aime son pays d'adoption, le vieux missionnaire. Il a si longtemps vécu avec ses bons sauvages, qu'il est bien près de les regarder comme ses compatriotes. Il est pourtant arrivé qu'une fois, depuis près d'un demi-siècle, il ne passa pas l'hiver avec ses bien-aimés Montagnais. — L'histoire se montrera clémente, en signalant cette absence momentanée du vieux

pasteur! Quand on est Français, il est bien naturel que, après tant d'années d'éloignement, on désire revoir une fois au moins la moult belle, bonne et douce France! Ce fut durant l'hiver de 1890-91 que le P. Arnaud eut ainsi le bonheur d'aller passer quelques semaines sous le ciel de sa patrie. Et encore, il n'est pas sûr qu'il se serait permis de faire ce voyage, si une solennité chère à son cœur ne le lui eût en quelque sorte imposé. Cette fête, c'était le cinquantième anniversaire de la fondation du juniorat de Sion, où il avait fait ses études. Du reste, dès qu'il eut donné à son *Alma Mater* le témoignage de son affection en prenant part aux pieuses réjouissances de l'anniversaire béni, dès qu'il eut revu sa ville natale, Avignon, et " passé ", encore une fois comme " tout le monde ", sur le pont fameux que l'on sait, il n'aspira plus qu'à s'en revenir dans ses montagnes au milieu des sauvages. Pour garant de cet ennui du Père, nous avons la parole d'un journaliste du *Paris-Canada*, qui lui fit subir, à Paris même, le supplice de l'interview, pour le plus grand intérêt de ses lecteurs d'Europe, qui jusque-là ne devaient pas en savoir long sur le Labrador canadien ni sur le peuple des Montagnais.

Durant l'année qui suivit son retour d'Europe, peu s'en fallut que l'apôtre des Montagnais ne se remit en route, mais pour un voyage d'une bien autre importance. Il fut pour lui question de se rendre, non plus à la *Sion* de France, mais à la céleste Sion elle-même. Grâce à Dieu, le voyage ne se fit pas, et le vieux missionnaire continue de guider dans la voie droite le peuple qui lui est confié.

Mais cette fièvre typhoïde dont il a réchappé, n'a pas laissé que de l'affaiblir beaucoup. Et puis, quand on porte le fardeau de soixante-dix années, on n'est plus beaucoup agile. Aussi, depuis plusieurs années, le P. Arnaud, à l'exemple de son vieux compagnon, le P. Babel, a dû confier à des collaborateurs plus jeunes le soin de parcourir chaque année les missions sauvages du Labrador.

Durant l'été de 1896, le P. Arnaud a pourtant voulu refaire,

sur la côte du Saint-Laurent, cette route qu'il a jadis tant de fois parcourue ; il a voulu revoir une dernière fois la plus grande partie des sauvages des différents postes. Qui dira les douces joies que cette visite mit au cœur du vieux pasteur et du cher troupeau d'autrefois !

Malgré son grand âge et la débilité qui lui est restée de sa grave maladie d'il y a quelques années, le vieil Oblat est encore fort actif. Durant les jours que nous avons passés à Betsiamis, il était constamment en dehors, allant d'une cabane ou d'une tente à l'autre, portant à tous des encouragements et des conseils, reçu partout comme un messager du Père céleste. Il est d'une bonté de mère pour ses pauvres enfants de la forêt, qui le lui rendent bien en affection et en attachement sincère.

Comme tous les vieillards, le P. Arnaud parle volontiers des choses du passé. Et comme ce passé remonte à l'époque de la première colonisation du Saguenay et du Lac Saint-Jean, et comprend, en son entier, la période de l'établissement de toutes les paroisses et missions de la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, on peut imaginer s'il est intéressant de l'entendre causer de tout cela. Il est sûr que personne n'est, comme lui, renseigné sur l'histoire de cet immense territoire. Qu'il est regrettable que le "démon de l'écriture" laisse tranquilles ces gens qui savent, et s'applique trop souvent à mettre la plume aux doigts de tant d'ignorants !—Cela soit dit sans vouloir faire la plus légère allusion aux écrivains canadiens, qui tous en savent bien long sur les sujets qu'ils traitent.—Du reste, et il y a longtemps qu'il en est ainsi, il y a ceux qui font l'histoire, et il y a ceux qui l'écrivent. Le P. Arnaud aura été des premiers. Et s'il n'a guère contribué à enrichir les imprimeurs, s'il s'est bien gardé d'encombrer les rayons de nos bibliothèques, on constatera un jour que beaucoup de belles pages, au Livre de vie, sont signées de son nom... C'est le bonheur que je souhaite à tous les auteurs et à moi-même.

Jusqu'à la fin des temps, nos bien chers amis les Anglais désigneront la Malbaie par le nom très britannique de *Murray Bay*. De même, ils ont escamoté une lettre du mot Tadoussac ; et lors même qu'il n'y aurait plus sur la terre qu'un seul Anglo-Saxon, il s'obstinera à écrire : *Tadousac*. Même, il y a de nos compatriotes assez oublieux de notre glorieuse histoire, pour imiter les Anglais, et dire aussi : *Murray Bay, Tadousac* ! Eh bien, le mot *Betsiamis* n'existe pas non plus pour les Anglais. Ils en ont fait : *Bersimis*. Et ceux des nôtres qui tiennent à faire connaître qu'ils savent l'anglais, ne manquent pas de dire " *Bersimis*," avec tout ce qu'ils peuvent y mettre d'accent britannique.

Mais les circonstances ont joué un joli tour à tout ce monde-là. Sur la rive droite de la rivière *Betsiamis*, à l'embouchure même, il s'est formé un établissement industriel. On aurait pu appeler cela *Betsiamis-Ouest* ; mais les Anglais se sont tellement mêlés de cette affaire d'industrie et de commerce, qu'il a fallu y mettre du *Bersimis* tant qu'ils en ont voulu. Or, aujourd'hui, ce village se nomme très légitimement *Bersimis* ; et la bourgade montagnaise de la rive gauche retient son nom de *Betsiamis*. C'est un détail qu'il importe de retenir, si l'on tient à paraître convenablement renseigné en géographie.

Le village de *Bersimis*¹ doit son existence à l'exploitation forestière que la société Girouard et Beudet, de Québec, y commença vers 1875. Un touriste, qui visita cette localité en 1883, racontait² qu'il y avait là une population de 350 à 400 âmes, ayant une chapelle, une école, et un magasin *général*. Cette mission, nommée *Saint-Élisée de Bersimis*, était desservie par l'abbé Bruno Desjardins, dont la juridiction curiale s'étendait jusqu'à *Moisie*, du côté de l'est.

Une grande scierie à vapeur, des quais considérables, une

1—Le nombre total des confirmés, à *Betsiamis* et à *Bersimis*, fut de 160.

2—Journal *le Saguenay*, 14 août 1883.

estacade longue de quatre milles et qui comptait jusqu'à quarante-deux ancrés et dix-sept mille pieds de chaîne : voilà ce qu'il y avait là en 1883, et qui donne une bonne idée de l'importance qu'avait alors cet établissement. Un bon nombre de navires transportaient à l'étranger le bois préparé à Bersimis.

En 1889, la société Girouard et Beaudet fut remplacée par la St. Lawrence Lumber Co., une compagnie composée principalement d'Anglais, qui fit faillite à la fin de l'année 1894.

Les "limites à bois" que l'on exploitait s'étendaient à l'intérieur des terres et jusqu'à Manicouagan.

Mais l'âge d'or de Bersimis n'est plus qu'une chose du passé. La population qui l'habite à présent est réduite à quelques familles trop pauvres pour se transporter ailleurs, et qui, durant l'hiver, fournissent les postillons, entre Betsiamis et Moisie. La scierie ne fonctionnant plus depuis l'année 1895, c'en est fini de Bersimis, car l'agriculture n'y pourra jamais remplacer l'industrie : il n'y a là que du sable. Et pour forcer ce sol ingrat à produire de beaux légumes et des céréales dorées, il n'y a pas ici, comme plus à l'est, les déchets de poisson ni surtout les goémons, engrais que la mer généreuse met partout, là-bas, à la disposition de ceux qui en ont besoin. D'ailleurs, dans notre belle Province, ce ne sera pas de sitôt que la terre cultivable sera devenue assez rare, pour qu'il faille absolument utiliser les sables de Bersimis.

LUNDI, 29 JUILLET. — Les citadins ignorent généralement que l'un des épisodes les plus impressionnants qui marquent la visite pastorale dans les paroisses de la campagne, c'est la cérémonie funèbre que l'on célèbre dans le cimetière, situé presque toujours auprès de l'église.

A Betsiamis, cette solennité eut lieu dans la soirée du 29 juillet. L'évêque, précédé du clergé et de toute la population de la bourgade formée en longue procession, se rendit de l'église au cimetière où dorment de l'éternel sommeil les défunts de la tribu montagnaise. Le chant du *Libera*, toujours si émouvant,

avait, ce soir-là, me semblait-il, des supplications plus touchantes encore que d'habitude. Le pontife, au nom de l'Église, demandait au Père céleste de pardonner à tous ces trépassés et de les recevoir au séjour du bonheur qui ne finira jamais.

Et pendant que les vivants se souvenaient ainsi des morts, pendant que le Chef de la prière bénissait pour la dernière fois les tombeaux du cimetière sauvage, le vent du soir avait lui-même suspendu son souffle. Mille feux s'étaient allumés partout là-haut, et l'astre mélancolique des nuits lentement montait à l'horizon, projetant en travers du Saint-Laurent, comme un gigantesque pont d'argent, sa longue traînée de pâle lumière. — Inoubliable soirée, où le cœur, rempli des consolatrices pensées de la foi, impressionné des magnificences de la nature, s'élevait tout seul vers notre Père qui est aux cieux !...

* * *

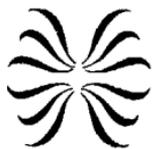
Au matin du 30 juillet, tous les habitants de la bourgade étaient rassemblés sur le rivage pour recevoir encore une fois la bénédiction de celui qui était venu les visiter au nom de Dieu, et qui les quittait pour porter à d'autres âmes la parole évangélique et les dons du Saint-Esprit.

En faisant nos adieux à ces bons Montagnais, nous rencontrâmes un vieux sauvage, Jérôme Saint-Onge, qui n'avait pas été à Chicoutimi depuis cinquante ans ! Ce n'est pas tous les jours que l'on voit des gens dont le plus récent voyage à Chicoutimi date d'un demi-siècle. Ce vieillard avait assisté, en ce temps-là, aux exercices de la mission annuelle, donnée dans la chapelle des Jésuites qui existait encore, à cette époque, au poste de Chicoutimi.

A cette date reculée, il n'y avait pas de gare de chemin de fer, ni d'usine électrique dans la capitale du Saguenay. C'est à peine si l'on y voyait quelques pauvres cabanes.

Pendant que la fusillade d'honneur fait beau tapage tout le long de la rive, les canots d'écorce volent sur les eaux et nous

conduisent en un instant au navire qui nous emmènera. Ce navire, c'est le yacht du P. Arnaud, cette embarcation fameuse où l'on trouve toujours des provisions en abondance, et surtout (comme dit la chanson) "de bons lits pour nous coucher," détail dont on estime la valeur quand survient le triste mal de mer...





CHAPITRE CINQUIÈME

Godbout — Pointe-de-Monts

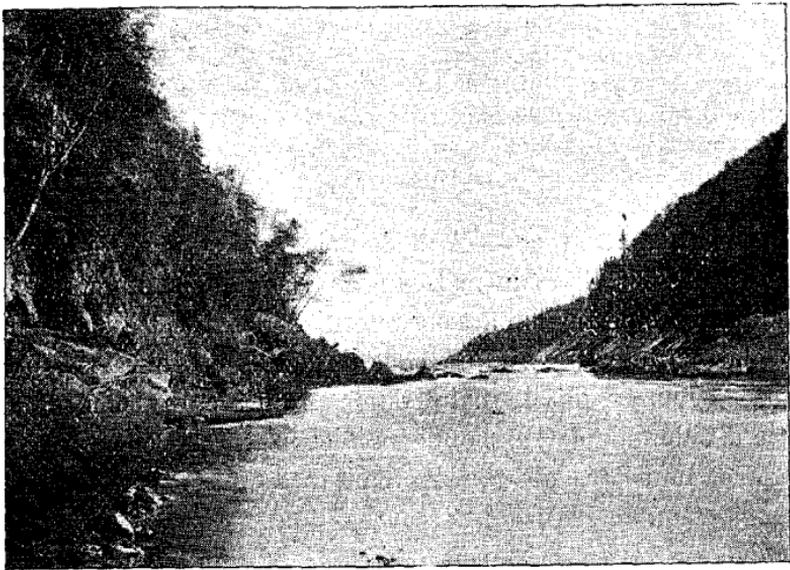
Histoire de GODBOUT. — Alliance hurono-montagnaise. — Un terre-neuve charmant. — La pêche et la chasse à Godbout. — M. N.-A. Comeau. — Un sauvetage héroïque. — M. Comeau, naturaliste. — M. de Puyjalon. — Fondation d'une société d'histoire naturelle à Godbout. — Les débuts d'un photographe. — Au phare de la POINTE-DE-MONTS. — Chasse d'hiver au loup marin. — Petite pêche au hareng.

DIMANCHE, 26 MAI. — A 8 heures du soir, l'*Otter* est à l'ancre vis-à-vis Godbout¹. Des feux de joie s'allument à terre, des décharges de fusils partout retentissent. C'est au milieu de cet éclat et de ce fracas que nous descendons du vaisseau. M. l'abbé P. Lemay, missionnaire de la première division, dans la partie occidentale de l'ancienne préfecture, nous accueille sur le rivage, et nous présente tous les habitants de la localité, hommes, femmes et enfants, qui sont accourus pour assister à l'arrivée de leur évêque. Bien qu'il soit déjà tard, Monseigneur décide de commencer aussitôt les exercices de la retraite. Sa Grandeur, en effet, se propose de prêcher, en chacun des postes, une retraite de deux ou plusieurs jours. Il y eut donc, à 9 heures, l'entrée solennelle à la chapelle de Godbout, une instruction et le salut du saint Sacrement.

27-29 MAI. — Godbout est ainsi désigné, paraît-il, du nom d'un F. Godbout, capitaine d'une goélette appartenant à la

1—STATISTIQUES. — Population : 48 âmes, dont 27 communicants. Confirmés à cette visite, 13. Une école, fréquentée par 15 enfants.

Compagnie de la baie d'Hudson. Ce fut vers 1820 que la Compagnie établit à cet endroit un poste qui, sous la direction du poste plus important de Betsiamis, a existé jusqu'en 1880. Durant bien des années, il n'y résida que des familles sauvages. Puis les blancs sont venus les remplacer peu à peu. Ainsi, en 1860, on y comptait vingt-deux familles sauvages et pas une famille de blancs. Aujourd'hui, la population de la localité comprend huit familles canadiennes-françaises, et seulement trois familles montagnaises, et encore l'une de celles-ci est à



(Photog. par N.-A. Comeau.)

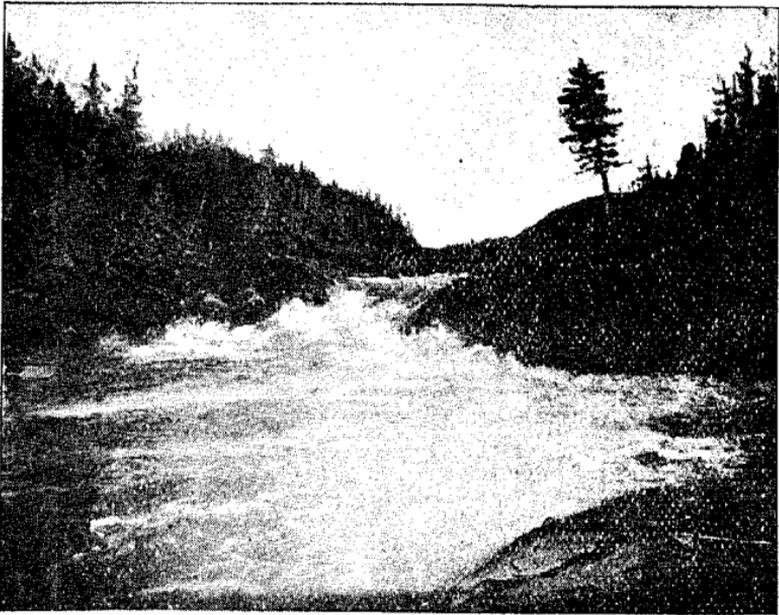
RIVIERE MISTASSINI¹.

moitié huronne. En effet, il y a ici un nommé Picard, des Hurons de Lorette, qui jadis vint à Betsiamis, par affaire ou par promenade. Une Montagnaise du lieu lui étant tombée dans l'œil et dans le cœur, on se maria, on fuma le calumet de la paix perpétuelle, on enterra à une profondeur prodigieuse la hache de guerre, dont on ne s'était d'ailleurs jamais servi : bref,

1—Cette rivière, où l'on pêche le saumon, est située à mi-chemin entre Manicouagan et Godbout.

ce fut l'alliance définitive des Montagnais et des Hurons. Le héros de mon histoire est maintenant bien vieux ; je l'ai rencontré, l'un de ces matins, conduisant par la main une jeune enfant de quatre ou cinq ans : " Père, me dit-il, savez-vous ce que vient de me dire ma petite-fille ? elle voudrait vous donner la main ! " Ces bons sauvages sont du reste là-dessus comme la petite enfant : on leur fait bien plaisir quand on leur offre cette marque d'amitié.

D'importants personnages, à Godbout comme sur toute la



(Photog. par N.-A. Comeau)

HAVRE SAINT-NICOLAS.

côte, ce sont les chiens, qui remplacent avantageusement les chevaux et autres bêtes de trait. Ils sont d'assez grande taille et d'humeur très douce, quand ils ne sont pas en service actif. Or, actuellement, ils sont en vacances ; et si vous leur témoignez la moindre attention, ils joueront avec vous tant que vous voudrez et peut-être davantage. L'une de ces après-dînées, je

me promenais sur la belle plage de sable, à la recherche des coquillages. Arrive aussitôt un beau chien noir, qui me tient compagnie et semble me convier, par son air tout drôle, à folâtrer un peu avec lui. Je résiste facilement à ses avances. Mais voici un gros terre-neuve qui vient se joindre à nous. A certain moment de notre promenade, je vois le nouveau venu apporter à mes pieds un bâton qu'il a trouvé quelque part sur le rivage.



(Photog. par N.-A. Comeau.)

CASCADE SUR LA RIVIÈRE GODBOUT.
(Fameux endroit de pêche au saumon.)

Comme je n'avais guère pris garde à son manège, le terre-neuve va reprendre son bâton et le dépose encore près de moi. Comprenant alors que mon nouvel ami veut faire parade de ses talents, je me prête complaisamment à lui en fournir l'occasion.

Je ramasse donc le bâton et le lance assez loin. Le chien, l'œil brillant de plaisir, s'élançe aussitôt et me le rapporte. Nous répétons plusieurs fois l'exercice. J'aurais volontiers discontinué la partie, au bout de quelques instants ; mais allez donc mécontenter un compagnon qui a, pour appuyer son sentiment, les mâchoires pourvues d'une armure offensive et défensive aussi formidable ! L'amitié des puissants est bien incommode ! Donc, nous continuons le jeu du bâton... A la fin, il arriva que mon terre-neuve me rapporta le bâton à demi-rompu. Je jugeai que l'occasion était bonne pour me retirer du jeu, et le terre-neuve comprit heureusement que les torts étaient de son côté.

* * *

Le petit village de Godbout est bâti au fond d'une baie qui s'étend entre le cap de la Pointe-de-Monts, à l'est, et l'entrée de la rivière Godbout, du côté de l'ouest. Il y a là un ancrage sûr et un port bien protégé, surtout contre les vents d'ouest. Cette rivière, qui n'est pas navigable, prend sa source à 75 milles dans les terres, au lac à *Deux-Décharges*. Renommée pour la pêche au saumon, elle est la propriété de quelques Montréalais, qui possèdent aussi les terrains avoisinants. Comme on le sait, le gouvernement provincial ne cède plus de la sorte la propriété d'aucune rivière, et loue seulement à l'enchère les cours d'eau où il y a du poisson.

De son côté, le ministère des Pêcheries n'accorde aucun permis de pêche au saumon, dans la mer, près de l'embouchure de cette rivière, afin de mieux conserver sa richesse.

La baie de Godbout est aussi un bon endroit pour la pêche au hareng et la pêche au maquereau. Pour ce qui est de ce dernier poisson, on cite encore, après trente-cinq ans, le beau coup de filet d'un Américain, nommé Watson, qui lui donna plus de mille barils de maquereaux. Mais ce n'est pas tous les jours que se renouvellent de pareils événements.

On emploie de dix à quinze berges pour la pêche.

Tous les pêcheurs de Godbout travaillent chacun pour son compte, et vendent eux-mêmes à Québec le poisson qu'ils ont pris et préparé.

Pendant l'hiver, on fait la chasse aux phoques ou loups marins, à travers les glaces du grand fleuve, et aux animaux à fourrures dans l'intérieur des terres.

Il ne paraît pas que l'agriculture reçoive grande attention à Godbout. Cela, toutefois, n'est pas surprenant, quand on sait que certaines années les feuilles de la pomme de terre sont détruites par la gelée dans la première semaine de juillet !

La première chapelle que l'on construisit en ce poste était sur le bord de la rivière. Celle-ci ayant rongé les terrains de son voisinage, il a fallu, il y a une trentaine d'années, rebâtir la chapelle à quelque distance. Cette chapelle appartient aux sauvages. La population a toujours été trop peu considérable pour qu'un prêtre y résidât de façon permanente. La Mission est desservie par le missionnaire fixé à la Rivière-Pentecôte, dont la juridiction se termine ici du côté de l'ouest. Godbout étant situé à une cinquantaine de milles de la résidence du missionnaire, et les communications étant si difficiles, ces pauvres gens ne voient le prêtre que quatre fois par année.

Il n'y a de presbytère, sur la Côte Nord, que dans les Missions où réside le prêtre. A Godbout, nous recevons l'hospitalité de M. Nap.-Alexandre Comeau, chez qui l'on nous comble de mille prévenances trois jours durant. Nous y sommes absolument chez nous, tant M. et Mme Comeau s'ingénient à avoir pour nous les attentions les plus délicates.

Le nom de M. Comeau est bien connu, dans la Province, comme celui d'un chasseur émérite et du héros de plusieurs sauvetages.

M. Napoléon-Alexandre Comeau est l'un de nos compatriotes qui font le plus d'honneur à notre race. Il est intelligent, instruit, d'une grande bonté d'âme et d'une modestie parfaite. Durant ces trois jours, je n'ai pas cessé de découvrir en lui de nouvelles connaissances. Je vis d'abord que j'avais affaire à un naturaliste,

bien plus connu aux États-Unis, hélas ! que dans notre pays ; il possède bien l'anglais et plusieurs langues sauvages ; il est d'une adresse extraordinaire au tir ; télégraphiste, et photographe à ses heures, il sait même converser du bout des doigts avec les sourds-muets. Enfin j'ai su qu'il a des connaissances en médecine, ce qui, plus d'une fois, lui a permis de rendre de grands services sur cette côte où il faut vivre et mourir sans pouvoir, à peu près jamais, faire appel à la Faculté.

Né en 1848, aux Ilets-de-Jérémie, M. Comeau réside à Godbout depuis l'année 1860.

Il y fut le dernier agent du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, lequel a cessé d'exister depuis 1880. Il est garde - pêche, sous commission du gouvernement d'Ottawa, pour la division, longue de 75 milles, qui s'étend de Betsiamis jusqu'aux Jambons. Il tient aussi les bureaux de poste et du télégraphe.



M. N.-A. COMEAU.

Il s'occupa autrefois exclusivement de la chasse, durant une quinzaine d'années. Ce fut le type du

trappeur canadien. Il chassa principalement dans le territoire qui comprend le Saguenay et le Labrador, depuis le fleuve jusqu'à la hauteur des terres. En 1882-83, il accompagna le baron de la Grange dans une grande expédition de chasse au Nord-Ouest américain.

Une aventure extraordinaire, arrivée pendant cette campagne cynégétique, mit en lumière le courage et même l'audace du fameux trappeur. Il paraît, suivant ce qu'on raconte, qu'une nuit, deux sauvages qui faisaient partie de l'expédition, enle-

vèrent les chevaux et toutes les provisions, laissant les autres membres de la caravane sans aucune ressource et exposés à mourir de faim dans ces immenses prairies. Au point du jour, on s'aperçut du vol, et l'on se rendit compte de la terrible situation. Alors M. Comeau se mit seul à la poursuite des deux brigands, les rejoignit, les mit promptement hors de combat, et ramena au camp les chevaux et les provisions.

Un nouvel exploit, accompli en janvier 1886, donna au nom de Comeau un moment de grande célébrité. Il convient d'en faire ici le récit succinct, d'après le rapport qu'en publia peu de jours après le défunt *Nouvelliste*, qui habitait de son vivant Saint-Roch de Québec.

C'était le 20 janvier. M. N.-A. Comeau était sorti de bonne heure avec son frère Isaïe (des Ilets-Caribou), par une température de -12° Far., pour chasser dans les anses, quand son attention se fixa sur un canot monté par deux hommes, qu'un violent vent du N.-O. poussait vers le large. " Ces deux hommes vont périr, dit Alexandre à son frère. Allons à leur secours ! " Et tous deux sautent dans un canot, malgré les représentations de leurs parents et de leurs amis qui les avertissent qu'ils courent à une mort certaine. Ils se dirigent vers la haute mer. Deux heures après, on ne voyait plus rien du rivage, ni les hommes ni les canots.

Alexandre reconnut bientôt, même de loin, que les deux hommes en détresse n'étaient autres que ses beaux-frères, les deux frères Labrie, qui étaient allés faire la chasse aux loups marins. Leur embarcation s'était engagée dans les glaces, et le vent les avait poussés au large. Quand les Comeau les eurent rejoints, on constata qu'il n'était plus possible de revenir à la côte. Les canots étaient pris dans les glaces, que le vent entraînait vers le sud ; d'ailleurs ces petits vaisseaux étaient bien trop faibles pour lutter contre la tempête. Il ne restait donc qu'une ressource : prendre terre sur la côte sud. Cela signifiait une traversée de dix-huit lieues ! Et ces quatre hommes, partis de grand matin, n'avaient rien mangé depuis la veille ; ils

n'avaient non plus aucunes provisions. Par ce froid de 12 degrés au-dessous de zéro, rendu plus sensible par la force du vent, ils n'étaient vêtus que légèrement.

On entreprit donc la traversée du fleuve. On lutta tout le jour contre le froid et la fatigue, traînant les canots sur les banquises de glace, jouant de l'aviron lorsqu'on rencontrait des espaces libres.

Lorsque vint le soir, la température augmenta encore de rigueur. Pour comble d'infortune, Isaïe Comeau et l'un des Labrie tombèrent à l'eau, l'un jusqu'à la ceinture, l'autre jusque sous les bras. Ce fut alors la lutte terrible contre la mort, pour ces hommes déjà épuisés de faim et de fatigue et enveloppés de glace. Le brave Alexandre réussit pourtant à soutenir leur courage. Pour soulager son frère qui avait les deux pieds gelés, M. Comeau eut l'ingénieuse idée de tourner à l'envers la dépouille de deux canards qu'il avait tués en partant de chez lui, et d'en couvrir les pieds de son malheureux frère, qui put ainsi échapper à une mort certaine.

Le matin, on était encore à environ six lieues de terre, et l'on pouvait espérer, si tout allait pour le mieux, atteindre la côte sud à la fin de cette journée !

Cependant les souffrances de ces hommes étaient excessives. Le jeune Comeau, qui avait ses habits gelés sur lui, sentait le froid le pénétrer jusqu'aux os. L'épuisement causé par la fatigue et le manque de nourriture, le gagnait peu à peu. Son sang se figeait dans ses veines. Il avait les pieds et les mains glacés, et tous les efforts de ses compagnons ne pouvaient ramener la vie qui laissait les extrémités. Tous ses membres étaient engourdis. Il ne travaillait plus, il ne marchait plus, il se traînait ou plutôt se laissait traîner par son frère. Parfois il tombait assoupi, pris de ce sommeil fatal qui précède la mort, et suppliait ses compagnons de le laisser dormir... Le plus jeune des frères Labrie résista plus longtemps ; mais à la fin lui aussi tomba d'épuisement. Dans l'après-midi, ces deux hommes avaient complètement perdu l'usage de la vue.

L'aîné des Labrie restait seul pour seconder les efforts surhumains que faisait Alexandre pour le salut de tous. Lui aussi devint aveugle de l'œil gauche.

Alexandre seul voyait de ses deux yeux la terre qui s'approchait et cette vue ranimait son courage.

Vers le soir, l'un des canots se dégagea des banquises qui l'emprisonnaient depuis deux jours. Il restait encore trois milles à parcourir pour atteindre la terre. Et, deux heures durant, l'héroïque Comeau joua de l'aviron, déchargeant sa carabine de temps en temps, dans l'espoir d'attirer l'attention des habitants de la côte. On aborde enfin au rivage de Sainte-Anne-des-Monts, où une pauvre femme secourut la première les infortunés.

Le jeune Comeau avait les mains et les pieds gelés. Il recouvra la vue le lendemain, ainsi que les deux frères Labrie.

Il est étonnant, sans contredit, que les quatre naufragés aient pu échapper vivants à cette lutte terrible de trente-six heures. Il faut y voir la protection de la *bonne sainte Anne*, la patronne des Canadiens, qui ne l'invoquent jamais en vain ; mais après le secours du ciel, c'est à l'héroïsme de M. Comeau que l'on peut attribuer le salut de ces hommes.

L'opinion publique s'émut au récit des souffrances éprouvées par les naufragés, et de l'héroïsme qui les avait sauvés. Les deux frères Comeau reçurent, en récompense, le diplôme de Chevalier sauveteur des Alpes - Maritimes, avec médaille d'argent et émail ; le gouvernement du Canada leur donna aussi, à chacun, une belle lunette marine. En outre, l'honorable M. Masson, alors lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, présenta une médaille d'argent à M. N.-A. Comeau. — En diverses autres circonstances, sept personnes échappèrent aussi à la mort grâce au dévouement du même héros, et, pour signaler des mérites si extraordinaires, la "Royal Humane Society" de Londres lui décerna un diplôme d'honneur avec médaille en bronze.

Si M. Comeau a rendu des services à l'humanité, il en a rendu aussi à la science. Malheureusement pour nous, ce sont les États-Unis qui ont surtout profité de sa coopération. Il s'est

occupé principalement des oiseaux, des mammifères et des poissons du Labrador; mais il a donné aussi de l'attention aux autres branches de l'histoire naturelle. Il a publié des notes sur le castor canadien dans le *Forest and Stream*, de New-York. Le professeur Merriam a utilisé, pour son ouvrage sur les mammifères des Adirondacks, les renseignements qu'il reçut de lui sur le pékan (marte du Canada). Du reste, il a eu des rapports avec plusieurs naturalistes qui sont venus au Labrador: Couper, en 1868 et 1872; Coues, en 1894; etc. Couper qui dans son second voyage se rendit jusqu'à Natashquan, le chargea de recueillir pour lui des lépidoptères de Godbout. Ce fut en cette occasion, et à Godbout même, que M. Comeau captura le spécimen-type du *Glocausyche Couperi*. Par l'entremise de Couper, il procura à Edwards, qui en avait besoin pour son grand ouvrage sur les papillons de l'Amérique du nord, la chrysalide du *Papilio brevicauda*, qu'il obtint en élevant la chenille. Un greenback de \$10 témoigna la reconnaissance du lépidoptérologue américain. Je donne ce détail à seule fin de faire un peu rêver mes confrères les entomologistes du Bas-Canada! Depuis nombre d'années, M. Comeau a fourni ainsi en quantité des oiseaux, des mammifères, etc., du Canada. Combien n'est-il pas regrettable que nos gouvernements d'Ottawa et de Québec, et nos institutions scientifiques ne puissent, à l'instar de nos riches voisins, utiliser les connaissances et l'habileté d'un homme comme M. Comeau! Plus tard, on aura sans doute les ressources nécessaires, mais l'homme manquera.

Pour moi, qui ai l'avantage de pouvoir puiser à pleines mains dans la caisse du *Naturaliste canadien*, je n'ai eu garde de laisser passer l'occasion, et je me suis assuré la collaboration de M. Comeau, qui, de ce chef, comme mes autres dévoués collaborateurs, aura part abondante de revenus sous forme de gratitude de la part du directeur de la revue. Aux États-Unis on fait fortune en se dévouant à la science. Ici, on y gagne seulement de la reconnaissance: c'est plus beau, quoique moins pratiquement avantageux.

J'en étais à me plonger dans un véritable délire d'enthousiasme, d'avoir rencontré un collègue en histoire naturelle dans cet endroit perdu de la côte du Saint-Laurent, lorsqu'un hasard de la conversation me fit reconnaître un botaniste en la personne de M. l'abbé P. Lemay, le missionnaire qui nous accompagnait. M. Lemay s'est occupé de botanique longtemps avant de résider sur la Côte; et durant les années qu'il a déjà passées ici, il a enrichi son herbier de toutes les plantes qu'il a pu rencontrer dans ses courses de missionnaire, depuis Godbout jusqu'à la Rivière-Pentecôte, et même, encore plus à l'est; car, dans les premiers temps, le territoire qui lui était assigné s'étendait aussi dans cette direction. — Donc, voici que nous sommes ici trois naturalistes! Ce n'est vraiment pas mal.

Pourtant, je ne suis pas encore au bout de mes surprises. Le lendemain, en effet, j'apprends que le comte de Puyjalon est "campé" à quelques centaines de pieds de l'habitation de M. Comeau, et j'eus bientôt le plaisir de le voir nous rejoindre. Quatre naturalistes à Godbout!

Nous fondâmes immédiatement une société d'histoire naturelle, partagée en quatre sections, qui embrassaient plus ou moins équitablement les branches principales des sciences naturelles. Cette société tint plusieurs séances dont la dernière s'ajourna *sine die*: ce parti parut le plus sûr, parce qu'il est bien douteux que notre association puisse jamais se réunir de nouveau.

Jusqu'à-là je ne connaissais M. de Puyjalon que par ses écrits; c'est avec le plus grand plaisir que j'ai accueilli l'occasion de le rencontrer personnellement. Né en Bretagne, il habite notre pays depuis plus de vingt ans, et le considère presque comme le sien, tant il s'est fait Canadien. Il l'est même d'autant plus qu'il a fondé une famille canadienne, étant devenu, comme on sait, le gendre de l'honorable M. G. Ouimet, ex-surintendant de l'Instruction publique. De longues heures durant, nous causâmes de sciences, de littérature, des choses de France et du Canada; et je m'aperçus bientôt que mon interlocuteur est loin d'être le premier venu.

La géologie et la minéralogie sont ses sciences favorites, mais au point de vue spécial du Labrador canadien. Car c'est l'homme du Labrador ; il sait son Labrador par cœur ; le Labrador est son idée fixe : il voudrait qu'on n'eût d'yeux et d'oreilles que pour le Labrador. Tous ses écrits sont consacrés à le faire connaître ; et son ouvrage : *Vingt ans au Labrador*, qu'il a encore en portefeuille, remplira encore mieux ce but qui lui est cher.

M. de Puyjalon a déjà passé plusieurs années entières sur la côte du Saint-Laurent. S'il n'y réside plus en permanence, du moins jusqu'à ces dernières années il y passait tous les étés. Accompagné d'un domestique et pourvu d'une ou deux petites embarcations, il allait dresser sa tente successivement aux différents postes, étudiant les productions et les ressources minières de tous les endroits. Ce sport, si c'en est un, en vaut certes bien d'autres ! Toujours est-il qu'il adorait ce genre de vie un peu sauvage. Je lui ai fait visite dans son habitation de toile blanche, et je dois avouer que j'ai eu la tentation de porter envie au maître de céans !

* * *

Je ne voulais pas quitter Godbout sans faire mes débuts dans l'art de la photographie. En effet, j'avais résolu de me faire photographe durant ce voyage. Livernois, l'artiste que l'on sait, m'avait vendu un bijou de kodak. Cet instrument, de création récente, est tout petit et se loge modestement dans un coin de votre sac de voyage. A deux reprises, une obligeante employée du fameux photographe de la rue Saint-Jean, m'avait donné des leçons de kodak ; un manuel spécial, de langue très britannique, devait au besoin résoudre mes difficultés, assurer enfin mes premiers pas. Au moment de me servir de l'instrument, j'avais, naturellement, tout oublié. Je ne comprenais plus rien, ni au kodak ni au manuel... J'aurais été vraiment bien avancé à la fin de la saison, s'il m'était arrivé, par exemple, la même aventure qu'à M. de Puyjalon. L'an dernier, me racontait-il avec une

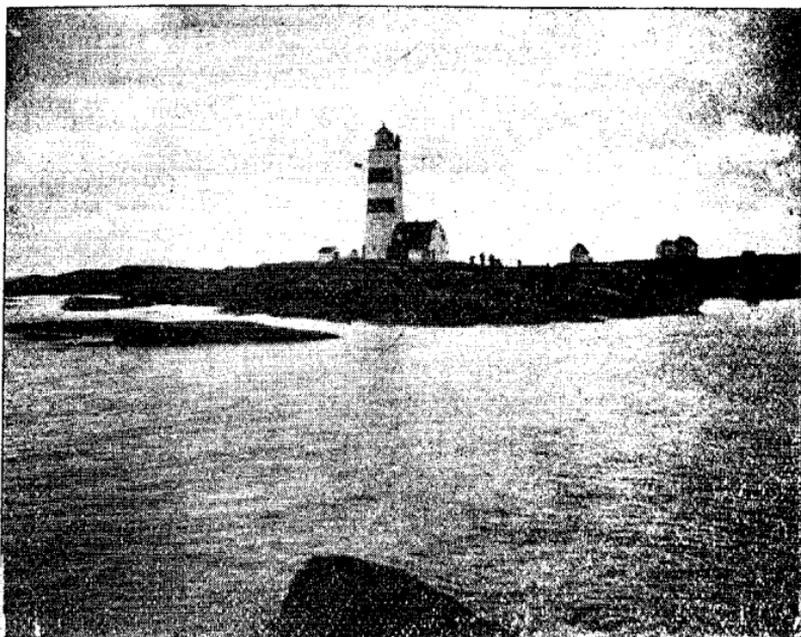
bonne grâce parfaite, l'an dernier, il s'était procuré un kodak, et il prit beaucoup de vues dans son expédition au Labrador. Or, quand il s'adressa au photographe pour faire "développer" ses clichés, on lui dit qu'il les avait tous pris sur le même point de la bande de papier sensibilisé ! Il n'avait oublié qu'un petit détail : après chaque épreuve, tourner la clef qui fait avancer cette bande de papier, ce qui a pour effet de présenter à la lentille une nouvelle surface préparée.

Je me trouvais donc en face d'un problème bien embarrassant, et je ne savais comment en dégager l'inconnu, quand M. Comeau vint à mon secours. Ce diable d'homme sait tout ! En un clin d'œil il me mit au fait de tous les secrets de l'art du kodak. Je me sentis aussitôt saisi d'une telle passion de *kodaquer*, que je partis sur-le-champ et fis une marche de deux milles, sous un soleil de feu et sur un sable mouvant, pour trouver un endroit favorable, afin de prendre une vue du petit village de Godbout. Ce que c'est que l'amour de l'art !

* * *

Monseigneur ayant terminé la mission mercredi matin, nous devions partir ce matin-là même. Mais le vent était contraire ; nous serons d'ailleurs presque toujours à sa merci durant ce voyage. Il faut dire que lundi et mardi, le nord-est avait soufflé en véritable ouragan. L'eau poudrait sur la mer, comme le sable ; cela ressemblait beaucoup aux plus violentes tempêtes de nos hivers. Les maisons frémissaient de fond en comble à chaque nouvelle rafale, et je m'attendais bien à en voir quelque-une s'élever dans les airs ; ma terreur fut même plus grande que je ne veux le dire. Mais il paraît que ces maisons sont habituées aux fêtes de ce genre ; car toutes restèrent bien à leur place, y compris la pauvre vieille chapelle, qui geignait pourtant bien fortement sous l'effet du vent. Par exemple, les quelques familles sauvages qui étaient campées aux alentours, durent abattre leurs tentes et chercher refuge dans les maisons voisines.

JEUDI, 30 MAI. — Dès six heures du matin, installés dans deux canots, nous quittons la plage hospitalière de Godbout, salués par une dernière fusillade. Nous partons pour les Ilets-Caribou, sans trop savoir si nous nous y rendrons ; car le temps est bien incertain : on espère cependant que le vent favorable s'élèvera tantôt. En passant, Monseigneur bénit de loin, sur demande qui lui en a été faite, une croix, une chaloupe, des "pêches" à saumon. La foi de ces braves pêcheurs est bien touchante !



(Album Gregory)

PHARE DE LA POINTE-DE-MONTS.

La baie de Godbout se termine, à l'est, par une longue pointe de terre, ou plutôt de rochers, qui s'avance au loin. C'est la Pointe-de-Monts, endroit fort difficile à doubler lorsque le vent est contraire. Nous y débarquons et visitons la famille Labrie, et un peu plus loin celle du gardien du phare, M. Louis-Ferdinand Fafard. Celui-ci est absent ; mais madame Fafard et leur

filz Arthur nous font très aimablement les honneurs de leur résidence. On avait salué l'arrivée de Monseigneur par la détonation de plusieurs cartouches chargées de dynamite.

Le phare de la Pointe-de-Monts est l'un des plus remarquables du Canada. Il fut construit durant les années 1830-33, au coût de \$80,000. C'est une tour en pierre, haute de quatre-vingts pieds au-dessus du rocher qui lui sert de base et de cent pieds au-dessus du niveau atteint par la haute mer. La pierre dont on s'est servi pour la construire vient de Montréal. Cette tour a sept étages, dont le dernier est surmonté d'un dôme en cuivre et verre, contenant l'appareil de projection de la lumière, que fournissent dix-sept lampes au pétrole. On aperçoit la lumière de ce phare à quinze milles de distance, lorsque le temps est beau. Autrefois, quand il y avait de la brume, on tirait du canon, à des intervalles fixes ; aujourd'hui que l'électricité modifie peu à peu tous les usages, on fait partir, pour remplacer le tir du canon, des cartouches de dynamite qui éclatent sous l'influence d'un courant électrique que l'on conduit à volonté. Mais il semble bien que le bruit de l'explosion de ces cartouches ne doit pas être entendu aussi loin que l'était celui du canon.

La Pointe-de-Monts est renommée pour la chasse au loup marin. Les gens de Godbout, de la Baie-de-la-Trinité et des Islets-Caribou viennent à l'envi y courir sus à ces pauvres phoques. Le temps de la chasse s'étend du mois de décembre jusque vers la fin d'avril.

On ne s'imagine pas, j'espère, que la chasse au loup marin se fait dans les bois ! Elle se fait en plein fleuve, à cinq ou six milles de la côte, à travers les banquises de glace. Et il faut manœuvrer les canots avec beaucoup de précaution pour empêcher que les glaces ne les emprisonnent et ne les entraînent, ou que le courant ne les emmène au large et vers le sud. Quand les chasseurs ne peuvent se dégager à temps, on sait, par l'aventure des Labrie et des Comeau, ce qu'il en peut coûter.

Que si l'on veut connaître à quel point la chasse au loup marin est abondante, je dirai que, durant l'hiver de 1895-96,

dix canots ont mis à mort 443 de ces amphibiés. Des chasseurs qui montaient ces embarcations, l'un en a tué 80 ; un autre, 70 ; un troisième, 50, et ainsi de suite.

Ce n'est pas précisément par amour du sport que les gens de la Côte s'exposent à tant de fatigues et à tant de dangers pour faire la chasse au loup marin. C'est pour en retirer du bénéfice. Il y a d'abord la peau de l'animal qui vaut d'une demi-piastre à une piastre. Il y a aussi l'huile que l'on fabrique avec la graisse du loup marin, et qui se vend environ trente-cinq cents le gallon. En moyenne, le phoque d'hiver donne cinq gallons d'huile ; le phoque du printemps en donne dix ou douze.

La Pointe-de-Monts est encore un excellent endroit pour la pêche au hareng. A la fin de l'été de 1896, quatre pêcheurs en ont pris cent vingt barils, avec leurs quatre rets, du commencement d'août à la mi-septembre. D'un seul rets, tendu pendant une nuit, on a retiré huit barils de hareng, ce qui est considéré comme une fort bonne prise.

L'art de prendre le hareng avec des rets n'est guère compliqué. Plus l'on a le moyen, plus on tend de ces sortes de filets ; et plus on tend de filets, plus on prend de poisson, naturellement. On tend ces filets un peu avant le coucher du soleil, plus ou moins loin du rivage, mais on dépasse rarement un demi-mille de distance. Et pendant que l'on dort de son mieux, toute la nuit, le hareng se prend tout seul. Dès le matin, on va lever les filets, où il y a quelquefois de quoi remplir deux ou trois barils de hareng ; d'autres fois, il n'y en a que la valeur d'un minot ; parfois même, il n'y a rien du tout. Les statistiques que voilà se rapportent au Labrador tout entier et à la côte nord de l'île d'Anticosti ; mais elles permettent, comparées à celles que l'on a lues un peu plus haut, de juger combien la Pointe-de-Monts a de valeur comme place de pêche au hareng.

On prend aussi du saumon dans ces parages. D'ici à la baie de la Trinité, il y a sept endroits où la pêche en est autorisée par des permis du gouvernement fédéral.

Cependant, il fallait quitter la Pointe-de-Monts, malgré tout ce que l'on nous disait de ses richesses ichtyologiques.

Nous partons de la Pointe-de-Monts dans une grande chaloupe, celle même de la station, dirigée par M. Art. Fafard. La brise est bonne, et nous avançons rapidement.

Vers midi, nous relâchons à la baie de la Trinité, que les gens appellent *L'Éternité* : pour en arriver là, ils n'ont eu qu'à franciser l'expression anglaise la "Trinity Bay". Il n'y en a pas comme les Canadiens pour jouer aux Anglais de ces tours-là.





CHAPITRE SIXIÈME

Baie-de-la-Trinité — Ilets-Caribou

BAIE DE LA TRINITÉ. — ILETS-CARIBOU. — Un mot d'histoire. — Ni moutons, ni chats. — La pêche. — Revenu annuel d'un habitant des Ilets-Caribou. — Bénédiction de la *Sainte-Anne*. — Parcourir douze milles à pied, ce n'est pas la mer à boire. — Découverte d'un "serpent de mer" inédit. — Récit de M. P.-Z. Comeau. — Tant que l'on n'aura pas empaillé un serpent de mer... — Vains efforts pour quitter les Ilets-Caribou. — On visite les rets à saumon. — Crapaud de mer, poule de mer, concombre de mer. — Inauguration de la *Sainte-Anne*.

La rivière Trinité, qui se jette dans la baie de même nom, est louée pour la pêche au saumon. On n'y prend guère plus chaque année qu'une soixantaine de pièces, dont les plus grosses atteignent le poids de vingt-sept livres.

Dans le fleuve, on pêche le saumon au filet et on le vend à l'état frais. La morue et le hareng s'y trouvent aussi, et la pêche que l'on en fait donne de bons revenus. On sale ces poissons pour les divers marchés de la Province.

A cette baie de la Trinité, nous descendons chez la famille Francis Poulin. Nous sommes cordialement accueillis. La demeure est parfaitement montée, comme une maison de ville. Madame Poulin est une Anglaise tout à fait canadianisée, et qui sait faire les honneurs de sa maison. — Le dîner était à peine fini, qu'il fallut nous rembarquer presque aussitôt, afin de profiter du bon vent qui soufflait. Quand on a toujours à son service les bateaux à vapeur ou les chemins de fer, on s'occupe

bien peu de la direction ou de la force du vent ; quand on ne peut avancer qu'à la voile, ces détails météorologiques nous intéressent bien davantage.

Nous quittons avec regret cette respectable famille Poulin, et nous confions de nouveau à l'élément perfide. Quand nous passons, plus à l'est, vis-à-vis les résidences de MM. Boucher



(Photog. par N.-A. Comeau.)

L'ÉTABLISSEMENT F. POULIN A LA BAIE-DE-LA-TRINITÉ.

et Ambroise Bilodeau, autres respectables citoyens de la Baie-de-la-Trinité, des coups de fusil rendent hommage à Monseigneur ; on nous fait le triple salut du drapeau, notre vaisseau répond par le triple salut du pavillon.

Vers trois heures de relevée, nous arrivons à Sainte-Anne-

des-Ilets-Caribou¹, mais non sans peine, car le vent a cessé à peu près, et il faut recourir aux rames pour faire entrer la chaloupe dans la petite baie qui s'étend entre les îlets.

Toute la population est réunie sur le rivage, pour souhaiter la bienvenue à son premier Pasteur qui vient la visiter.

VENDREDI, 31 MAI.—Ici, comme partout sur la Côte, les habitations sont bâties près du rivage. Tout le long règne une lisière de terrain, de quelques arpents de large, où il n'y a pas d'arbres et qui, semble-t-il, doit son origine au sable apporté par la mer et accumulé en dunes par le vent. Quelques plantes apparaissent et croissent sur ces petites élévations, en attendant qu'une nouvelle poussée de sable les recouvre. On trouve même des os de baleine ensablés à plusieurs arpents de la mer. A la limite de cette lisière de terrain, commence la forêt vierge qui s'étend vers le nord sans autre interruption que celle de lacs innombrables. C'est dans ce territoire immense que chassent maintenant les sauvages et grand nombre de blancs.

A chaque extrémité du petit village, se trouve un flot de rochers en grande partie dénudés, et relié à la terre ferme par une dune de sable au-dessus de laquelle passent les vagues de la mer, lorsque le vent est très fort. Entre les deux flots est un bon havre protégé contre le vent d'ouest ; en dehors de l'îlot ouest, il y en a un autre dans lequel les vaisseaux sont en sûreté contre les vents qui soufflent de l'est. Ces flots étaient autrefois couverts d'arbres et l'on y tuait, ainsi qu'à terre, beaucoup de caribous : d'où le nom donné à la localité.

Jadis il y avait ici nombre de familles sauvages, même plus de cinquante à la fois. Il n'en reste plus une seule. Les premiers blancs qui s'y fixèrent furent les familles Antoine et Pierre Volant, en 1845, et, en 1846, celle des Maclure ; c'était à l'époque où le père de M. Francis Poulin s'établit à la baie de la Trinité.

1—STATISTIQUES. Population, 13 familles, 90 âmes, dont 63 communiants. Confirmés, 20. Une école, suivie par 12 enfants.

Les Pères Oblats, chargés autrefois de la desserte de tout ce pays, bâtirent la chapelle (30 pieds sur 20) qui existe encore, et qui fut commencée par le Père Arnaud, vers 1860. Cette chapelle est la plus ancienne de tout le territoire desservi par M. l'abbé Lemay¹. L'extérieur en est assez convenable ; mais l'intérieur était encore, en 1895, dans un état très primitif. Toutefois on se préparait à y travailler prochainement. Et, de



(Photog. par N.-A. Comeau.)

ILETS-CARIBOU.

fait, j'ai su que le zèle de la bonne population des alentours a fait merveille pour la décoration du petit sanctuaire. En la fête de Noël de 1895, le missionnaire est venu y célébrer la messe de minuit, et cette solennité, qui se faisait pour la première fois

¹—Le missionnaire vient aux Ilets-Caribou cinq ou six fois par année.

aux Ilets-Caribou, a paru à ces braves gens une belle récompense de leur générosité.

* * *

Pas plus qu'à Godbout, il n'y a ici ni chevaux, ni voitures. En été, les trajets se font par eau, quand la navigation est possible. Les embarcations usitées sont, comme sur toute la côte, la goélette, le yacht, la chaloupe, la barge, le canot. En hiver, on se sert du cométique. Aussi, chaque famille possède trois ou quatre chiens. Cette quantité de représentants de la race canine n'a d'inconvénients que durant la nuit. En effet, lorsque, pendant la nuit, l'un de ces chiens juge qu'il a un motif quelconque d'aboyer, tous les autres chiens du village croient de leur devoir d'en faire autant : et le vacarme est joli à entendre, surtout quand les aboiements se transforment en hurlements, comme c'est souvent le cas.

La possession de ces chiens a toutefois encore un autre désavantage : il faut renoncer à l'élevage des moutons. Car il est presque impossible de détruire, chez les chiens du Labrador, la croyance que ces bêtes, d'humeur douce et de chair si succulente, sont destinées à leur alimentation. On n'a pas réussi non plus à persuader aux moutons qu'ils auraient le droit de se défendre contre ces bandits de chiens. Aussi, on a dû renoncer presque partout à garder des moutons, l'élevage n'en étant profitable qu'aux chiens.

C'est pour la même raison, je suppose, qu'il y a si peu de chats dans ce pays ; je n'en ai vu qu'à de rares endroits. Ce serait donc ici, à ce qu'on pourrait croire, le paradis des rats et des souris. En tout cas, comme les chiens n'entrent pas dans les maisons, ne tentent même jamais de le faire, je crois que les gracieux quadrupèdes dont je parle pourraient, sous la protection du drapeau britannique, couler une existence sans histoire, c'est-à-dire paisible et heureuse, ici comme dans les autres parties du Canada.

Si la faune des animaux domestiques n'est guère variée, comme on le voit, la faune des animaux sauvages est tout autre, et l'on en profite pour faire durant l'hiver une chasse profitable. Renards, castors, martes, loutres, visons, pékans, loups-cerviers, ours, lièvres, perdrix : voilà les victimes ordinaires des nemrods du lieu. Il y a bien aussi les divers *gibiers de mer*, comme on dit sur la côte. L'on ne manque pas, par exemple, de proclamer que la chasse d'aujourd'hui ne vaut pas celle d'autrefois.

L'été, c'est la pêche qui est l'unique occupation des gens. On néglige de prendre le hareng, au printemps, parce qu'on le trouve trop maigre. Alors, on le laisse s'engraisser à loisir, et l'automne on s'occupera de lui.

De la fin de mai jusqu'à la mi-juillet, on fait la pêche au saumon au moyen de filets tendus jusqu'à une certaine distance du rivage. Il faut un permis de l'administration fédérale pour occuper, sur le bord de la mer, un endroit de pêche au saumon, et l'obtention de ces permis est regardée comme un grand avantage, pour lequel il y a beaucoup moins d'élus que de candidats. On paie ces *licences* à proportion de la quantité de poisson que l'on capture, à raison de quarante cents par deux cents livres de saumon sortant de l'eau. Il y a sept de ces licences accordées à des pêcheurs des Ilets-Caribou.

Chaque concessionnaire de permis arrive à prendre, durant la saison de pêche, de deux à neuf ou dix mille livres de saumon. Tout ce poisson est vendu à l'état frais. Aussi, dès qu'on l'apporte à terre, on se hâte de l'emmagasiner dans la glace.

Les MM. Holliday, de Québec, achètent depuis plusieurs années tout le saumon que l'on prend sur la Côte. Ils ont pour cet objet conclu avec les pêcheurs des arrangements qu'ils renouvellent tous les cinq ans. Une de leurs goélettes, aménagée en glacière, fait constamment des croisières depuis les Ilets-Caribou jusqu'à la Pointe-de-Monts, et prend à son bord le poisson capturé dans les quatorze stations de pêche. Deux fois la semaine, un steamer vient ramasser le saumon emmagasiné dans cette

goélette et dans les autres qui croisent en divers endroits de la Côte et le transporte rapidement sur le marché de Québec.

Le temps de la pêche au saumon n'est pas encore fini, que la morue arrive. Généralement, c'est dans les premiers jours de juillet qu'elle entre en scène ; elle joue son rôle jusqu'au mois de novembre.

Les Ilets-Caribou sont assez renommés comme endroit de pêche à la morue. Mais, ici comme ailleurs, les années se suivent et ne se ressemblent pas, même en cette matière ; et rien n'est inconstant comme le rendement de la grande pêche. Quinze à vingt barges constituent la flotte de pêche, aux Ilets-Caribou, et s'éloignent depuis un mille jusqu'à trois milles au large, pour rencontrer les bancs de morue. La bouette, c'est-à-dire l'appât dont on se sert ici pour engager la morue à s'accrocher elle-même au perfide hameçon, c'est le hareng, c'est le lançon ; et à défaut de ces poissons, on emploie les *clams*, mollusques bivalves qu'il faut aller déterrer dans le sable où ils s'enfoncent durant la marée basse.

La morue prise aux Ilets-Caribou et dans les environs n'est pas destinée à l'exportation. Chaque pêcheur sale et met en baril ce qu'il en prend, puis vend ce poisson aux commerçants dont les goélettes voyagent sans cesse le long de la Côte, ou bien il l'expédie à Québec.

Durant l'automne, on fait aussi la pêche du hareng.

On estime à cinq cents piastres le revenu annuel de l'habitant des Ilets-Caribou qui se livre à la chasse au loup marin, à la pêche du hareng, du saumon et de la morue. Sans doute, il y a des années où les profits sont moins considérables. Mais cela n'empêche pas que beaucoup de cultivateurs et d'ouvriers des autres parties de la Province doivent, même dans les bonnes années, se contenter de moindres bénéfices.

* * *

Ce soir, Monseigneur a fait la bénédiction d'une superbe barge de pêche, la *Sainte-Anne*, que l'on mettra demain à la mer.

La population d'alentour s'était rassemblée sur le rivage pour assister à la cérémonie. Cette température douce qu'il faisait ; sous nos yeux, ce fleuve large comme un océan et dont la surface, paisible pour le moment, reflétait les derniers feux du soleil ; ces braves gens, recueillis et pieux, qui entouraient le pontife appelant la protection du Ciel sur ce frêle bateau, destiné sans doute à courir bien des dangers dans sa future carrière : le spectacle était impressionnant et inoubliable. Elles ne sont pas rares, dans notre sainte religion, les scènes qui parlent à l'esprit et au cœur ! Le chrétien pour qui ces choses n'ont pas de voix, est bien malheureux.

DIMANCHE, 2 JUIN. — Monseigneur a terminé, ce matin, les exercices de la mission aux Ilets-Caribou.

Cette cérémonie de clôture s'est faite à une heure matinale, afin que nous pussions profiter du bon vent, s'il y en avait, pour nous rendre au poste voisin, la Pointe-aux-Anglais. Malheureusement, le vent resta contraire. Sans doute il n'y avait qu'à attendre qu'il devînt favorable. Ce ne fut pourtant pas à ce parti que se décida Monseigneur. Quand on ne peut se rendre par eau à la paroisse voisine, eh bien, on s'y rend par voie de terre ! Il est vrai qu'il n'y a guère de chemin de tracé, sur cette côte, d'un poste à l'autre... Mais il y a toujours bien le rivage, que l'on dit être une route, sinon facile, du moins généralement passable. L'un des plus forts obstacles à ce voyage, c'était vraiment la douzaine de milles à parcourir à pied. Cela n'émut pas davantage le prélat. — La décision, aussitôt prise, fut mise à exécution. Et bientôt une vive fusillade salua le départ de Monseigneur, qui se mit en route avec une escorte de quelques hommes habitués à de semblables excursions. D'après les nouvelles que nous reçûmes bientôt, le voyage alla fort bien. On dîna chez un pêcheur, le long de la route ; dans l'après-midi, on traversa à l'île aux Œufs, dont l'unique habitant, M. Paul Côté, faisait partie du cortège de Monseigneur. Puis, vers le soir, on se rendit en canot à la Pointe-aux-Anglais.

Quant à moi, je n'ambitionnai pas de prendre part à cette petite marche de quatre lieues, et je me résignai facilement à attendre que le vent devînt favorable pour m'en aller vulgairement en chaloupe, avec les bagages, rejoindre Monseigneur.

Je ne tardai pas à me féliciter d'être demeuré aux Ilets-Caribou. Dans la soirée même, en effet, causant avec les pêcheurs, j'appris que plusieurs d'entre eux avaient vu le "serpent de mer." Peu s'en était donc fallu que je perdisse l'occasion de me renseigner enfin sur le fameux monstre marin, dont l'existence est toujours un sujet de discussion chez les savants ! Mais, puisqu'on l'a vu, comment peut-on refuser de croire à sa réalité ? Il est vrai que si on l'a rencontré à diverses reprises et en différents points de l'Océan, on ne l'a jamais capturé... Et tant que les gens de science, peu crédules d'ordinaire, n'auront pas l'animal étendu là à leurs pieds, tant qu'ils ne l'auront pas palpé, pesé, mesuré, disséqué, ils diront toujours que le serpent de mer n'est qu'un mythe. Ils ont raison, sans doute, les gens de science ; et leur peu d'empressement à admettre facilement les choses extraordinaires nous est une garantie précieuse de certitude, quand ils affirment la réalité de certains faits étonnants, comme il s'en présente si souvent dans l'histoire des sciences.

Quant aux pêcheurs des Ilets-Caribou, ils ne se laissent pas arrêter par les dénégations des savants. Ils croient au serpent de mer, parce qu'ils l'ont vu de leurs yeux. Il a été visible durant un mois entier, à différents jours ! Beaucoup de canots, qui faisaient alors la chasse au loup marin, ont constaté son apparition ! Ce poisson était bien trop effilé pour être une baleine ; d'ailleurs, on connaît cela, une baleine ! Enfin, il y a assez longtemps qu'on vit sur la mer, et que l'on est familier avec ses habitants : eh bien, cet animal ne ressemblait à rien de ce qu'on avait rencontré auparavant.

On me désigna, comme celui qui avait approché de plus près le monstre marin, l'un des principaux citoyens du lieu, M. P.-Z. Comeau, le frère du fameux trappeur de Godbout, homme très intelligent et d'une certaine instruction. En ma qualité de jour-

naliste, je fis ce que tout journaliste aurait fait en telle occurrence : j'allai soumettre M. Comeau à une interview. Il s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Mais, craignant de ne pas rapporter assez fidèlement son récit, je le priai de le rédiger lui-même. Le *Naturaliste canadien* a publié, en novembre 1895, ce compte rendu extraordinaire que je réédite ici en faveur des gens qui, à leur grand désavantage... et au mien, ne reçoivent pas cette revue scientifique. Je conserve à ce rapport ses quelques incorrections de style, estimant que la critique sera élémentaire à M. Comeau, dont la vie de labeur lui a laissé peu de loisir pour s'exercer la plume.

“ ILETS-CARIBOU, 9 AOUT 1895.

“ A la demande que vous m'en avez faite, je me permets de vous transmettre le détail au sujet du serpent de mer¹ que j'ai eu occasion de voir à diverses reprises.

“ En 1884, le 19 décembre, un nommé David Picard et son fils me firent rapport qu'ils avaient vu un poisson d'une longueur d'à peu près une centaine de pieds, et environ quatre pieds de large. Nous crûmes à une farce et personne n'en tint compte, lorsqu'en 1885, en hiver encore, le même David Picard, accompagné d'un nommé Thomas Jourdain, vit encore le même monstre, mais toujours à une distance trop éloignée pour en donner une description très exacte. Le même hiver, en janvier, le 26, à ma grande satisfaction, j'ai pu me convaincre par moi-même de la véracité de ces rapports. J'ai vu ce monstre à une distance de 300 verges, il se tenait dans une mare d'eau entourée de glace, dormant sur l'eau, paraissant se réchauffer au soleil, car le temps était exceptionnellement beau pour la saison. A peu près 40 pieds de l'animal flottait à la surface de l'eau, et probablement beaucoup plus long n'était pas visible. Voici la position dans laquelle j'aperçus ce poisson extraordinaire², n'apercevant ni tête ni queue, mais seulement ces deux bosses.

1—C'est au large de la Pointe-de-Monts que l'on vit ce monstre marin (A.).

2—M. Comeau a figuré, en cet endroit de sa lettre, les deux replis du monstre qu'il a vus en dehors de l'eau (A.).

Je l'ai examiné là pendant une couple d'heures, regrettant beaucoup de ne pouvoir l'approcher en raison des glaces, que je ne pouvais passer, étant en petit canot d'une douzaine de pieds : vaisseau dont on se sert en hiver, dans les glaces, pour chasser le phoque, ou loup marin, tel qu'on le nomme ici. En février, la même année, je l'ai vu de nouveau, et plusieurs aussi l'ont vu comme moi. Il faisait des bonds hors de l'eau droit en l'air, la tête montant à une cinquantaine de pieds de haut, quittant à l'eau on ne sait quelle longueur. Il fit quatre sauts de cette manière, montant droit hors de l'eau et se laissant abattre à plat sur l'eau. En mars, nous l'avons vu plusieurs. Enfin, le 14 avril, la dernière fois que je le vis, il paraissait encore dormir sur l'eau dans la même position où je le vis la première fois. Le temps étant beau, calme et doux, très favorable à mon projet, je résolus de l'approcher et de lui décharger quelques balles. Nous partîmes deux canots, lorsque, rendus à 300 verges, les gens montant le canot qui m'accompagnait, pris de peur, retournèrent en arrière. Je l'approchai à une distance de trente pieds, sans qu'il bougeât ; rendu là, l'animal commença à se plonger, la queue la première, jusqu'à ce qu'il ne resta sur l'eau qu'une partie de la tête, c'est-à-dire la mâchoire d'en haut, gueule ouverte d'au moins dix pieds de haut ; la mâchoire d'en bas je ne l'ai point vue. Ce que j'ai trouvé de plus monstrueux et horrible, c'est l'œil qui m'a paru d'une grosseur énorme et d'une malice à faire trembler. Je m'apprêtais à tirer, lorsqu'il prit une position menaçante, et, ne cédant pas un pouce de terrain, se tint ainsi la gueule ouverte, paraissant attendre ce que nous allions faire. Alors, j'ai cru plus prudent de ne pas l'attaquer, n'étant pas équipé pour une pareille chasse. Nous nous sommes éloignés et il est disparu, et n'a plus été revu. La peau était d'une couleur noire, l'écaille paraissant dure ; la queue d'une baleine, plate sur le sens de l'eau.

“ C'est le détail que je puis vous donner à ma meilleure connaissance. Veuillez excuser ce griffonnage et cette description, exacte, mais insuffisante... ”

“ PIERRE-Z. COMEAU. ”

—Mais, écrivis-je à M. Comeau, c'est durant l'hiver de 1884-85 que vous avez fait rencontre de votre serpent de mer, tandis que les messieurs Jourdain, des Ilets-Caribou, m'ont parlé d'un serpent qu'ils ont vu il n'y a que quatre ans, à la Pointe-de-Monts. Suivant leur rapport, ce monstre était long d'une centaine de pieds, et de la grosseur d'une tonne. Ce n'est pas le même animal que vous avez vu.

Mon correspondant me répondit ce qui suit, le 22 août suivant :

“Voici l'explication de ce qui paraît être une inexactitude dans les dates. Ce qu'ont vu les frères Jourdain, et que j'ai vu moi-même, pouvait fort bien être le serpent ; mais je n'ai pas voulu en faire mention dans mon rapport, parce que je ne le tiens pas pour assez certain. Il y a quatre ans, en effet, nous avons remarqué un poisson extraordinaire, mais à une si grande distance qu'on n'en pouvait pas distinguer l'espèce ; je crois autant, moi, que nous avons affaire à une baleine ; cela me paraissait trop gros et massif pour un serpent ; dans tous les cas, je n'en tins aucun compte.”

Eh bien, grâce à M. Comeau, la Province de Québec n'a rien à envier aux autres nations, en fait de serpent de mer. On accusera encore les Canadiens-Français d'être toujours en arrière !

Je connais M. Comeau, j'ai confiance en son honorabilité, et je crois à son entière bonne foi, corroborée d'ailleurs par le témoignage d'autres braves gens des Ilets-Caribou. Malgré tout cela, je le répète, jamais la science n'admettra l'existence de ces serpents de mer de cinquante, soixante, quatre-vingts pieds ou plus, tant que l'on ne pourra en faire comparaître un, *en personne*, dans un cabinet d'étude. Car, voilà le malheur ! On a rencontré tant de fois ces monstres effroyables, et jamais l'on n'a pu en tuer un seul, et le faire voir à un naturaliste. On tue couramment les plus énormes baleines ; il ne saurait être plus difficile de faire passer un serpent de mer de vie à trépas.

Qu'il existe encore bon nombre de petits insectes inconnus à la science, cela est certain ; les explorateurs n'ont pas non plus

fait connaissance avec toutes les classes de microbes. Mais comment admettre qu'il y ait encore, dans ce siècle où les recherches scientifiques se sont poursuivies avec tant de zèle et même de passion, comment admettre qu'il y ait encore, en ces océans si fréquentés, des animaux marins de taille gigantesque qui aient échappé aux investigations des savants ? Il n'est sans doute pas *impossible* qu'il existe de ces grands serpents de mer ; mais la science n'y croira que *de visu* ; elle dira aux personnes qui lui raconteront qu'elles ont rencontré de ces monstres : Les illusions d'optique, surtout en pleine mer, sont bien fréquentes, et l'on peut s'y tromper, comme sur terre, avec la plus entière bonne foi !

En tout cas, à quoi tiennent les choses ! Si le vent avait été favorable, au matin du 2 juin, je perdais l'occasion, probablement unique dans ma vie, *de voir l'homme qui a vu le serpent de mer du Saint-Laurent* !

* * *

LUNDI, 3 JUIN. — Le propriétaire de la *Sainte-Anne* avait eu le bonheur de la faire bénir par Monseigneur lui-même, ainsi que je l'ai raconté. Voulant étrenner sa chaloupe d'une façon non moins extraordinaire, il avait invité Sa Grandeur à se servir de cette embarcation pour se rendre à la Pointe-aux-Anglais. Mais l'obligeant nautonnier dut se contenter, pour ce voyage d'inauguration, de passagers bien moins distingués... je veux parler de moi et... des bagages. Donc, aujourd'hui, " nous " fiant aux promesses d'une brise légère qui soufflait de l'ouest, nous nous embarquâmes ; et les blanches voiles se levèrent pour la première fois. Mais la petite brise nous joua le tour de s'endormir une demi-heure à peine après le départ. Il fallut rabattre les blanches voiles, et la *Sainte-Anne* s'en revint piteusement à la rame reprendre sa place dans le havre des Ilets-Caribou.

* * *

La vie n'est pas mouvementée dans ce hameau des Ilets-Caribou. Il n'y faut pas songer à se distraire en regardant *passer le monde* : il ne passe jamais personne. Il n'y a pas davantage à attendre les journaux du soir pour avoir des nouvelles. Dans ces villages de pêcheurs, c'est la mer qui est l'unique distraction



(Photog. par N.-A. Comeau)

AUX ILETS-CARIBOU — LES DÉBUTS D'UN ARMATEUR.

et l'unique préoccupation ; ses divers états de calme ou d'agitation, avec les variations atmosphériques de chaque instant, favorables ou défavorables à la pêche, sont presque les seuls aliments des pensées et de la conversation.

Plusieurs fois par jour, les pêcheurs vont en canot visiter les filets à saumons, pour en détacher les poissons qui s'y sont pris. C'est d'un intérêt toujours nouveau, grâce à l'incertitude où l'on est toujours, naturellement, du nombre et de la grosseur des pièces que l'on va capturer. Et l'on s'avance tout le long du filet, scrutant avec avidité les profondeurs de l'eau, pour voir si l'on apercevra à travers le flot ces reflets de l'argent qui recouvre à profusion les flancs du saumon. Tantôt le noble poisson est déjà mort, suspendu aux mailles du filet. D'autres fois, il ne fait que de s'y emprisonner; il a encore toute sa vigueur, et, s'il est d'une taille considérable, ce n'est pas la chose la plus facile du monde que de le décrocher et de l'embarquer dans le canot. Lorsqu'il y a, au fond de l'embarcation, trois ou quatre gros saumons qui se débattent dans une longue agonie, la position n'est pas très gaie pour les autres occupants du canot. Car il y a toujours de l'eau, souvent peu limpide, au fond d'un canot. Alors le bel habit du monsieur qui est venu voir et qui s'est réfugié tout au bout de la barque, court le plus grand péril. Mais, heureusement, les pêcheurs ne sont pas méchants pour leur hôte, et ils ont vite fait d'assommer ces poissons qui mettent trop de temps à mourir.

Quand la mer "adonne," de l'un des flots qui bordent le havre de Caribou, on peut faire un peu de pêche à la ligne, et l'on a chance de s'emparer de quelques-unes de ces belles truites du Saint-Laurent, dont la présence, au bout de la fourchette non moins qu'au bout de la ligne, est toujours hautement appréciée. Parfois, ce n'est pas une truite que l'on soulève de l'eau, mais un crapaud de mer, dont le nom scientifique, *Hemitripterus americanus*, Rich., ne suffit pas à exprimer l'aspect absolument étrange. " Ces poissons, écrivait l'abbé Provancher, nous rappellent toujours ces paysannes sans goût qui s'imaginent se rendre d'autant plus élégantes qu'elles se surchargent de colifichets et de fanfreluches plus ou moins bizarres. Voyez cette tête aplatie, toute chargée de pointes, d'épines, de projections de toute forme, ces mâchoires d'où pendent sous forme de barbil-

lons des appendices cutanés, découpés, allongés, ramifiés en tous sens, ces nageoires à rayons eux-mêmes appendiculés, ces plaques écailleuses sur le dos et les côtés, et dites s'il était possible de multiplier davantage les ornements de mauvais goût." Disons, pour défendre un peu le crapaud de mer, que ce n'est pas de sa faute s'il est habillé de la sorte et que, du reste, ce vêtement lui est une armure.

Un autre habitant des eaux qui n'a pas plus la beauté pour partage, c'est la poule de mer, *Lumpus Anglorum*, Will., que le flot apporte parfois sur le rivage ; il porte, lui aussi, une armure de tubercules épineux qui lui donnent une apparence caractéristique.

Je ne dirai rien d'un autre poisson ou individu d'un autre embranchement de l'histoire naturelle, dont je trouvai sur le sable du rivage plusieurs spécimens qui servaient de jouets à la vague. Les pêcheurs m'ont dit que c'était le "concombre de mer." Je n'ai rien compris à l'organisation de cet être extraordinaire. Et comme je n'écris ici que d'après mes souvenirs, ils sont loin d'être assez précis pour que j'essaie de décrire cet étrange animal. Les livres ne me sont pas en cette affaire de plus de secours. Car il n'y a que dans les écrits des botanistes que l'on trouve mentionné le nom du concombre ; et cette humble cucurbitacée, qui fait l'ornement de nos potagers, est loin d'avoir le pied marin. Qu'est-ce donc que le concombre de mer ?

* * *

MARDI, 4 JUIN. — Il y a encore, sur les bords de la mer, bien d'autres formes intéressantes de la vie végétale ou animale à étudier. Sans compter que, de temps en temps, le passage d'un navire à vapeur ou à voile, dans le lointain, ajoute à ces observations un nouvel élément de distraction. Bref, l'ennui ne m'avait pas encore gagné aux Ilets-Caribou, lorsqu'on vint m'informer, cette matinée, que le vent était favorable, et qu'il fallait s'embarquer pour la Pointe-aux-Anglais. Cette fois, la *Sainte-Anne* put

commencer sérieusement sa carrière maritime, et se rendre à destination en quatre heures. Il y avait à bord un vieux marin qui connaissait sa Côte Nord par cœur, et qui, chemin faisant, nous raconta maints et maints naufrages dont elle a été le théâtre. Sur tous ces rivages, depuis la Pointe-de-Monts jusqu'à la Pointe-aux-Anglais, il n'y a presque pas d'endroit où quelque navire ne se soit perdu¹. Ces terribles accidents sont heureusement devenus assez rares, depuis l'érection de phares en certains points de la Côte. D'ailleurs, la plupart des vaisseaux suivent à présent la côte méridionale du fleuve, route encore mieux pourvue de feux et de signaux d'alarme.

La *Sainte-Anne* reçut une ovation en jetant l'ancre vis-à-vis la Pointe-aux-Anglais, et l'on fit parler la poudre, sur un diapason très élevé, en l'honneur du vaisseau, de l'équipage et des passagers.

1—Les messieurs Chs et J. Jourdain (descendants d'une famille écossaise, "Jordan"), dont j'ai été l'hôte aux Ilets-Caribou, ont à leur crédit plusieurs sauvetages de naufragés; et plus d'une fois le ministère de la Marine les a récompensés de leur courage.





CHAPITRE SEPTIÈME

Pointe-aux-Anglais. — Ile-aux-Œufs. — Rivière-Pentecôte. — Sept-Iles

POINTE-AUX-ANGLAIS. — Une petite chapelle. — L'agriculture et la pêche. — ILE AUX ŒUFS. — Trait d'héroïsme de la famille Côté. — Le désastre de la flotte de Walker. — Une vague qui ne s'est pas fait annoncer. — RIVIÈRE-PENTECÔTE. — Un village pittoresque. — L'unique scierie de la Côte Nord. — Un missionnaire qui a "du talent." — Le "jardin suspendu" de Pentecôte. — Beauté de la nature, à deux heures du matin. — LES JAMBONS. — SAINTE-MARGUERITE. — SEPT-ISLES. — Un courrier bien fourni. — Préparation de la morue sèche. — Comment on voyage en ce pays-là. — Un monstre marin tel qu'on n'en a jamais vu. — On part en goélette ; on arrive à pied.

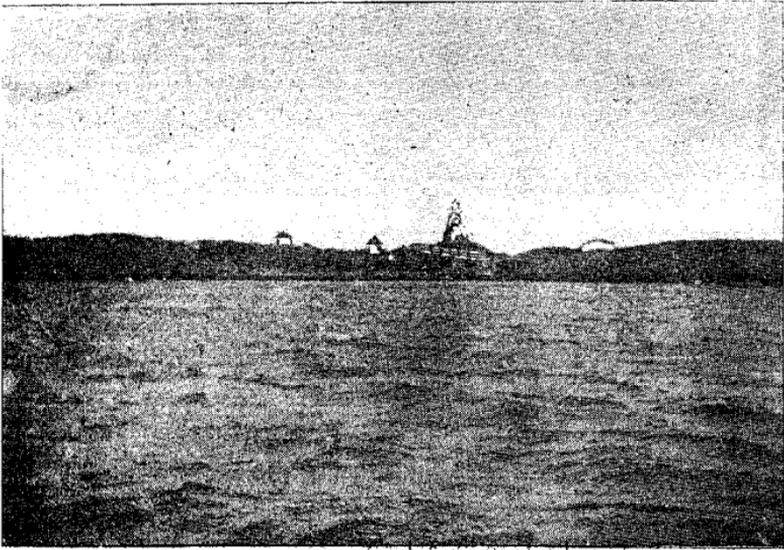
Saint-Paul de la Pointe-aux-Anglais¹ n'est habité que depuis un petit nombre d'années. Lorsque M. Louis Langlois, chez qui nous recevons l'hospitalité, vint s'établir ici avec ses parents, en 1873, personne n'y résidait, et tout le pays était encore recouvert par la forêt. M. Langlois est aujourd'hui le plus important citoyen du lieu ; pêcheur, commerçant, voire directeur de poste, il paraît avoir acquis une certaine fortune en ces emplois divers, et sa jolie résidence ferait figure excellente dans n'importe quel bourg "de province."

La première chapelle bâtie en ce lieu existe encore, et sans doute elle est loin de toucher à la fin de son existence : elle ne date que de 1886. Sa longueur est de 28 pieds et sa largeur de 17. Il en tiendrait un grand nombre de semblables dans l'enceinte de Saint-Pierre de Rome. Elle est dans un état fort primitif,

¹—STATISTIQUES.—Population, 35 familles; 186 âmes, dont 105 communicants; confirmés, 24.

pour l'intérieur comme pour l'extérieur. Cela n'empêche pas la bonne population de ce hameau d'être tout heureuse d'avoir une église où le missionnaire vient faire les offices religieux de temps en temps.

Le gros de la population est fixé dans les environs de la chapelle. Mais un autre groupe, formé d'une quinzaine de familles, presque toutes acadiennes, venues de l'île d'Anticosti vers 1887, s'est établi au delà d'une longue pointe qui s'avance dans la mer à l'ouest du village principal. Cette



Album Gregory.)

PHARE DE L'ILE AUX ŒUFS.

colonie fait donc face à peu près à l'île aux Œufs, située à deux milles environ de la chapelle.

Au point de vue agricole, il n'y a pas long à raconter de la Pointe-aux-Anglais. L'histoire rapporte qu'on y a semé déjà de l'avoine et de l'orge, et que ces modestes céréales se comportèrent vraiment de belle façon, poussant et mûrissant leurs épis au gré des propriétaires. On n'a pas continué beaucoup ces essais de culture, et il paraît que cette abstention est due prin-

cipalement au manque de loisirs de la part des habitants : la pêche les absorbe complètement. Tout ce que l'on peut faire, m'est-il dit, c'est de cultiver les pommes de terre, qui réussissent parfaitement, et dont on récolte généralement plus qu'il n'en faut pour la consommation locale.

Il y a davantage à dire de la Pointe-aux-Anglais comme endroit de pêche.

Parlons d'abord du loup marin. Bien qu'il soit un habitant des eaux, il faut pourtant dire, au moins pour ce qui est de l'hiver, qu'on lui fait la chasse. Mais la Pointe-aux-Anglais n'a pas la réputation d'être bien favorable à cet exercice ; car c'est à peine si l'on peut tuer une quinzaine de ces amphibiens, du mois de février au mois d'avril. Il faut aller les chercher, en canot et au fusil, à trois ou quatre milles au large. On trouve ici deux espèces de loups marins : les *brasseurs* (*Phoca groenlandica*, Fabr.) et les *barrés* (probablement le *Phoca annellata*, Nilss.).

Il n'y a que deux permis de pêche au saumon accordés pour la Pointe-aux-Anglais. Tout le saumon que l'on prend est vendu à la maison Holliday et Frère, de Québec, dans les conditions que j'ai exposées en parlant de la Pointe-de-Monts.

L'endroit est assez bon pour la pêche au hareng, que l'on prend au rêts, de mai à novembre, à sept ou huit arpents du rivage. On le vend aux *traders* ou marchands qui parcourent la Côte avec leurs goélettes.

Mais c'est la morue qui est la "cheville ouvrière" de la prospérité relative de la Pointe-aux-Anglais. On la pêche à des distances variant d'un à cinq milles de terre. Vingt-cinq barges composent la flottille de pêche de la localité. Hareng, lançon, capelan, encornet, voilà les appâts que, selon la saison, on offre traîtreusement à l'imbécile morue, dont le cadavre plongé dans le sel devient la moruë verte, précieux instrument de pénitence pour les fidèles enfants de l'Église.

Le métier de pêcheur est-il bien lucratif à la Pointe-aux-Anglais ? Si l'on a pu entrer assez avant dans les bonnes grâces

du ministère de la Marine et des Pêcheries pour se faire octroyer un permis de pêche au saumon, il paraît que l'on arrive, à force de saumon, de hareng et de morue, à s'assurer un revenu annuel de deux cents à trois cent cinquante piastres, suivant que la pêche est plus ou moins bonne. Mais comme il n'y a d'accordés que deux de ces permis, il faut reconnaître que la plupart des pêcheurs ont des bénéfices encore beaucoup moindres. Aussi, pour peu que l'on vise à devenir millionnaire, ce n'est pas ici qu'il faut venir tendre ses filets. Mais on peut vivre fort bien sans se proposer un but aussi extravagant. Je dirai plus tard comment il se fait que l'on arrive même à l'aisance, sur la Côte Nord, à si bon marché.

A une couple de milles de la chapelle, du côté de l'ouest, se trouve l'île aux Œufs, distante de la terre ferme d'un peu plus qu'un mille. Sa plus grande longueur est d'un mille à peine, et, pour ce qui est de cette dimension, l'île est perpendiculaire à la côte.

Cet flot n'est qu'un rocher, sur lequel il n'y a presque pas de terre cultivable. Le gardien du phare y récolte pourtant sa provision de pommes de terre. Avant l'érection du phare, en 1870, personne n'y avait encore résidé. Les oiseaux y étaient alors en grande abondance et, par conséquent, les œufs aussi : cela suffit sans doute pour qu'il soit aisé de savoir à quoi s'en tenir sur l'origine du nom donné à cette île.

La direction même de l'île, qui est en travers du cours du Saint-Laurent, fait qu'il y a là un excellent abri pour les vaisseaux : quel que soit le vent qui souffle, ils y trouvent un havre sûr, soit d'un côté, soit de l'autre... tant que le vent ne change pas. Du côté est, il y a une batture le long de l'île; mais, à l'ouest, c'est une muraille coupée à pic, où les flots viennent se briser.

Les alentours de l'île sont de bons endroits de pêche; les pêcheurs de la Pointe-aux-Anglais vont y prendre le hareng. Les gens du Cap-Chatte, sur la côte sud, y viennent aussi faire la pêche du hareng et de la morue.

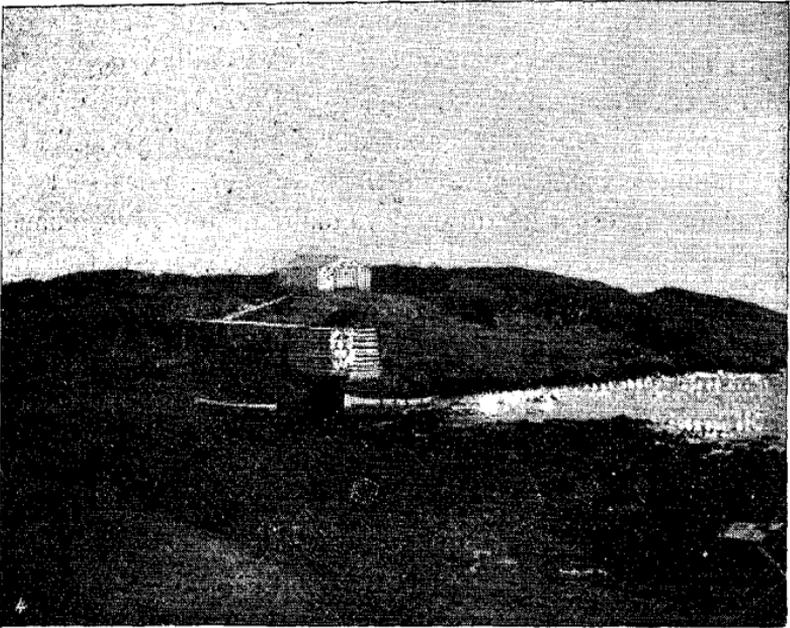
Le phare de l'île aux Œufs est une construction en bois, de forme octogone. Ses feux, visibles à une distance de quinze milles, brillent à la hauteur de 37 pieds au-dessus du rocher, et d'environ 70 pieds au-dessus du niveau de la marée haute. Ils comprennent quatre lampes à pétrole. Le phare est tournant. En temps de brouillard, où la lumière ne peut être aperçue, les navigateurs font comme ils peuvent! car le phare n'est pourvu d'aucun appareil pour les avertir du danger. Ce phare est allumé du 1er avril au 10 décembre. M. Paul Côté en est le "gardien" depuis le commencement, c'est-à-dire, depuis plus d'un quart de siècle. C'est le type du vrai Canadien-Français, "poli, galant, hospitalier," aimant "à rire, à s'égayer." Doué d'une bonne voix, et parfaitement initié à tous les secrets du plain-chant, il est le chantre en vogue dans toutes les chapelles des environs, où d'ailleurs la concurrence n'est pas d'une grande intensité.

J'emprunte à M. Faucher de Saint-Maurice le récit d'un trait d'héroïsme qui fait grand honneur à M. Côté et à sa famille :

"Chaque année, du premier avril au vingt décembre, le phare de l'île aux Œufs doit être allumé. Du côté de la mer, il offre une lumière blanche, tournante, visible à quinze milles, et qui donne un éclat chaque minute et demie. Tous les navires savent si la rotation d'un phare à feu changeant doit se faire avec une précision mathématique. Autrement, il peut y avoir erreur. Une lumière est prise pour une autre, et un sinistre devient alors la fatale conséquence du moindre retard apporté dans le fonctionnement de la machine. Or, une nuit, vers la fin de l'automne de 1872, le pivot de la roue de communication de mouvement qui s'abaisse, de manière à ce que les roues d'angle engrènent convenablement, se cassa. La saison était trop avancée pour faire parvenir la nouvelle à Québec et demander du secours au ministère de la Marine. Force fut donc de remplacer la mécanique par l'énergie humaine, et le gardien, aidé par sa famille, se dévoua. Pendant cinq semaines¹, cet automne-

1—Le souci de l'exactitude me force à corriger ici M. Faucher de Saint-Mau-

là, et cinq semaines au printemps suivant, homme, femme, filles et enfants tournèrent à bras cet appareil. Le givre, le froid, la lassitude engourdissaient les mains ; le sommeil alourdissait les paupières. N'importe, il fallait tourner toujours, tourner sans cesse, sans se hâter, sans se reposer, tant que durerait ce terrible quart, où la consigne consistait à devenir automate et à faire marcher la lumière qui indiquait la route aux travailleurs



(Album Gregory.)

DÉBARCADÈRE DE L'ÎLE-AUX-ŒUFS.

de la mer. Pendant ces interminables nuits, où les engelures, les insomnies et l'énervement s'étaient donné rendez-vous dans cette tour, pas une plainte ne se fit entendre. Personne, depuis l'enfant de dix ans jusqu'à la femme de quarante, ne fut trouvé en défaut ; et le phare de l'île aux Œufs continua, chaque minute et demie, à jeter la lumière protectrice sur les

rice. La famille Côté fit ainsi mouvoir le mécanisme durant 27 nuits l'automne, et 27 nuits le printemps. Je tiens de M. Côté lui-même ce renseignement précis.

profondeurs orageuses du golfe. — Que de navires, sans le savoir, furent sauvés, ces années-là, par l'héroïsme obscur de Paul Côté, de sa femme et de ses filles, les demoiselles Pelletier.”¹

En 1711, il n'y avait pas de phare sur l'île aux Œufs ; mais, dans la nuit du 22 août, il y avait un épais brouillard, et le vent soufflait avec violence. Il y avait encore, dans les alentours, une belle flotte d'environ quatre-vingts vaisseaux qui, commandée par l'amiral Sir Hovenden Walker, s'en allait prendre Québec. Or, il arriva que, au milieu de ce brouillard, on ne connut plus où l'on était ; croyant aller vers le sud, on se dirigea vers le nord, et huit gros vaisseaux se brisèrent sur les rochers de l'île aux Œufs et de la côte du nord ; onze cents hommes périrent dans ce naufrage. Les Anglais en eurent assez de ce désastre, et s'en retournèrent chez eux, pendant que nos pères remerciaient la Providence d'avoir sauvé la colonie. Ce fut à la suite de cet événement que la petite église de la basse-ville de Québec, que l'on nommait “Notre-Dame-de-la-Victoire,” reçut désormais l'appellation de “Notre-Dame-des-Victoires” qu'elle retient encore. L'endroit même du désastre, sur la côte, s'appelle maintenant Pointe-aux-Anglais, et ce nom conservera longtemps la mémoire du funeste événement.

La longue batture qui s'avance dans la mer, vis-à-vis l'île aux Œufs, et qui porte plus particulièrement ce nom de “Pointe-aux-Anglais”, est toute recouverte d'énormes roches ; et l'on ne peut s'empêcher de frémir à la pensée des beaux navires, chargés d'officiers et de soldats accompagnés de leurs familles, qui vinrent se jeter sur un rivage si périlleux.

En 1712 et pendant les années suivantes, on rapporta, de cette partie de la côte, des armes et des articles de toute nature, dont on fit encan à Québec. Même aujourd'hui, les flots laissent parfois à découvert des canons et des pièces d'armure, souvenirs du terrible désastre. Durant notre séjour à la Pointe-

1—Les Iles.—Dans le golfe Saint-Laurent.

aux-Anglais, on offrit à Monseigneur une jolie cloche d'une trentaine de livres, retirée de l'eau depuis quelque temps.¹

Depuis le désastre de 1711; il y a eu, dit-on, quantité de naufrages sur l'île aux Œufs et la Pointe-aux-Anglais. L'érection d'un phare dans cet endroit dangereux en a clos la triste série.

MERCREDI, 5 JUIN.—Monseigneur a terminé, ce matin, la mission de la Pointe-aux-Anglais. Il est décidé que nous partons aujourd'hui pour Saint-Patrice de la Pentecôte, distant d'ici de trois lieues. M. l'abbé Lemay, qui a là sa résidence, nous quitte pour nous y devancer. Il s'y rend à pied ! Il faut savoir que, durant la mission de la Pointe-aux-Anglais, il a déjà fait ce voyage, aller et retour, à pied aussi. J'ai la plus vive admiration pour des prouesses de ce genre. Quant à nous, nous devons faire ce trajet en voiture ; car M. Langlois possède un cheval, qui est presque le seul de l'endroit. Mais le vent d'est ayant bien diminué et la mer n'étant pas trop mauvaise, nous partons dans l'après-midi par voie maritime, Monseigneur dans un canot, et moi dans l'autre. La mer était fort houleuse, mais ne brisait pas, excepté dans un seul endroit ; et j'ai le plaisir de pouvoir raconter que je courus là un véritable danger. Les lames nous prenaient de côté, ce qui avait pour résultat de nous bercer fort agréablement, lorsque tout à coup de la direction dont je viens de parler, nous vîmes arriver sur notre canot une vague très haute et déferlant déjà. Heureusement, celui des deux marins qui tenait la barre eut le temps de faire tourner un peu le canot, et nous primes obliquement cette vague dangereuse : sans ce mouvement très rapidement exécuté, la forte vague

¹—Cette belle cloche, qui n'a pas trop souffert d'un séjour de près de deux siècles au fond de la mer, est maintenant au musée du Séminaire de Chicoutimi. On y possède aussi une baïonnette très bien conservée, et une sorte d'écusson en cuivre, de forme ovale, portant le monogramme de la reine Anne surmonté de la couronne royale. Ces objets proviennent, comme la cloche, du naufrage de 1711.

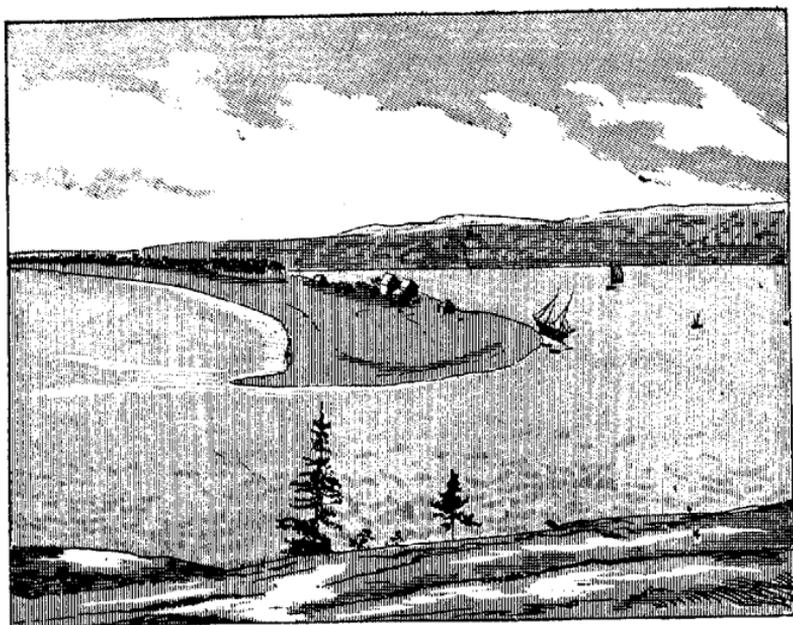
aurait rempli notre frêle esquif ; et comme aucun de nous trois ne savait nager, je ne sais de quelle façon l'incident se serait terminé. Ce qui est fort probable, c'est qu'un autre que moi aurait eu la tâche de raconter l'événement. Il ne me déplatt pas néanmoins que la Providence ait bien voulu me laisser ce soin à moi-même. — Il est étrange que peu d'habitants de la Côte sachent nager. Les enfants sont élevés pour ainsi dire sur l'eau, et n'apprennent pas cet art si commode. Sans doute l'eau étant ici si froide, on s'y baigne rarement ; et les bains, quand on en prend, sont de courte durée. Au contraire, les riverains des cours d'eau douce se baignent plus souvent ; ils s'amuseut à jouer dans l'eau qui est là relativement tiède, et de la sorte apprennent facilement à nager.

Dès que nous arrivons en vue de la Mission, la fusillade éclate ; elle se continue avec entrain jusqu'à ce que nous soyons débarqués sur le quai, et reprend encore lors de l'entrée solennelle de l'évêque dans l'église. Lorsque les cérémonies liturgiques sont accomplies, on présente une jolie adresse à Sa Grandeur.

Rien de pittoresque comme la situation du village de Saint-Patrice de la rivière Pentecôte.¹ Il est bâti de chaque côté de l'embouchure de la rivière qui lui a donné son nom. Cette rivière, dont la branche principale est longue d'une trentaine de lieues, se dirige perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent, puis en y arrivant tourne à angle droit vers le nord-est, laissant à sa droite une pointe de terre large de deux ou trois arpents et longue de deux milles ; elle se jette dans le fleuve au pied d'un cap assez élevé qui s'avance dans les eaux. Une partie du village est bâtie sur le bout de cette pointe de terre, du côté de l'ouest ; le reste des maisons, avec l'église et la scierie, sont de l'autre côté de l'embouchure. L'entrée de la rivière forme un havre très commode pour les petits vaisseaux, bien qu'à marée basse il y ait peu d'eau dans ce mouillage. Ce

¹—STATISTIQUES.—Population : 41 familles ; 240 âmes, dont 150 communicants. Confirmés, 62. Une école.

cours d'eau n'est navigable que l'espace de quelques milles ; des rapides l'obstruent ensuite. — On comprend qu'il faut recourir aux canots pour communiquer entre les deux parties du village, en attendant que la navigation aérienne soit praticable, ou que le gouvernement construise ici un pont qui devrait avoir une belle longueur. Mais, sans doute, le bois dont on fera ce pont n'a pas encore commencé à croître ; le fer dont on se servira sera longtemps encore à l'état de minerai dans une



(Photog. par l'Auteur.)

ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE PENTECÔTE.

mine qui n'est peut-être pas encore découverte. Quoiqu'il en soit, les bureaux de la poste et du télégraphe étant sur la presqu'île, le présent état de choses est assez incommode pour les habitants de la terre ferme, au moins durant la belle saison. Sur cette presqu'île est la résidence du surintendant de la ligne télégraphique de la Côte Nord, M. Émile Têtu.

Il ne se fait guère de culture ici, pas plus que dans les autres localités que nous venons de parcourir. On a pourtant

déjà réussi à cultiver l'avoine et les pois. Quant aux patates, elles viennent très bien partout, et on les cultive en abondance.

Peu de personnes se livrent ici à la pêche, presque tout le monde étant employé à la coupe et au sciage du bois de commerce. On pêche le saumon, du côté de l'ouest, à mi-chemin depuis la Pointe-aux-Anglais, et à l'est, en bas de Caouis, îles situées à l'extrémité est de la baie des Homards, qui se trouve entre ces îles et le cap où est bâtie l'église de Pentecôte. Dans cette baie, non loin des Caouis, on essaye cette année (1895) la pêche des homards et leur mise en conserve. Quant à la morue, on a commencé à la pêcher vis-à-vis d'ici, en ces derniers temps, et non sans succès.

C'est l'industrie du bois qui a créé le village de Pentecôte. Il y a douze ans, il n'y avait là que deux familles (sans compter les quelques habitants des Cayes, vis-à-vis les récifs de même nom qui se trouvent du côté ouest de la baie des Homards). A cette époque, la société Gagnon et Frère (Thomas, résidant ici, et Antoine, de Québec) construisit une grande scierie, pour exploiter les forêts des alentours; et cet établissement a réuni ici un fort noyau de population. Les limites à bois qui alimentent l'usine s'étendent depuis la mer jusqu'à 45 milles à l'intérieur des terres. L'épinette blanche constitue à peu près uniquement l'exploitation, le pin n'étant qu'en infime quantité. On scie le bois en madriers ou en planches; il y a aussi des machines pour blanchir et "embouvetter" le bois. Quatre ou cinq navires viennent chaque année prendre des chargements de bois, à destination de l'Angleterre, de l'Irlande, du Portugal, etc. Deux de ces navires d'outre-mer sont arrivés pendant notre séjour ici, et sont ancrés à l'entrée de la baie des Homards. L'importance des scieries des MM. Gagnon peut être appréciée par ce fait que, durant l'hiver de 1894-95, on a coupé 33,000 billes; la coupe de l'hiver précédent avait été de près de 40,000. La descente de ces billes se fait par la rivière Pentecôte. Une centaine d'hommes sont à l'emploi de l'établis-

sement, durant l'hiver, pour la coupe du bois ; et, pendant l'été, un nombre presque égal travaillent à la scierie, qui reçoit sa force motrice d'une petite rivière descendant des coteaux voisins.

Dans cette localité ouvrière, il n'y a pas de question sociale, ce qui veut dire que les principes chrétiens président aux relations qui existent entre les patrons et leurs employés. On nous parle, par exemple, d'un ouvrier malade depuis assez longtemps, à qui les MM. Gagnon paient \$4 par semaine. Ce fait en dit long sur l'esprit de charité qui anime ces messieurs.

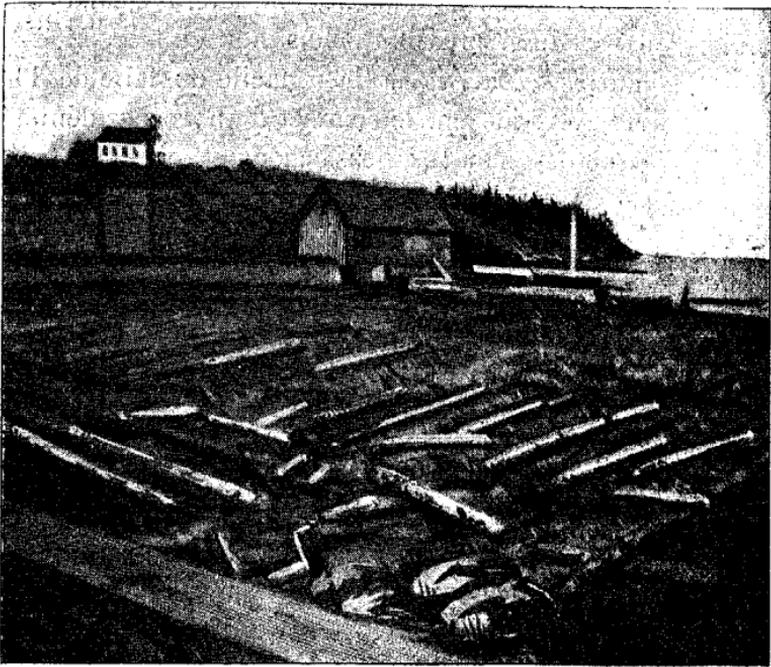
Toutes les maisons du village, à l'exception de quatre, appartiennent à la société Gagnon et Frère. Quand il s'établit une nouvelle famille d'ouvriers, on lui fournit une maison "logeable" ; s'il veut y faire des "divisions," il reçoit gratuitement le bois nécessaire.

Quand on commença l'établissement, il y a douze ans, deux familles sauvages résidaient ici. Ce nombre n'a guère augmenté depuis cette époque.

Le premier missionnaire qui résida à Pentecôte fut l'abbé A.-B. Côté. Ce fut lui qui présida à la construction de l'église. Après un séjour de deux ans à ce poste, M. Côté eut pour successeur, en 1888, le missionnaire actuel, M. l'abbé P. Lemay, du diocèse de Québec. En ce temps-là, le district desservi par le missionnaire de Pentecôte s'étendait depuis la rivière Manicouagan jusqu'au cap Cormoran, ce qui faisait une longueur de trente-cinq lieues. En 1893, Mgr l'évêque de Chicoutimi a détaché de ce territoire la partie orientale, depuis la rivière Sainte-Marguerite jusqu'au cap Cormoran, et l'a confiée à un nouveau missionnaire, qui fut placé aux Sept-Isles. Il reste encore à M. Lemay une desserte assez considérable pour alimenter pleinement son zèle apostolique. Les communications, si difficiles entre ces différentes missions, rendent bien pénible le ministère qu'il y exerce. L'hiver, la visite des chantiers de bois apporte un surcroît de fatigues au missionnaire. Heureusement, M. Lemay a le pied agile, comme il a l'âme intrépide, et, lorsque les circonstances l'empêchent de voyager au moyen

des embarcations ou du cométique, il part bravement à pied, et avec la raquette, si c'est en hiver.

Les gens disent que l'abbé Lemay a "du talent." Je le crois bien ! Il a trouvé moyen, avec des ressources fort modiques, de placer un joli clocher sur son église, édifice de 50 pieds sur 30, et dont il a encore fait achever l'intérieur, décoration toute de bois peint en blanc ; et tout cela ne l'a pas empêché de payer au complet la dette de construction de l'église.



(Photog. par l'Auteur.)

ÉGLISE DE LA RIVIÈRE PENTECÔTE.

Cette église est bâtie sur le sommet d'un cap élevé de plusieurs centaines de pieds, qui s'avance dans la mer entre la baie des Homards et l'embouchure de la rivière Pentecôte. Tout près se trouve l'école. Ces deux édifices publics sont isolés sur ce rocher et dominant tout le village et le pays d'alentour. Cette position est exceptionnellement belle et commande de tous côtés, sur terre et sur mer, une vue magnifique.

Cependant les plus beaux spectacles finissent par lasser. On ne peut pas se plaire indéfiniment à contempler le point de vue le plus superbe qui se puisse rencontrer. Car—puisque c'est Boileau qui l'a dit, il n'y a qu'à le croire—l'ennui naquit un jour de l'uniformité. Aussi, pour faire un peu diversion aux autres choses d'ici-bas, M. l'abbé Lemay s'occupe de botanique, et il s'en occupe sérieusement : j'ai vu son herbier, qui comprend bien un millier d'espèces différentes, et qui est soigneusement fait, fort scientifiquement étiqueté. Quand on est botaniste, on est aussi plus ou moins horticulteur, M. Lemay comme les autres. Mais il est bien facile de faire de l'horticulture, quand on réside sur le sommet d'un rocher dénudé, où ne croissent que des mousses, des lichens et quelques airelles (bluets) ! Oui, c'est facile, quand on a "du talent." Tout simplement, M. Lemay a été prendre de la terre végétale où il y en avait, et, deci, delà, l'a transportée autour de son presbytère, près de son église, sur les *crans*, comme on dit ici : radis, choux, oignons, gladiolus, œillets, asters, et maints autres personnages du règne végétal, se font la vie belle là-dedans. A certain endroit de l'enclos enchanté, se trouve un gros bloc de rocher : cela prend bien de la place, et fort inutilement ; d'autre part, cela ne se rejette pas du bout du pied. Qu'a-t-on fait ? on a installé autour une charpente légère, et l'on a posé dessus une longue boîte en parallélogramme : c'est une couche chaude ! Et voilà !—Il faudrait être sorcier, à tout le moins, pour deviner, en visitant ces plates-bandes, que tout ceci est un jardin artificiel. En tout cas, la vue de cette merveille d'ingéniosité console un peu les gens qui n'ont pas vu les jardins suspendus de l'antique Babylone.

LUNDI, 10 JUIN.—La retraite a été terminée très solennellement, hier matin, après l'administration du sacrement de confirmation par Mgr Labrecque, qui a prêché trois fois durant la cérémonie. Les pieux exercices de ces jours de récollection ont été suivis avec grande piété, comme dans les autres postes, et

Sa Grandeur est très satisfaite des bonnes dispositions de ses administrés.

Il fut décidé que nous prendrions passage à bord du Str *Otter*, pour faire le trajet de Pentecôte aux Sept-Isles. Quand on pense qu'on est venu nous éveiller à deux heures, ce matin, pour nous dire que le vaisseau était en vue ! Le jour était déjà arrivé ; il faisait presque très clair, à cette heure si matinale. L'air était rempli d'effluves odorantes du plus délicat parfum ; les oiseaux, s'éveillant l'un après l'autre, saluaient de leurs suaves mélodies l'aurore nouvelle. Tout cela était certes d'un charme exquis ; mais un homme qu'on a éveillé à deux heures de la nuit est bien peu apte à savourer toute cette poésie. Enfin comme, malgré le point reculé où en est rendu la civilisation moderne, il n'y a pas encore de loi qui empêche les steamers d'arriver à des heures aussi peu convenables, il fallut bien se prêter, bon gré mal gré, aux exigences de la situation. Une grande chaloupe, mise à notre disposition par le propriétaire de la scierie, nous transporta rapidement sous l'impulsion de quatre vigoureux rameurs jusqu'au navire, dont le capitaine nous accueillit avec une grâce parfaite. Il paraît que l'ancre se leva à 3½ heures ; moi qui ai pour principe qu'à cette heure-là un honnête homme que son devoir n'appelle pas ailleurs, doit dormir sur l'une et l'autre oreille, je ne m'en aperçus guère.

Comment se fait-il que l'on supporte sans aucun malaise le balancement le plus exagéré des embarcations légères, chaloupes, canots, etc., et que la moindre infraction aux lois de l'équilibre, de la part d'un grand vaisseau, vous mette le cœur à l'envers ?... La température est très belle et la mer assez tranquille. Le voyage serait donc ravissant, si le cœur était du même tempérament que l'esprit. Mais celui-ci étant toujours ou peu s'en faut la dupe de celui-là... voilà pourquoi votre fille est muette.

Quoi qu'il en soit de ces accidents désagréables, le navire filait bien. Ce trajet de seize lieues ne dura que cinq heures.

Nous passâmes en vue des JAMBONS¹ (28 milles des Sept-Isles) et de SAINTE-MARGUERITE² (15 milles des Sept-Isles), deux petites missions qui dépendent des Sept-Isles. On me dit que les Jambons sont ainsi nommés à cause d'un monticule qui s'y trouve et dont la forme rappelle la configuration de cette partie du cochon, qui est d'un usage si général pour la confection des sandwiches. Je constate qu'il y a en effet des points de ressemblance entre les deux genres d'accidents géographique et anatomique, et que l'on n'a pas eu tort de donner à l'un le nom de l'autre.

Puis, voici des îles, les unes assez grandes, les autres petites, tantôt couvertes de végétation, tantôt n'offrant à la vue que des rocs dénudés. Ces îles sont au nombre de sept, ni plus, ni moins.

Je voudrais bien savoir s'il existe des mortels assez avisés pour deviner que ces sept îles ne sont pas ce qu'on nomme les *Sept-Isles*.... Il faut pourtant le dire : les Sept-Isles sont sur la terre ferme, sur la rive d'une baie magnifique, large de 3 à 4 milles, longue de 3 à 4 lieues, ayant sept lieues de tour, et dont l'ouverture est fermée par les îles dont j'ai parlé. Cette baie fait l'un des plus beaux ports du Saint-Laurent, assez étendu pour que toutes les escadres de Sa Majesté britannique puissent y évoluer suivant les règles de l'art naval.

Le long du côté est de la baie, en une seule rangée de maisons, s'étend sur le rivage le très joli village de Saint-Joseph des SEPT-ISLES.³ Derrière les maisons, et tout près, commence la forêt, l'immense forêt qui n'est plus interrompue que par les champs de glaces polaires.

A peine l'ancre a touché le fond de la mer, qu'arrive à bord Monsieur l'abbé T.-A. Maltais,⁴ missionnaire de l'endroit, sur

1—14 habitants, dont 12 communiants.

2—20 habitants, dont 16 communiants. Il y a une école suivie par quatre enfants.

3—STATISTIQUES.—37 familles, dont trois protestantes. 175 âmes; 108 communiants. Confirmés, 28. Une école, 32 élèves

4—Depuis l'automne de 1895, M. l'abbé Maltais est revenu dans le diocèse de Chicoutimi.

une grande barque portant pavillon anglais à la poupe. Nous prenons place sur l'embarcation, qui nous dépose bientôt à terre, au bruit de la fusillade, au son de la cloche de la chapelle. Après une messe basse célébrée par M. l'abbé Lemay, qui nous a accompagnés ici, Monseigneur ouvre immédiatement les exercices de la retraite.

* * *

Nous avons averti qu'on nous réexpédiât ici notre courrier. Il me tardait bien de le voir arriver. Car depuis notre départ, nous n'avions reçu absolument aucunes nouvelles du reste de l'univers, à part quelques télégrammes de Chicoutimi, où il était surtout question d'affaires.—Comme tout est relatif en fait de bonheur ! Dans les villes, il y aurait belle tempête, si l'un des facteurs omettait seulement l'une des distributions postales de chaque jour. Au Saguenay, nous nous sommes vus réduits, durant quelques semaines de l'un des hivers derniers, à deux courriers par semaine, au lieu du service quotidien auquel nous sommes habitués ; et les plaintes étaient générales. Ici, sur la Côte, durant l'hiver, la poste ne vient qu'à peine une fois par mois ; et même, dans la partie orientale du Labrador, au-dessous de Natashquan, on ne reçoit que quatre courriers par hiver. Cependant, on ne s'y trouve pas trop malheureux de ne pouvoir suivre beaucoup les savantes et habiles polémiques des journaux quotidiens de Québec, de Montréal et d'ailleurs. L'été, sur toute la Côte jusqu'à Natashquan, on a le courrier postal toutes les deux semaines, et l'on estime que l'on est alors dans une position bien avantageuse ! Pour moi, je n'ai pas trouvé que ce fût si agréable, et je comptais les jours, depuis quelque temps.

Je ne fus donc pas lent à courir au bureau de poste des Sept-Isles, ce matin. Le partage des choses postales n'était pas encore terminé, et je trouvai le jeune homme qui y procédait plongé dans la stupéfaction la plus intense. Il n'avait jamais

vu personne recevoir plus que quelques lettres en même temps ; et il ne cessait pas de mettre de côté pour moi lettres et cartes postales, dont j'avais une quarantaine. Courrier bien varié : celui-ci me donnait des nouvelles de ma famille ; celui-là, que je pensais mort, m'annonçait pour demain l'acquisition qu'il allait faire d'un beau-père et d'une belle-mère ; certains des abonnés du *Naturaliste canadien*, qui sont les plus honnêtes gens du monde, avaient lancé à ma poursuite le dollar qui crée entre eux et moi de si douces relations, pendant que d'autres, qui s'occupent des trois règnes de la nature comme de l'an quarante, me faisaient signifier, par le directeur de poste de leur localité, qu'ils ne voulaient pas de l'honneur dont je les avais jugés dignes, d'être comptés au nombre des amis des sciences. Et puis, il y avait des journaux de choix, qui me donnaient toutes faites des opinions diverses sur tous les sujets.

L'histoire des Sept-Isles ne se perd pas dans la nuit des temps passés. En 1875, il n'y avait ici que deux ou trois familles, qui s'occupaient de la pêche de la morue. On y voyait aussi un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui s'y trouve encore, faisant l'achat des fourrures et tenant magasin général.



LES SEPT-ISLES.

Seulement une ou deux familles sauvages restent ici à l'année. Mais, à la fin de juin, il en vient beaucoup de tous côtés pour assister à la mission que leur donnent les Pères Oblats : l'église alors en est toute remplie. Du reste, cette chapelle, de 35 pieds sur 25, bâtie par le P. Arnaud il y a une

cinquantaine d'années, est la propriété des sauvages. Mais, après la mission, les blancs ont permission de s'en servir pour les fins du culte, en retour des travaux de réparation qu'ils y ont faits et de la sacristie qu'ils ont élevée, avec des matériaux fournis par les Oblats.

Ici, comme ailleurs, la pêche est la seule occupation des habitants. D'abord, au printemps, du commencement de mai à la mi-juin, on pêche le hareng dans la baie même, dont l'eau est profonde. Chacun y pêche à son compte. On met le hareng en barils, et on l'expédie à Québec pour la vente. Ce serait ensuite le tour du saumon. Mais l'endroit n'est guère propice à la pêche de ce poisson ; et il n'y a de tendus que deux rets sur le territoire appartenant strictement aux Sept-Isles.

Quant à la pêche à la morue, c'est l'affaire sérieuse de l'endroit. On prend la morue autour et au large des îles qui ferment l'entrée de la baie ; on va donc faire cette pêche à trois ou quatre lieues du village, et cet éloignement rend particulièrement pénible l'exercice du métier de pêcheur aux Sept-Isles. En effet, il faut que les barques partent de terre dès minuit, pour parcourir cette longue distance et arriver en temps utile aux endroits propices ; on s'en revient dans l'après-midi, et il faut alors préparer le poisson pour le commerce. Puis il y a encore à seiner la bouette pour le lendemain. On emploie ici, comme bouette, le squid ou encornet, mais principalement le lançon, poisson tout petit rappelant assez la forme de l'anguille.

Depuis le milieu d'août jusqu'à la fin de la saison, on sale la morue de bonne taille, et chacun en fait la vente où il peut et à son compte, dans les meilleures conditions possible.

Durant la première partie de la saison de pêche, on fait sécher la morue. Pour cela on apporte la morue au *chauffaut* (sorte de petit hangar), on lui coupe la tête, on la tranche de façon à l'ouvrir en deux, on la sale. Quand elle a passé quatre ou cinq jours dans le sel, on l'étend sur les *vigneaux*. On donne ce nom à de longues tables hautes d'environ quatre pieds, et recouvertes par des branches de sapin. C'est sur ces

branchages que l'on étend les morues pour que le soleil les dessèche. Il faut les tourner matin et soir. La pluie survient-elle, on met les morues en tas pour les protéger.

Lorsque la morue est préparée, on peut l'envoyer à Halifax ou à n'importe quel marché ; mais généralement on préfère la vendre sur les lieux aux gens qui viennent l'acheter au nom de la maison "Charles Robin, Collas & Co., Limited," de Gaspé, qui a un bureau d'affaires à Moisie.

On recueille les foies de morue pour en faire de l'huile. Quand le poisson est maigre, on n'obtient que de l'huile inférieure, qui ne donne pas de bénéfices bien merveilleux. Tel a été le cas de ces dernières années.

Il n'y a pas à parler d'agriculture pour ce qui concerne les Sept-Isles. On n'y cultive que les patates.

Le missionnaire des Sept-Isles réside (1895) chez M. Virgile Bérubé, marchand, qui l'héberge gratuitement : bel exemple de générosité, portée même au point que ce digne homme tient à lui payer sa dîme chaque année, malgré la résistance du prêtre. De ce poste, le missionnaire dessert Moisie, les Jambons et Sainte-Marguerite. Il reste alternativement deux ou trois semaines aux Sept-Isles et à Moisie. Il va quatre fois par année aux Jambons, et six fois à Sainte-Marguerite.

En été, il y a les voitures *d'eau* pour communiquer entre ces missions. En outre, comme l'on possède quelques chevaux aux Sept-Isles et à Moisie et qu'un chemin passable existe entre ces deux villages, on se rend souvent par terre de l'un à l'autre endroit. Les équipages de luxe sont d'une grande rareté ; on n'a guère que des charrettes, dont les roues ont bien 4, 5 ou 6 pouces d'épaisseur, afin de n'enfoncer pas trop dans le sable mouvant où il faut voyager. Durant l'hiver, on ne peut se mettre en route, ici comme ailleurs, qu'à la raquette ou en cométique. Les raquettes montagnaises sont les seules employées. Quand on peut choisir le bon temps pour voyager, on arrive à faire les trajets sans trop de difficultés. Mais le missionnaire, quand il est appelé pour secourir un malade, est bien obligé de se mettre

en route par n'importe quelle température, et alors les voyages se font parfois avec les plus grandes difficultés. Ainsi, durant l'hiver de 1895, M. Maltais se trouvait à Moisie, lorsqu'un télégramme le manda aux Jambons, à 48 milles de distance, pour un malade. L'avant-veille, il était venu de Sainte-Marguerite. Cependant il devait se remettre en route. Une épaisse couche de neige venait de tomber, et il fallut battre le chemin devant le cométique : pour cela *sept* hommes précédaient en raquette. On voit par là la difficulté des communications et le dévouement de ces braves gens pour procurer aux mourants les consolations de la religion. On se dit qu'on pourra soi-même se trouver un jour dans les mêmes circonstances, et l'on fait aux autres ce que l'on voudrait que les autres fissent pour soi. Les préceptes évangéliques ne sont pas lettre morte parmi cette bonne population de la Côte.

La Pointe-de-Monts est célèbre par son serpent de mer. Aux Sept-Isles aussi on a vu un monstre marin. Mais comme un seul témoin l'a vu, et de loin, et seulement une fois, on n'en sait pas long sur son histoire naturelle. C'était en juillet 1892. Un pêcheur des Sept-Isles commençait à pêcher, dès l'aurore, au large des îles, lorsqu'il aperçut, à plusieurs arpents, ce qui lui sembla d'abord être un ramassis de branches d'arbres : il reconnut à la fin que c'était une sorte de tête, peu élevée au-dessus de l'eau, entourée de "barbes" qui s'agitaient ; en même temps, dans la direction de sa barque, il vit à fleur d'eau deux ou trois replis du corps de l'animal sur lesquels glissaient les lames comme sur une "caye." La mer était calme ce matin-là. Ce qui paraissait de ces replis semblait avoir une largeur de quatre ou cinq pieds. Le pêcheur ne prenant pas de morue à l'endroit où il s'était arrêté, se déplaça deux ou trois fois, jusqu'à ce que, ayant lancé sa ligne à un endroit connu pour avoir une profondeur d'une trentaine de brasses, il la sentit s'arrêter sur un obstacle, à peu de profondeur ; en même temps, l'eau avait une agitation inaccoutumée. Bien que la distance qui le séparait du monstre marin fût grande, croyant qu'il pouvait se

trouver au-dessus du prolongement de son corps, il fut saisi d'épouvante, s'éloigna précipitamment, et s'en revint à terre. Depuis, il n'a jamais osé retourner à cet endroit.—J'ai pu rencontrer ce pêcheur, du nom de Louis Lévêque, et l'interroger longuement sur ce qu'il a vu. Mais il n'en parle pas volontiers, disant que, si un autre lui racontait une apparition pareille, il ne le croirait pas. Il s'attend donc à de l'incrédulité chez ses auditeurs, et c'est pourquoi il aime mieux ne pas conter son aventure. Je laisse au lecteur le soin de se former une opinion sur le fait étrange qu'il vient de lire. S'il a déjà avalé tout rond quelque serpent de mer, je ne vois pas pourquoi il ferait la petite bouche devant le monstre que je viens de lui servir.

* * *

MERCREDI, 12 JUIN.—Nous devions, ce jour-là, partir en voiture pour Moisie ; mais le capitaine Marquis ayant fait venir sa goélette exprès pour nous y transporter, Monseigneur décida que nous prendrions passage à bord de cette embarcation. Vers dix heures, nous faisons nos adieux aux braves gens des Sept-Isles, et nous embarquions avec M. l'abbé Maltais. C'était la première fois que je mettais le pied sur une goélette, et je tombais vraiment bien pour cette première expérience : car la goélette du capitaine Marquis est un beau vaisseau, très bien fini et de la plus grande propreté ; elle est aussi bonne voilière. La brise de l'ouest soufflait fortement, et nous fûmes bientôt en dehors des îles montagneuses qui protègent la baie et s'aperçoivent de bien loin à l'est. Malheureusement la brise diminua et fit même place au calme. Le calme est le grand fléau de la navigation. La raison en est naïve, à force d'être évidente : on navigue pour avancer ; et durant le calme, on n'avance pas. Et même on recule, quand on a contre soi le flux ou le reflux de la mer, comme il nous arriva justement. Grâce à de petites brises qui s'élevaient de temps à autre, nous refaisions à la fin, et même un peu plus, la route que le montant nous faisait

perdre, et nous parvînmes ainsi jusqu'à un mille et demi du village de Moisie. Mais alors il fut constaté que la force du courant était si considérable que nous reprenions malgré nous le chemin des Sept-Isles. Aussi, il fallut adopter le parti de descendre à terre, et de nous rendre à pied jusqu'au village. La chaloupe du bord nous conduisit donc au rivage, et nous partîmes pédestrement. — J'apprécie beaucoup l'importance hygiénique de la marche, ce classique exercice ; mais, n'est-ce pas, médecins et hygiénistes qui nous la recommandez *opportune, importune*, vous ne nous imposez pas de nous y livrer sur une épaisse couche de sable mouvant ? Car ce n'est plus de l'exercice, la marche faite en ces conditions : c'est un labeur de galérien ; c'est le martyre d'un confesseur de la foi prisonnier de quelque peuplade barbare. Voilà le souvenir que je garde de ce trajet d'un mille et demi, opéré à travers ce Sahara en miniature, lorsque le mercure devait avoir atteint les sommets de l'échelle thermométrique.

Les indigènes aperçurent enfin la caravane dont l'arrière-garde

.....suait, souffrait, était rendue.

Et la fusillade commença aussitôt. Cela ne nous arrêta pas un instant, malgré mon sentiment qui ne prévalut pas. Enfin, nous atteignîmes l'endroit où nous attendait un peuple nombreux, composé en bonne partie de Montagnais et de Montagnaises, la population blanche étant en ce moment occupée à la pêche.

Le joli village de Saint-Joseph de MOISIE est bâti sur le côté ouest de l'estuaire de la rivière de ce nom.



CHAPITRE HUITIÈME

Moisie—Rivière-aux-Graines

MOISIE.—La rivière Moisie.—La pêche au saumon.—Pêche à la “draft.”—Comment on seine la bouette.—Manière de pêcher avec les rets.—Étrange loi des faillites, chez les sauvages.—Le piano dans les forêts.—L'ancien Moisie.—Fabrication de l'acier.—La décadence.—Encore un espoir.—Beau voyage en goélette.—RIVIÈRE-AUX-GRAINES.—Sa fondation très contemporaine.—Vive la morue !—Préparation de l'huile de foie de morue.—Un pays bien désolé.—Bon endroit pour la “réforme” scolaire.—La future cité de Saint-Victor, et son riant avenir.—LA CHALOUPE.—En rade de SHEL-DRAKE.

La rivière Moisie¹, dont il est aussi bon de dire tout de suite tout ce que j'en sais, prend sa source à la hauteur des terres, au grand lac “Shawnepau” (voilà une orthographe pour la confirmation de laquelle je ne donnerais pas une goutte de mon sang). Elle forme à son embouchure un havre très précieux pour les petits vaisseaux, et même pour ceux d'un certain tonnage, puisque, durant les deux jours que nous avons passés là, le *Str Lord Stanley* est resté amarré à l'une des deux ou trois jetées, assez sommairement construites, que l'on voit échelonnées sur la rive ouest. Les goélettes remontent facilement son cours durant un mille et quart ; les barges de pêche vont jusqu'à 18 milles. A cette distance, il y a un rapide, qui nécessite un portage de quatre milles : c'est le plus long portage de la rivière. Ce cours d'eau est le plus important de la Côte Nord pour la pêche au saumon. En nul autre, le saumon ne se prend en aussi grande quantité et d'aussi grande taille : on m'a rapporté qu'il y a

1—STATISTIQUES.—Population : 32 familles, 167 personnes, dont 118 communiants. Confirmés, 44. Une école suivie par 38 élèves.

été capturé un spécimen de quarante-quatre livres, ce qui fait vraiment un beau poisson. Cet individu était sans doute le Bonaparte des saumons du Saint-Laurent—les Napoléons eux-mêmes se font prendre à la fin— car d'avoir vécu un nombre d'années suffisant pour atteindre une taille aussi considérable, et encore dans une rivière comme celle-ci, où il faut être saumon bien futé pour éviter tous les pièges que l'avidité de l'homme y a multipliés, cela indique un poisson d'une cervelle exceptionnellement organisée.

Ce sont les MM. Holliday qui possèdent la rivière, et même les terrains qui la bordent jusqu'à trois milles de chaque côté ; et, à partir du quinzième mille de distance de la mer, ils y ont fait placer dix-neuf rets à saumon, dont aucun, d'après la loi, ne doit occuper plus que les deux tiers du chenal ; ces rets partent alternativement de chaque côté de la rivière. Au-dessus de ces obstacles, il y a une réserve de trois milles, qui atteint le premier rapide, pour la pêche à la mouche, à laquelle viennent se livrer les *officiers*, comme on dit ici, quand même ces messieurs n'appartiennent ni aux armées de terre ni aux troupes de la marine de Sa Majesté. Eh bien, malgré tant d'obstacles qui se trouvent sur la route des saumons quand ils remontent la rivière, plus de la moitié les franchissent heureusement et parviennent sans encombre jusqu'au cours supérieur, où ils n'ont plus à craindre que les engins de pêche des sauvages.

A Moisie, comme en bien d'autres endroits de la Côte, on fait aussi dans le fleuve la pêche au saumon. Il y a en tout treize rets tendus dans la mer, dont cinq appartiennent à la maison Holliday et Frère, de Québec. Comme je l'ai dit déjà, les MM. Holliday achètent tout le saumon capturé par les particuliers, depuis Godbout jusqu'à Moisie, ainsi qu'à la rivière Saint-Jean ; ils paient six cents la livre le poisson pris dans le bas du fleuve, et cinq cents seulement celui d'en haut. De temps en temps le *Lord Stanley*, loué de M. Davis, de Lévis, par la maison Holliday, ramasse le poisson pris aux divers endroits, et le transporte à Québec. Ou bien, quelquefois, c'est

une goélette qui, remplissant le même office, va décharger sa cargaison de saumon frais à Rimouski, d'où il est expédié à Québec par voie ferrée.

La saison de la pêche commence, au printemps, par la truite : mais cette pêche n'a pas une importance commerciale bien considérable. Disons en passant, pour ce qui est de la rivière Moisie, que la truite qui l'habite s'en va dans le fleuve au mois de mai ; elle rentre dans la rivière en août et septembre. On ne prend pas le hareng à Moisie.—Vers la fin de mai, c'est la pêche du saumon, qui dure ici un mois ou un peu plus.—Enfin, vient la pêche à la morue, dont tous les Moisiens s'occupent. Les uns pêchent à leur compte : il y a une dizaine de barges dans ce cas ; les autres pêchent à la *draft* (238 lbs ; le *quart* signifie un poids de 200 lbs) pour la maison Robin, Collas and Co., qui emploie ainsi, cette année, vingt et une barges.

Les pêcheurs paraissent satisfaits de leur sort, qui est en effet assez avantageux. S'ils n'ont pas les moyens de se pourvoir d'un matériel de pêche, la maison R. C. & Co. est là pour les employer à pêcher pour elle, en leur fournissant tout, barques, lignes, etc. ; il leur sera payé une somme correspondant au nombre de "drafts" que l'on aura pris. L'automne, reste-t-il une balance due, qui n'aura pas été payée en marchandises, l'agent de Moisie donne pour le montant auquel on a droit un chèque à vue, payable à Québec. La maison Holliday et Frère suit absolument la même méthode pour payer le saumon qu'elle achète.

Jusqu'à la fin d'août, on fait sécher toute la morue que l'on prend ; plus tard on prépare de la morue verte que chacun enverra à son compte sur le marché de Québec.

La bouette dont on se sert pour la morue, c'est le lançon, et le capelan qui vaut encore mieux. On prend ces petits poissons à la seine. Ce genre de filet est fait d'excellent fil, que l'on teint tous les ans dans de la liqueur d'écorce de pruche, pour qu'elle résiste mieux à l'action de l'eau : cette teinture disparaît peu à peu dans l'eau, et c'est pourquoi il faut la teindre de

nouveau chaque printemps. On teint de même chaque année les rets à hareng et à saumon. Ce qui distingue la seine, c'est sa longueur constante ou à peu près de trente brasses et ses mailles beaucoup plus étroites. Pour seiner la bouette, un homme tient à terre, ou bien l'on attache au rivage, une corde de vingt brasses qui est fixée à une extrémité de la seine ; puis un autre homme, tenant le bout d'une corde semblable attachée à l'autre extrémité de la seine, part en canot et déploie la seine en décrivant un mouvement circulaire ; il revient ainsi au rivage près du point de départ et l'on retire alors la seine à terre. Le petit poisson ramené par le filet a peur d'abord de cet obstacle dont il se tient aussi éloigné que possible : et c'est pourquoi les mailles des deux extrémités du filet peuvent être assez larges, les prisonniers ne tentant même pas de passer à travers ; mais peu à peu, à mesure que les côtés de la seine se rapprochent, les petits poissons se trouvent acculés au centre de la machine, et s'échapperaient alors volontiers (il fallait plus tôt vous sauver, petits ! l'occasion une fois perdue ne revient pas toujours), si les mailles n'étaient là trop serrées pour leur livrer passage.— Voilà la provision de bouette amassée pour la prochaine pêche.

Les rets sont des filets de longueur plus ou moins considérable, et dont les mailles, moyennes pour le hareng, larges pour le saumon, ont les mêmes dimensions dans toute l'étendue du filet. De petits barils hermétiquement clos et des flotteurs en liège maintiennent l'un des côtés au ras de l'eau, tandis que des poids en métal fixés à l'autre côté assurent la position verticale de l'appareil. Le poisson tente de traverser cet obstacle qu'il trouve sur sa route, et s'engage la tête dans les mailles que son corps plus gros ne peut traverser ; il voudrait bien alors se dégager, mais ses ouïes forment crochet et empêchent qu'il ne recule ; suspendu de la sorte, il se noie bientôt. S'il s'agit du saumon, il faut venir assez souvent visiter les rets ; car le poisson pourrait se détacher par hasard, ou encore s'il passait un phoque dans les alentours, il ne se gênerait guère de déjeuner aux dépens du propriétaire de la *tenture*, comme on dit ici.

La pêche n'est pas l'unique source de revenus des citoyens de Moisie. La traite des pelleteries s'y fait en grand par le comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson, et par quelques particuliers, dont l'un me disait acheter pour environ \$8.000 de fourrures par année. Ces marchands avancent à chaque famille sauvage toutes les provisions dont elle aura besoin pour l'année : des étoffes diverses, des couvertes, de la farine, des munitions et surtout du thé et du tabac ; on se procure aussi quelques livres de fil dont on fabriquera un rets pour prendre de la truite dans les lacs. Et l'on entre dans le bois avec tout ce bagage et bien d'autre encore. Une famille de seize personnes, partie d'ici le 7 août 1893, et qui deux ans après n'était pas encore revenue "à la mer," emporta cinq barils de farine, ce qui est assez encombrant à transporter. Un homme peut porter un baril à farine, que l'on a partagé en trois sacs, dont il soutient l'un avec sa tête, et les deux autres avec ses épaules : des courroies de longueur convenable font que ces sacs s'appuient sur son dos à des hauteurs variables.

C'est ici que le crédit commercial est une institution très florissante ; car le marchand a dû avancer tous ces approvisionnements sans billets promissoires, sans autre garantie que la parole du sauvage, qui s'endette ainsi pour des centaines de piastres chaque automne. La chasse qu'il va faire durant dix mois lui permettra, à son retour, de payer ce qu'il doit. Ce qui est fâcheux pour le marchand, c'est que, parfois, le sauvage considère sa dette comme éteinte, s'il n'apporte pas assez de pelleterie pour la payer tout entière. Il y a peut-être des blancs qui, en pratique, n'ont pas une idée plus exacte de l'équité ; en tout cas, ce serait bien commode, si toutes les dettes non acquittées au bout d'un an prenaient fin ainsi toutes seules. Mais il est à croire que les marchands auront toujours assez d'influence sur nos assemblées législatives pour empêcher de tels principes d'entrer dans nos lois.

Il arrive bien aussi que les sauvages, une fois leurs comptes payés, se trouvent à avoir un surplus. Cet argent, on peut en

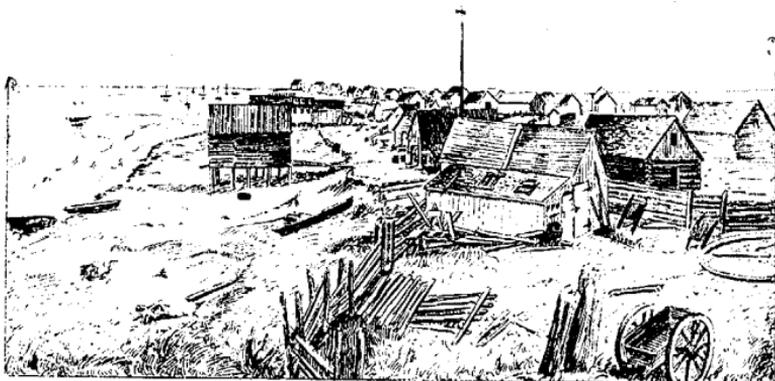
être sûr, ne “verra pas clair” longtemps ; car les aborigènes, qu'on appelle avec tant de raison les “enfants des bois,” sont en effet comme des enfants ; ils ont envie de tout. On en a vu un, m'a-t-on dit, acheter un piano ! Que les gens doués d'une vive imagination se donnent ici, par la pensée, le réjouissant spectacle d'un *Hazeltan* ou d'un *Steinway* installé sous une tente sauvage, ou transporté à travers les bois en route pour la hauteur des terres ! L'histoire ne dit pas ce qui advint de l'instrument. Son propriétaire eut peut-être la même idée que ce nègre des îles de l'Océan Indien, dont les journaux parlèrent il y a quelques années. Un capitaine de navire lui fit un jour cadeau d'un piano. L'année suivante, le capitaine étant revenu voir son ami le Malais, constata que l'on avait enlevé tout le mécanisme de l'instrument et que l'on avait fait du reste...une couchette, une couchette de haut prix. Sans doute on trouverait des gens assez dépourvus du noble sens de l'esthétique, pour estimer que c'est là, en effet, le plus raisonnable usage que l'on puisse faire d'un piano, et pour proclamer que, jusqu'ici, le piano a empêché assez de gens de dormir, qu'il serait temps de songer à en faire un instrument de sommeil. Mais les idées de tels excentriques n'ont aucune chance d'être reçues avec faveur tant il y a aujourd'hui de jeunes — et vieilles — demoiselles et de jeunes — et vieux — messieurs dont les doigts agiles ne peuvent se passer de courir sur les touches d'ébène et d'ivoire.

C'est durant les mois de mai et de juin que les sauvages arrivent à Moisie. Ils se rendent aux Sept-Isles pour le mois de juillet, époque de la mission. Puis, en août, ils reviennent à Moisie, afin de se préparer à leur long voyage dans les terres, pour lequel ils ne tardent pas à partir.

* * *

J'ai parlé de la population présente de Moisie, qui se livre principalement aux travaux de la pêche. Mais il y a, dans l'histoire de cette localité, une période relativement ancienne

dont le caractère ne ressemble en rien à ce que nous voyons aujourd'hui. D'abord, le village actuel est bâti sur le côté ouest de l'embouchure de la rivière; ses maisons ne sont pas construites sur une seule ligne, comme c'est le cas pour tous les villages de la Côte, mais elles sont placées en plusieurs rangs, comme dans les villes, quoique assez distantes les unes des autres. Les rues de la petite ville ne ressemblent pas, sans doute, à des boulevards, tant elles sont étroites; disons que c'est



MOISIE.

(Côté ouest de la rivière.)

une ville de l'Orient. Le sable mouvant qui les recouvre rend les promenades à pied fort fatigantes. Or, il y a un quart de siècle, quatre familles seulement résidaient ici. En ce temps-là, Moisie était principalement sur le côté est de la rivière, et son nom était bien connu dans le monde de l'industrie. C'est que, à cette époque, il y avait là un grand établissement industriel, qui remplissait d'espoir tous ceux qui s'intéressent au progrès commercial de notre pays. En un mot, c'était le temps des Forges de Moisie.

Jusque vers 1865, personne ne résidait là. Seulement, l'été, il y venait des gens de Gaspé et de Saint-Thomas de Montmagny, pour faire la pêche à la morue.

On savait que, à certains endroits du rivage de Moisie surtout et de quelques autres endroits de la Côte, il y a en énorme

quantité du sable magnétique, constitué par de la poussière de fer presque à l'état de pureté complète. Or l'on venait de trouver le moyen facile de transformer ce fer en un très bon acier. Il se forma une association, la Compagnie Lomothé et Viger, pour se livrer à cette exploitation. Ce fut vers 1865 que l'on commença les travaux à Moisie. Il arriva plus tard que M. Molson devint propriétaire de toutes les actions de la Compagnie et par conséquent de tout ce qu'elle possédait, et l'entreprise continua sa marche, sous cette nouvelle direction.

Cette exploitation donnait de l'emploi, à Moisie, à trois ou quatre cents hommes. On voit que l'entreprise était importante.

Ce qui attirait davantage l'attention du visiteur, c'étaient les douze grands fourneaux où l'on produisait le charbon de bois nécessaire à la réduction du minerai. Chacun de ces fours, construit en brique, avait la forme d'un hémisphère dont les dimensions de hauteur de la voûte et de diamètre de la base étaient de quarante pieds; il pouvait contenir de cent à cent trente cordes de bois, sapin, épinette, bouleau. Une large plate-forme, partant du sol, avait été construite au-dessus de tous ces fourneaux, et les voitures allaient jeter le bois dans chaque fourneau, au moyen d'une trappe ménagée au sommet et qui s'ouvrait dans la plate-forme. Des ouvriers placés à l'intérieur donnaient ensuite à ce bois la disposition voulue.

L'usine, construite aussi sur le bord de la rivière, était une grande et longue construction. Le sable magnétique y était d'abord soumis au mécanisme d'une machine qui le séparait de toutes les matières étrangères qui pouvaient y être mêlées. Puis on le mettait fondre, avec du charbon de bois, dans les fourneaux, qui étaient au nombre de six et qui jour et nuit étaient en activité. Ce qui sortait de là, c'était de l'acier de première qualité, que l'on envoyait à Montréal, où il était mis en barres de différentes formes et grosseurs.— On le travaillait aussi en une grande usine que les Québécois d'un certain âge se rappellent certainement avoir vue dans le village Stadacona, sur les bords de la rivière Saint-Charles, non loin du pont Bickell.

Comment expliquer qu'une si belle exploitation ait pris fin au bout d'une dizaine d'années ? Voici ce que j'ai entendu dire là-dessus à Moisie. On s'aperçut que en mêlant du vieux fer au minerai, on diminuait notablement la durée de l'opération requise pour la production de l'acier, et l'on en fit venir des charge-ments. Par exemple, l'acier obtenu de cette façon n'avait plus la même bonne qualité. Il en résulta, ce qui n'a rien d'étonnant, que l'acier de Moisie perdit de sa réputation sur le marché, et cela fut fatal à l'entreprise.

Les fours et les fourneaux s'éteignirent donc, les ouvriers s'en retournèrent dans les paroisses d'où ils étaient venus ; les constructions furent démolies par la main des hommes ou détruites par les intempéries de l'air. Et le sable magnétique, depuis ce temps, repose en paix sur les rivages où il s'accumule, comme le minerai de fer titanique dans les montagnes de Saint-Urbain de Charlevoix, que le pic du mineur a cessé aussi de déranger depuis nombre d'années.

Pourtant, il paraît que le dernier mot n'est pas encore dit au sujet du minerai de Moisie. Nos très charmants voisins, les Américains, auraient tout récemment réveillé la question. On a reconnu, paraît-il, qu'il y a du platine à retirer de là ; et, en 1895, on attendait de jour en jour l'arrivée d'un matériel peu considérable, il est vrai, mais suffisant, et dont on fixait la valeur à une quarantaine de mille piastres. Il ne paraît pas, toutefois, que ces espérances soient encore entrées dans le domaine de la réalisation.

Depuis la fin des Forges, la rive est de la rivière Moisie cessa peu à peu d'être habitée, et ce fut sur l'autre bord que la population se porta. On se livra de plus en plus aux paisibles travaux de la pêche. Quand on sentit le moment venu d'ériger une chapelle, on apporta de l'ancien Moisie la sacristie de l'église que l'on y avait construite. Cette sacristie fut allongée de moitié, et l'on se trouva à avoir une chapelle de 32 pieds sur 16. Mais cette chapelle est devenue insuffisante, et l'on venait justement, en 1895, d'en construire une nouvelle, dont les

dimensions sont de 45 pieds sur 28. On espérait même " entrer dedans " à l'occasion de la visite pastorale de cette année ; mais les derniers travaux d'installation n'ont pu être terminés à temps pour cet objet.

SAMEDI, 15 JUIN.—Ce matin le beau temps est revenu. Il faut dire, en effet, que durant les deux jours que nous avons passés à Moisie, la pluie n'a guère cessé de tomber, poussée par un fort vent d'est. Aujourd'hui le soleil brille, le vent favorable souffle avec force.

Nous partons pour la Rivière-aux-Graines à bord d'une petite goélette fort joliment équipée, qui appartient à M. Jos. Perreault, marchand de Moisie. La brise tint bon durant tout le voyage, et nous fîmes en six heures le trajet de douze lieues que nous avons à parcourir. Nous dinâmes à bord, d'un plat de morue fraîche cuite au lard, et ce menu fort modeste, assaisonné du grand air de la mer, nous parut absolument exquis.

A deux milles en deçà de la Rivière-aux-Graines, se trouve la rivière Manitou, qui descend au fleuve par une cascade intéressante à voir, nous dit-on. Mais nous n'en pûmes juger, parce que du large il ne nous fut possible d'apercevoir que le brouillard qui s'en dégage. Dans ces dernières semaines, il est venu ici quelques Américains qui se proposaient d'y installer une scierie. Mais, paraît-il, ils ont trouvé ce pays bien trop accidenté, et leurs projets se sont évanouis sans retour. Trop peureux, ces Américains ! Dans les endroits difficiles, il n'y a que des Canadiens pour oser tenter fortune.

Nous descendons à terre, où nous sommes accueillis avec le cérémonial ordinaire, et nous nous installons chez M. Marcel Langlois. Nous sommes ici dans la seconde division de la Préfecture, et la RIVIÈRE-AUX-GRAINES¹ est le premier poste, du côté de l'ouest, que dessert M. l'abbé S. Bouchard, qui s'y trouve depuis hier, et qui est venu au-devant de nous jusqu'à bord de la goélette qui nous a amenés.

1.—STATISTIQUES.—Population : 10 familles, 69 personnes, dont 38 communians. Confirmés, 7.

DIMANCHE, 16 JUIN.—Voici toujours bien un endroit, encore, où il n'y a pas à scruter les ténèbres de l'histoire pour parler de ses premiers temps ! Il ne saurait être, à ce propos, question de remonter à la guerre de Troie. C'est l'un des bourgs les plus contemporains qu'il y ait en ce monde. Si vous voulez savoir pourquoi ce village n'a pas envoyé de représentants au *Congrès catholique* tenu à Québec en 1880, nous vous dirons qu'il n'y a pas de quoi à passer de ce chef ses habitants au fil de l'épée : à cette époque, pourtant si récente, où tant de choses existaient déjà, ce village n'existait pas. Il existait d'autant moins encore que, cinq ans plus tard, il était toujours dans les ombres du "futur contingent," ainsi qu'un si grand nombre d'autres villages qui ne sont pas près d'en sortir.—En 1876, on n'y comptait encore que deux maisons : ce n'était pas assez pour constituer un village. En 1895, il y a une dizaine de maisons, et cela suffit, c'est un village. — Combien faut-il de maisons pour faire un village ? Grave question que je me reproche presque de soumettre à l'attention du genre humain, comme si les sociétés savantes n'avaient pas assez d'avoir à résoudre le non moins important problème du nombre de grains qu'il faut pour constituer un tas de blé.

La population n'est donc pas considérable ici : dix familles la composent. J'en conclus, en me plongeant quelque peu dans les arcanes de la Règle de trois (où je ne réussissais guère à pénétrer durant les beaux jours de mon enfance), que si les libres et indépendants électeurs de la Pointe-aux-Esquimaux ont pu légalement et confortablement déposer leurs bulletins de vote, en 1892, dans une boîte vide d'Eau de Floride, j'en conclus, dis-je, qu'aux prochaines élections, *toutes choses égales d'ailleurs*, les libres et indépendants électeurs de la Rivière-aux-Graines pourront non moins légalement et confortablement loger leurs bulletins de vote dans une boîte d'allumettes "The Parlor Match—200's—manuf. by E. B. Eddy, Hull, Canada."

* * *

La pêche est l'unique occupation des gens de l'endroit. On prend ici très peu de harengs (le peuple des harengs ne sait peut-être pas qu'il y a ici des pêcheurs en nombre suffisant; on peut aussi supposer, avec encore plus de vraisemblance, que le fond de la mer n' "adonne" pas à ces intéressants poissons). Quant au saumon, on ne le pêche pas non plus, parce qu'on est trop pauvre pour risquer la dépense nécessaire pour faire la tentative de cette pêche. La morue, voilà la "vache à lait" de nos villageois, voilà la cheville ouvrière de leur prospérité présente, voilà la base inébranlable de leur richesse future. Vive la morue! C'est l'inscription qu'on lirait sur leurs bannières, s'ils avaient des bannières. C'est la légende qui se déploierait sur les pièces frappées à leur Monnaie, s'ils avaient une Monnaie.

La pêche à la morue donne donc bien des bénéfices, puisqu'on n'a pas ici d'autres ressources pour subsister? D'abord on en mange, avantage personnel que n'ont pas, par exemple, les fabricants de manches à balai. Et puis, on est certain de vendre tout ce que l'on pêchera. On vend les produits de sa pêche à la maison Robin, Collas & Co., ou bien à M. Touzel, de Sheldrake. On se fait payer en marchandises, si l'on veut, ou bien en argent; ou bien encore, on paie avec la pêche de la saison les avances que l'on a obtenues pour vivre depuis l'année précédente. En tout cas, la moyenne du gain annuel peut s'élever à \$300, mais elle peut être aussi bien plus faible. C'est loin d'être la richesse, pour les pêcheurs; mais enfin l'on vit, tant bien que mal.

Si l'on est trop pauvre pour se pourvoir soi-même d'une barge de pêche, le bourgeois est là qui la louera \$10 pour la saison. Si l'on ne peut se procurer une seine pour prendre la bouette, elle est fournie aussi, au même prix de \$10 pour l'été, c'est-à-dire jusqu'au 20 d'août, date où finissent tous les enga-

gements et les contrats relatifs à la pêche. La morue arrive ici à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin.

Les pêcheurs qui se pouvoient ainsi, pêchent à la *draft*, c'est-à-dire qu'en arrivant du large ils livrent tout de suite leur poisson, dont on marque aussitôt le poids à leur avoir, l'unité de poids étant de 238 lbs, ce que l'on nomme "une draft." Il y a, pour les pêcheurs de cette sorte, bien moins de travail à effectuer, puisqu'ils n'ont pas à travailler la morue, ni à seiner la bouette, qu'on leur fournit. Mais les profits sont par contre bien moins considérables.

La morue sèche se vend au quintal, 112 lbs. C'est ainsi que la préparent ceux qui pêchent à leur compte. En outre, lorsque la morue verte a du prix, durant l'été, on en envoie sur le marché de Québec, chacun pour son bénéfice.

On prend la morue au large, à une distance variant de un à trois ou quatre milles.

Et à propos de morue, il vaut autant ici qu'ailleurs parler de l'huile de foie de morue, qui donne parfois de bons profits, puisqu'elle s'est vendue jusqu'à 60 cts le gallon; dans ces dernières années, pourtant, elle n'a plus obtenu que la moitié de ce prix.

De quelle façon fabrique-t-on l'huile de foie de morue? Comme personne n'a dû s'imaginer que cela se faisait avec des queues de morue, personne non plus ne sera étonné d'entendre dire que cette substance provient du foie de la morue. Et pour l'extraire de là, il n'y a pas besoin de recourir à des machines compliquées, ni à des distillations soigneusement pratiquées. L'huile de foie de morue? Cela se fait tout seul.— Soit, dans un coin quelconque, une tonne ouverte par l'une de ses extrémités, et placée debout. A mesure que, dans le voisinage, on tranche la morue, on met le foie de côté; puis on jette les foies ainsi recueillis dans la "fossière," qui est précisément la tonne telle que nous venons de la disposer. Et, tous les jours, les foies s'ajoutent aux foies. Les bons microbes, sous les bienveillants regards du soleil, se mettent à travailler là-dedans. Par exemple, l'odeur qui se dégage de ce laboratoire est loin d'être la suavité

même ; elle ne rappelle le parfum de l'essence de rose qu'aux seuls physiciens — partisans de la grande théorie de l'unité de la matière : ces messieurs, en effet, n'ont qu'à se réfugier dans la constitution atomique des corps, pour ne plus avoir à souffrir, ni dans l'odorat, ni dans le goût, des états accidentels où peut se trouver la matière. Quoi qu'il en soit, à mesure que l'huile se dégage, elle monte à la surface. On la recueille de temps en temps, et on la met reposer dans un baril ouvert ; plus tard, on la met en barrique.

Le rendement des foies de morue n'est pas toujours le même. Certaines années, un quintal de foies donne un gallon d'huile ; d'autres années, à peine une pinte. On a remarqué que plus la morue est abondante, plus elle est grasse, et plus les foies donnent d'huile. Quand, au contraire, la morue est rare, elle est maigre et fournit peu d'huile. C'est au point qu'il arrive quelquefois que l'on ne "sauve" pas les foies, à cause de leur peu de valeur oléigène. Mais quand on nous donne tous ces renseignements, on ne manque pas d'ajouter que, une fois, on vit 150 "drafts" de morue donner cinq barils (vides de pétrole) d'huile de foie de morue. Cela soit dit pour la consolation des médecins, qui, prenant en considération les innombrables *drafts* de morue qu'il y a dans la mer, n'ont pas à se gêner, et peuvent sans scrupule aucun prescrire à leurs malades de prendre autant d'huile de foie de morue qu'ils voudront.

* * *

La petite rivière aux Graines a donné son nom à la localité qu'elle arrose. Elle arrive au Saint-Laurent par une jolie cascade, dont le bruit aurait chance de se faire entendre à quelque distance, s'il n'avait un rude concurrent dans le bruit des flots qui se brisent sans cesse sur les rochers du rivage. Tout près de cette cascade, débouche aussi de l'intérieur des terres un ruisseau de bonne taille. Ruisseau et rivière mêlent leurs eaux dans un estuaire commun, long de quelques arpents, qui forme

un bon havre pour les goélettes et les petits vaisseaux, havre si sûr qu'une fois entré on n'en sort pas quand on le veut : il faut attendre la marée, pour passer sans péril sur les bancs de sable et de roches qui en barrent l'entrée.

* * *

Je dois, en narrateur consciencieux, avouer que j'ai rarement vu pays d'aspect plus désolé que celui-ci. Il n'y a guère de vé-



(Photog. par N.-A. Comeau)

DÉPEÇAGE D'UN MARSOUIN (à Godbou!).

gétation qu'au bord de la mer, où croît un peu de gazon. Ailleurs, le sol est recouvert d'herbes desséchées, d'où s'élèvent ici et là des troncs desséchés aussi de petits arbres à moitié noircis. Ce paysage lamentable vous étreint l'âme d'une tristesse

indéfinissable, et, pour tout amusement des yeux, vous n'avez à contempler que les flots azurés de cette mer immense qui là-bas se confond avec le ciel bleu. Les vaisseaux passent hors de la vue, bien au large, en sorte que le spectacle est loin d'être varié. Au moment de la pêche, la vue des barques échelonnées en divers endroits est une source de distraction fort appréciable.

On m'explique l'aspect de désolation qu'offre ce sol, en me racontant qu'il y a trois ans, à la mi-juillet, un incendie a dévasté ce territoire sur une étendue de cinq milles de profondeur et de quatre milles de longueur sur la côte. Huit jours après que le feu eut dévoré les arbres de la forêt, la tourbe, dont l'épaisseur allait jusqu'à dix-huit pouces en certains endroits, brûlait encore. On put à grande peine préserver les constructions. Pour éteindre la tourbe qui brûlait toujours, on ne trouvait rien de mieux que le sable dont on la recouvrait. Enfin une forte pluie survint, qui arrêta l'élément destructeur.

* * *

Il n'y a pas encore d'école ici, ni *libre*, ni *neutre*. Aussi personne ne sait lire, ce qui fait que les bienfaits de la presse seraient absolument nuls dans ce village, si l'on n'y employait les journaux, anglais et français, à tapisser les cloisons. Cela m'a été d'une ressource précieuse quand je rentrais sous l'impression fâcheuse des paysages à fendre le cœur dont j'ai parlé plus haut, et j'ai lu, avec un intérêt toujours croissant, des cloisons entières, remplies des choses les plus instructives. On ne pense pas assez au plaisir et au profit qu'il y a à parcourir les vieux journaux ! Pour revenir à nos moutons, s'il n'y a pas d'école, ici, il y a une question scolaire, comme ailleurs. S'il n'y a pas d'école, il y a toujours bien force bambins et bambines : c'est la matière première d'une école, si j'ose employer une expression si irrespectueuse pour la jeune population, qui a pourtant toutes mes sympathies. Il y a jusqu'à une subvention de l'État ; car Monseigneur, qui représente en ces lieux la

hiérarchie ecclésiastique, représente aussi le département de l'Instruction publique et distribue en son nom les largesses officielles. Tout ce qui manque c'est une institutrice, et je fais des vœux sincères pour que l'on réussisse bientôt à combler une lacune si déplorable. Allons ! jeunes filles de notre belle Province, levez-vous et venez instruire un peu ces pauvres enfants !

* * *

Jusqu'aujourd'hui, l'hospitalière maison de M. Marcel Langlois, où nous logeons, servait d'église et de presbytère quand le missionnaire venait faire les offices religieux. C'est aussi l'hôtel gratuit de tout le monde. Cette brave famille, dont les ressources sont pourtant modestes, héberge et nourrit tous ceux qui se présentent et qui arrivent d'un peu loin. C'est comme au temps des patriarches ! Qu'il est beau de rencontrer encore quelque part ces belles vertus de nos ancêtres ! Comme Dieu bénira cette charité si grande dans sa simplicité !

Cette maison va cesser au moins d'être l'église, car on vient de construire une proprette petite chapelle où se feront désormais les offices religieux. Aujourd'hui même, la messe y a été célébrée pour la première fois.

Hier soir, Monseigneur ayant appris du missionnaire que la Mission n'avait pas encore de titulaire, décida, séance tenante, que cette paroisse porterait le nom de Saint-Victor. En retour de cette délicate attention de Sa Grandeur à l'égard de son compagnon de voyage, je dus prendre l'engagement de trouver une image du saint patron pour en décorer l'autel du nouveau temple. La condition n'était guère onéreuse.

Je projette aussi de pousser fortement ce village dans la voie de la prospérité.

Ma future cité se nommera *Saint-Victor de la Rivière-aux-Graines*. Cette dénomination est bien longue, et le commerce pourra trouver cela incommode. Nous la nommerons

donc simplement "Saint-Victor," à l'imitation de bien d'autres villes qui portent des noms de saints ou de saintes.

Ce sera une incomparable ville d'eau. Il faut voir si l'eau y est salée ! Et puis, il y a cette belle plage de sable, à l'abri des rochers qui s'avancent dans le fleuve et où les mamans grimperont pour voir jouer les petits ! Quand il ventera le moins, on aura le spectacle des vagues qui viendront se briser sur le rivage. En outre, il y a tant de récifs, qu'on aura bien parfois le spectacle de quelque petit naufrage, où les jeunes Saint-Victoriens se couvriront de gloire en arrachant aux flots irrités le cuisinier, le capitaine, le chat du bord, voire même quelques passagères évanouies. Des mariages en perspective, quoi !— Dans ce temps-là, la Malbaie, Cacouna, Tadoussac ne seront plus que des villes d'eau...douce.

Saint-Victor sera une place forte défendue par la nature. Cette chaîne de rochers à fleur d'eau, voilà des remparts peu faciles à franchir pour les cuirassés et les avisos de l'ennemi.

Je ne dis rien de son avenir commercial, tant je crains que la soif de spéculation dont brûlent nos contemporains ne vienne y créer un *boom* dont les conséquences pourraient être fâcheuses. J'avertis aussi les "compagnies des eaux municipales," qui se chargent de fournir à leurs concitoyens le verre d'eau de chaque instant, qu'elles n'aurent rien à faire à Saint-Victor : ici, comme en bien d'autres endroits de la Côte, il suffit d'enfoncer dans le sable un tuyau de fer suivi d'une pompe, et l'on a de bonne eau en abondance.

La petite cascade dont j'ai parlé pourra fournir un pouvoir électrique suffisant, soit pour éclairer la ville, soit pour diverses petites manufactures.

Quand il fera bien clair, on apercevra la pointe ouest de l'île d'Anticosti, et ce sera très intéressant pour les étrangers.

Je m'abstiens à dessein de mentionner beaucoup d'autres avantages et agréments dont on jouira dans la ville future.

LUNDI, 17 JUIN.—Ce matin, je m'arrache aux charmes de ma

cité de l'avenir, et je m'embarque avec Monseigneur pour Sheldrake. Nous voyageons à bord de l'*Aïda*, un yacht élégant qui est la propriété du missionnaire, M. l'abbé Bouchard. Au départ, il vient de l'ouest une forte brise, et le vaisseau en profite. Mais le vent cesse bientôt de souffler, pour ne reprendre, de temps à autre, que par intervalles. Nous allons donc avec grande lenteur ; comme la mer est très houleuse, et le vaisseau de si faible tonnage, nous sommes ballottés de façon absolument désagréable.

* * *

A quatre milles de Saint-Victor de la Rivière-aux-Graines, nous passons vis-à-vis le petit village de LA CHALOUPE¹, un peu moins considérable que celui que nous venons de quitter. Il y a pourtant une quarantaine d'années que cet endroit est établi. Mais, voilà ! il y a des endroits qui ont de brillantes destinées, et il y en a d'autres qui végéteront toujours. Le premier qui vint ici fixer sa tente, M. Thomas Vibert, un Jersais, y réside encore. C'est la morue qui fait vivre la population du lieu. Au temps de notre voyage, on faisait la tentative d'y prendre aussi le saumon, et l'on avait tendu un rets dans ce but. Pas un saumon n'avait encore condescendu à y donner de la tête.

D'où vient ce nom de "La Chaloupe" donné à ce hameau ? On m'explique qu'il y a là une rivière d'un plus fort volume que la rivière aux Graines, et qui s'appelle précisément rivière Chaloupe. Et l'on ajoute, avec une entière bonne foi, que les embarcations de ce nom, très employées en ces parages, trouvaient là un havre excellent où elles accouraient en foule, et que cela fait parfaitement comprendre pourquoi l'on a donné à la rivière son nom de Chaloupe. Voilà toujours bien une étymologie qui ne doit rien aux Grecs ni aux Romains.

1.—Il y a ici 3 familles catholiques, formant 13 personnes, dont 10 communiants ; et une famille protestante, composée de trois personnes.

* * *

En profitant bien de tous les *airs de vent* qui se présentaient, nous finîmes par arriver en face de Sheldrake, où nous jetâmes l'ancre. Une grande barque vint aussitôt nous prendre à bord et nous descendit à terre, vis-à-vis l'hospitalière demeure de M. Philippe-G. Touzel, qui nous accueillit parfaitement, entouré de ses nombreux employés et de beaucoup d'habitants du village. Il nous conduisit à sa maison, dont la façade porte l'inscription :
" *Welcome, Mylord.*"





CHAPITRE NEUVIÈME

Sheldrake—Rivière-au-Tonnerre

Histoire de SHELDRAKE.—Les grandes compagnies de pêche.—M. Touzel.—Un beau jardin.—Ce que prouve le goût des fleurs.—Sur le bord de la mer.—Partie de pêche.—Une baleine qui s'évanouit.—Le *Trap-net*.—RIVIÈRE-AU-TONNERRE.—Topographie et historique.—Un grand établissement de pêche.—A propos de chiens.—La question juive.—Le DOCK-RIDGE POINT.—Arrivée à MAGPIE.

Saint-Thomas de SHELDRAKE¹ comprend, à vrai dire, trois petits villages, l'un à une couple de milles à l'ouest de la rivière Sheldrake, dont un groupe de rochers le séparent ; le deuxième, à l'embouchure même de la rivière, formé des constructions de l'agence des Robin, Collas & Co., et de quelques maisons situées à une certaine distance de l'église ; le troisième renferme l'établissement de M. Touzel, et quelques demeures de pêcheurs.

C'est la rivière Sheldrake qui a donné son nom à la localité qu'elle traverse. La rivière elle-même a été ainsi nommée à cause du grand nombre d'oiseaux appelés Bec-scie, en anglais *Sheldrake*, qui s'y trouvent. Autrefois on y tendait des rets à saumon. Mais c'est au plus si l'on y prend aujourd'hui une douzaine de barils de ce poisson, chaque année.

M. Touzel est le premier blanc qui vint s'établir ici vers 1851. Auparavant, il y venait seulement quelques personnes pour le temps de la pêche : mais la Compagnie de la baie d'Hudson, qui jouissait des droits de chasse et de pêche sur tout ce territoire du nord, leur faisait la vie dure. Sans doute, elle ne pou-

1—STATISTIQUES.—Population, 27 familles, 122 personnes, donc 75 communiants ; confirmés, 18. Il y a aussi 4 protestants.

vait empêcher les gens de prendre le poisson dans le fleuve ; mais elle s'opposait autant que possible, m'a-t-on dit, à ce qu'ils descendissent à terre pour y travailler la morue. Ce fut pour remédier à cet état de choses que, en 1851 ou 1852, l'honorable M. P. Christie, député de Gaspé, fit adopter par le Parlement une loi qui permettait à tout sujet britannique d'ériger à terre toutes les constructions nécessaires à l'industrie de la pêche.—La célèbre Compagnie avait alors des agents aux postes des Sept-Isles, de Moisie et de Mingan.

Tout le monde ici vit de la pêche à la morue. La plupart pêchent à la *draft*. Quelques-uns travaillent à leur compte, et vendent ensuite leur poisson soit à M. Touzel, soit aux Robin, Collas & Co. Rarement, ils l'envoient sur le marché de Québec, parce qu'ils le vendent chez eux à d'aussi bonnes conditions.

On s'est plaint quelquefois de l'espèce de monopole, plus apparent que réel, exercé sur la Côte par les compagnies jersaises. Il semble pourtant que ces associations, grâce à leurs capitaux, ont eu la plus heureuse influence sur le développement de ce territoire. Un fait qui parle en leur faveur, et qui démontre aussi qu'elles ne traitent pas si mal les pêcheurs, c'est que les gouvernements n'ont jamais eu à venir au secours des populations au milieu desquelles elles sont établies. Dans les mauvaises années, les "bourgeois" aident leurs gens, si dans les bonnes saisons ils utilisent leurs services, comme il est naturel, pour accroître leurs profits. Je voudrais bien savoir si les propriétaires d'une manufacture ou d'une exploitation quelconque consentiraient à ne retirer aucun bénéfice de leur mise de fonds et du travail qu'ils s'imposent pour diriger leurs affaires. D'autre part, les ouvriers n'ont-ils pas besoin qu'on les emploie ? Bref, le capital a besoin du travail, comme celui-ci a besoin du capital : quand les deux parties comprennent bien la dépendance sous laquelle l'une est de l'autre, la "question sociale" est toute résolue, ou plutôt ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom n'existe pas.

Autrefois, c'étaient presque uniquement les gens de Saint-

Thomas qui venaient faire la pêche à Sheldrake. Il en vient encore un certain nombre, qui ne restent ici que durant la saison de la pêche.

On distingue ici la morue préparée en morue *marchande* et en morue *de réfraction*, celle-ci étant de moins bonne qualité. La maison Robin, pour les fins de son commerce, classe ce poisson en quatre qualités distinctes.

On prend aussi pas mal de flétan, qui se consomme dans la place.

* * *

M. Philippe-Gédéon Touzel est certainement la personnalité la plus en vue, à Sheldrake. Son honorabilité n'est pas moins aussi bien en renom que son hospitalité est proverbiale. Il est né à Jersey, et descend d'une vieille famille française, dont le véritable nom est "de Tourzel." Bien que M. et Mme Touzel appartiennent au High Church d'Angleterre, c'est dans leur maison que les missionnaires catholiques se sont toujours retirés, quand ils passaient à Sheldrake. Et même, c'est sous leur toit, comme aussi dans la demeure de M. Sam. Holland, un respectable Irlandais, que se faisaient les exercices religieux présidés par le prêtre, jusqu'à la récente construction d'une chapelle.

M. et Mme Touzel sont la providence de la population blanche et sauvage qui vit aux alentours, et ils font preuve envers ces gens d'une bonté et d'une charité très grandes, soit dans la maladie, soit dans les temps de gêne où ils peuvent se trouver.

M. Touzel dirige à son compte une importante exploitation de pêche, et y emploie beaucoup d'hommes d'ici et d'ailleurs. Hangars, chauffauts, barques et agrès de pêche, tout est chez lui de première classe. Il vend ordinairement sa morue aux Robin, Collas & Co. Il tient aussi un magasin général fort bien assorti, où l'on vend à bon marché, vraiment... Du reste, M. Touzel a le secret de ne jamais faire banqueroute : il fait tous ses achats au comptant. La recette est sans doute infaillible, et

je commets l'indiscrétion de la divulguer sans réserve. Singulier marchand ! Non seulement, il garnit d'excellent tabac, à titre gracieux, votre sac de voyage ; non seulement, il ne fait jamais de faillite ; mais le 20 d'août arrivé, date où prennent fin les engagements de la saison pour les pêcheurs, quand un homme à qui il a fait des avances de provisions n'a pas gagné assez pour acquitter ses dettes, il n'exige plus rien : cet homme, dit-il, a besoin pour son hiver de ce qu'il pourra gagner en pêchant à son compte jusqu'à la fin de l'automne. — Voilà encore une recette que je livre volontiers au public. Ah ! les marchands auront du profit à me lire !

Ce que les pêcheurs prennent ainsi de morue durant l'automne, ils le vendent ici même à aussi bonnes conditions que sur d'autres marchés, et comme ils achètent dans l'endroit même leurs provisions de l'année, ils n'ont pas besoin de faire chaque automne le voyage de Québec, comme les autres "habitants" de la Côte. Disons en passant qu'en ce pays, on appelle "habitants" tous ceux qui y résident, et non pas les cultivateurs seulement, comme dans les autres parties de la Province. Il faut venir au Labrador pour apprendre à parler français.

Il y a ici quelques sauvages à qui M. Touzel avance aussi des provisions et qui acquittent la balance de leur compte en faisant la pêche à la morue, si leur chasse a été insuffisante pour leur permettre de solder leur dette. Je crois que le cas est assez rare pour qu'on le fasse remarquer.

Avec ses occupations d'industriel et de marchand, M. Touzel remplit encore les fonctions de juge de paix, de directeur de la poste et d'agent du télégraphe. Mais il a chez lui, pour satisfaire aux exigences de ces deux dernières charges, un vieux compatriote de Jersey, M. Abr. Lebrun, vieillard respectable et bienveillant, dont l'exactitude et l'esprit d'ordre m'ont paru tenir du prodige.

Sheldrake possède aussi un autre établissement de pêche, celui des Robin, Collas & Co., dont l'agent, M. W.-G. LeCoq, un Jersais encore, s'est montré pour nous d'une courtoisie parfaite.

Il y a ici une jolie chapelle de 40 pieds sur 30, située sur une éminence, et dont l'intérieur n'attend plus que la peinture pour avoir apparence fort propre. Il y a bien une cloche, mais pas de clocher, et le sonore airain, fixé sur un escabeau au coin de la façade, fait vraiment pitié à voir.

* * *

Je n'ai pas été peu surpris de trouver chez M. Touzel un jardin dont la végétation vigoureuse fait contraste avec ce que j'ai vu jusqu'ici sur la Côte. Les gadelliers y sont en pleine floraison; les patates et les choux ont fort belle apparence. Quelques timides et modestes pensées se montrent çà et là. Mais l'on ne cultive presque pas les fleurs de pleine terre, par ici, tant le sol est pauvre et la saison courte. En revanche, il y a peu de maisons où l'on ne trouve pas quelques plantes d'appartement, surtout le Géranium dont le caractère accommodant se prête si bien à toutes les conditions possibles. En plusieurs endroits aussi, j'ai vu en pots, sur les fenêtres, des plantes annuelles, balsamines, ceillels d'Inde, etc. Les Canadiennes aiment tant à cultiver les fleurs! Je soutiens la thèse que ce goût de la floriculture est l'un des signes les plus certains des mœurs policées et des goûts artistiques de notre race; et je n'opposerais pas d'autre argument à nos détracteurs de la "race supérieure" anglaise et américaine.

On cultive un peu l'avoine à Shelldrake, mais elle y mûrit difficilement. On la conserve comme fourrage vert pour les bestiaux.

Champs et jardins prospèrent tout à fait sans autre engrais que le varech qu'apportent les flots sur le rivage; mais ce que la mer en apporte ici n'est pas suffisant. On n'a donc, en général, d'autres ressources que d'utiliser le capelan et le lançon, dont il y a tant que l'on en veut, et les têtes de morue. On parseme, de ces petits poissons et de ces têtes de morues, la surface du sol, et tout est dit. S'il n'y a plus rien à dire, par exemple il y a à

sentir ! Il se dégage, en effet, de ces foyers de putréfaction des odeurs inexprimables. Les pauvres microbes qui travaillent là-dedans ! — Les brises parfumées qui d'aventure arrivent des grands bois du Nord ne sont plus reconnaissables quand elles ont passé par ces endroits.

Ces cadavres d'élégants petits poissons, ces têtes de morues, qui gisent partout, font l'effet le plus lugubre. Grands yeux éteints des morues, rictus effrayants de bouches de poissons morts... Autant de choses horribles qui appelleraient le style naturaliste.

* * *

Laissant là ce sujet de peu agréable nature, constatons qu'ici encore il n'y a pas d'école. Ce qui complique la situation, c'est que la population de langue anglaise et celle de langue française réclamant chacune une école où l'on enseignerait sa langue maternelle. Il s'agit donc de trouver une institutrice capable de répondre, en fait de langue, à des exigences de cette sorte. Il est à espérer que, à force de persévérantes recherches, on y réussira ou plutôt qu'on y a réussi depuis notre séjour en ces lieux.

* * *

Sur toutes les plages où il m'a été permis d'aller promener mes rêveries, il m'a toujours été impossible de me rassasier de la vue des vagues qui venaient y mourir. A Sheldrake, j'ai eu de quoi satisfaire à cette innocente curiosité. Sur ce rivage il y a de distance en distance des masses rocheuses qui s'avancent dans la mer, et qui laissent entre elles de petites anses dont la rive en pente légère forme une batture de sable très étendue. Soit à raison de cette longue déclivité du *plain*, comme on dit ici, soit à cause des rochers qui bordent ces petites criques, la mer est très agitée à Sheldrake, et il n'est pas toujours commode pour les barges et les canots d'y aborder. Mais, qu'il est beau de voir

ces fortes vagues, longues souvent de plusieurs centaines de pieds, arriver à terre en s'élevant parfois à une hauteur de cinq à six pieds, puis se déverser subitement par le haut, couronnées tout le long d'une crête d'écume blanche comme la neige! Et aussitôt cette écume bouillonnante recouvre toute la plage, sur une profondeur de vingt à trente pieds, comme d'une dentelle délicatement nuancée, sur laquelle déferle à l'instant une autre lame dont le flot paraît glisser dessus sans y mêler ses eaux. En même temps d'autres vagues viennent incessamment se ruer contre les rochers voisins qui leur barrent la route, et lancent à des hauteurs considérables leurs eaux écumantes. Le bruit de ces vagues qui se brisent de toutes parts, contre les récifs ou sur les sables du rivage, est vraiment formidable ; jour et nuit vous l'entendez, solennel et faisant presque trembler le sol, sur toute cette côte. Ce bruit et ce spectacle, variés toujours dans leur persistance, ont quelque chose de fascinant! Je comprends chaque jour davantage combien ceux qui ont goûté de la mer, ne peuvent plus s'en passer : navigateurs, pêcheurs, tous ceux qui habitent sur le bord des océans.

L'un de ces soirs, j'allai trouver deux petits Montagnais qui, de la plage, pêchaient la morue. Le plus grand, épiant la minute favorable, lançait au loin, entre deux vagues, sa longue ligne bien amorcée ; tandis que l'autre, dès que le flot se retirait, se hâtait de saisir le petit capelan que la vague avait peut-être étourdi en le projetant avec violence et qui n'avait pas suivi le mouvement de l'ondé se retirant : ce petit poisson, c'est la "bouette" dont le grand frère se servira pour garnir le croc de sa ligne.

Je connais des mères qui ne pourraient goûter un instant de repos, s'il leur fallait élever leur famille si près de l'eau. Ces craintes sont justifiées, pour les familles qui habitent sur le bord des rivières ou des lacs ; et trop d'exemples le prouvent chaque été. Les dangers sont bien moindres sur ces rivages en longue déclivité où l'eau n'est profonde que loin de terre. Aussi les accidents sont ici extrêmement rares. Et pourtant, on peut dire

que les enfants d'ici ont sans cesse une ligne dans une main et une rame dans l'autre. Il ne s'en noie pas plus pour tout cela.

JEUDI, 20 JUIN.—Nous devons partir de Sheldrake, ce matin, pour la RIVIÈRE-AU-TONNERRE, endroit distant de cinq milles. Mais le vent ne souffle pas dans nos intérêts, et comme aucun Sheldrakien ne sait plus où l'on a remisé *la corde à le virer*, force nous est de laisser là le yacht de M. l'abbé Bouchard. M. Touzel nous offre de nous faire conduire au poste suivant en baleinière. Très bien ! Va pour la baleinière !

Une baleinière : ce mot m'était fort suggestif. Je voyais déjà le harpon, sa longue corde, et, naturellement, une baleine, puis une course périlleuse à sa remorque, et le dépeçage, et les barils d'huile. Mais il aurait été difficile d'extravaguer davantage, puisque, comme je l'appris bientôt, au Labrador et ailleurs on appelle *baleinière* une grande barque de vingt-cinq pieds de quille en moyenne, dont on se sert pour seiner la bouette. Ma baleine ne tarda donc point à prendre le large, et mes barils imaginaires se vidèrent rapidement.

Vers midi, nous quittons avec regret la famille Touzel et nos autres bons amis de Sheldrake, et nous prenons place dans la baleinière toute pavoisée de grands pavillons. Ces sortes de barques sont pointues aux deux bouts, et peuvent porter trois mâts chargés de voiles. Mais comme il n'y avait rien à faire pour nous avec ce vent d'est, quatre vigoureux rameurs nous poussèrent rapidement dans la bonne direction ; il y avait aussi à bord une autre équipe de quatre hommes pour remplacer les premiers quand ils seraient fatigués, et un capitaine, ce qui formait un bon équipage. Plusieurs des hommes avaient emporté leurs fusils, et ils brûlèrent beaucoup de poudre pour annoncer aux gens de la côte et aux pêcheurs du large le passage du premier Pasteur.

A l'ouest de la Rivière-au-Tonnerre, une série de petites fles sont parsemées le long de la côte. Nous passons entre ces flots et la terre ferme, pour y avoir une mer plus calme. A

mesure que les barques de pêche mouillées au large avaient connaissance de notre passage, elles levaient leurs voiles et se dirigeaient vers la terre. Cette flottille courant dans la même direction était d'un effet très pittoresque. Ces barges, comme celles de certains autres endroits que nous avons visités, sont à trois mâts et à trois voiles; mais, ici, ces voiles sont presque toutes de teinte rougeâtre. On m'explique que la peinture d'ocre dont on les recouvre prolonge de beaucoup leur durée.

Nous passâmes près d'un *trap-net* tendu non loin du rivage, afin de prendre quelque connaissance de cet engin de pêche, dont le coût est trop élevé pour que beaucoup de particuliers puissent s'en procurer. Le *trap-net* est un immense filet ayant la forme d'un sac, dont la partie inférieure repose au fond de la mer, et dont les bords sont soutenus au ras de l'eau par des flotteurs en liège. Un rets simple, qui y est attaché, se dirige vers le rivage et barre la route au poisson; celui-ci, en le longeant, arrive à une entrée perfidement disposée qui lui donne accès dans le filet ou *trap-net* dont il ne peut plus guère s'échapper. Les barques viennent ensuite s'y charger à leur aise. Il arrive parfois que l'on capture là-dedans de fabuleuses quantités de morues.

La rivière au Tonnerre, où nous entrons pour prendre terre, a donné son nom à la localité¹, comme la chose s'est faite en bien d'autres endroits de la Côte, ainsi qu'on a été à même de le constater plus d'une fois dans ce livre. Cette façon de procéder a le mérite de simplifier la science géographique. Si les savants avaient la moindre pitié pour le jeune âge, tous les accidents de la croûte terrestre que l'on rencontrerait en un même lieu, rivière, montagne, lac, etc., seraient ainsi désignés par un même nom, baroque autant qu'ils le voudraient; et cela réduirait en de fortes proportions l'amas de dénominations géographiques qui est l'un des plus parfaits instruments de supplice inventés pour torturer l'enfance. Mais, allez donc faire entendre raison à des

1—STATISTIQUES.—Population: 51 familles, 264 personnes, dont 177 communicants; 46 confirmés. Une famille protestante de 5 personnes.

savants ! Chacun d'eux continuera à y aller de son petit nom, chaque fois qu'il le pourra, ailleurs sans doute que sur cette Côte Nord, qui est joliment à l'abri des savants.

Il me tarde de dire, afin de rassurer les personnes craintives, que, à part le nom lui-même de cette rivière et de ce lieu, il n'y a, pas plus ici qu'ailleurs, de foudre en réserve pour éclater les poteaux du télégraphe, décapiter les cheminées et électrocutionner les gens. Mais voici comment on explique qu'un si petit cours d'eau ait reçu une dénomination aussi effrayante. A trois milles de son embouchure, cette rivière descend une cascade haute, paraît-il, de 400 pieds. Or, comme on le sait, les rivières n'ont pas coutume de faire de ces chutes sans le dire bruyamment à tous les échos. Il faut croire que celle-ci s'est encore moins gênée de troubler le silence de ces solitudes, puisque l'on a cru devoir lui donner un nom qui rappelle les tapages les plus effrayants qui se produisent dans la nature.

La rivière au Tonnerre arrive au fleuve à travers des rochers dénudés où se brise l'effort des vagues, et les petits vaisseaux ont dans son estuaire, ainsi que dans de petites criques un peu plus à l'est, des bassins tout à fait commodes ; aussi l'on voit une multitude d'embarcations de pêche aller s'y mettre en sûreté.

L'église et le village sont du côté de la rivière. — En 1850, il n'y avait, à Saint-Hippolyte de la Rivière-au-Tonnerre, que trois habitants. En ce temps-là, tout ce pays était recouvert de grand bois. Les gens de la baie des Chaleurs y venaient déjà pêcher durant l'été, mais personne n'y restait l'hiver. Déjà aussi la maison *The LeBoutillier Brothers Co., Limited*, de Paspébiac, y avait commencé l'exploitation de pêcherie qu'elle y continue encore.

Autrefois, quand le missionnaire passait, la population s'assemblait dans la maison de M. Narc. Lévêque, où se faisaient les offices religieux. C'était et c'est encore sous ce toit hospitalier que réside le prêtre durant qu'il donne la mission, et

Monseigneur a accepté aussi d'y loger durant son séjour à la Rivière-au-Tonnerre.

Vers 1875, on éleva une petite chapelle, et l'on y ajouta ensuite une construction de dimensions assez considérables, dont la moitié servit d'école, et le reste fut la sacristie de la chapelle.

Enfin, en 1891, on érigea en face de cette chapelle l'église actuelle (40 pieds sur 30), dont l'intérieur est en partie achevé, et l'on transporta au bon endroit la construction dont je viens de parler, et qui est entièrement employée comme sacristie. Bientôt un clocher s'élèvera sur l'église. Pendant cette visite pastorale, on appelait les gens aux exercices religieux en hissant un drapeau au bout d'un mât planté au centre du village.

* * *

Les alentours de la Rivière-au-Tonnerre n'offrent rien de bien agréable à l'œil, tant le paysage est dépourvu d'arbres de bonne taille. C'est le résultat d'un incendie qui s'alluma à Sheldrake le 11 juillet 1882. Le vent de nord amena le feu jusqu'à ce village, qui fut presque totalement détruit. L'incendie dura trois semaines dans les forêts, et s'étendit jusqu'à trois jours de marche à partir de la côte. Ce désastre a bien retardé le progrès de la Rivière-du-Tonnerre, dont les constructions actuelles, quoique fort convenables, ne donnent pas l'idée de ce qu'était autrefois ce village. Sur les quarante familles qui y résidaient jusque-là, une douzaine seulement n'émigrèrent pas, et la misère fut grande l'hiver suivant.

* * *

Il est temps de parler de la pêche et de la chasse.

Ici, on ne fait pas la chasse d'hiver au loup marin; on n'y pêche pas non plus le hareng: on n'a pas, en général, les ressources nécessaires à l'acquisition du matériel qu'il faudrait pour se livrer à ces occupations.

Il n'y a que deux rets tendus pour le saumon, l'un dans la rivière, l'autre dans la mer. Cela indique assez que ce poisson ne donne pas ici en grande abondance.

Comme je l'ai dit, c'est la maison LeBoutillier qui exploite ici l'industrie de la morue. Elle possède, outre la maison de l'agent, plusieurs grandes constructions à l'usage de ses employés ou pour emmagasiner le poisson. Elle emploie, avec les gens de l'endroit, environ 80 hommes qu'elle fait venir de la baie des Chaleurs, pour le temps de la pêche, du 20 mai au 20 août. C'est de Bonaventure et surtout de Paspébiac que viennent ces hommes. La Compagnie, moyennant un loyer de \$20 pour la saison, leur fournit les embarcations, les agrès nécessaires et la bouette, et de plus les loge dans de grandes maisons, dont l'extérieur soigné rappelle les beaux bâtiments qu'elle possède à Paspébiac. Ces maisons, que l'on appelle *cookrooms*, sont moins finies à l'intérieur, et ne sont pas divisées par des cloisons; l'étage supérieur sous le toit est un dortoir commun; le bas de la maison sert à la fois de cuisine, de réfectoire, et de salle commune. Les hommes se fournissent et préparent eux-mêmes leurs aliments, la Compagnie leur donnant seulement le bois nécessaire à la cuisson. Quant à ce qu'ils gagnent en travaillant à leur rude métier, le prix n'en est pas fixe, mais dépend du nombre de *drafts* que pêche chacune des barges, et peut varier chaque année, suivant les fluctuations du marché.

Ces gens de la baie des Chaleurs sont des cultivateurs ou des fils de cultivateurs, qui viennent à la pêche après avoir semencé les terres, et qui s'en retourneront à temps pour couper les foins et les céréales. La Compagnie les transporte à ses frais, en goélette. Ceux qui en ont besoin reçoivent, durant l'hiver, des avances de provisions qu'ils paieront avec leur gain de l'été. Quand ils n'ont pas de ces dettes à acquitter, ou si les profits de leur pêche surpassent la somme qu'ils doivent, la Compagnie leur paie ce qui leur revient. Et c'est pour tout ce monde le seul moyen de faire un peu d'argent; car, dans leurs paroisses, le commerce est absolument nul, à cause du manque de voies de communication.

Il y a du côté ouest de la rivière au Tonnerre, cinq "cookrooms," trois où logent les *drafiers* (ceux qui pêchent la morue), un pour les *trancheurs* (ceux qui préparent le poisson) et un pour les *graviers* (qui le font sécher). Ces dénominations auxquelles il faudrait aussi ajouter celle de *saleurs* (ceux qui salent la morue), indiquent les diverses catégories d'hommes que l'on emploie. "Gravier" vient de "grave," manière dont les gens de certains endroits de la Côte prononcent le mot "grève."

Outre les pêcheurs à la *draft*, un certain nombre d'habitants pêchent la morue en fournissant eux-mêmes les embarcations, etc., et font sécher le poisson chez eux. Ils sont certains de vendre aux "bourgeois" toute la morue sèche qu'ils pourront préparer, même après la date du 20 août, où finissent les contrats des *drafiers*. Ils préfèrent pourtant, après cette date, réserver la grosse morue pour la saler et la vendre verte à Québec. Ces gens se font ainsi un gain annuel moyen variant de \$200 à \$400. Plusieurs font aussi la chasse pendant l'hiver et accroissent leurs revenus de \$100 à \$200. C'est, sinon la richesse, au moins l'aisance.

Il y a ici environ 85 barges de pêche, ce qui indique assez l'importance de l'endroit. On va pêcher à quelques milles au large, et les barges s'y mettent en ligne en laissant entre elles une distance de quelques arpents.

Une barge toute gréée coûte environ \$100.

Chaque jour, nombre de pêcheurs apportent à Monseigneur les petits pavillons de leurs barges pour les faire bénir. On voit souvent sur ces pavillons l'emblème du Sacré-Cœur, les lettres J. M. J., etc.

LUNDI, 24 JUIN.—La retraite s'est terminée ce matin, et nous devons partir immédiatement pour Magpie; mais la température est loin de le permettre. Depuis jeudi, le jour de notre arrivée, il fait un fort vent d'est, et depuis vendredi la pluie n'a pas cessé de tomber. Il n'est donc pas possible que nous nous mettions en route aujourd'hui. Cependant M. l'abbé Bouchard,

qui n'en est pas à ses premières courses, part à pied pour Magpie, à une heure de l'après-midi : il paraît que ce trajet de cinq lieues est particulièrement difficile, surtout par un temps pareil.

* * *

Je remarque que, ici surtout, les chiens font un vacarme infernal durant la nuit ; et je ne conseille pas aux gens qui ont perdu le sommeil de venir le chercher à la Rivière-au-Tonnerre, où ils ne le retrouveront certainement pas. On garde à la chaîne bon nombre de ces chiens, que leur humeur vagabonde entraînerait sur les emplacements de certains propriétaires qui ne se gêneraient peut-être pas de les tuer, et ce serait souvent une perte très sérieuse. Mais on ne s'est sans doute pas donné la peine d'expliquer tout cela aux prisonniers, qui ne paraissent pas se douter des avantages de leur position, avantages d'ailleurs qui ne sont pas toujours de nature à faire des envieux. J'ai vu, par exemple, un chien attaché à un poteau, au milieu d'un champ, et sans aucun abri, subir ainsi ces quatre jours de tempête et de pluie : j'étais ému de pitié pour ce pauvre animal, surtout la nuit, qu'il passait presque tout entière à hurler ou plutôt à gémir de la façon la plus déchirante. Je dois pourtant ajouter que j'en ai entendu d'autres, ailleurs, gémir de la même manière durant la plus belle nuit. C'est peut-être la façon de ces chiens de faire des sonnets à la lune. S'il n'en est pas ainsi, je n'y comprends plus rien et je leur jette ma langue ; et je prie M. Garner, qui ne s'est pas absolument couvert de gloire dans son excursion chez les singes de l'Afrique, d'essayer de se reprendre avec les chiens du Labrador.

* * *

Les Juifs à la rivière au Tonnerre ! — La pièce que j'habite, chez le brave pêcheur acadien qui me donne l'hospitalité, était occupée, l'année dernière, par un colporteur juif qui passa l'été

à la Rivière-au-Tonnerre, où il exerçait son *bedit gommerce*. Je ne pensais pas la question juive rendue si loin ! Ce n'est pas l'une des moindres surprises de mon voyage sur la Côte Nord.

MARDI, 25 JUIN.—Vent d'est toujours ; la pluie a presque cessé. Il était décidé que nous allions attendre le *Str Otter*, parti de Québec samedi et que le mauvais temps a fort retardé, lorsqu'à midi une dépêche de M. l'abbé Bouchard informe Monseigneur qu'une baleinière va partir de Magpie pour venir nous prendre au Dock, à 4 milles d'ici, et nous transporter à Magpie. Nous partons aussitôt dans une embarcation à quatre rames ; mais à un mille et demi de la Rivière-au-Tonnerre, nous rencontrons la baleinière envoyée au-devant de nous, et y montons aussitôt. Cette grande embarcation, portant un équipage de treize hommes, était gracieusement fournie par l'agent de la maison LeBoutillier à Magpie, M. LeBoutillier, qui s'est montré à notre égard d'une courtoisie parfaite. Deux équipes de six rameurs se relevaient l'une l'autre, et le voyage se fit rapidement, malgré le vent et le courant contraires.

Le Dock, devant lequel nous passâmes bientôt, est un endroit de pêche, où la maison Robin possède un établissement et 35 barges. Quatre familles résident permanemment à ce poste éloigné de quatre milles de la Rivière-au-Tonnerre ; mais le plus grand nombre des pêcheurs sont des gens du Sud, qui viennent passer ici la saison. Tout ce monde pêche à la *draft*. Ce nom de Dock vient de ce qu'on a creusé là un bassin où les barges peuvent havrer sûrement.

A trois milles à l'est du Dock, se trouve RIDGE POINT ou, comme on dit par ici, *Richepointe*, dénomination qui pourtant ne paraît guère appropriée. Quant à "Ridge Point," le mot anglais *ridge* (récif, banc de rochers) indique assez que le promontoire qu'il y a là est formé d'un amas de rochers entassés les uns sur les autres. La Compagnie Robin y possède un établissement qui emploie 35 barges. Cinq familles seulement résident de façon permanente à cet endroit, et y font la pêche

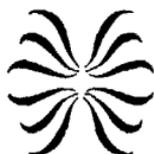
à la *draft*, comme les gens de la baie des Chaleurs qui y passent l'été. Le premier qui s'est établi là est un M. J. Renouf, un Jersais ; il y est encore.

Plus loin, à deux milles environ, c'est JUPITAGAN, habité par quatre familles, qui pêchent le saumon et la morue. De cet endroit, il ne reste plus que quatre milles à parcourir pour atteindre Magpie.

* * *

Notre embarcation, poussée par six rames vigoureusement maniées, glisse sur les vagues qui nous secouent joliment. Nous passons près d'un baleineau qui paraît prendre la vie par son bon côté, si l'on en juge par les folâtres ébats auxquels il se livre à fleur d'eau.

Une longue pointe qui s'avance dans la mer nous dérobe encore l'intérieur de la baie de Magpie. Nous en voyons bientôt sortir à toutes voiles une barque envoyée sans doute à la découverte, puisqu'un coup de feu, tiré dès que l'on nous reconnaît, signale notre approche à la population du village, situé au fond de la baie.





CHAPITRE DIXIÈME

Magpie—Saint-Jean

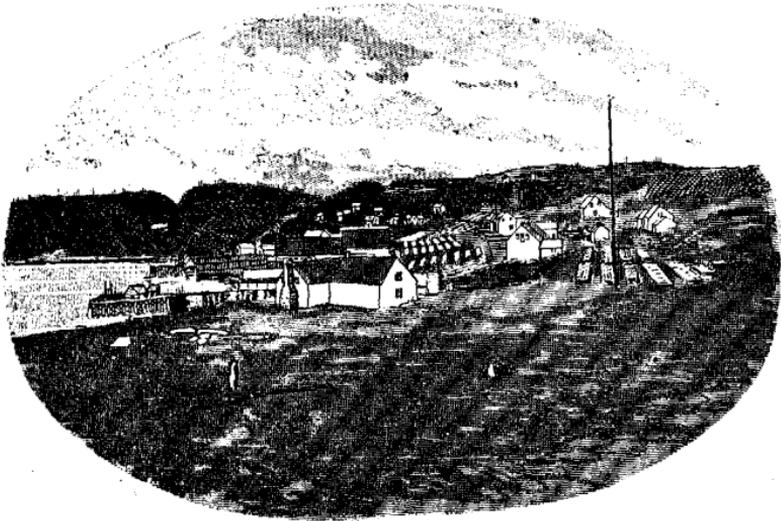
Une entrée triomphale.— Rivière MAGPIE.— Précis historique.— Les “Paspébiacs.”—L’église actuelle de Magpie.—Comme quoi il faut avoir bon pied, bon œil, pour être missionnaire.—La vie des Magpiens.—Avis aux capitalistes.—Robin, Collas & Co.—LeBoutillier Brothers Co.—La famine littéraire.—M. l’abbé R. Lagueux.—Premier office pontifical au Labrador.—La belle flottille!—RIVIÈRE SAINT-JEAN.—L’établissement Sirois.—Pêche, chasse, agriculture.—Pourquoi on n’enterre pas les têtes de morue.—Histoire religieuse de Saint-Jean.—Ce qu’on fait de la morue, au retour de la pêche.—Un hôte original.—Les tribulations d’un matelot aux prises avec Madame Thémis.—La pêche en *doris*.—Ile aux Perroquets.—LONGUEPOINTE.—Autrefois et aujourd’hui.—Pêche et chasse.—Une baleine en pleine terre.—Départ pour l’*Anticost*.

Il y a peu d’endroits, sur la Côte Nord, dont l’aspect est plus pittoresque que Saint-Octave de MAGPIE¹ (ou *Magpointe*, ainsi que disent les gens). Sur le rivage sont les établissements Robin et LeBoutillier, qui se composent chacun de plusieurs constructions ; puis sur les hauteurs, tout autour de la baie, on voit les maisons des habitants ; l’église et le presbytère sont aussi sur le coteau et commandent un point de vue magnifique. Toutes les barques de pêche appartenant aux deux grandes Compagnies sont mouillées ensemble, sur cinq ou six rangs, dans la partie ouest de la baie et vis-à-vis les établissements, ce qui forme un coup d’œil très original.

Deux cent cinquante hommes de la baie des Chaleurs passent ici la saison de la pêche. Cette forte immigration rend la popu-

1—STATISTIQUES. — Population : 54 familles, 248 personnes, dont 166 communicants. Confirmés, 71. Une école, suivie par plus de 60 élèves.

lation du lieu considérable durant l'été. A notre arrivée, tout ce monde est rassemblé sur le rivage, et nous fait un accueil triomphal. Les détonations d'armes à feu se succèdent sans interruption, grâce au zèle des fusiliers échelonnés à tous les dix pas sur les deux côtés du chemin qui conduit au presbytère. Une musique, composée de violons et d'accordéons, qui accompagnait notre ascension de ses "marches" les plus enlevantes, nous aida fort à gravir les hauteurs escarpées sur lesquelles est bâtie la demeure curiale. Près de la maison LeBoutillier, on



MAGPIE—MAISONS ROBIN ET LEBOUTILLIER

lisait l'inscription : " Bienvenue " ; et partout c'étaient des drapeaux et des décorations de feuillage.—Bien qu'il fût près de huit heures du soir, comme la population se trouvait réunie, Monseigneur fit immédiatement son entrée solennelle à l'église et l'ouverture de la retraite.

MERCREDI, 26 JUIN.—Le vent d'est souffle encore comme de plus belle. Mais la brume et les nuages disparaissent peu à peu, et il nous est enfin donné d'apercevoir la côte de l'île d'Anticosti, distante d'une trentaine de milles ; on ne peut voir

toutefois que la pointe ouest de la grande île. Plus près, et du côté de l'est, on distingue un peu l'île aux Perroquets, dont le phare tournant projette de tous côtés durant la nuit ses feux intermittents.

La rivière Magpie ou la Pie, qui a donné son nom à l'endroit, est peu considérable ; des rapides rendent son cours impropre à la navigation. Son estuaire, assez large, forme un havre accessible aux barges de pêche. Un pont en fer, construit par le Gouvernement fédéral, traverse cette rivière : c'est un luxe dont beaucoup d'autres cours d'eau sont privés, au grand désavantage des habitants de la Côte. A l'embouchure, on pêche le saumon : un seul rets y est tendu, et le rendement en est assez productif. C'est l'unique endroit de Magpie où l'on fait cette pêche. La rivière elle-même a un cours trop parsemé de rapides pour que la pêche à la ligne y soit beaucoup praticable, et les " officiers " vont cueillir ailleurs des lauriers qui ne sont pas ce qu'il y a au monde de plus glorieux, il est vrai ; mais, en temps de paix, c'est toujours cela ! Sans compter que cette pêche, par surcroît, leur assure de fins dîners, bénéfice que ne procurent pas toujours les triomphes de Mars.

* * *

J'ai eu l'avantage de pouvoir interviewer, sur l'histoire de Magpie, le plus ancien habitant du lieu, un homme qui y résidait depuis 46 ans, M. William Girard, propriétaire de l'endroit de pêche au saumon dont je viens de parler. Quand il aborda ici pour la première fois, en 1849, il n'y avait pas une seule construction. Il y venait seulement, à cette époque, des goélettes pour faire la pêche au saumon ; et, le temps de cette pêche fini, si l'on avait encore quelque provision de sel, on prenait ce qu'il fallait de morue pour l'utiliser.

En 1870, on voyait à Magpie quelques maisons et un établissement de la maison LeBoutillier. C'est à cette époque que les Robin commencèrent aussi à exploiter la pêche de la morue en cet endroit.

Un quart de siècle plus tard, en 1895, on y compte 54 ménages, dont une bonne partie appartiennent à une branche acadienne de la famille Huard, dont je ne soupçonnais aucunement l'existence; comme ces parents du vingt-cinquième degré n'en savaient pas plus long à mon sujet, cela diminuait beaucoup, de part et d'autre, les ennuis que l'on peut croire que nous éprouvons d'une pareille situation.

Presque toute la population de Magpie est composée d'Acadiens venant de la Gaspésie, surtout de la baie des Chaleurs et spécialement de Paspébiac (mot que l'on entend souvent prononcer ici *Paspéya*); il en est de même des deux cent cinquante hommes qui viennent seulement pour la saison de la pêche. Et c'est au point que l'on désigne tout ce monde sous le nom de "Paspébiacs." Ces Paspébiacs ont un caractère absolument tranché même au milieu de la population acadienne. Il n'est vraiment pas facile d'avoir, plus qu'eux, la tête près du bonnet, et il faut y regarder à deux fois avant de les contredire; ils ont, semble-t-il, le sang à une température très élevée. Quand ces braves gens causent entre eux, vous les croiriez transportés de colère, tant ils ont le verbe haut et... l'adjectif retentissant. Partout on reconnaît cette ardeur qui est dans leur tempérament, et la tiédeur dans la foi n'est pas leur fait: ils descendent en ligne directe des Francs dont le roi Clovis aurait voulu se voir accompagné pour aller chauffer les oreilles aux mécréants qui crucifiaient Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le matin de notre départ de Magpie, un colporteur juif (encore la question juive!) tout frais débarqué s'étant aventuré, dans la maison où il logeait, à critiquer la dévotion au scapulaire de la sainte Vierge, reçut la réplique de la mère de famille elle-même, et il y a lieu de croire qu'il ne remit pas lui-même la question sur le tapis. Ils ont pour le prêtre un attachement sans bornes. "S'il fallait, me disait l'un d'eux, donner pour notre missionnaire tout le sang de nos veines, ce serait fait tout de suite." Les chefs de la Mission ont eu le toupet de dire à Monseigneur: "Si Votre Grandeur nous ôte M. le curé Bou-

chard, nous fermerons à clef l'église et le presbytère." C'était parler fort irrévérencieusement, sans qu'ils s'en rendissent bien compte ; mais cela montre de quel cœur ils y vont. Ils ont une langue très sonore et qui rappelle le parler des Méridionaux de France. *Sére la pougne !* (serre la poigne), répétait souvent à un compagnon de rame l'un des hommes de la baleinière qui nous transportait hier à Magpie. Les habitants de la Côte ne se font pas faute de rire un brin des Paspébiacs et même de contrefaire leur langage. Les Paspébiacs leur rendent la pareille à l'occasion. "Ah ! voyez donc les chevaux des habitants qui courent sur le plain !" Et un éclat de rire général accueillait cette boutade de l'un de nos rameurs. Les "chevaux" des habitants, ce sont leurs chiens, qui s'élancent en aboyant dès qu'ils entendent la détonation d'une arme à feu.

* * *

Près de l'embouchure de la rivière Magpie, se trouve un petit vallon où habitent plusieurs familles. C'est là que M. W. Girard et son père construisirent la première chapelle, qui avait trente pieds de longueur sur vingt-cinq de large ; en 1867, cette chapelle servait encore au culte. Il y avait aussi, dans le voisinage, un cimetière que le sable a recouvert peu à peu, jusqu'à une hauteur assez considérable pour que les gens s'inquiètent de savoir si les défunts qui reposent là pourront entendre la trompette du jugement. Nous les avons pleinement rassurés là-dessus.

En 1870, une deuxième chapelle fut élevée justement à l'endroit où se trouve l'église actuelle (53 pieds sur 33). Celle-ci, qui est donc la troisième, est la plus considérable de toutes celles que nous avons vues jusqu'ici sur la Côte ; on y voit même un "jubé" et des galeries latérales. L'intérieur est près d'être terminé, et quand ce sera fait, cette église fera vraiment l'orgueil des Magpiens. Il manque encore un clocher et une cloche ; mais tout prochainement, espère-t-on, et clocher

et cloche seront installés en leur lieu. En attendant, on supplée à leur absence, dans la mesure du possible, par l'emploi d'un cornet à piston qui fait partie de l'ameublement de la sacristie; à l'heure des offices, quelque enfant de chœur, chez qui l'on a reconnu les aptitudes labiales qu'il faut, s'empare du cuivre et improvise une mélodie quelconque pour appeler les paroissiens à l'église. Quand le clocher, la cloche et le sonneur seront là pour remplir leur office, le cornet à piston, désormais rejeté de fonctions liturgiques qu'aucun rubriciste n'avait prévues pour un instrument si peu ecclésiastique, sera mis en réserve pour la future fanfare de Magpie.

S'il faut préciser un peu à propos de cette église, je dirai que sa construction est toute récente. C'est le 7 mars 1892 que l'on alla au bois pour commencer à préparer les matériaux nécessaires. L'édifice fut inauguré par la messe de minuit au jour de Noël 1893.

Autrefois, le missionnaire, quand il était de passage à Magpie, logeait chez la famille Girard dont j'ai parlé déjà. Mais à présent, en avant de l'église, il y a un presbytère, joli à rendre jalouses bien des Missions d'anciens diocèses. C'est la résidence de M. l'abbé Samuel Bouchard, le missionnaire chargé de desservir la division, que nous parcourons actuellement, de l'ancienne Préfecture. Cette division commence à la Rivière-aux-Graines et s'étend jusqu'à Mingan : c'est une étendue de vingt lieues de côte. Vingt lieues ! C'est bientôt dit. Mais imagine-t-on ce qu'une desserte pareille représente de fatigues et de dangers ? L'été, les voyages se font encore assez facilement par les embarcations ; et pourtant, lorsque le missionnaire est appelé pour un malade, il faut bien qu'il se mette en route, que le temps soit favorable ou non, que la mer soit calme ou furieuse. Quand c'est l'hiver, les voyages sont plus pénibles. Suivant les circonstances, on monte en cométique ou l'on chausse la raquette. Le printemps et l'automne on n'a aucune de ces ressources, et il faut voyager à pied, le jour, la nuit, à travers les bois ou par les

sables du rivage, et franchir comme on peut ruisseaux et rivières. L'hiver et le printemps qui ont précédé notre passage à Magpie, les cas de maladie ont été exceptionnellement nombreux sur la Côte; et le missionnaire fut, durant des mois, par voies et par chemins. Plus d'une fois, quand il était à une extrémité de sa desserte, une dépêche télégraphique l'appelait soudainement à l'autre extrémité; et à l'instant il se remettait en route, quelles que fussent les difficultés de toutes sortes. Aussi, depuis que nous sommes dans ce district, ne cesse-t-on pas de nous célébrer sur tous les tons le dévouement de l'abbé Bouchard. Mais, pour une tâche surhumaine comme celle-là, il faut plus que du dévouement: il faut une vigueur et une santé peu ordinaires. Là-dessus encore M. Bouchard a forcé l'admiration de ces pêcheurs qui s'y entendent, et il lui est arrivé de faire "rester" quelques-uns de ces hommes dont la force de résistance à toutes les fatigues est pourtant extraordinaire.

Toutefois, l'exercice du saint ministère dans de telles conditions est propre à ruiner en peu de temps la constitution la plus vigoureuse. D'autre part, le missionnaire, étant obligé de partager ses efforts entre tant de postes différents, ne peut donner assez d'attention à chacune des Missions dont il est chargé. Frappé de ces raisons et voyant de ses yeux jusqu'à quel point elles sont fondées, Sa Grandeur Mgr l'Administrateur a décidé de partager en deux parties, aussitôt qu'il sera possible, la division desservie maintenant par M. l'abbé Bouchard¹.

* * *

Les Magpiens, comme les autres habitants de la Côte, vivent aux dépens de la population des eaux.

La place n'est pas favorable pour la chasse au loup marin. Aussi l'on ne s'occupe pas de la capture de ces amphibiens. Par contre le hareng donne bien, et l'on en profite. Autrefois, c'est-

¹—Depuis l'automne de 1895, deux prêtres résident dans cette desserte, M. l'abbé H. Gaudreault, qui a remplacé M. Bouchard, et M. l'abbé W. Tremblay.

à-dire il y a une vingtaine d'années, la pêche du maquereau était ici très productive ; ce poisson y est aujourd'hui peu abondant.

Quant à la morue, la pêche en est fructueuse. On la pêche à trois ou quatre milles de terre, mais aussi, quelquefois, à une distance beaucoup plus considérable, et même jusqu'à douze milles de la côte. Cette pêche se fait dans les mêmes conditions qu'ailleurs.

Durant l'hiver, on fait la chasse aux renards, martes, castors, visons, loups-cerviers, etc. Mais les bénéfices que l'on en retire sont peu considérables.

L'agriculture se pratique ici dans les conditions élémentaires que j'ai déjà décrites. Les pommes de terre viennent fort bien, et tous les habitants les cultivent avec zèle. L'avoine, dont il y a assez grand d'ensemencé, mûrirait sans doute si on lui en laissait le temps ; mais on la fauche de bonne heure ; car c'est le foin du Labrador, le mil et le trèfle ne réussissant pas d'ordinaire à vivre convenablement sur ce sol qui, la plupart du temps, n'est que du sable pur. Je n'ai pas besoin de dire que patates et avoine n'y prospèrent qu'en raison directe de la quantité de têtes de morue que l'on emploie en guise d'engrais ; c'est aussi en raison directe d'icelle que l'on empeste, à deux lieues à la ronde, un air pourtant si bien disposé à faire les délices de tous les nez qui se présentent.

* * *

Dans les plus fortes marées, l'eau monte au plus d'une douzaine de pieds, ce qui serait déjà considéré comme fort extraordinaire par les gens qui ont le désavantage de vivre à l'intérieur des continents. Tout ce que je dirai de la météorologie de Magpie, c'est que le thermomètre Far. a marqué une fois 98° à l'ombre. Mais quand il fait chaud à ce point, c'est au milieu du jour ; car la nuit, le matin et le soir, la température est toujours fraîche.

A quelque distance de la côte, on trouve ici des ocre^s noire, jaune, grise. Les capitalistes, toujours en quête d'endroits où engloutir leur argent, ne sauront gré de ce renseignement. Quant aux bois de construction, à huit milles de l'embouchure de la rivière, on trouve de l'épinette blanche marchande, de bonne qualité et de grande taille¹.

* * *

Les *Compagnies Robin et LeBoutillier* ont à Magpie de vastes établissements. Donnons ici quelques détails sur ces organisations qui jouent un rôle si important en ce pays du Labrador canadien.

La plus ancienne de ces maisons, celle des Robin, fut fondée à l'île de Jersey, en 1766, par Chs Robin. Plus tard, ce nom de Robin est remplacé par la dénomination Robin et Cie. Il y a quelque vingt-cinq ans, la valeur de la Compagnie était estimée à un million. En 1883, elle subit une éclipse financière qui ne l'empêcha pas cependant de continuer sa route. Enfin, en 1892, un armateur jersais du nom de Collas, établi à Gaspé, et qui exploitait la pêche à Sheldrake et à la Rivière-au-Tonnerre, forma société avec les Robin, et la raison sociale de la Compagnie est à présent la suivante : *Robin, Collas & Co., Ltd.* Il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul Robin dans la société ; et il réside, non pas à Jersey, mais à Naples.

Les quatre directeurs de la Compagnie habitent l'île de Jersey, où se trouve encore son principal bureau d'affaires, dans la ville de Saint-Héli^{er}, chef-lieu de l'île. C'est M. Collas qui est à la tête de ce bureau. En Canada, la Société s'établit d'abord à Paspébiac, et là est encore son principal siège commercial en notre pays sous la direction de M. Romil, gérant général pour le Canada.

La Compagnie possède en tout trente-quatre établissements de pêche, dans la baie des Chaleurs et sur la Côte Nord ; le

1—Documents de la Session (Ottawa), XXVIII, n° 5.

plus grand nombre de ces postes se trouvent dans la baie des Chaleurs, où l'on suit absolument les mêmes méthodes qu'au Labrador. Ce fut en 1869 que l'on vint tenter fortune au nord du Saint-Laurent, où l'on s'est fixé à différents endroits depuis Moisie jusqu'à Natashquan. Les postes du Doek, de Ridge Point, de Magpie et de la rivière Saint-Jean emploient collectivement 105 barges de pêche et 480 hommes de la Gaspésie qui viennent passer ici le temps de la pêche ; sur ce nombre, il y en a 120 à l'établissement de Magpie, qui possède 45 barges de pêche. En outre, on utilise les services d'un bon nombre d'habitants de la Côte. C'est M. Walter Ledain, de Jersey, qui est à la tête de cet établissement, composé de plusieurs beaux édifices, dont font partie six *cookrooms*.

A chaque poste, il y a un magasin général de marchandises et de provisions, dont l'on fait des avances aux pêcheurs qui en ont besoin.

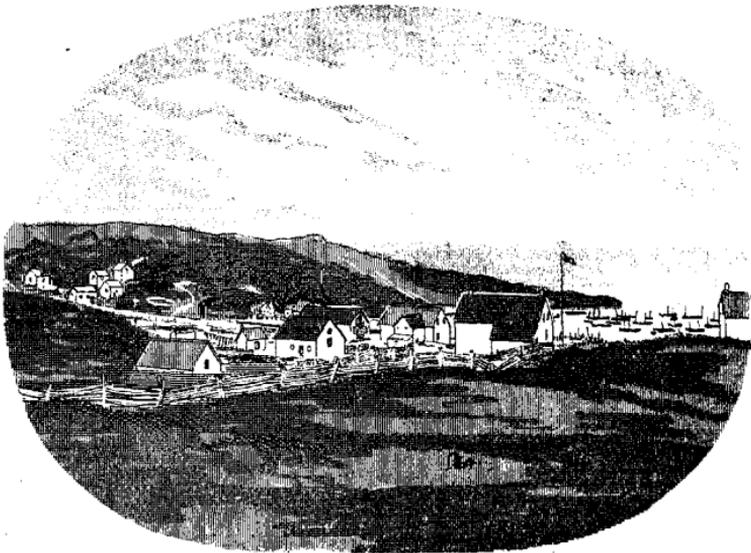
Les Robin s'occupent de l'exploitation du homard, à la baie des Chaleurs, mais c'est la morue sèche qui est l'objet principal de leur commerce. Chaque semaine des goélettes parcourent les postes, se chargent du poisson que l'on y a préparé, et le transportent à Paspébiac. De là on l'expédie à l'étranger, et les sept ou huit navires de la Compagnie sont occupés à cette exportation. C'est le Brésil qui est le principal marché de ce produit ; on exporte peu en Europe.

La maison *LeBoutillier Brothers Co.*, *L'd*, moins importante que celle des Robin, est aussi bien moins ancienne, puisqu'elle a été fondée en 1838, à Jersey. Elle n'est plus jersaise que de nom, les associés qui la composent à présent étant tous Canadiens. Elle n'a même aucun bureau d'affaires en Europe, mais seulement des correspondants pour l'achat des marchandises. Son bureau principal est à Québec, où se trouve son secrétaire général, ainsi que son président. Jusqu'à ces derniers mois, elle avait pour gérant feu M. W. Fauvel, député du comté de Bonaventure à la Chambre des Communes, qui surveillait de Paspébiac les intérêts de la Compagnie. M. Fauvel était Jersais,

et cela explique l'allure jersaise que l'on remarque encore dans cette association.

Les LeBoutillier suivent le même système que les Robin pour les avances de provisions aux pêcheurs et pour l'exploitation de la pêche.

C'est vers 1865 qu'ils ont commencé à pêcher sur la côte nord du Saint-Laurent, où ils ont deux établissements, à la Rivière-au-Tonnerre et à Magpie. Dans la baie des Chaleurs ils possèdent l'île Bonaventure, et c'est le seul endroit de la Gas-



LA BAIE DE MAGPIE.

pésie où ils font la pêche. Il est à remarquer qu'au Sud, comme on dit ici, les pêcheurs employés par la Compagnie ont presque tous leur barque, et se fournissent eux-mêmes de bouette.

En 1883, les LeBoutillier ont passé par des embarras financiers, qui heureusement n'ont été que temporaires.

La Compagnie donne quelque attention à l'exploitation forestière; mais son principal objet de commerce est la morue.

Tous les quinze jours, une goélette vient sur la Côte Nord prendre le poisson que l'on a fini de préparer, et l'apporte à

Paspébiac. De là on l'expédie en Italie, à la Barbade, mais surtout au Brésil qui est le principal marché. On charge ainsi, chaque année, une vingtaine de navires de quatre à cinq cents tonneaux.

La maison LeBoutillier emploie, sur la Côte Nord, environ quatre-vingts hommes du pays, et cent vingt du Sud, qui s'en retournent chez eux à la fin du mois d'août. L'agent principal de la Côte, résidant à Magpie, est un M. LeBoutillier, né en Angleterre, mais élevé à Saint-Malo. Sa courtoisie et sa parfaite distinction nous ont été particulièrement agréables.

Ces représentants des armateurs, qui dirigent les établissements de pêche fixés aux différents postes, ne passent ici que le temps de la pêche et reviennent à la Gaspésie vers le mois de novembre. Ils ne voudraient pas, pour tout au monde, rester sur la Côte durant l'hiver, estimant qu'on ne saurait exiger d'un homme qu'il s'ennuie mortellement plus que six mois par année. Ces agents, qui parlent tous l'anglais et le français, sont généralement des Jersais. Les maisons qu'ils habitent aux différents postes sont de confortables demeures, dont l'apparence est fort propre. Ces messieurs ont presque toujours les plus grands égards pour les missionnaires.

SAMEDI, 29 JUIN.—Le Str *Otter*, parti de Québec samedi, le 22 juin, aurait dû passer ici dans la nuit de lundi à mardi ; mais la tempête de vent d'est qui a duré tant de jours, a rendu son voyage très rude, et il n'est arrivé ici que jeudi midi. Pour des gens d'autant plus affamés de nouvelles qu'ils ne savent rien de ce qui s'est passé dans l'univers depuis quinze jours, un retard de soixante heures est quelque chose de très appréciable. Quant à moi, j'avais eu beau me mettre à la ration pour lire les journaux et les revues que m'avait apportés le courrier précédent, je n'avais plus rien à lire, et j'ai connu les horreurs de la famine littéraire... Enfin, des dépêches arrivèrent, signalant d'heure en heure le passage de l'*Otter* à ses différentes stations d'arrêt ; et l'*Otter* lui-même, de son pas tranquille et lent, s'en vint jeter

l'ancre devant Magpie, nous apportant un courrier abondant et varié.

Le dicton populaire prétend qu'un malheur n'arrive jamais seul. Je suppose qu'une loi pareille gouverne les événements heureux. Car non seulement le steamer nous apportait la poste, mais, bonheur encore bien plus grand, il nous emmenait aussi un aimable compagnon de voyage, dans la personne de M. l'abbé R. Lagueux, professeur à la faculté de théologie de l'Université Laval. Nos "Paspébiacs," informés de l'événement, y allèrent de leur habituel entrain. Plusieurs embarcations se rendirent au large à la rencontre du voyageur, et de terre une fusillade bien nourrie salua son arrivée, au complet ébahissement de plusieurs Yankees, passagers du Str *Otter*, qui s'expliquèrent difficilement qu'on pût donner tant d'éclat au débarquement d'un compagnon de voyage en qui ils n'avaient pas su deviner un personnage.

* * *

La mission s'est terminée, ce matin, de façon très solennelle par une messe pontificale, dont les splendeurs ne rappelaient sans doute que de bien loin les grandes cérémonies de la Basilique de Québec, mais qui toutefois suffirent pour émerveiller les Magpiens, dont la plupart n'avaient jamais rien vu de si beau. Ils devaient, du reste, être bien contents d'assister dans leur église à la première messe pontificale qui ait été célébrée au Labrador. Et ce qui, aux yeux de ces braves gens, donnait un prix singulier à la faveur dont ils étaient l'objet, c'est que cette solennité avait lieu précisément le jour de la fête de saint Pierre, qu'ils regardent comme le patron des pêcheurs. Quoique, dans ces dernières années, l'autorité ecclésiastique ait enlevé la défense de s'occuper des œuvres serviles le jour de la Saint-Pierre, nos pêcheurs n'entendent pas travailler ce jour-là : c'est leur fête.

D'ailleurs les Paspébiacs n'ont pas davantage consenti à pêcher, tout le temps qu'a duré la retraite. Quoique la visite

pastorale et les exercices de la mission qui l'accompagne soient uniquement destinés aux habitants de la Côte, partout les gens de la Gaspésie et de la rive sud du Saint-Laurent, qui ne sont ici qu'en passant, ont voulu suivre tous ces offices religieux, et ils l'ont fait avec le même zèle et la même piété que la population côtière. Cette abstention du travail n'était pas toujours du goût des chefs des établissements ; mais ils ne pouvaient rien obtenir de leurs hommes sur ce chapitre. Ceux des étrangers qui n'avaient pas encore eu la facilité de recevoir auparavant la Confirmation, ne manquèrent pas non plus de profiter de l'occasion qu'ils avaient de recevoir ce sacrement.

* * *

Il était marqué au programme que, de Magpie, nous traversions à l'île d'Anticosti. Mais s'il ne faut pas accorder une foi entière aux articles du programme d'une simple soirée musicale, combien plus faut-il s'attendre à des variations imprévues quand il s'agit de voyage à la voile !

Cette fois, et le vent et l'état de la mer nous empêchèrent de partir. Les hôtes, de part et d'autre, acceptèrent la situation avec une entière bonne grâce.

DIMANCHE, 30 JUIN.—Le voyage à l' " Anticost " est remis à plus tard, puisque la traversée est encore impraticable aujourd'hui ; et vers le milieu de la matinée, nous partons pour la Rivière-Saint-Jean, dans une barge de pêche, munie de ses quatre voiles. Les gens de Magpie assistent en grand nombre au départ de leur évêque et le saluent une dernière fois par de multiples coups de fusil. Mais ce n'était pas assez pour satisfaire cette bonne population. En effet, à peine avons-nous quitté le rivage, que nous nous voyons escortés par une flottille de barges qui viennent nous reconduire. En avant de nous filait le yacht de M. l'abbé Bouchard ; puis venait la barque qui portait Mgr l'évêque ; de chaque côté et en arrière s'avan-

çaient les douze barges toutes pavoisées qui nous accompagnèrent tout le temps. J'ai rarement fait un voyage aussi charmant que celui-là. La température était très belle, la mer assez calme, la brise favorable. De chacune des embarcations, dont l'équipage était composé de pêcheurs acadiens, partaient incessamment des détonations d'armes à feu. A voir toutes ces barques légères qui voguaient les unes près des autres, en déployant à la brise leurs voiles blanches ou rouges, on aurait dit un essaim de papillons voletant au gré du vent.

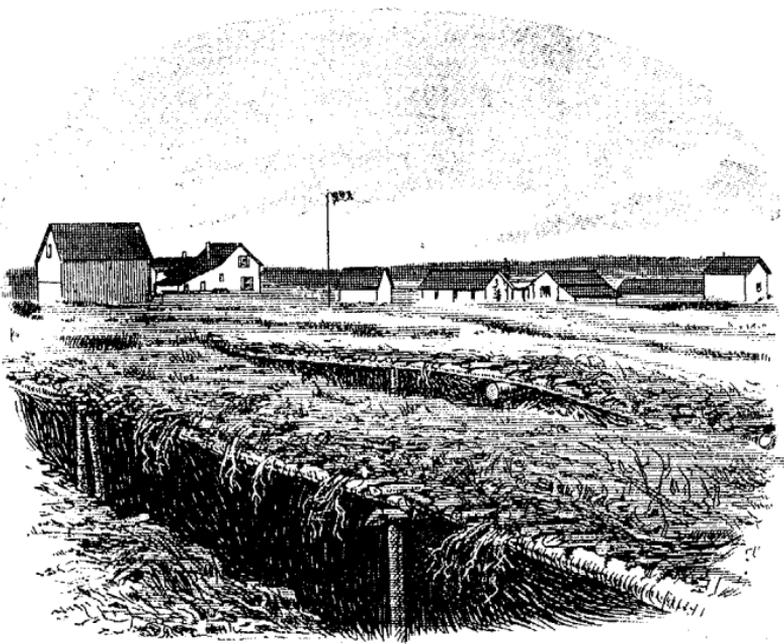
Comme nous approchions de la rivière Saint-Jean, quelques barques en sortirent, vinrent nous rencontrer et se joignirent à notre escorte. Dans l'une de ces embarcations, se trouvait un joueur d'accordéon qui agrémenta fort le reste de notre trajet en épuisant tout son répertoire.

L'entrée de la rivière Saint-Jean est d'un aspect très pittoresque. Cette embouchure est resserrée par une langue de terre qui s'avance de l'est ; quand on l'a franchie, on ne sait plus de quel côté arrive la rivière. On se trouve, en effet, dans un large bassin qui a l'air de se prolonger semblablement dans deux directions différentes. Mais pour peu que l'on se renseigne sur la géographie de l'endroit, on apprend que la baie de l'ouest est le vaste estuaire d'un petit ruisseau qui arrive de l'intérieur, tandis que celle de l'est est l'entrée de la grande rivière Saint-Jean. Entre les deux estuaires, on voit un grand plateau de bonne terre, sur lequel est bâti le village de Saint-Jean.

Il est superflu de dire qu'il y a là un havre de grande étendue et parfaitement sûr pour les goélettes et les petites embarcations. Seulement, dans certaines conditions du vent et de la mer, il est impossible d'y entrer, comme d'en sortir, à cause d'une chaîne de brisants qui se forment, eu travers de l'étroit passage qui y donne accès, par suite du peu de profondeur qu'a la mer en cet endroit. "C'est une place farouche," me disait un vieux marin de ce pays. Quelque généreux gouvernement enverra peut-être un jour ses dragueurs pour remédier à cette situation difficile. En attendant, les pêcheurs feront comme par le passé, c'est-à-dire comme ils pourront.

SAINT-JEAN de la RIVIÈRE-SAINT-JEAN¹, est l'un des plus jolis endroits de la Côte Nord, et je regrette de n'avoir pu en donner qu'une idée bien imparfaite par la description sommaire qui précède.

A l'endroit où se trouve maintenant le village, il n'y avait



(Photog. par l'Auteur.)

SAINT-JEAN—L'ÉTABLISSEMENT SIROIS.

personne encore vers 1860 ; pendant que sur la pointe ouest, à la même époque, on voyait les constructions légères que nécessitait la pêche à la morue. C'étaient les maisons Robin et Le-Boutillier qui se livraient à cette exploitation, et y employaient cinquante à soixante barges. Les Robin occupent au même lieu un établissement permanent depuis 1875. On peut juger de l'importance de cette exploitation par le nombre de *cookrooms*

1—STATISTIQUES—Population : 31 familles ; 190 âmes, dont 107 communicants 45 confirmés. Une école, fréquentée par plus de 50 enfants.

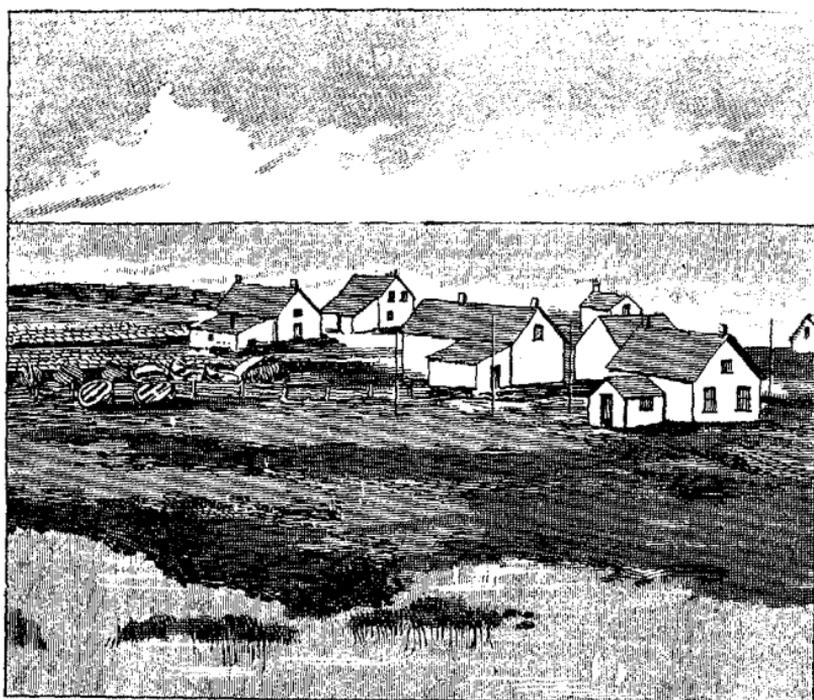
que l'on y voit, et dont il y a bien une dizaine. De 1875 à 1882 environ, la compagnie Collas et Frère fit aussi la pêche à Saint-Jean, et ses constructions étaient élevées du côté nord-est de la rivière.

Le plus ancien établissement de Saint-Jean est celui de M. Philéas Sirois, de l'Islet, qui y fait la pêche depuis 1857 et vend à la maison LeBoutillier toute la morue qu'il prépare. Il emploie 33 barges à son industrie. Ses constructions comprennent, outre sa résidence d'été, huit *cookrooms*, un magasin, deux hangars à morue et deux hangars à sel. Il fait aussi la traite des fourrures avec les sauvages, et par conséquent aussi il leur avance des marchandises et des provisions, ainsi qu'aux blancs qu'il a à son service. Mais il n'emploie que quatre hommes de Saint-Jean; les 106 autres viennent de l'Islet, de Montmagny et surtout de la baie des Chaleurs. Durant l'hiver, ses Gaspésiens s'approvisionnent à son compte chez les LeBoutillier. Ce genre de commerce, imposé aux bourgeois par les circonstances, ne vaut certes pas le système des ventes au comptant; car, suivant la méthode usitée au Labrador, tout dépend du succès de la chasse ou de la pêche. Et si, à la fin de la saison, il reste des balances de compte dans les livres du marchand, ce n'est le plus souvent que pour la forme.

On ne prend ici que peu de hareng, et à l'automne seulement.

Il y a dans le fleuve deux rets à saumon, qui donnent chaque année une vingtaine de barils de ce poisson. Mais la rivière Saint-Jean en fournit quarante à cinquante mille livres. Les huit rets qui y sont tendus appartiennent à des Gaspésiens. En outre, plus à l'intérieur des terres, on y fait la pêche à la ligne. Les "officiers" — des États-Unis, ceux-là —, qui viennent y traquer le noble poisson, se sont fait construire une habitation très confortable, placée à 27 milles de l'embouchure de la rivière. On ne se rend pas aussi loin, sans doute, en bateau à vapeur. Car la rivière Saint-Jean n'est navigable pour les barges que durant quelques milles; au delà, elle a le grave inconvénient de manquer d'eau, dont elle n'a plus que ce

qu'il faut absolument pour porter le nom de rivière. J'ai remonté son cours jusqu'à trois milles, en baleinière ; sa largeur, jusqu'à cette distance, est constamment de six ou sept arpents. Ses deux rives ont l'aspect bien sauvage. Celle de droite, coupée perpendiculairement, nous laisse voir un lit d'argile recouvert d'une couche de sable de six à sept pieds d'épaisseur. Or, à certain endroit, sans aucune transition, le lit d'argile, toujours horizontal, devient beaucoup plus élevé, et la couche de sable qui



SAINT-JEAN—L'ÉTABLISSEMENT ROBIN, COLLAS & CO.

le recouvre est d'une épaisseur considérable. On voit qu'il y a eu là affaissement subit d'une partie du sol. Les géologues qui iront étudier sur place cette brusque cassure de terrain, trouveront sans doute la chose intéressante.—La rivière Saint-Jean se rend, paraît-il, jusqu'à la baie des Esquimaux, pour ce qui est de sa branche principale ; c'est à une distance d'une centaine de milles de son embouchure qu'elle se divise en trois branches,

qui coulent respectivement du nord-est, du nord et du nord-ouest.

Il y a aussi, dans l'estuaire de la rivière Saint-Jean, plusieurs rets tendus pour prendre la truite.

Bien que l'entrée et la sortie du bassin de la rivière soient de temps en temps difficiles pour les barges de pêche, cela n'empêche pas l'industrie de la morue d'y être pratiquée assez en grand, puisqu'aux 33 barges de la maison Sirois, il faut ajouter les 45 à 50 de la Compagnie Robin. Cette dernière emploie 160 hommes, dont quarante de Saint-Jean, et les autres de la baie des Chaleurs.

La population de Saint-Jean comprend aujourd'hui 34 familles, dont la plupart viennent de la baie des Chaleurs.

A Saint-Jean, on trouve de la belle terre arable, composée de terre noire et de sable, excellente pour la culture. Comme partout sur la Côte, les pommes de terre y viennent très bien. L'avoine et l'orge y mûrissent ; mais on préfère les couper en vert, pour en faire du fourrage, parce qu'on ne se soucie guère de battre le grain durant l'hiver. Du reste, le foin réussit fort bien, et c'est presque exceptionnel sur la Côte. Il n'y a ici qu'un seul cheval, ce qui fait que la noble et civilisatrice institution des "courses" n'y est pas beaucoup florissante. Pour la culture, on trouve beaucoup plus avantageux de se servir des bœufs, et c'est mieux avisé en ce sens, facile à découvrir, que tout en profitant du travail de ces paisibles bêtes, on les prépare en même temps pour la boucherie. Cela est tout à fait pratique.

Comme ailleurs, on engraisse ici les terrains cultivés avec les déchets de poisson. Il y aurait de ces déchets pour couvrir des centaines et des centaines d'acres de terre, comme on peut l'imaginer par la quantité de morue que l'on prépare à Saint-Jean : chez M. Sirois seulement, les vigneaux où sèche la morue atteindraient, mis bout à bout, une longueur totale d'une lieue et

demie. En y ajoutant tout ce qui se prépare de poisson à l'établissement Robin, on arriverait à un formidable chiffre de têtes de morue, qui parsemées sur le sol suffiraient à empester tout un continent.

Et, à ce propos, j'ai fait ici une découverte considérable. En voyant tous ces crânes qui pourrissent sur les champs, on se demande pourquoi on ne les enterre pas par un labour quelconque : de cette manière, semble-t-il au blanc-bec qui blâme les gens de la Côte de leur manière peu intelligente de faire les choses, de cette manière la putréfaction serait bien plus rapide, et le sol bénéficierait de tous les produits solides ou gazeux qui en résultent, sans qu'il s'en perdît rien dans l'atmosphère où l'on s'en passerait bien. Eh bien, j'ai découvert—pour l'avoir entendu dire aux gens de l'endroit — qu'on n'enterre pas les têtes de morue, lorsque l'on ensemeince les terres, pour le très raisonnable motif qu'en ce temps-là la morue n'est pas arrivée encore, ni sa tête, ni sa queue ; par conséquent, à moins d'avoir mis de ces têtes en conserve, pour en avoir à temps, d'année en année, il faut bien se résigner à attendre l'arrivée de la morue pour tirer bénéfice de son chef. Donc, quelque mauvais que cela sente, il n'y a qu'à se résigner à subir les conséquences de la situation, en attendant que nos pêcheurs aient l'idée d'arroser leurs champs, un certain nombre de fois par jour, avec quelque liquide parfumé à l'héliotrope, au benjoin ou à l'essence de rose.

* * *

La mission de Saint-Jean fut d'abord desservie par les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux, qui avaient en soin tout le pays jusqu'aux Sept-Isles, c'est-à-dire une étendue de 35 lieues de la côte. Quand on est curé d'une paroisse longue à ce point, on n'a guère le temps d'approfondir les œuvres de saint Thomas d'Aquin, ni de publier un volume de poésies par année. Mais si l'on n'écrit rien ici-bas, on a de fréquentes occasions de remplir de belles pages dans le livre de vie : genre de

bibliographie où tout le monde est appelé à faire des chefs-d'œuvre.

Mais il y eut aussi des missionnaires résidents à Saint-Jean : M. J.-G. McCrea (maintenant curé de Saint-Joachim, P. Q.) en 1883-84, et M. J.-A. Lafrance (aujourd'hui curé de Saint-Martin de Beauce) en 1884-86. Ces prêtres n'avaient à desservir qu'un espace de 20 lieues, depuis la Rivière-aux-Graines jusqu'à Mingan. Aujourd'hui, le missionnaire de Magpie vient donner la mission une fois par mois. Tous les missionnaires, résidents ou de passage seulement, ont reçu l'hospitalité la plus généreuse dans la famille Sirois. C'est aussi dans cette maison que se faisaient les offices religieux de la Mission avant qu'il y eût une chapelle, c'est-à-dire jusque vers l'année 1876.

Cette première chapelle, qui sert encore à l'exercice du culte, est longue de 30 pieds et large de 20. Au milieu de la façade s'élève une haute tour carrée, au sommet de laquelle est fixée la cloche. Malgré sa forme carrée, cette tour est d'un style très dégagé ; il faut dire, aussi, qu'elle consiste seulement en quatre piliers surmontés d'un petit toit.

Mais cette chapelle, quoique récemment construite, est déjà de dimensions beaucoup trop restreintes pour la population du lieu, surtout l'été, où il vient ici tant de gens engagés pour faire la pêche. C'est au point que, durant la mission qui vient d'y avoir lieu, Mgr Labrecque a dû prêcher dehors, pour ne pas priver un grand nombre de personnes de l'avantage de ses prédications. Aussi, le 2 juillet, Sa Grandeur a volontiers donné l'autorisation de construire une nouvelle église, suffisamment grande pour les besoins du présent et de l'avenir.

* * *

Durant notre séjour à Saint-Jean, j'ai accru quelque peu la somme des connaissances que j'avais précédemment acquises sur l'industrie de la pêche à la morue. Ainsi, j'ai pu assister chez M. Sirois au débarquement du poisson et aux premiers traitements qu'on lui fait subir.

Voici donc les barques de pêche qui rentrent, le soir, de la pêche. Elles s'en viennent accoster une jetée (qu'il ne faut pas confondre avec les jetées construites par le gouvernement, et qui n'a absolument rien d'électoral, par conséquent) formée d'un plancher de petits troncs d'arbres supporté par une forêt de semblables rondins enfoncés dans le sable. Dans sa partie antérieure, la surface de la jetée est divisée en carrés de quelques pieds d'étendue : chacun de ces compartiments recevra le poisson d'une barge. Et ce poisson, on le transborde non pas délicatement — entre le pouce et l'index — mais à l'aide d'une sorte de gaffe terminée par une pointe de fer, à l'aide de laquelle on embroche à la fois autant de morues que l'on peut. — Quand les marmots de la ville accompagnent leur maman ou leur bonne au marché et qu'ils contemplent les étalages des marchands de poisson, ils s'imaginent que la morue est un poisson très plat, très large, en forme de triangle isocèle, et qui a la chair et l'arête d'un côté et la peau de l'autre. Eh bien, cette croyance est absolument erronée. La morue, je l'ai constaté de la façon la plus certaine, est un poisson du même modèle que la généralité des poissons. Je prie donc que l'on rectifie en conséquence les idées des petits enfants.

Il s'agit maintenant de trancher la morue. Sur la jetée, en arrière des compartiments dont j'ai parlé, il y a une baraque, dans la construction de laquelle on a évité toute ornementation trop luxueuse. Cet édifice n'a pour tout meuble qu'une sorte de table assez longue. Sur cette table, on fait arriver les morues une par une ; chaque poisson passe successivement sous le couteau de trois bourreaux, qui lui tranchent la tête, lui ouvrent le ventre, en retirent les intestins et enlèvent une partie de l'arête. Tout cela se fait en un clin d'œil, tant ces hommes ont acquis d'adresse, par l'habitude. On habille ainsi séparément toute la morue apportée par une barge ; puis on la pèse et l'on en marque la quantité au crédit du pêcheur.

Cette morue est soumise ensuite à une série de lavages, de

salaisons, de mises en piles, d'expositions sur les vigneaux, dans le détail desquels je n'ai pas besoin d'entrer. Les pêcheurs qui liront ces pages, ne s'attendent pas à y trouver les règles de leur art; quant aux autres lecteurs, l'exposé de toutes ces manipulations leur serait fastidieux. Il suffit de dire que, même lorsque le temps est suffisamment beau, il ne faut pas moins de six semaines pour la préparation de la morue sèche.

MERCREDI, 3 JUILLET.—Nous devons partir ce matin soit pour l'île d'Anticosti, soit pour la mission de la Longuepointe, suivant que la navigation serait plus ou moins facile. Le vent de nord qui souffle serait favorable à la traversée du fleuve; mais il est d'une telle violence qu'il serait presque impossible, ou du moins fort dangereux, d'aborder la côte anticostienne par le gros temps qu'il fait. D'ailleurs, et ce motif est vraiment péremptoire, la barre de l'embouchure de la rivière Saint-Jean est infranchissable au milieu de cette tempête; c'est au point que les barges n'ont pu sortir aujourd'hui pour la pêche. Nous voici donc prisonniers dans le village de Saint-Jean. Pourtant, Monseigneur réussit à s'évader, en partant à pied pour la Longuepointe, qui se trouve à la distance d'une dizaine de milles. Quant à M. l'abbé Lagueux et à moi, nous restons ici avec les bagages, en attendant que le calme revienne dans la nature.

JEUDI, 4 JUILLET.—Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Aujourd'hui, la tempête est finie; la température est devenue favorable et nous décidons de partir pour aller rejoindre Monseigneur à la Longuepointe.

Ce fut avec regret que nous quittâmes notre hôte, M. Sirois, qui, admirablement secondé par M^{me} Sirois et sa sœur M^{me} Giasson, s'était ingénié à nous rendre agréable le séjour à Saint-Jean. Par exemple, cette hospitalité de M. Sirois est comme une forteresse qu'il faut prendre d'assaut; à l'entendre parler, vous lui êtes à charge, et le jour où vous partirez sera le plus beau de sa vie. Lorsque M. l'abbé Bouchard fit sa pre-

mière mission à Saint-Jean, il se rendit en arrivant à la maison de M. Sirois, où se retirent toujours durant l'été les missionnaires : "Très bien ! vous êtes le bienvenu, lui dit ce singulier maître de céans ; seulement vous irez prendre vos repas ailleurs !" Mais ces façons revêches, cette brusquerie, c'est une écorce sous laquelle cet hôte typique essaie vainement de cacher ses généreuses qualités de cœur, et pour jouir de tout ce qu'il y a de piquant dans la situation, vous n'avez qu'à prendre des airs de conquérant et à paraître vous imposer sous ce toit hospitalier. Il n'en faut pas plus pour mettre l'original propriétaire en veine de gaieté, et vous passerez de joyeux quarts d'heure à rendre coup pour coup dans une lutte dont le badinage, bien compris de part et d'autre, fait tous les frais.

* * *

A 10½ heures de l'avant-midi, nous étions installés à bord du yacht de M. l'abbé Bouchard, qu'une baleinière à huit rames remorquait jusqu'en dehors du bassin de la rivière, "afin, disait malicieusement M. Sirois, que notre départ fût plus prompt et plus assuré." Pendant ce temps-là le digne homme nous adressait un dernier salut en amenant et relevant le drapeau qui flottait au bout du mai planté en face de sa résidence, et des salves de mousqueterie nous disaient l'adieu final.

L'équipage de l'*Aïda* était au complet, contrairement à notre attente. Car, mardi, deux constables étaient venus de Magpie mettre en arrestation le matelot du bord qui était, paraît-il, en délicatesse avec certain article du *Code civil du Bas-Canada*, et l'avaient emmené à pied devant le juge de paix de Magpie : un petit voyage de trois lieues ! La vue du chemin qu'il y a à faire, au Labrador, quand on a des démêlés avec la Justice, m'a rempli d'une terreur inexprimable, et je suis bien décidé à redoubler d'efforts pour rester bon ami avec cette respectable

personne, au moins tant que je serai sur cette Côte. Toujours est-il que notre inculpé, un "Paspébiac," se présenta bravement au tribunal, parla et bavarda non moins bien qu'aurait fait un vrai disciple de Thémis, prouva qu'aucun code, ni civil, ni romain, ni maritime, n'avait à se plaindre de lui; et le magistrat le renvoya absous de toute accusation. Ce procès mémorable eut lieu hier, à Magpie, et l'homme nous revint d'un pied léger, dans l'après-midi : encore trois lieues de marche !

* * *

Cette fois, la brise qui soufflait nous était favorable, et notre petit navire fit merveille tout le temps du trajet. A peu près à mi-chemin, nous passâmes à travers une flottille de cinq goélettes de la Nouvelle-Écosse qui étaient venues faire la pêche en ces parages. Tout alentour, espacées à des distances convenables, on voyait de nombreuses embarcations nommées *doris*.¹ Ce sont de très petits canots montés par un seul homme, qui pêche avec deux lignes. Le pêcheur, portant des vêtements en toile huilée et de couleur jaune, se tient debout dans sa petite barque, et n'a guère de repos quand la morue est assez abondante. Devant lui est une espèce de chevalet, que l'on nomme *jack*, dont les deux montants supérieurs sont reliés ensemble par un fil de fer. Lorsqu'il retire une morue au bout de sa ligne, il n'a qu'à frapper la tête du poisson sur ce fil de fer, et la morue se décroche et tombe au fond de l'embarcation. A l'heure du repas, un coup de cloche rappelle les hommes à la goélette. Naturellement, le tranchage de la morue se fait à bord, où l'on sale le poisson en attendant que, au retour de l'expédition, on puisse lui donner la préparation voulue.²

1—Nos Canadiens prononcent ce mot : *Doré*, ce qui est sans doute la prononciation en usage chez les Anglais. Ces embarcations sont d'invention américaine, et dès 1855, paraît-il, les pêcheurs des États-Unis s'en servaient sur les bancs de Terre-Neuve. Il s'en construit maintenant beaucoup dans les ports de France.

2—On lira avec intérêt les détails suivants sur la façon dont les Français font

Un peu à l'ouest de la Longuepointe, commence une suite d'îles plus ou moins considérables qui longent la côte du golfe jus- qu'au détroit de Belle-Isle. Les îles aux Perroquets, au nombre

la pêche à la morue, à Terre-Neuve. Je les extrais d'un article intitulé : *La pêche sur le grand Banc de Terre-Neuve*, publié dans le *Cosmos* du 28 septembre 1895 :

“ La plupart des navires partis de France viennent d'abord toucher à Saint-Pierre. Ils y font de l'eau, des vivres, achètent le hareng nécessaire à la première pêche, et débarquent leurs passagers; car la plupart sont chargés d'un grand nombre de *graviers* (on appelle ainsi les journaliers employés aux sécheries de morue sur les *graves* de Saint-Pierre), ou bien ils transportent les équipages des bateaux qui arrivent directement dans ce port pour aller faire la pêche sur le French-Shore ou sur les bancs.

“ Au mois de juin, tous les navires se réunissent à Saint-Pierre pour y renouveler leur provision de bouette, sauf ceux qui, comme nous le verrons plus loin, se bouettent eux-mêmes sur le grand Banc. Cette fois, c'est du capelan que l'on embarque, et ce poisson est fourni comme le hareng par les habitants anglais de la côte sud de Terre-Neuve.

“ Les navires pêcheurs de la métropole, ou *bancquiers*, s'établissent en pêche à peu près sur toutes les parties du grand Banc; ils pêchent assez rarement sur le Banc de Saint-Pierre, et plus rarement encore sur le Banc-à-Vert. Les goélettes de Saint-Pierre pêchent généralement sur le Banc de Saint-Pierre en vue des îles; quelques-unes vont sur le grand Banc ou sur le Banquereau. (Amiral Cloué.)

“ La pêche ne se fait pas du bord même, comme en Islande, mais dans des embarcations spéciales.

“ Ces embarcations à fond plat, ayant environ de 5 à 6 mètres de long, s'appellent des *doris*. Autrefois, l'on employait pour la pêche des chaloupes creuses ayant environ 7 mètres de quille que l'on appelait *chaloupes du banc*. Il y a une cinquantaine d'années qu'on leur a substitué les *doris*, qui, beaucoup plus légères, chargent moins les navires, se hissent et s'amènent à bord très facilement. Ce sont cependant de mauvaises embarcations, destinées primitivement à la pêche le long des côtes où on peut les haler très facilement au sec par mauvais temps. Leur forme les rend très instables, et il faut toute l'habileté et la hardiesse de nos matelots pour qu'elles puissent tenir la mer comme elles le font, même par gros temps.

“ La pêche se fait au moyen de grandes lignes connues sous le nom de palan- gres ou d'harouelles, armées sur toute leur longueur d'une série d'hameçons. Avec les anciennes chaloupes du banc, qui étaient creuses et profondes, quel- ques-unes de ces lignes avaient jusqu'à 6 milles, soit 11 kilomètres de long. Au- jourd'hui, avec les *doris* qui sont beaucoup plus petites, elles ne dépassent guère 2000 ou 3000 mètres.

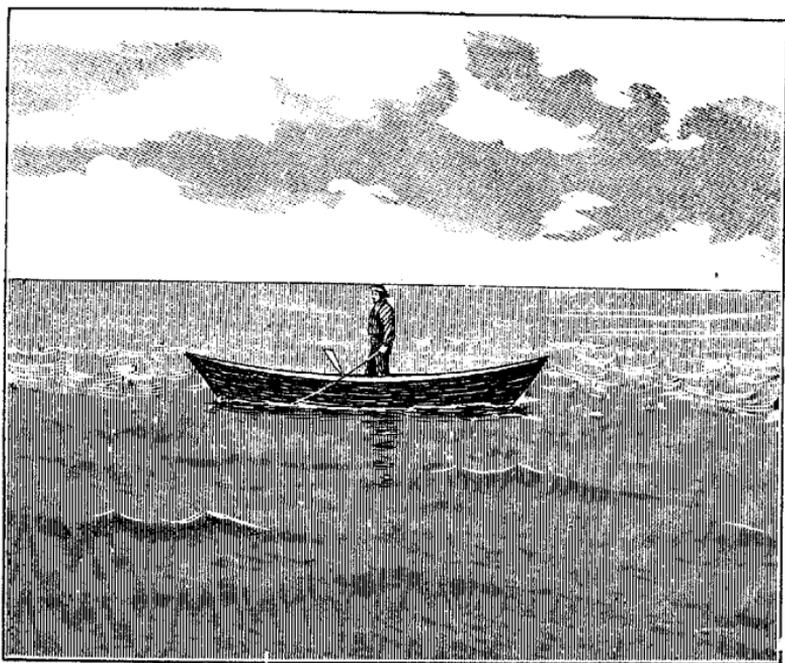
“ Le navire *bancquier*, étant à l'ancre sur les fonds de pêche, envoie de chaque côté ses *doris* mouiller les lignes, généralement le soir, à partir de quatre heures. Les *doris* reçoivent les lignes lovées et bouettées dans des mannes, et les élargent en s'éloignant du bord. L'extrémité de la ligne est marquée par une bouée sur- montée d'une gaulle. Le lendemain matin, on vient relever les lignes en com- mençant par l'extrémité en large. (*Pilote de Terre-Neuve*.)

“ Souvent, si le temps est beau, après avoir tendu les lignes, les pêcheurs restent sur leur extrémité jusqu'au lendemain matin, pour s'éviter la peine d'un double voyage; alors, si le temps devient mauvais pendant la nuit, ils se trouvent compromis loin de leur navire, et ne peuvent pas toujours rentrer à bord.

“ Qu'on se figure, dit l'amiral Cloué, sur une mer violente comme celle des bancs, des embarcations non pontées, chargées souvent outre mesure, sur les- quelles s'exposent des hommes qui n'ont pas seulement à craindre les périls de l'aller et du retour, mais encore ceux du débarquement et de l'embarquement! La brume est aussi une cause qui écarte les chaloupes de leur bâtiment, au point qu'elles le perdent quelquefois tout à fait. Trop heureux sont alors ceux qui les montent, s'ils peuvent relâcher à bord de quelque autre navire pêcheur; il en est qui parviennent à rallier la côte de Terre-Neuve ou même Saint-Pierre, mais combien se perdent complètement! Que de sinistres enregistrés chaque année! Que de familles dans le deuil et dans la misère! Il faut avoir vu ces vigoureux matelots à l'œuvre sur les fonds de pêche, pour avoir une idée du rude métier qu'ils font par des temps où l'on n'aurait jamais pu supposer qu'une embarcation pût tenir la mer. (*Ibid.*)”

— Dans ces dernières années on a commencé, à bord des goélettes américaines et françaises, à se servir de bouette conservée dans de la glace. On emporte ainsi de la bouette pour une douzaine de jours.

de trois, sont à la tête de cette chaîne presque ininterrompue, et la première qu'on rencontre, et que l'on désigne seule ordinairement par le nom d'île aux Perroquets, porte un phare à lanterne tournante, qui rend bien des services à la navigation. Il y a quelques années, M. de Puyjalon eut le soin de ce phare. Le gardien actuel est M. Placide Vigneau, l'un des plus anciens habitants de la Pointe-aux-Esquimaux, où il passe l'hiver.



(Photog. par l'Auteur.)

PÊCHEUR DANS UNE "DORIS."

En face du village de la Longuepointe, on voit l'île Nue (ainsi nommée parce qu'il n'y croît aucun arbre), les deux îles à Bouleau, et l'île de Mingan. Ce village étant au fond d'une anse fort étendue, il y a là un havre de bel aspect.

Vers 1½ heure de l'après-midi, nous jetions l'ancre vis-à-vis ce village de la Longuepointe, dont le nom complet est **SAINTE-ANNE DE LA LONGUEPOINTE DE MINGAN**¹.

¹—STATISTIQUES.—Population catholique : 26 familles ; 159 personnes, dont 65 communicants. Confirmés, 9. Population protestante : 2 familles, 10 âmes. L'école est suivie par une cinquantaine d'enfants.

VENDREDI, 5 JUILLET. — Il y a plus de trente ans que l'on s'est établi à la Longuepointe. La population qui y réside est venue principalement de la baie des Chaleurs. Le village d'autrefois était placé plus à l'est que le village actuel. Un jour, une violente épidémie de petite vérole sévit parmi les habitants du lieu, et l'on crut devoir s'éloigner de l'endroit où elle avait fait tant de ravages. On brûla toutes les constructions qui s'y trouvaient. Le seul vestige qui reste de cet établissement, c'est un vieux cimetière que l'on y voit encore.

Au témoignage des anciens, la Longuepointe n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années. En ce temps-là, plusieurs "bourgeois" y faisaient en grand l'exploitation de la pêche, et l'on y comptait jusqu'à trois ou quatre cents barges employées à cette industrie, tandis qu'à présent il n'y en a que dix-huit. A cette époque de prospérité, la grande préoccupation était de trouver de l'espace pour les vigneaux, qu'il fallait placer sur le travers, c'est-à-dire perpendiculairement au rivage. Puis vinrent les mauvaises années, où la pêche ne donnait presque rien, et peu à peu les gens émigrèrent en d'autres endroits.

Mais la morue paraît être revenue en assez grande abondance sur ces bancs de pêche, puisqu'on m'assure qu'en 1894 aucun endroit de la Côte Nord n'égalait la Longuepointe comme place de pêche. Durant l'été, on prend la morue à trois milles de terre, tandis qu'au printemps il faut s'éloigner jusqu'à une quinzaine de milles au large.

Ce qui augmente encore les conditions favorables, à la Longuepointe, c'est l'abondance du capelan et du lançon qu'il y a tout près du rivage. C'est ici que les pêcheurs de Saint-Jean, et même parfois ceux de Magpie, viennent s'approvisionner de bouette.

Il n'y a maintenant à la Longuepointe qu'un "bourgeois," M. John Vibert, natif de Jersey, qui arriva ici en 1871. Il fait aux pêcheurs des avances de provisions, reçoit d'eux la morue qu'ils ont préparée et la vend à la Compagnie Robin. Ici, les pêcheurs,

propriétaires de leurs barques, travaillent à leur compte. Les uns continuent jusqu'à l'automne à faire sécher la morue ; les autres, à la fin de la saison, la salent et la vendent en cet état. Mais généralement on ne pêche ici la morue que jusqu'à la fin de septembre.

On ne prend pas de hareng, à la Longuepointe. Quant au saumon, il y a deux rets de tendus, et on les dit assez productifs.

Quelques habitants font, l'hiver, la chasse aux animaux à fourrure, à l'intérieur des terres. L'automne et le printemps, on tue beaucoup de gibier. Car il est bon de dire, une fois pour toutes, que les îles du littoral, inhabitées par l'homme pour la plupart, servent de refuge à une très grande quantité d'oiseaux : souvent vous les voyez tournoyer au-dessus de ces îles en troupes immenses, remplissant l'air de leurs cris aigus.

Pas plus qu'ailleurs, il n'y a ici de bois de construction : on n'en trouve pas, même en s'avancant dans l'intérieur. Quant à la culture, elle se fait dans les mêmes conditions que dans les autres localités dont j'ai parlé déjà. Il faut pourtant mentionner les herbes qui croissent en abondance sur les îles ; on les coupe en septembre et en octobre, et cela fait un bon fourrage, qui est une précieuse ressource pour les gens d'ici et d'autres endroits du bas du fleuve.

A une faible distance de la côte, se trouvent plusieurs lacs qui n'ont pas de décharge autre que le sable, et l'on croit que la bonne eau douce que l'on rencontre partout dans le sol, à huit pieds de profondeur, vient précisément de ces lacs.

Il n'y a pas besoin d'être un fort géologue pour conjecturer que tous ces terrains de sable à peu près pur tirent leur origine de la mer. Mais ici, à la Longuepointe, j'en ai eu une preuve absolument sans réplique. M. Vibert m'a fait voir une côte de baleine qu'il a trouvée, en 1892, en creusant le sol, à quatre arpents de la mer. Cet os mesurait 18 pieds de longueur, et 18 pouces de largeur ; il devait donc provenir de l'une des grandes espèces de baleine. Depuis quand cette pièce anatomique, qui

est fort bien conservée, était-elle enfouie en cet endroit ? Personne ne prétendra qu'elle a été transportée là par des enfants en veine de s'amuser, car le poids d'une telle masse osseuse est fort considérable.

Ce M. Vibert, que je viens de nommer, quoique protestant, reçoit toujours chez lui le missionnaire, lorsqu'il vient desservir la Longuepointe. Quant aux offices religieux, ils se sont faits en diverses maisons, tant qu'il n'y a pas eu de chapelle. Et ce n'est qu'en 1888 que l'on en construisit une ; elle fut terminée vers 1892. Elle est longue de 36 pieds, et large de 25. Son apparence artistique n'a rien de particulièrement remarquable, sans doute ; elle est pourtant très convenable. Et les habitants du lieu n'ont plus qu'une chose à désirer : recevoir plus souvent la visite du missionnaire.

Nous devons ce matin mettre à la voile pour l'île d'Anticosti. Mais toute la journée il a fait un calme plat, et force nous a été de rester à la Longuepointe, puisqu'il était impossible d'en partir pour aucun lieu du monde. Comme hier, il a fait aujourd'hui une température très chaude. C'est ici qu'a eu lieu notre première rencontre un peu sérieuse avec les maringouins du Labrador : elle nous a valu de cuisants souvenirs.

Dans le cours de la journée, Monseigneur et M. l'abbé Lagueux ont goûté un peu de la pêche à la morue, à quelque distance du rivage. Ils proclament que ce n'est pas moins intéressant qu'un autre genre de pêche.

Vers le soir, le capitaine de l'*Aïda* nous fait savoir qu'il se propose de profiter de la brise du soir pour traverser à l'"Anticost" ; et à huit heures nous faisons nos adieux à nos amis de la Longuepointe et nous embarquons, pendant que l'on nous salue à coups de fusil de tous les points du village : chacune de ces détonations est précédée d'un éclair qui illumine un moment les ombres du crépuscule, et accompagnée d'un bruit dont l'éclat se décuple au milieu du calme de l'air.



CHAPITRE ONZIÈME

Ile d'Anticosti

En route. — O belle nuit ! — Réveil inattendu. — Nous voilà " dégradés ". — Les Robinsons anticostiens. — Mgr Labrecque part à pied pour la Baie-des-Anglais. — Pourquoi M. l'abbé Lagueux ne prit pas de truite. — La guerre avec les moustiques. — On remet à la voile. — La cuisine du bord. — Pénible voyage de Mgr Labrecque. — A la BAIE-DES-ANGLAIS. — Un peu d'histoire. — Émigration. — Belles orchidées. — Un phénomène étrange. — La pêche. — École et chapelle. — Les émotions d'un débarquement. — Une alerte. — ANSE-AUX-FRAISES. — Un obligéant paroissien. — Saumon " illégal ". — Climat et productions. — Historique. — Encore les moustiques. — La baie de Gamache. — *Indignation meetings*. — POINTE-OUEST. — Le phare. — Un contre-temps bien agréable.

La mer est calme comme de l'huile ; pas un souffle de vent ne vient en rider la surface, et il faut avoir du toupet, semble-t-il, pour entreprendre une traversée d'une dizaine de lieues en de telles conditions. Nous sortons du havre de la Longuepointe à force de rames, et heureusement la brise se met à souffler. La lune s'est levée, et nous nous avançons dans la longue traînée d'argent qu'elle répand sur les eaux. Nous passons bientôt près des îles où se sont réfugiés pour la nuit ces milliers d'oiseaux de mer que l'on voit courir tout le jour par troupes nombreuses. Mais ils n'en sont pas encore à l'heure du sommeil ; car leurs cris aigus, retentissant sur tous les tons, font le vacarme le plus assourdissant que j'ai jamais entendu. On croirait que les *gibiers* se racontent là leurs aventures de la journée.

Cependant la fraîcheur de la soirée et l'humidité de l'atmos-

phère nous incommodent à la fin, et nous accueillons avec empressement la tasse de thé chaud que nous offre M. l'abbé Lagueux, et qu'il vient de fabriquer avec diverses machines perfectionnées. Car notre compagnon de voyage est muni de tous les ustensiles que la science a mis de nos jours au service des voyageurs, et il y a profit de bien des façons à vivre en sa compagnie. Lorsque je faisais réflexion sur cette matière, je pensais souvent au souhait de ce bon pauvre qui priait ainsi : "Seigneur, je ne vous demande pas d'être riche ; mais placez-moi seulement auprès des gens qui ont du bien !" C'était un malin, ce pauvre-là !

Voici que la marée montante se fait sentir ; le courant du grand fleuve se soulève en rencontrant cet obstacle, et notre petit navire, qui se trouve sur le théâtre de cette lutte des deux courants, se livre à des cabrioles désordonnées. Cela signifie que nous en avons fini avec les plaisirs de la soirée, et chacun descend à son tour dans *sa cabine*, ou, en d'autres termes, va s'étendre sur les *beds* de la chambre du yacht. Demain matin, de bonne heure, nous serons rendus à destination.

* * *

Le matin, je fus éveillé brusquement par le tapage inaccoutumé de la manœuvre et par les bonds auxquels se livrait notre yacht sur une mer qui devait être bien houleuse. J'appris bientôt ce qu'il en était. Nous longions la côte de l'Anticosti,¹ et nous n'avions plus qu'une dizaine de milles à parcourir pour arriver à la baie des Anglais, lorsque soudain s'éleva une bourrasque de vent d'ouest qui rendit notre course en avant absolument impossible. Nous n'avions plus qu'à virer de bord et à chercher un refuge quelque part. Mais les refuges sont rares sur cette côte de la grande île, et c'est ce qui rend la navigation si dangereuse en ces parages. Enfin, après avoir couru dix ou

¹—Suivant M. Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à bâbord*, p. 109), le mot *Anticosti* est d'origine indienne.

douze milles en arrière, poursuivis par ce terrible vent d'ouest, nous pûmes jeter l'ancre dans l'anse des Trois-Ruisseaux, ainsi nommée de trois petits cours d'eau qui y descendent à la mer. Nous apercevions, de ce mouillage, l'embouchure de deux de ces ruisseaux, dont le lit semble formé d'échelons en pierre blanche régulièrement taillés.

La situation où nous voilà n'a rien de particulièrement propre à nous jeter dans l'enthousiasme. Le vent contraire qui souffle peut fort bien durer une ou plusieurs semaines, et nous tenir emprisonnés ici tout ce temps. La côte de l'Anticosti ne ressemble pas beaucoup aux bords de l'île d'Orléans : nous sommes en pays absolument sauvage et inhabité, en face de la forêt vierge, bien loin de toute habitation. Les aventures de Robinson Crusoé nous reviennent alors en mémoire, et fournissent matière à bâtir maints projets très encourageants. Sous certains rapports, la position du héros de Daniel de Foë l'emportait sur la nôtre ; mais à d'autres points de vue nous avons l'avantage. Par exemple nous étions cinq personnes (ce qui, à dire vrai, est désastreux quand on a peu de provisions), et nous avions, dans le yacht, une habitation toute faite, qui suffirait toujours bien pour la saison d'été. Mais nous manquions absolument d'armes à feu et de tout appareil pour la pêche de mer : cela deviendrait assez gênant le jour où la chasse et la pêche seraient nos seules ressources, quand nous aurions épuisé le pain et le lard qui se trouvaient à bord. Mais, à demain les choses sérieuses ! *Sufficit diei malitia sua*, d'autant que des gens industriels se tirent toujours d'affaire. Il y a assez de cordages à bord, qu'il nous sera facile de confectionner des lignes et des filets pour la pêche ; et puis nous ferons des arcs et des flèches, à l'imitation de nos ancêtres des âges reculés.

Mais pendant que nous faisons ces rêves de vie sauvage, et que nous projetons de "battre le record" de tous les Robinsons passés, Monseigneur était resté dans le domaine de la vie réelle. Sa Grandeur se disait qu'il lui faudrait absolument avoir terminé le 24 juillet sa visite pastorale au Labrador, et qu'un

séjour indéfini sur cette plage déserte n'avancerait guère les choses. Aussi, entendant dire qu'il n'y avait pas beaucoup plus qu'une quinzaine de milles pour se rendre par terre à la baie des Anglais, et croyant que, lorsqu'on a déjà fait douze milles à pied, on peut aussi bien en faire quinze, le prélat résolut d'entreprendre ce trajet. Notre capitaine, à qui la perspective d'un pareil voyage souriait assez faiblement, consentit pourtant à accompagner Monseigneur, et vers trois heures de l'après-midi les deux voyageurs descendirent à terre et se mirent en route.

Pour nous, qui étions décidés à rester ici jusqu'au jugement dernier plutôt que d'entreprendre une marche de quinze milles, nous tâchons de tirer le meilleur parti possible de la situation. D'abord M. l'abbé Lagueux jugea que, puisqu'il y avait là trois petits cours d'eau qui sortaient de l'intérieur, on pouvait raisonnablement s'attendre à y trouver de la truite ; et dans le louable dessein d'ajouter un peu de relief à notre festin du soir, il se fit conduire au rivage avec ses engins de pêche. D'avance je pleurais le sort des innocentes truites qui allaient être victimes du perfide appât. Mais le canot était à peine revenu à bord que l'*équipage* s'entendit désespérément héler du rivage, et il fallut aussitôt aller chercher notre pêcheur, qui nous raconta les aventures dont sa brève excursion n'avait pas manqué. D'abord, il n'y avait pas de poisson dans le ruisseau où il avait jeté la ligne et qui coule plutôt sur un escalier de pierre que sur un lit ordinaire de rivière ; mais, surtout, le sportsman s'était vu attaqué par de si innombrables bataillons de féroces moustiques qu'il avait dû céder au nombre et battre en retraite. De glorieuses blessures confirmaient éloquentement cette dernière partie du récit.

J'ai parlé de l'*équipage* du yacht : cet équipage, dans son état présent, n'était composé que d'un seul homme. C'était un vieux marin en retraite, qui avait perdu une jambe — je ne dis pas au feu — et portait une jambe de bois : cela le gênait considérablement pour grimper dans les haubans... Par bonheur, il

n'y avait pas, sur notre vaisseau, de haubans dans lesquels on pût monter.

Le soir finit par arriver, et avec lui, grâce à la placidité de l'atmosphère, nous vinrent des légions de *taons à cheval* (de la cavalerie!) et de jolies mouches dont les yeux d'or aux reflets verdâtres étaient d'une grande richesse; il vint aussi de ces moustiques avec qui M. Lagueux avait eu maille à partir quelques heures auparavant. Il manquait vraiment ce comble à notre infortune! Les taons et les mouches, en insectes bien élevés, se contentaient de nous envelopper des méandres gracieux de leur vol; mais les moustiques! les moustiques de l'Anticosti! c'est-à-dire des moustiques encore barbares, qui n'ont aucune idée de loi, ni d'égards, ni de réserve quelconque. On connaît assez combien les moustiques civilisés sont encore sujets à caution. Que l'on imagine donc, si on le peut, la sauvage férocité de leurs congénères de l'Anticosti s'acharnant contre trois pauvres Canadiens en détresse sur ce rivage désolé! La situation fut jugée assez sérieuse, pour que nous recourussions aux armes que nous possédions. M. l'abbé Lagueux et moi étions munis chacun de drogues (antimoustiquaires), préparées l'une à Paris, l'autre à Québec, et nous éprouvâmes leur efficacité, qui était minime; nous allâmes jusqu'à nous oindre successivement de l'une et de l'autre à la fois. Cela nous procura bien quelque soulagement, et le gros des ennemis reculaient en approchant de cette couche huileuse et fortement aromatisée, dont ruisselaient notre figure et nos mains; mais il y avait toujours des insectes plus hardis, des foudres de guerre évidemment, qui méprisaient ces obstacles et nous perçaient à l'envi de leurs dards empoisonnés. Dans cette extrémité, je me résolus d'employer les grands moyens. En prévision de circonstances aussi fâcheuses, j'avais apporté un immense voile de mousseline. Je m'enveloppai là-dedans (il paraît que, sans le cigare que j'avais aux lèvres, ou m'aurait pris volontiers, affublé de la sorte, pour une première communiant) et j'obtins de cette manière une tranquillité satisfaisante, troublée seulement, de

loin en loin, par quelque féroce ennemi qui trouvait encore moyen de m'atteindre à travers les mailles de ma cotte d'armes.¹

Tels furent les agréments de la première soirée que nous passâmes à l'île d'Anticosti.

DIMANCHE, 7 JUILLET. — Il y a deux prêtres à bord, et pourtant l'équipage n'a pu aujourd'hui satisfaire au précepte de l'audition de la messe. Il y supplée en disant son chapelet, pendant que les *passagers* récitent leur bréviaire.

Cet équipage agit toujours avec un ensemble parfait, ce qui étonne moins après qu'on a lu les détails que j'ai donnés sur sa composition. Aujourd'hui, vu l'absence du capitaine, c'est aussi l'équipage qui commande à bord, chose bien nouvelle dans les fastes de la marine.

Ce matin, sur les huit heures, comme il fait un léger vent d'est, l'équipage et les passagers unissent leurs efforts pour lever l'ancre et hisser les voiles, et nous partons pour la Pointe-Ouest de l'Anticosti. Mais la brise souffle toujours bien légèrement; même elle cesse tout à fait de temps en temps, et nous n'avancions que lentement. Heureusement, la température est délicieuse, et ce serait le plus agréable des voyages de plaisir que nous faisons, si nous n'étions pas dégradés.

L'équipage étant forcément retenu tout entier à la barre du gouvernail, le soin de *faire la cookerie* repose sur les passagers. Au reste, les apprêts culinaires ne sont pas très absorbants à bord de l'*Aïda*. Comme, d'après le programme élaboré à notre

1—S'il y a des lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion d'expérimenter à quel point le fléau des moustiques est terrible, le fait suivant leur en donnera un peu l'idée.

J'ai lu quelque part, et ce n'est pas là, affirme-t-on, simple conte de voyageur, qu'il y a en certain endroit de l'Amérique du Sud, une rivière peu considérable, qui descend de la Sierra de St-Martha, et qui coule littéralement dans un lit d'or: c'est la rivière Volador, découverte par Elisée Reclus. Eh bien, toutes les tentatives que l'on a faites pour exploiter cette mine de sable d'or, qui s'y trouve en quantité fabuleuse, ont échoué à cause des moustiques qu'il y a là! Tous les travailleurs que l'on y a envoyés ont dû battre en retraite.—Si l'on trouve que cela est raide...

départ de la Longuepointe, nous ne devions rester qu'une nuit seulement sur le yacht, nous n'avions songé que fort sommairement à ravitailler le vaisseau, au moment du départ. Aussi, ces deux jours, nous avons été joliment à l'abri des tentations de gourmandise. Du pain, du beurre et du lard salé : voilà quelle a été la composition de nos repas ; et pour rompre un peu la monotonie de ce menu, nous n'avons trouvé d'autres ressources que celle de changer l'ordre de ces mets. Mais si l'esprit est souvent la dupe du cœur, l'estomac n'est pas si facile à tromper ; il était même déjà à craindre qu'il ne se révoltât, comme il a fait si souvent depuis l'époque bien lointaine de Ménénus Agrippa, quand nous trouvâmes en quelque armoire du biscuit *de matelot*, que nous accueillîmes comme un dessert exquis. Nous étions évidemment en veine de bonheur, puisqu'en une autre cachette nous fîmes la découverte de quelques harengs saurs ! Il fut aussitôt décidé que le soir même il y aurait à bord un dîner d'apparat en l'honneur... de la Confédération canadienne, dont nous n'avions pu célébrer la fête en son jour propre, à raison des circonstances où nous nous sommes trouvés. La vue d'une voile à l'horizon suffit pourtant pour arrêter tous les préparatifs.

Dans notre détresse, nous avons été jusqu'à souhaiter que le *Str Constance*, que le gouvernement fédéral met généreusement au service des contrebandiers du Saint-Laurent, vint à passer dans ces parages, à nous prendre pour des gens en révolte contre les lois de la douane, et nous tirât enfin d'affaire de quelque façon.

Ce n'était pas le *Constance* qui nous apportait des chaînes ! C'était seulement une barge qui venait à notre rencontre, amenée de la baie des Anglais par le capitaine de l'*Aïda* qui s'en revenait à son vaisseau. A deux heures de l'après-midi, les deux embarcations s'étaient abordées, et nous passâmes du yacht dans la barge qui devait plus aisément nous rendre à destination, même à la rame, s'il le fallait. Mais auparavant, M. Ellison, capitaine de l'*Aïda*, répondant à nos questions, nous a raconté

de quelle façon Monseigneur et lui ont fait leur voyage d'hier soir.

Assurément, bien qu'hier nous n'ayons pas été exempts d'inquiétude en voyant Mgr Labrecque entreprendre un pareil trajet sur cette côte déserte, nous étions loin de prévoir dans quelles terribles conditions se ferait le voyage.

D'abord, au lieu de quinze milles à parcourir, il y en avait en réalité tout près de trente : c'est une différence déjà très appréciable.

Puis l'on n'avait pas compté avec les terribles moustiques qui en véritable nuée entourèrent tout le temps nos voyageurs. Que l'on imagine ce que fut ce martyr en entendant Monseigneur avouer qu'il éprouva beaucoup de soulagement lorsque le sang de ses piqûres, coagulé avec les insectes écrasés, lui eut recouvert la figure d'un enduit protecteur !

Pour comble de malheur, Sa Grandeur éprouva une indigestion, provenant sans doute de la qualité de la nourriture qu'il avait prise avant son départ du yacht et du violent exercice auquel il s'était livré trop vite après ce repas. Il faut aussi sans doute tenir compte de l'excessive fatigue d'une marche prolongée, non plus sur la belle grève de sable durci que l'on trouve souvent sur les rivages de la Côte Nord, mais sur du gravier et même sur des cailloux ; car telle est la nature de la grève sur la partie de l'Anticosti que nous avons visitée. Toujours est-il que, sur les huit heures du soir, le prélat s'affaissa sur le sol, privé de sentiment. Étant promptement revenu à lui, il se leva et voulut continuer la marche ; mais, presque aussitôt, il tomba de nouveau, en perdant encore connaissance. Une troisième tentative eut les mêmes résultats. Le Capt. Ellison, très inquiet, aurait bien voulu se rendre aux habitations pour chercher du secours ; mais il lui était impossible de laisser Monseigneur isolé à un pareil endroit et à l'entrée de la nuit. Il fallut donc se résigner à coucher à la belle étoile, sur cette grève déserte. Un bon lit de branches de sapin et un feu entretenu avec soin permirent au malade de

retrouver quelque force dans un sommeil réparateur. A trois heures du matin, on se remit en route : on avait encore quinze milles à parcourir ! Il était convenu que, lorsque l'évêque ne pourrait plus marcher, le capitaine continuerait seul le trajet, pour aller avertir les gens de la Baie-des-Anglais. Mais heureusement Monseigneur put tenir debout jusqu'à ce village, où l'on arriva, très incognito, vers huit heures du matin. Brûlant de fièvre et absolument exténué, comme on le pense bien, Monseigneur s'arrêta à l'hospitalière demeure de M. F. Chabot, un Jersiais catholique de grande affabilité, et y reçut les soins que requérait son état. Il garda le lit presque toute cette journée, et le soir, quand nous arrivâmes nous-mêmes à la Baie-des-Anglais, nous le trouvâmes déjà un peu remis. Il portait sur sa figure d'innombrables cicatrices des piqûres qu'il avait reçues : on aurait dit quelqu'un qui vient de subir la petite vérole. Ces traces persistèrent pendant plusieurs jours.

Malgré sa grande faiblesse, Monseigneur voulut présider, à huit heures du soir, à l'ouverture de la mission, et y adresser quelques mots aux bons Anticostiens réunis à la chapelle.

On nous dit que feu Mgr Langevin, évêque de Rimouski, fit en 1875 la première visite pastorale en ces lieux. Et depuis cette époque, ces braves gens n'ont pas revu d'évêque. On peut donc croire que leur joie est bien grande durant ce séjour que fait au milieu d'eux le Pontife qu'ils attendaient depuis longtemps. Et ils entendent dire avec satisfaction qu'ils ne seront plus tant d'années sans recevoir la visite de leur premier pasteur, puisque Mgr de Chicoutimi se propose de revenir tous les quatre ans, comme il fait dans les autres parties de son vaste diocèse.

LUNDI, 8 JUILLET.—A Saint-Alfred de la Baie-des-Anglais,¹ nous sommes à 340 milles de Québec. Cette longue distance ne m'étonne pas ; au contraire, car nous voyageons depuis si longtemps, que l'on me ferait facilement admettre un chiffre

¹—STATISTIQUES.—Population : 15 familles, 73 âmes, dont 49 communicants. Confirmés, 7.

double ou triple de celui-là. Mais enfin, la géographie a dit : 340 milles ; il n'y a plus qu'à se soumettre.

Il paraît que le vrai nom de la baie des Anglais serait : *baie de la Loutre*. Cela m'est bien égal ; mais, en tout cas, cette dénomination n'est jamais usitée, et c'est bien là le sort le plus fâcheux qui puisse échoir à un nom quelconque. Je dois ajouter que je n'ai pu savoir pour quelle raison cette baie, *English Bay*, comme disent les cartes, a cette allure britannique.¹ Ce qui est certain, c'est qu'il y a là une baie, qui ne s'enfonce pas bien loin dans les terres, il est vrai ; mais il ne faut pas se montrer difficile, sur cette grande île où les ports de refuge sont si rares, et la baie des Anglais offre aux petits navires un havre très appréciable, qui s'étend depuis la Pointe-Ouest jusqu'à la Pointe-aux-Anglais, du côté de l'est.

Nous logeons ici chez M. W.-Jean Girard, dont l'hospitalière maison est la résidence du missionnaire qui vient tous les quinze jours donner ici les offices religieux. Quand M. Girard arriva pour s'établir en cet endroit, vers 1873, il n'y avait encore que sept familles, dont la pêche était l'occupation, et qui s'y étaient fixées depuis moins de dix années.

En ce temps-là, l'île d'Anticosti appartenait à la Compagnie Forsyth, dont les extravagances resteront longtemps fameuses : on commit l'erreur de commencer par la fin l'exploitation en grand de l'île, et l'insuccès fut complet. Sous ce régime, la population de la Baie-des-Anglais atteignit le nombre de quatorze familles.

En 1884, l'île fut vendue par autorité de justice et achetée au prix de \$107,000 par un M. Stockwell, d'Angleterre. La Compagnie des MM. Collas, de la Gaspésie, vint à cette époque faire un établissement de pêche, et l'on compta jusqu'à quarante familles résidant ici, dans cet âge d'or. Mais cette brillante période fut de bien courte durée, et cela tint à plusieurs causes.

1—M. Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à bâbord*, p. 120) est porté à croire que ce fut à cet endroit de la côte de l'île d'Anticosti que le capt. Rainsford, commandant l'une des frégates de l'amiral Phipps, fit naufrage, en 1690, en revenant de l'expédition contre Québec.

D'abord la pêche devint moins productive ; d'autre part, le gouvernement offrait aux Anticostiens de leur donner des emplacements à Hull, bourg voisin d'Ottawa, Ottawa, où fonctionne la machine administrative qui fait mouvoir tout le Canada, Ottawa, le centre de cette mer politique où tant de gens " pêchent en eau trouble " avec assez de succès, vraiment : n'était-ce pas assez tentatif pour des pêcheurs ? Vers cette époque, aussi, un incendie détruisit une dizaine de maisons. Mais, avant tout, il y avait la ligne de conduite inaugurée par ce M. Stockwell. Puisqu'il était propriétaire de l'île, il entendait l'être aussi de tout ce qu'elle portait, y compris les terrains et les maisons des habitants, et chaque *emplacitaire* devait lui payer \$10 de rente par année. Peu favorable à l'exploitation de la pêche, m'a-t-on dit, il voulait que l'on se livrât surtout à l'agriculture, et même il fit venir des gens de l'Angleterre pour travailler sur les terres. Quant aux pêcheurs résidants, ils continuèrent à pêcher, mais en même temps ils cultivèrent, pour obéir à leur propriétaire. Bref, cette situation ne plaisait guère aux gens, et l'avenir s'annonçant assez mal, les Anticostiens firent bon accueil aux propositions gouvernementales, et treize familles émigrèrent dans une même année ; un an après, il partit encore sept familles. Je serais curieux de savoir s'il reste encore à Hull beaucoup des gens qui allèrent s'y établir en cette occasion. Toujours est-il que j'en ai rencontré plusieurs sur la Côte Nord, que le plaisir de contempler tous les jours les édifices du Parlement d'Ottawa n'avait pu charmer assez pour les retenir à l'intérieur des terres. Détachez donc le navigateur de la mer ! Avec des pêcheurs, faites des ouvriers de manufacture ! Ceux-là étaient donc revenus en divers lieux de la Côte Nord, et derechef se livraient à la pêche comme de plus belle. Par exemple, l'Anticosti leur était restée au cœur — comme Iliion aux Troyens établis dans la presqu'île d'Italus — et les larmes leur en venaient aux yeux rien qu'à y penser. L'Anticosti, pour eux, c'était une terre promise ; c'était là que la pêche était bonne ! c'était là que la terre poussait toutes

sortes de choses ! Et quel beau climat, et combien favorable à la santé !

Je suis donc arrivé à l'île d'Anticosti avec les idées les plus favorables, et autant que j'en puis juger par la Baie-des-Anglais, on a eu raison de m'en parler avantageusement. Ce pays ne ressemble en rien au sol désolé de la Côte Nord. Nous y trouvons au contraire une bonne terre arable, recouverte d'une végétation pareille à celle des meilleures parties de la Province. Des champs d'avoine de belle venue, des jardins remplis de légumes, nous rappellent les campagnes de "par chez nous." Je vois partout de grandes Berces en fleurs, et de jolies Campanules violettes élèvent leurs jolies clochettes au milieu des herbes voisines. Mais ce qui m'émerveille davantage, ce sont de splendides Orchidées dont il y a de beaux bouquets dans plusieurs maisons. Y aurait-il ici de ces amateurs pour qui la culture de certaines fleurs devient une insatiable passion ? L'amour des Tulipes fit commettre jadis des extravagances à des gens très sérieux ; et, de nos jours, il y a des individus qui céderaient leur droit d'aînesse pour une espèce d'Orchis qui manque encore à leur collection. Eh bien, y a-t-il des orchidophiles (car on a pris la peine de faire le mot) parmi les Anticostiens ? Point du tout ! Ces brillantes fleurs de Cypripède, aux couleurs les plus riches, croissent à l'état sauvage, à peu de distance du village ; et il n'y a en l'affaire d'autre "orchidophilisme" que d'aller les cueillir pour en décorer l'intérieur du *sweet home*.

Mil, trèfle, choux, navets, carottes, panais, tout cela vient très bien en ce pays ; les pommes de terre aussi, mais on me dit qu'elles sont "mouilleuses." L'avoine ne mûrit pas toujours, et le plus souvent on la fauche lorsqu'elle est encore verte, pour en faire du fourrage.

Si l'on a besoin de fourrage ici, c'est qu'il y a des chevaux, car on ne voit pas de bêtes à cornes à la Baie-des-Anglais. Et l'on n'en voit pas, parce qu'on n'a jamais pu réussir à les y acclimater. A diverses reprises, on a tenté l'expérience, mais

toujours sans succès. Au bout d'un certain nombre de mois, les pauvres bêtes deviennent malades et dépérissent. A quoi cela tient-il ? Le fait est d'autant plus étrange qu'au poste voisin, l'Anse-aux-Fraises, c'est-à-dire à six milles seulement, bœufs et vaches jouissent de la meilleure santé du monde et parviendraient sans doute à un âge avancé, si leurs propriétaires ne tranchaient auparavant le fil de leurs jours. En tout cas, pour ce qui concerne la Baie-des-Anglais, voilà un étrange problème, dont il serait intéressant de connaître la cause. A tout le moins, je serais curieux de savoir si le système de la stabulation permanente, recommandé partout par les docteurs de la science de l'élevage, ne donnerait pas ici de meilleurs résultats. On ne me reprochera pas, j'espère, de n'avoir rien fait moi-même pour en avoir le cœur net : je n'ai passé que quelques heures à la Baie-des-Anglais, où d'ailleurs la... matière première me faisait absolument défaut. Toujours est-il que voilà un endroit de la Province de Québec où l'industrie laitière est non seulement impraticable, comme sur la Côte Nord, mais absolument impossible ; et les conférenciers agricoles qui voudraient tenter de faire entrer la Baie-des-Anglais dans le grand mouvement où nos campagnes ont trouvé toutes sortes d'avantages, y perdraient absolument leur latin. ¹

Comme ceux de la Côte Nord, les habitants d'ici se livrent presque exclusivement à la pêche de la morue, qui se fait du commencement de juin jusque vers le mois de novembre. Chacun travaille pour son compte. Il y a une quinzaine de barges employées ainsi à la pêche. Quand la morue est séchée, on la vend librement à celui qui en offre le plus haut prix, par exemple à M. Edw.-J. Robinson, le représentant des liquidateurs de la Compagnie propriétaire de l'île, ou à M. de Courval,

1—Depuis mon voyage à l'Anticosti, j'ai entendu dire que l'on avait trouvé la cause de "l'inhabitabilité" de la Baie-des-Anglais pour les animaux de race bovine : cela tiendrait, paraît-il, à certaine plante qui y croît, nuisible pour ces bêtes. Si le renseignement est exact, il ne sera pas difficile de couper le mal dans sa racine. On verra plus loin que M. Gregory (*En racontant*, p. 158) indiquait, en 1886, cette même cause pour expliquer le phénomène dont il s'agit.

qui possède des établissements de pêche à la Pointe-aux-Esquimaux et autres endroits du Nord. ¹

La bouette dont on se sert pour prendre la morue, varie suivant les saisons : au printemps, c'est le hareng ; au mois de juin, le capelan ; et plus tard, le hareng encore et l'encornet ou *squid*.

On ne se contente pas d'utiliser le hareng en guise de bouette ; on le sale aussi, pour la vente ou pour la consommation.

Autrefois le maquereau abondait en ces parages ; on n'en voit plus aujourd'hui, paraît-il.

Le flétan est en grande abondance, et l'on en sale. Mais il faut tant de soins pour le conserver, qu'il ne donne guère de bénéfices, de l'avis de certains Anticostiens.

Durant l'hiver, il y a beaucoup de gibier, ce qui fournit aux habitants de nouvelles ressources pour leur subsistance.

La question scolaire était ici, en 1895, dans le pire état possible : il n'y avait pas d'école encore à la Baie-des-Anglais. Cette regrettable lacune était due surtout à la faiblesse numérique de la population. Toutefois il y a lieu d'espérer que très prochainement le petit groupe d'enfants qu'il y a là seront appelés, eux aussi, à venir quotidiennement s'abreuver aux sources de l'instruction. ² Hélas ! il n'en a pas toujours été ainsi à la Baie-des-Anglais ! A l'époque de l'âge d'or, dont j'ai parlé, on compta jusqu'à 55 écoliers et écolières, et il y avait encore un nombre presque égal d'enfants que l'insuffisance des locaux scolaires retenait dans l'ignorance des préceptes grammaticaux !

Du reste, quand je dis qu'il n'y a pas aujourd'hui d'école à la Baie-des-Anglais, je n'entends pas signifier absolument qu'il n'y a pas de maison d'école. Il y a la maison d'école d'autrefois, dont l'on a fait la chapelle de la Mission.

1—La situation des habitants de l'Anticosti a été considérablement modifiée, dès l'année 1896, par la vente de l'île à un nouveau propriétaire, M. Menier. Il en sera question plus loin.

2—En effet, dès l'année 1896, le mécanisme scolaire était remis en fonctionnement.

Cette chapelle de la Baie-des-Anglais est toute petite, et il en tiendrait sans doute bien des centaines de semblables dans Saint-Pierre de Rome. L'édifice toutefois suffit pour la chrétienté de l'endroit. A quelques arpents plus à l'ouest, on aperçoit encore la charpente d'une assez grande église, que l'on avait commencé de construire durant le susdit âge d'or, je veux dire à l'époque où la population fut la plus considérable à la Baie-des-Anglais et où l'on avait lieu de compter sur une prospérité de plus en plus brillante. C'était du temps de M. l'abbé Rioux, le premier missionnaire résidant sur l'île. Quand le krack survint, quand les espérances dorées s'évanouirent à l'envi, et que la population eut diminué dans les proportions que j'ai indiquées, on jugea sagement qu'il valait mieux renoncer à la construction de cette vaste église, et se contenter d'un édifice beaucoup plus modeste. Mais cela n'empêche pas que ce grand squelette toujours debout, exposé sans défense aux intempéries qui le détruiront, est un spectacle d'aspect pénible, surtout pour les habitants du hameau, à qui sans cesse il rappelle un beau passé qu'ils regrettent.

* * *

Hier soir, quand nous arrivâmes au rivage, au fond de la baie des Anglais, nous fûmes ravis d'y apercevoir un cheval attelé à une charrette. Voilà une émotion que ne goûteront jamais les habitants de Québec et de bien d'autres endroits, et qui nous saisit, nous, parce qu'il y avait longtemps que nous n'avions eu pareil spectacle sous les yeux. Ce n'était pourtant pas dans le but spécial de nous émerveiller que cet équipage était là, mais bien dans la fin plus pratique de nous aider à débarquer ; car la plage est d'inclinaison si peu prononcée et par conséquent l'eau qui la recouvre d'une si faible profondeur, que notre embarcation dut s'arrêter assez loin de terre. La charrette vint accoster la barque, on y entassa tous nos colis, et nous nous installâmes tant bien que mal sur l'échafau-

dage que cela faisait. La grève étant à fond de roc plus ou moins horizontal, recouvert de plus ou moins de cailloux ronds et carrés, le trajet n'eut rien de particulièrement délectable. Et quand, en approchant des habitations, nous aperçûmes une escouade de jeunes gens qui s'apprêtaient à nous accueillir par un feu de mousqueterie, je ne fus pas absolument rassuré sur le dénouement de l'affaire, en l'état d'équilibre instable où nous nous trouvions. Même on tira d'autant plus de coups



(Album Gregory.)

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE-EST.

de fusil, qu'il s'agissait non seulement de saluer notre arrivée, mais aussi de faire parler les échos en l'honneur de Monseigneur, qui était arrivé le matin sans tambour ni trompette, pour les justes et valables raisons que j'ai exposées. Eh bien, au milieu de tout ce tapage, le destrier qui nous trainait conserva une absolue impassibilité, dont je lui garderai longtemps le souvenir le plus reconnaissant.

S'il y a par ici chevaux et voitures, il n'en faut pas toutefois conclure au manque de *chiens de trait*. Seulement, à l'Anticosti comme sur la Côte Nord, on ne se sert pas du cométique durant l'été, puisque ce véhicule n'est qu'un traîneau de forme particulière, comme on le sait. Mais durant l'hiver, quand on veut voyager en dehors des deux Missions, c'est-à-dire dans des endroits où il n'y a pas de chemins, on emploie fort bien les attelages de chiens. D'autre part, comme les occasions de voyager sont loin d'être bien fréquentes, peu de propriétaires sont pourvus de ces équipages.

Aujourd'hui, nous avons encore voyagé en voiture pour nous rendre à l'Anse-aux-Fraises. Il y a un excellent chemin depuis la Baie-des-Anglais jusqu'à la Pointe-Ouest, distance de deux milles. Ce fut pourtant sur cette belle route que je faillis me rompre le cou, me défoncer le crâne, me casser quelque bras ou jambe. Comme nous allions à grande allure, je m'aperçus soudain que le limon, du côté où j'étais assis, s'était rompu à l'endroit où il joignait le devant du cabriolet, et ne tenait plus que par un mince éclat à la voiture : c'était merveille que tout ne se fût pas encore défait et que nous n'eussions pas encore été précipités de là-haut sur la chaussée rocailleuse ! Oncques ne fus si brusque qu'à ce moment où j'intimai au maître de l'équipage l'ordre d'arrêter à l'instant son cheval... Un incident de cette sorte vaut un éloquent sermon sur les fins dernières.

* * *

Au phare de la Pointe-Ouest, on nous fait une triomphale réception. Toutes les couleurs sont dehors ; le canon retentit, la fusillade éclate, et les échos portent au loin tout ce bruit. En descendant à terre, je constate pourtant qu'il n'y a là que la famille du gardien, M. Alfred Malouin ; mais, par exemple, chacun de ses quatre fils, âgés respectivement de huit à quatorze ans, est armé d'une carabine à deux coups ! Ces bambins ne s'en tuent pas davantage, pour manier ainsi le fusil tous les jours.

Je ne dis rien ici du "West Point," où nous devons revenir et séjourner peut-être en attendant le bon plaisir du vent.

Après dîner, nous remontons en voiture afin de nous rendre à Saint-Ludger de l'ANSE-AUX-FRAISES¹, à quatre milles de distance. Mais il n'y a plus d'autre chemin que la grève ; et cette grève n'étant qu'un rocher continu en pente légèrement inclinée, le trajet est assez fatigant. La mer y apporte de grandes quantités de goémon, qui remplace avantageusement les déchets de poisson pour engraisser les terres.

Le missionnaire de l'île d'Anticosti, qui est actuellement (1895) M. l'abbé A. Villeneuve, réside à l'Anse-aux-Fraises, d'où il se rend, tous les quinze jours, à la Baie-des-Anglais pour y donner la mission. Cette desserte alternative de deux postes assez rapprochés, ce n'est pas un ministère bien pénible. Mais, une fois par année, il faut faire le tour de la grande île, pour s'arrêter à tous les endroits où il y a quelque famille catholique², et ce n'est pas absolument un voyage de plaisir. Au printemps de 1895, M. Villeneuve a mis un mois entier à faire ce voyage, seul avec un navigateur, dans une petite embarcation. Il est difficile d'imaginer les privations, les fatigues et les dangers d'une excursion de ce genre.

Bien qu'il y ait ici un missionnaire résidant, il n'en faut pas conclure qu'il y a aussi un presbytère. Les richesses colossales du clergé, dont certains hâbleurs du journalisme entretiennent parfois leurs pauvres lecteurs, sont encore plus "fabuleuses" ici qu'ailleurs. Ces petites Missions ne peuvent fournir à peu près aucunes ressources pour le soutien du prêtre qui s'occupe de leurs intérêts spirituels. Par bonheur, un brave pêcheur de l'Anse-aux-Fraises, M. J.-P. Doucet, qui jouit d'une certaine aisance, donne au missionnaire, pour un prix à peu près nominal, le logement et la pension. Il a même ajouté une aile à sa maison, pour fournir au prêtre un appartement plus commode.

1—STATISTIQUES — Population : familles, 14 ; 104 personnes, dont 66 communicants. 10 confirmés. École fréquentée par 20 à 25 enfants.

2—En dehors des deux Missions, il n'y avait en 1895, dans le reste de l'île, que 6 familles catholiques, et 10 familles protestantes.

Ce M. Doucet, Français natif des îles Saint-Pierre et Miquelon (et même cela jadis lui avait valu le surnom de *Miquelon*), vint de la baie des Chaleurs, en 1873, pour s'établir sur l'île d'Anticosti. Un nommé Frank Bezeau l'accompagnait. Ce qui les empêcha de se fixer à la Baie-des-Anglais, ce fut d'apprendre qu'ils ne pourraient pas y garder de bêtes à cornes. A cette époque, il n'y avait encore personne à l'Anse-aux-Fraises. Les beaux pâturages que l'on y voyait, la jolie petite baie qu'y fait la mer, décidèrent nos immigrants à s'arrêter là. Au reste, la place de pêche était bonne, meilleure même qu'à présent.

On compte aujourd'hui 22 barges de pêche à l'Anse-aux-Fraises. Comme à la Baie-des-Anglais, chacun pêche pour son compte. Quand la morue est sèche, on la vend à qui l'on veut; ordinairement, c'est M. de Courval, de la Pointe-aux-Esquimaux, qui achète tout ce poisson.

La pêche à la morue commence ici à la fin de mai et se poursuit de façon sérieuse jusqu'à la mi-août. Comme bouette, on emploie le hareng, et à la fin de la saison, l'encornet.

Preud-on plus de hareng qu'il ne faut pour les besoins de la pêche? On le sale, et on le vend aux *traders*, ce qui augmente d'autant les revenus.

Il arrive aussi quelquefois que, en seinant la bouette, il se trouve quelques saumons au fond du filet. On profite alors de l'aubaine, bien que l'on n'ait pas de licence pour se livrer à la pêche du saumon; et, ce jour-là, la famille se régale fameusement, en buvant... du thé—le thé si terriblement fort des pêcheurs!—à la santé de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada.

Et puisque nous en sommes au saumon, disons immédiatement qu'on le pêche à la ligne dans la rivière Jupiter, qui se trouve à quarante ou cinquante milles d'ici, sur la côte sud de l'île. La rivière *Jupiter*! je n'ai pas la consolation de pouvoir apprendre à mon lecteur pourquoi on a donné un pareil nom à ce cours d'eau... Il serait en tout cas bien absurde d'en conclure que les anciens Romains sont venus jusqu'en Anticosti;

ils ont eu assez de peine à se rendre jusqu'en *Bretagne* et en *Hibernie*. Quoiqu'il en soit de ces préoccupations ethnologiques, revenons à nos saumons, et constatons qu'à cette même rivière M. Robinson possède un rets tendu pour en prendre. A la Pointe du "Sorouët," il y a encore un rets à saumon. Il ne paraît pas qu'il y en ait d'autres ailleurs.

La place est fort bonne pour la pêche du flétan, que les *traders* achètent en salaison. On trouve ici que ce poisson donne autant de bénéfices que la morue.

Au point de vue agricole, il n'y a que de bonnes choses à dire de l'Anse-aux-Fraises. Le blé même a mûri, me dit-on, quand on l'a cultivé. Avoine, orge, mil, trèfle rouge, trèfle blanc, blé d'Inde, choux, navets, oignons, etc., tout vient à souhait. Quant aux fraises, puisqu'il en faut parler dans un endroit qui leur emprunte son nom, il y en a en abondance, et, le 8 juillet, on nous en a servi d'excellentes; l'époque de leur maturité est cependant un peu en retard en comparaison d'autres endroits de la province de Québec.

Et puis, chevaux et bêtes à cornes trouvent ici le climat de leur goût, et vivent tant qu'on les laisse vivre.

Quand on veut fumer les terres, il n'y a que l'embaras du choix: la mer est là qui apporte le goémon en quantité; puis il y a le hareng et les déchets de morue.

Je n'ai donc qu'un bon témoignage à donner de l'Anse-aux-Fraises. On y vit vraiment assez bien. La pêche, me dit-on, peut y faire gagner deux à trois cents piastres à chaque propriétaire; puis, si l'on se livre aussi à la chasse, chasse à l'ours noir, à la marte, au renard, à la loutre, c'est encore de cent à deux cents piastres à ajouter au revenu annuel. Eh bien, un tel revenu, en ces endroits, c'est l'aisance. Car les occasions de dépenser mal à propos son argent n'y sont pas fréquentes comme dans les grands centres de population. Ces Anticostiens n'ont pas à se défendre de la tentation d'aller s'amuser dans les "saloons;" les "cirques" n'ont encore jamais songé à aller faire moisson d'écus sur la grande île; les "excursions à bon marché,"

qui coûtent ordinairement fort cher, on n'a jamais entendu parler de cela. On ne reçoit pas même de journaux, et l'on sait si les gens se ruinent, dans notre pays, à payer les journaux qu'ils reçoivent !

* * *

La population de l'Anse-aux-Fraises a compté jusqu'à vingt familles. En 1895, treize familles seulement habitaient cet endroit privilégié du pays. Comme à la Baie-des-Anglais, une partie des habitants ont émigré lorsque l'île est passée sous la dépendance de la Compagnie anglaise dont j'ai parlé déjà. Dans ces dernières années, les pêcheurs payaient cinq piastres de rente annuelle aux propriétaires du domaine.

La première chapelle, moins grande que l'église actuelle, fut détruite par un incendie, vers 1880. La belle église (55 pieds sur 35) que l'on y voit maintenant fut bâtie du temps où M. l'abbé J.-L. Rioux desservait l'île d'Anticosti (1883-86) ; mais elle n'est pas encore terminée, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Lors de notre voyage, on venait d'y ajouter une spacieuse sacristie. Quand ces édifices auront été boisés, décorés, dorés, ce sera fort beau !

On pourrait penser, peut-être, que l'instruction publique est fort négligée à l'Anse-aux-Fraises, puisqu'il n'y a là — ces renseignements sont d'une complète authenticité — ni université, ni école normale, ni collège commercial. Toutefois, les petits *Anse-aux-Fraisois* en âge d'être initiés aux mystères de la lecture, de l'écriture, des règles simples et des règles composées, ont à leur service une école élémentaire qui suffit amplement aux nécessités intellectuelles de ce pays. D'ailleurs, il y a un couvent à la Pointe-aux-Esquimaux, où l'on peut envoyer les enfants bien doués ; deux jeunes filles de M. Doucet y ont déjà commencé leur cours d'étude.

J'ai nommé M. l'abbé Rioux. Il passa trois années sur l'île, résidant à la Pointe-Ouest, chez M. Malouin.

En 1893, le missionnaire de l'Anticosti vint se fixer à l'Anse-aux-Fraises. C'était M. l'abbé Jean-F.-R. Gauthier, qui fut plus tard curé de Natashquan. Dans l'automne de 1894, M. l'abbé A. Villeneuve le remplaça¹.

Ici, comme dans les autres endroits habités par les pêcheurs, le village est établi à proximité de la mer, moins cependant qu'aux autres localités que nous avons visitées. C'est qu'ici, en même temps que pêcheur, on est aussi plus ou moins cultivateur. Mais, demandai-je, quelle sorte de terrain y a-t-il en arrière de ces terres en culture ? On me répondit qu'au delà de ces champs cultivés, on trouve de la terre forte, bonne pour la culture. Quant au milieu de l'île, on le dit montagneux et impropre aux travaux agricoles. Au nord de l'île, ajoutait-on, il y a du pin en certaine quantité. Le rivage est partout de pierre. La pierre à chaux, on en trouve en tous endroits de l'Anticosti.

Lorsque vint la *brunante*, ce soir, les moustiques vinrent aussi, et la soirée que nous passâmes en leur compagnie ne fut pas absolument agréable. Par exemple, cela me procura l'occasion d'expérimenter la valeur d'une préparation dont M. Robinson, de la Baie-des-Anglais, nous avait loué l'efficacité contre ces minuscules ennemis. La recette est facile. Il s'agit de mélanger du saindoux avec de l'acide carbolique, en telles proportions que l'on obtienne un produit de couleur rose pâle. Et M. Malouin, hier, m'avait donné une certaine quantité de cette pommade toute préparée. Aussi, lorsque je vis apparaître les maringouins, je ne manquai pas de leur rire au nez. Ce ne fut pas moi, cependant, qui eus l'avantage dans la lutte qui s'engagea, malgré l'armure fortement aromatisée dont je m'étais

1—En septembre 1895, M. Villeneuve fut lui-même remplacé sur l'île d'Anticosti par M. l'abbé Pierre Bouchard, et alla prendre charge des Missions des Sep-Isles, de Moisie, etc.

revêtu. Je dois donc avouer que cette graisse à l'acide carbonique ne me paraît pas l'emporter notablement, en efficacité, sur les préparations dont nous avons fait l'épreuve à l'anse des Trois-Ruisseaux. Ces graisses et ces huiles procurent certes du soulagement ; elles tiennent même en respect le gros des assaillants. Mais il y a toujours quelques-uns de ces brigands qui ne sont pas dupes de ces parfums équivoques et qui vous écorchent bel et bien. — Cette préparation à l'acide carbonique, dont j'ai entendu prôner les vertus avec tant d'insistance, il se peut fort bien qu'elle soit une protection assurée contre les plus petites espèces de moustiques, par exemple contre les " brûlots ;" et, s'il en est ainsi, la chose en vaudrait encore la peine.

MARDI, 9 JUILLET.—Les exercices de la visite pastorale se sont terminés, ce matin, par la confirmation. Ces deux Missions de l'île d'Anticosti n'ont pas eu l'avantage d'une retraite, comme celles de la Côte Nord. Monseigneur en avait ainsi décidé, bien à regret, à cause des retards que nous avait déjà occasionnés ce voyage ; et Sa Grandeur voulait éviter autant que possible tout ce qui pouvait empêcher notre prompt retour au continent. Cette crainte bien justifiée de délais toujours possibles nous empêcha aussi de donner suite au projet que nous avions formé d'aller visiter la baie de Gamache, ou *Ellis Bay*, qui se trouve à quelques milles seulement à l'est de l'Anse-aux-Fraises. Ce fut au fond de cette baie que le fameux Gamache passa la dernière partie de sa vie, faisant un peu d'agriculture et d'élevage, se livrant à l'industrie de la pêche, allant de fois à autre faire la traite des fourrures avec les Montagnais de la Côte Nord—à la barbe.... de la Compagnie de la baie d'Hudson. Sa légendaire mémoire n'est pas près de se perdre, maintenant surtout qu'elle s'appuie sur une dénomination géographique aussi importante. Jamais, en effet, un matelot canadien n'apprendra à un voyageur novice le nom de la baie de Gamache, sans en profiter pour lui faire le récit des bons tours du merveilleux personnage et de ses prétendues relations avec le souverain des enfers.

* * *

Dans l'après-dîner de ce jour, nous quittions l'Anse-aux-Fraises pour revenir sur nos pas, et attendre à West Point, chez M. Malouin, que le temps devînt favorable pour faire la traversée du fleuve. Le trajet s'opéra absolument de la même façon que la veille, par voiture et sur le bord du rivage encore en partie recouvert par la marée. La pointe de l'île que nous contourrons est une côte d'une certaine élévation et généralement escarpée, recouverte de conifères rabougris dont les branches ont une inclinaison singulière, par suite évidemment de la violence des vents qui les fouettent avec fureur.

Il n'y avait pas une heure que nous étions arrivés à la Pointe-Ouest, lorsque le télégraphe, dont il y a ici un bureau confié à M. Malouin, apporta une dépêche à Monseigneur, l'informant de la crise politique survenue à Ottawa et de la démission des trois ministres français (juillet 1895), par suite de la tournure qu'avait prise la "question scolaire." Sa Grandeur s'empressa de faire transmettre, par la même voie, ses félicitations aux démissionnaires. Quant à nous, ce jour-là et les suivants, nous tîmes quantité d'*indignation meetings* dont les journaux n'ont seulement pas dit un mot, et qui par conséquent n'ont pas eu le moindre effet sur l'opinion publique ni sur la conduite des événements, lesquels se sont arrangés comme ils ont pu, sans notre participation et de manière médiocrement heureuse.

* * *

La Pointe-Ouest est l'endroit le plus occidental de l'île d'Anticosti. L'endroit est tout à fait isolé, puisqu'il n'y a aucune habitation entre la Baie-des-Anglais, au nord, et l'Anse-aux-Fraises, au sud. La solitude est donc parfaite, et j'en conseille la jouissance aux esprits fatigués des agitations de la politique,

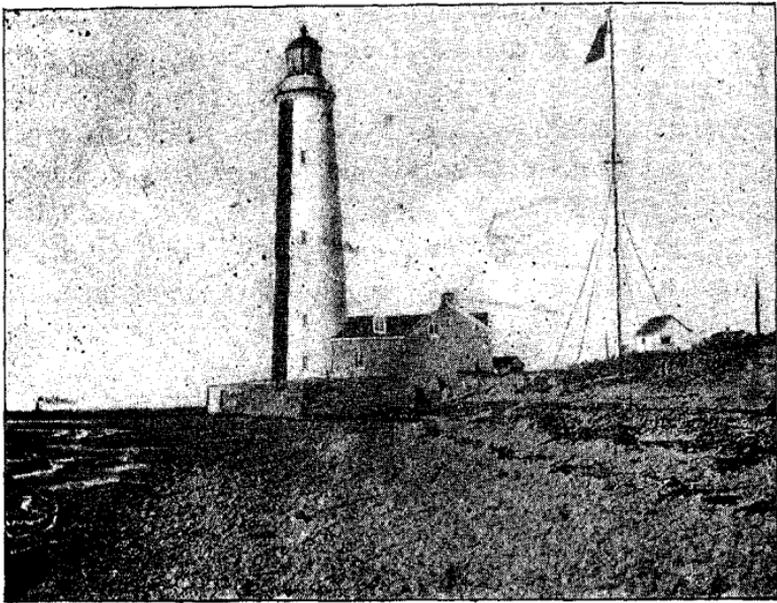
du commerce ou de la finance, et qui ne se sentent pas attirés, pour diverses raisons, par le calme du cloître. Quel endroit pour écrire un livre (car il y a toujours des gens pour écrire des livres, bien qu'il n'y ait plus de lecteurs, depuis déjà assez longtemps!). Et ce qui ajoute au charme de cette solitude, c'est que vous n'avez qu'à sortir de votre chambre, pour tomber dans le plus aimable intérieur de famille que l'on puisse rêver. Monsieur et madame Malouin et leurs cinq enfants s'efforcent de toutes façons à vous faire oublier que vous êtes sur un rivage bien lointain, presque exilé du monde entier, et ils y réussissent pleinement, comme il nous a été donné de le constater.

Autrefois le missionnaire résidait chez M. Malouin, et c'était bien le plus charmant presbytère du monde. La chapelle était toute prête : c'était le salon qui en tenait lieu. Puis, le dimanche, le prêtre allait donner la mission soit à la Baïe-des-Anglais, soit à l'Anse-aux-Fraises. — Il est de toute évidence que la vie de ce missionnaire, entouré du respect et des prévenances de cette bonne famille, ne ressemblait guère à l'existence des pauvres prêtres qui exercent leur pénible ministère en Chine ou dans le centre de l'Afrique. Mais, si tout prêtre, comme aussi chaque fidèle, doit être résolu à subir toutes les privations et tous les supplices pour rendre témoignage de sa foi, il ne s'ensuit pas absolument qu'il faille importer de barbares païens pour se faire persécuter chez soi. Il y a du reste lieu de croire qu'avec le temps, et sans que nous ayons à aller les chercher bien loin, nous nous trouverons, même dans notre pays, obligés de faire face à des persécuteurs de la foi. Il y a bien des façons de souffrir pour la religion ; et il n'est pas certain que le cachot, la cangue, le bûcher soient plus difficiles à accepter et à subir que cent manières modernes, habiles et perfectionnées, d'être martyrisés pour Dieu et pour l'Église.

En attendant, revenons à notre Pointe-Ouest, et visitons-en les constructions.

Le phare de la Pointe-Ouest est un des plus remarquables

du fleuve Saint-Laurent, et l'un des trois qui, dans le golfe, sont à verres dioptriques. Il est composé d'une tour ronde construite en pierre et qui s'élève à une hauteur de 112 pieds au-dessus de la marée haute, qui en cet endroit ne diffère que d'environ six pieds de la basse marée. Cette imposante construction, dont l'extérieur est peint en blanc avec deux larges bandes de couleur rouge qui courent du haut en bas, repose sur un rocher. Les murs sont de grande épaisseur, et ne laissent place, à l'intérieur, que



(Album Gregory.)

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE-OUEST.

- pour un escalier qui permet de monter au sommet de la tour. Cet escalier a 120 marches, dont l'ascension laisse de durables souvenirs, *experto crede Roberto*. Arrivé là-haut, on n'est guère récompensé de l'effort musculaire qu'il a fallu faire, que par la vue de la lanterne du phare ; car, du haut de la tour comme du bas, on n'aperçoit au loin que le même spectacle de la mer immense ; on en voit sans doute une surface plus grande, mais, à l'œil, la différence est peu sensible. — L'édifice a huit

étages, y compris celui de la lanterne. L'appareil lumineux (construit par la maison Sauter, de Paris) se compose de plaques de verre très limpide, de forme prismatique, retenues dans des cadres en cuivre, et qui donnent une grande puissance aux rayons qui les traversent. La lumière n'est fournie que par cinq lampes au pétrole, et pourtant on l'aperçoit en mer jusqu'à la distance de trente milles; on la voit de Sheldrake et de Magpie sur la Côte Nord: tout cela quand le temps est clair, naturellement. En plein jour, la vue de la tour blanche, rayée de rouge, suffit pour faire reconnaître l'endroit aux navigateurs. Lorsqu'il y a de la brume, on tire du canon toutes les vingt minutes ou l'on fait partir des cartouches à la dynamite.

Ce phare existe depuis 1855, et l'on peut croire que ses feux ont sauvé bien des vies humaines durant ces quarante années.

M. Malouin est chargé de l'entretien du phare depuis 1877. Au pied de la tour est la maison où il réside, vaste et confortable demeure en briques blanches, dont l'ameublement ferait bonne figure dans l'un des quartiers les plus fashionables de nos villes. Et tout autour, plusieurs constructions de différents genres, remises, hangars, boutique, etc.; jardins et prairies. Mais voyez comme tout cela est propre, et tenu dans un ordre merveilleux! Il n'en faut pas davantage, sans doute, pour juger le maître de céans aussi favorablement qu'il le mérite.

M. Malouin me dit que, vers 1875, le prof. Macoun, de la Commission géologique du Canada, a fait le tour de l'île d'Anticosti; lorsque le savant naturaliste passa à la Pointe-Ouest, le gardien du phare lui fit don d'une petite tortue de cinq pouces de longueur, trouvée vivante sur le rivage. Voilà toujours un détail intéressant pour l'histoire naturelle de l'île!

MERCREDI, 10 JUILLET.—Ce jour-là il faisait un vent d'ouest d'une telle violence qu'il aurait été bien imprudent de s'éloigner de l'île dans une petite embarcation. Dès le départ, les vagues en furie auraient vite fait, en soulevant le vaisseau et en le laissant aussitôt s'abattre sur les récifs, de le réduire en miettes: il n'en

aurait pas fallu davantage, évidemment, pour forcer les passagers encore vivants à différer de quelques jours la traversée. Quant à nous, nous n'exigeâmes pas qu'on nous mît en mesure de nous livrer personnellement à des expériences de ce genre. Et nous étions d'autant mieux disposés à bien accueillir là-dessus l'opinion des gens du métier, qu'il y avait, au fond de l'âme de chacun de nous, un éloquent avocat qui plaidait avec insistance le maintien du *statu quo*. Quelques jours de tranquillité feraient bien l'affaire, après tous ces déplacements que nous avons subis depuis deux mois; ... et puis l'endroit était vraiment bon, à tous les points de vue possibles, pour jouir de ce repos le plus complet; quand on est tombé dans une pareille oasis, il faut en profiter, etc.





CHAPITRE DOUZIÈME

Ile d'Anticosti (Suite)

Histoire de l'Anticosti. — Une Compagnie malheureuse. — Ce que M. Gregory a dit de la terre d'Anticosti. — L'ère des naufrages. — L'avis de M. Faucher de Saint-Maurice. — Une prétendue mine d'argent. — La *Notice* de M. Despecher : quelques extraits. — Les explorateurs français de 1895. — Inquiétudes des Anticostiens. — Impressions de voyage de M. Combes. — Température de l'Anticosti. — L'exploration Bureau. — Géographie physique de l'île. — Finie, la légende ! — M. H. Menier, acquéreur de l'Anticosti. — Nouvelle ère. — Promesses d'avenir de l'Anticosti. — Les voies de communication.

Puisque nous voilà arrêtés au moins pour tout ce jour, profitons de la circonstance pour étudier, de façon générale, l'île d'Anticosti : quelle est son histoire ? quelle est sa valeur agricole et industrielle ? qu'en adviendra-t-il ?

Jacques Cartier (pour ne pas remonter jusqu'au déluge) prit possession de l'île d'Anticosti en 1535, au nom du roi de France. En 1680, par lettres patentes, Louis XIV en fait la concession à Louis Jolliet "en considération de sa découverte du pays des Illinois et de son voyage dans la baie d'Hudson, pour l'intérêt et l'avantage de la ferme du Roi, pour y faire des établissements de pêche de morue verte et sèche, huiles de lousps marins et baleines, et, par ce moyen, commercer en ce pays et dans les Isles de l'Amérique." Le sieur Jolliet fonda un établissement à la Pointe-aux-Anglais, et s'occupa de la traite des pelleteries et de la pêche. Mais il ne paraît pas qu'il se soit fort enrichi des revenus de sa seigneurie.

Après la mort de Jolliet et de ses enfants, "la propriété s'est perpétuée, pendant plus de 200 ans, en la possession indivise

d'héritiers ou ayants droit, résidant en Europe, qui paraissent ne s'être préoccupés de leur Ile que pour en interdire l'accès, en vue de la conservation des forêts et de la protection des animaux à fourrure, plutôt que pour la mettre en valeur et en favoriser le peuplement. En 1884, elle fut adjugée, en vente publique, sur licitation, par ordre de la Cour de Québec... L'adjudicataire d'Anticosti en fit l'apport, deux ans plus tard, au prix de £200,000, payable en actions, à une Compagnie anglaise "The Governor and Company of the Island of Anticosti Limited," au capital de £300,000, qui s'était constituée pour l'acquérir et en entreprendre l'exploitation ; mais, les souscriptions ayant fait presque complètement défaut, la Compagnie ne tarda pas, faute de fonds, à suspendre ses opérations et à être mise en liquidation¹."

Le 8 décembre 1894, le liquidateur de la Compagnie anglaise vendit l'île à un Français, M. Jules Despecher, de Paris, *sous bénéfice d'inventaire*, comme nous le verrons plus loin.

* * *

"Je ne désire pas fatiguer votre attention par des chiffres ou des statistiques officielles, disait M. J.-U. Gregory, chef de bureau du ministère de la Marine à Québec, dans une conférence² qu'il donnait, en mars 1881, devant la Société littéraire et historique de Québec ; aussi, je vais simplement essayer de vous décrire l'île telle que je l'ai vue en différentes circonstances.

"L'île d'Anticosti peut être appelée le cœur du golfe Saint-Laurent. Toutes les variétés de poissons, depuis la baleine monstrueuse jusqu'au caplan minuscule, semblent s'y être donné rendez-vous ; les rivières abondent en saumons et en truites.

1—*Notice sur l'île d'Anticosti*, J. Despecher. Mai 1895.

2—M. Gregory a publié cette conférence, "L'île d'Anticosti et ses naufrages," dans son volume *En racontant*, imprimé à Québec en 1886.

“ Des centaines de navigateurs du Canada et des États-Unis vont y faire la pêche tous les étés, en goélettes ou en barges, n'y gagnant parfois qu'un maigre salaire.

“ L'île d'Anticosti a 135 milles de long sur plus de 30 milles de large¹ et se termine en pointe à ses deux extrémités; elle embrasse une superficie de deux millions et demi d'acres. Elle est peu élevée, souvent enveloppée de brumes épaisses, et les nombreux récifs qui l'entourent en rendent l'approche difficile et dangereuse. Une couche de tourbe de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer, sur une étendue d'environ quatre-vingts milles, forme la surface de la partie sud de l'île, que recouvre presque en entier une forêt de sapins rabougris.

“ Ces arbres ont environ douze pieds de hauteur, et leurs branches se tressent et s'entremêlent à tel point, que l'on dit qu'un homme peut marcher sur leurs sommets. On rencontre partout des marais et des lagunes, où séjournent des quantités innombrables d'oiseaux aquatiques, tels que les outardes, les canards, les plongeurs, etc.

“ Telles sont la nature et les propriétés de cette partie de l'île. En avançant vers le nord, le sol s'élève graduellement à une hauteur de 400 pieds, ne dépassant jamais 700 pieds au-dessus de la ligne de la haute marée.

“ Cette partie de l'île fournit d'excellentes forêts de pins, d'épinettes, de frênes, de bouleaux blancs, mais aucun de ces arbres cependant n'atteint une grosseur assez considérable pour être d'une utilité générale; on ne peut en faire tout au plus que des mâts de goélettes de 50 tonneaux.

“ Les seuls animaux que l'on rencontre dans ces parages sont l'ours noir, la loutre, la martre, le renard roux, argenté et noir; inutile d'y chercher des lièvres et des perdrix², si communs pourtant partout ailleurs.

1—M Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à bâbord*) donne à l'île “ une longueur de 122 milles, une largeur de 30, et une circonférence de 270.” (A.)

1—J ajoute qu'il n'y a non plus, sur l'île d'Anticosti, ni écureuils, ni rats; par exemple, la souris s'y trouve. Et quant à la perdrix, *s'il est inutile d'y chercher la perdrix grise, il ne l'est pas de chercher la perdrix blanche, qui s'y rencontre fort bien. Je tiens ce renseignement d'un vieil habitant de l'île.* (A.)

“.....Quant aux bêtes à cornes, elles ne peuvent s'acclimater sur la plus grande partie de l'île, pour une raison que l'on ne connaît pas encore parfaitement; elles y vivent rarement plus de dix-huit mois après leur arrivée. On suppose qu'il y a quelque espèce d'herbe ou arbuste qui leur est fatale.

“.....La côte sud de l'île n'est, pour ainsi dire, qu'un rocher. D'ailleurs, l'île d'Anticosti, dit un géologue qui en a fait une étude spéciale, est composée de “calcaires argileux ayant 2300 “pieds d'épaisseur, régulièrement stratifiés par couches con-“formes et presque horizontales.”

“.....L'on ne trouve que trois baies ou havres sur tout le contour de l'Anticosti: la baie au Renard, la baie Ellis¹ et la Pointe-aux-Anglais. Encore ces havres ne sont sûrs que pour des navires d'un faible tirant d'eau, et seulement lorsque le vent souffle de certaine direction.

“Ses battures, que l'on pourrait mieux désigner sous le nom de brisants, s'étendent d'un à deux milles du rivage. Impossible d'y trouver nulle part un lieu de refuge ou de mouillage. Les brumes fréquentes, les courants dangereux et l'absence de havres ont fait de cette île la terreur des marins...”

Les marins avaient bien sujet de redouter ces parages dangereux. En effet, d'après une statistique que donne M. Gregory en une autre partie de son travail, 106 navires ont fait naufrage sur l'île d'Anticosti, de 1870 à 1880: 7 steamers, 67 voiliers et barques, 14 bricks et brigantins, et 18 goélettes. Cela donne la forte moyenne de dix par année. — Aujourd'hui, toutefois, la navigation n'est plus aussi dangereuse le long de l'île terrible et les naufrages n'y sont guère plus fréquents qu'ailleurs. Car les quatre phares que le gouvernement fédéral a placés aux pointes *Health*, *South*, *South West* et *West* de la côte sud, éclairent parfaitement le détroit, large d'une cinquantaine de milles, qui sépare l'Anticosti de la péninsule gaspésienne, toute bordée, elle aussi, par de nombreuses “lumières.” Sur la côte nord de l'île,

1—Nommée aussi la baie de Gamache. (A.)

au contraire, il n'y a pas un seul phare, et les navires qui s'aventureraient de ce côté pourraient le payer cher ; aussi ils ne prennent jamais cette route. Quant aux paquebots d'Europe, ceux même qui passent par le détroit de Belle-Isle, au nord de Terre-Neuve, viennent doubler le Health Point et passer au sud de l'île.

Achevons pourtant d'entendre le témoignage de M. Gregory sur l'île d'Anticosti.

“ A part la chasse et la pêche, dit-il, les ressources de l'île d'Anticosti sont fort restreintes. La culture y est presque nulle, le sol d'abord s'y prêtant difficilement, et sa position isolée la privant de communications faciles.... Le sol est bon ; et, lorsqu'il est épuisé, le varech, que l'on a sous la main, fournit le meilleur engrais du monde.... Le climat de l'île d'Anticosti n'est pas plus rigoureux que celui d'aucune des provinces maritimes. Le sol est bon, et peut produire, à peu d'exceptions près, les mêmes légumes et probablement les mêmes fruits que l'on récolte dans les provinces inférieures. Il est vrai qu'elle ne possède pas de havres ou endroits de mouillage naturels pour les gros vaisseaux ; cependant quelques-unes de ses baies pourraient certainement servir de ports de refuge en y construisant des jetées, et l'on trouverait à portée tout le bois et la pierre nécessaires pour faire ces travaux.”

* * *

M. Faucher de Saint-Maurice, l'aimable conteur que l'on connaît, a plus d'une fois visité l'île d'Anticosti, et son témoignage vaut qu'on s'y arrête. Lisons ce qu'il en écrivait en 1877 :

“ Privée de ports et entourée d'une redoutable ceinture de récifs, j'ai bien peur que tous les efforts faits pour la coloniser ou la défricher restent infructueux. Depuis le jour où elle fut découverte et baptisée par Jacques Cartier du nom de l'Assomption, l'Anticosti n'a guère changé d'aspect. C'est toujours cette terre que Champlain trouvait “ blanchâtre comme les

falaises de la côte de Dieppe,” et que le routier de Jean Alphonse de Saintonge nous présente dans son langage poétique, comme étant “assise sur des rochers blancs et d’albâtre, couverte d’arbres jusques au bord de la mer.” Seulement ces représentants du règne végétal sont en certains endroits tellement rabougris et tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu’on peut marcher des arpents sur leurs cimes métamorphosées en ressorts élastiques.

“Quelques-uns ont prétendu que l’île renfermait des richesses minérales, mais je ne sache pas qu’il se soit fait quelques travaux en ce sens, depuis le jour où Charlevoix crut devoir livrer à la postérité la désopilante histoire de la première tentative.

“Il courut un bruit il y a quelques années, assure cet écrivain, qu’on avait découvert à Anticosti une mine d’argent, et faute de mineurs on fit partir de Québec, où j’étais alors, un orfèvre pour en faire l’épreuve; mais il n’alla pas bien loin. Il s’aperçut bientôt au discours de celui qui avait donné l’avis, que la mine n’existait que dans le cerveau blessé de cet homme, lequel lui recommandait sans cesse d’avoir confiance en Dieu. Il jugea que si la confiance en Dieu pouvait par miracle faire trouver une mine, il n’était pas nécessaire d’aller jusqu’à l’Anticosti, et il revint sur ses pas.”

“Pendant l’été, l’île d’Anticosti est parcourue par des bandes nomades de pêcheurs qui exploitent le saumon, la morue, le maquereau, le homard et le hareng. Au printemps, les chasseurs de loups marins arrivent à leur tour, et avec ces poissons et cet amphibie, la chaux, la tourbe, la pierre de taille et les collections de fossiles, demeurent, à tout prendre, les seules et véritables richesses de l’île.”¹

Le *Canadien*, de Québec, publiait le 12 août 1886 une correspondance de M. Faucher de Saint-Maurice sur l’île d’Anticosti. “On fait en ce moment², disait l’écrivain, une grande

1—*De tribord à bâbord*, pp. 153-154.

2—C’était à cette époque en effet qu’une Compagnie anglaise faisait l’acquisition de l’Anticosti. De là sans doute la réclame que signale M. Faucher de Saint-Maurice. (A.)

réclame en Europe à cette île inhospitalière. Les journaux de Londres la représentent comme un paradis terrestre. Je ne veux pas nuire aux propriétaires d'Anticosti; mais puisqu'on a mêlé mon nom à cette affaire, je rappellerai en peu de mots ce que j'ai dit à propos de cette île, il y a quelques années." L'auteur reproduit ensuite l'extrait de son livre *De tribord à bâbord* que l'on vient de lire; puis il ajoute :

"Voilà ce que j'écrivais il y a déjà plus de dix ans. Depuis, je suis retourné à l'île d'Anticosti deux fois.

"A mon grand regret, je n'ai pas changé d'avis."

On voit que MM. Gregory et Faucher de Saint-Maurice s'accordaient assez à trouver que l'Anticosti offre peu de ressources à la colonisation.

* * *

Il parut à Paris, en mai 1895, une brochure intitulée : *Notice sur l'île d'Anticosti*. J'ai pu m'en procurer un exemplaire, bien qu'elle n'ait pas été mise dans le commerce. Cette plaquette de 23 pages est signée par M. Jules Despecher, de Paris, l'acquéreur de l'île d'Anticosti. Car la fameuse île a, une

1—Le 4 juillet 1896, la *Presse*, de Montréal, publiait un article de M. Faucher de Saint-Maurice sur l'île d'Anticosti. "Les ressources agricoles que peut offrir l'Anticosti sont encore inconnues," dit l'écrivain, qui s'étend longuement sur les richesses forestières et géologiques de l'île. Assurément, on ne peut pas dire qu'il ait "changé d'avis." Toutefois, il ne se montre plus aussi défavorable à l'exploitation de la grande île que dans ses précédents écrits. Les nouvelles qui avaient transpiré de l'exploration Bureau (dont il sera question plus loin, et le fait que l'Anticosti était passée en mains françaises, expliquent assez ce changement d'attitude.

—Je me faisais une fête d'envoyer l'un des premiers exemplaires de cet ouvrage à M. Faucher de Saint-Maurice, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance l'année dernière. Il aura du bonheur à me lire, me disais-je, lui qui s'est tant occupé du Labrador, soit dans sa littérature, soit au parlement de Québec. Il est mort lorsqu'à peine les premières pages de mon livre s'imprimaient!

Voici les ouvrages où Faucher de Saint-Maurice a parlé du Labrador: *De tribord à bâbord, trois croisières dans le golfe Saint-Laurent*, Montréal, 1877; *Joies et tristesses de la mer*, Montréal, 1888; *Promenades dans le golfe Saint-Laurent*, Montréal (sans date; l'exemplaire que j'ai sous les yeux est de la neuvième édition). Il est juste d'ajouter que ces différents ouvrages ne font que reproduire, plus ou moins complètement, les mêmes récits du Labrador et de l'Anticosti. (A.)

fois encore, changé de propriétaire, ainsi que je l'ai déjà dit incidemment, et cette fois elle est revenue en mains françaises. C'est du liquidateur de la " Governor and Company of the Island of Anticosti " que M. Despecher a fait cet achat, suivant acte du 8 décembre 1894, au prix de \$160,000 d'après les journaux canadiens. La Compagnie anglaise ayant payé ce domaine près d'un million de piastres, l'acquéreur français a raison de dire qu'il " s'en est assuré la possession à un prix très modéré." Il faut d'ailleurs, pour ne pas s'extasier trop de cette différence qu'il y a entre le prix de 1886 et celui de 1895, tenir compte du fait que le million dont il s'agissait était payable en actions de la Compagnie, actions dont la valeur n'a jamais, je crois, égalé celles de la Compagnie du canal de Suez; il s'en fallut même à tel point que la Compagnie anglaise ne tarda pas longtemps à tomber en liquidation.

L'achat de l'île, bien qu'opéré le 8 décembre 1894, ne devait être définitif qu'au bout de dix mois. L'acheteur, en effet, se réservait ce laps de temps " pour faire l'étude approfondie de l'affaire, pour contrôler les renseignements et informations relatifs aux avantages et aux ressources de l'île et pour procéder, pendant l'été de 1895, à la reconnaissance du littoral et des ports qui s'y trouvent, ainsi qu'à l'inspection aussi complète que possible de l'intérieur des terres, afin qu'il puisse, en pleine connaissance de cause, à l'expiration de ce délai, exiger l'exécution du dit transfert ou y renoncer."

* * *

L'auteur de la brochure fait une longue énumération des sources où il a puisé ses renseignements sur l'Anticosti, et mentionne le fait que personne n'avait encore parcouru l'intérieur de l'île lorsque, " au mois de février 1888, M. J.-B. Saint-Cyr, arpenteur de la province de Québec, qui avait été envoyé par la Compagnie pour établir le plan d'une ville, entreprit l'exploration de l'intérieur de l'île." Il a donc utilisé les infor-

mations données par cet arpenteur, et celles fournies par M. E.-G. Robinson, le directeur de l'île, et qui a pénétré fréquemment dans l'intérieur des terres, pour tracer le tableau des ressources de cette grande terre. Je vais reproduire ici quelques pages de la *Notice sur l'île d'Anticosti*, bien propres à inspirer de grandes espérances pour l'avenir du territoire anticostien.

“ Le sol arable est un mélange de calcaire, d'argile, de grès, de tourbe, et détritiques de matières organiques, très favorable à la végétation... Les trois quarts de l'île sont occupés par les forêts qui couvrent la partie montagneuse et se prolongent, par endroits, jusqu'à la mer. Les surfaces non boisées consistent, sur les plateaux, en terrains de diverses natures, recouverts d'une végétation variée, et, dans les vallées, en herbages ou prairies d'apparence fertile.... Peu de pays sont arrosés par un aussi grand nombre de cours d'eau... Le climat d'Anticosti est extrêmement salubre ; l'atmosphère y est pure, le temps généralement clair ; les brouillards y sont peu fréquents, les pluies et les neiges peu abondantes.... La température y est plus uniforme que dans les provinces continentales du Canada ; moins froide en hiver¹ et moins chaude en été qu'à Québec et Montréal.... La pêche est la principale ressource des habitants, et la plus profitable...

“ Les ressources d'Anticosti, sous le rapport de l'agriculture, ont une importance réelle ; tous les rapports en font foi. Le sol consiste en une terre végétale, sur un sous-sol de gravier et parfois de tourbe, d'un travail facile et d'une fertilité remarquable. La végétation, sur le versant sud, est grandement favorisée par l'exposition des pentes du terrain en plein soleil du midi, et par la protection des montagnes couvertes de bois, qui l'abritent contre les effets des vents du nord. Les masses de goémon que la mer rejette incessamment sur la côte, fournissent une quantité inépuisable d'excellent engrais, à portée

¹—Les journaux ont mentionné, toutefois, qu'au mois de janvier 1897 la température est descendue, à l'Anticosti, jusqu'à -52° 6 Far. Il est bien rare qu'à Québec on ait enregistré 40°⁺ Far. Du reste, ces températures extrêmes et exceptionnelles ne prouvent rien contre la valeur d'un pays. (A.)

de toutes les cultures, indépendamment des dépôts de marne et de phosphate, constatés sur plusieurs points du littoral.

“ La surface arable, susceptible d'être convertie en terres cultivables et en prairies, n'est pas moindre de 200,000 hectares, en tenant compte des parties stériles qui se trouvent sur différents points comme dans tout autre pays.

“ Tous les produits dont la culture prospère au Canada, réussissent également bien à Anticosti, à l'exception du blé et de l'avoine, qui y croissent vigoureusement jusqu'à 4 et 5 pieds de hauteur, mais dont la maturité ne paraît pas assez régulièrement assurée pour en encourager la culture, autrement que comme fourrage à couper en vert. L'orge, le seigle et le blé noir y viennent à maturité.

“ La pomme de terre y est extrêmement productive, excellente et absolument indemne de toute espèce de maladie. Elle pourvoit largement à la consommation de la population et donne même lieu à un certain commerce d'exportation, notamment pour l'approvisionnement des pêcheurs de la côte nord du golfe, où elle vient mal.¹

“ Les navets et betteraves y poussent à merveille et en dimension remarquable, ainsi que toutes les racines : carottes, salsifis, raves, radis, etc.

“ Tous les légumes cultivés au Canada avec succès, y réussissent également bien : les choux de toute espèce, le chou-fleur, la laitue, les haricots, les pois, le céleri, la rhubarbe, etc.

“ Le fraisier, le framboisier, le groseillier, etc., poussent à l'état sauvage et donnent du fruit en abondance.

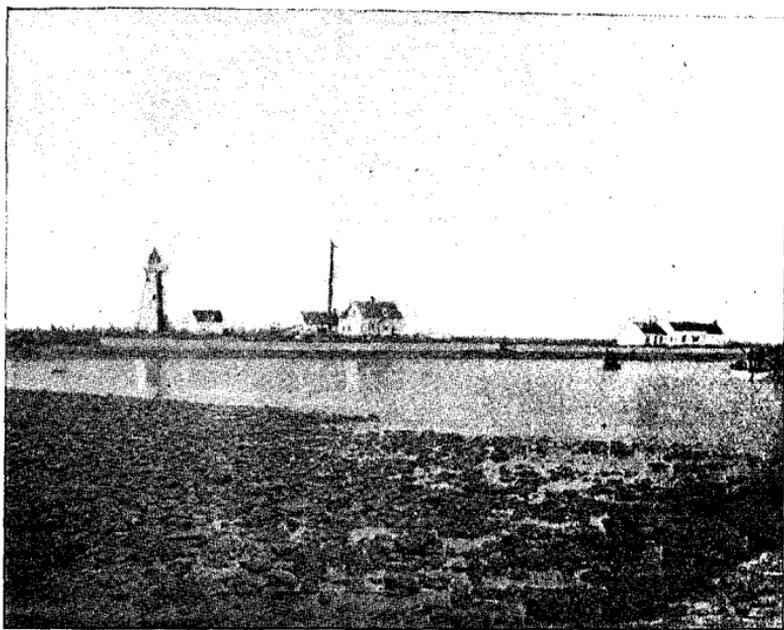
“ Le cerisier et le poirier ne se trouvent qu'à l'état sauvage. Il n'y a pas de raison pour que les arbres fruitiers du Canada, et notamment le pommier, n'y soient cultivés, si ce n'est que les habitants ne se sont jamais considérés assez sûrs du lendemain pour se déterminer à en planter.²

1—Ce détail est inexact, sauf peut-être pour la partie est du Labrador. (A.)

2—*Si ce n'est*, non plus, que le climat ne le permet pas ! Cela est sans doute

“ Le bétail, le cheval, l'âne, le mouton, le porc prospèrent dans l'île, de même que tous les oiseaux de basse-cour.

“ Les conditions pour l'élevage du bétail et du mouton sont au moins aussi favorables à Anticosti que dans les provinces continentales du Canada. Il y a, dans la plaine, des herbages et des prairies naturelles de cent jusqu'à cinq cents hectares et plus, où le foin d'excellente qualité croit à une hauteur de quatre et cinq pieds, et où l'eau douce se trouve en abondance,



(Album Gregory.)

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE-SUD.

soit dans les rivières et leurs affluents, soit dans les lacs et étangs. Ailleurs, les plateaux sont couverts d'une végétation prolifique d'un pois indigène dont les habitants fauchent la tige pour servir de fourrage en hiver. Les plantes fourragères,

matière à expérience. Mais il est tout de même difficile d'admettre à priori que l'on puisse cultiver les arbres fruitiers à l'Anticosti, quand l'on sait que cette culture n'est praticable ni dans le vaste territoire du Saguenay et du lac Saint-Jean (situé pourtant un degré plus au sud), ni sur les deux rives du cours inférieur du Saint-Laurent. (A.)

dans les terrains cultivés, poussent à merveille à une hauteur peu ordinaire...

“ Les forêts occupent la plus grande partie de la surface de l'île ; la croissance des arbres y est rapide et témoigne de la fertilité du sol. Sur de grandes étendues, cependant, les arbres ne sont bons que comme bois à brûler, notamment sur les points de la côte les plus exposés, et dans la région sud-est de la plaine. Mais, dans les montagnes et sur les collines, une puissante végétation d'arbres de haute futaie couvre les deux versants, depuis la base jusqu'au sommet, ainsi que les dépressions donnant passage aux cours d'eau, sur une superficie qui est évaluée à plus de 200,000 hectares.

“ Les principales essences sont : le pin blanc, noir et rouge ; le sapin, le frêne, l'aune, le tremble, le hêtre, le charme, l'érable¹, le peuplier et le bouleau jaune et blanc (*betula papyracea*), souvent de grande dimension...

“ Les matériaux de construction : pierre à bâtir, calcaire ou grès, pierre à chaux, pierre à plâtre, terre de brique et sable, s'y trouvent en abondance...”

Lisons maintenant un extrait de la *conclusion* de l'étude de M. Despecher :

“ Il ressort de la notice qui précède, que l'île d'Anticosti, en outre de sa valeur indiscutable au point de vue des pêcheries, possède sur son sol toutes les ressources naturelles pour fournir de l'occupation à une population nombreuse et pour subvenir à ses besoins. Le fait qu'elle est pour ainsi dire inhabitée, et que ses ressources sont restées inexploitées, est la conséquence du système d'administration et de prohibition qui l'a régie depuis plus de deux siècles. Pour se faire une idée de ce qu'elle aurait pu être sous d'autres institutions, il suffira de considérer l'état si différent de l'île voisine du Prince-Édouard, dans des conditions identiques² et de grandeur moitié moindre, mais sous le

1—Il n'est guère croyable que le *hêtre* et le *charme* existent à l'Anticosti. Quant à l'*érable*, ce n'est pas davantage admissible. Il serait curieux de savoir d'où ont pu originer de pareilles légendes. (A.)

2—Il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce *voisinage* ni ces *conditions*

régime de la liberté et de la division de la propriété individuelle, qui est devenue une province florissante du Canada, ayant son gouverneur et sa propre administration, avec une population de plus de 120,000 âmes, et où il y a plus de 400 kilomètres de chemins de fer.

“Le fait que le capitaine Setter, le seul habitant qui ait jamais prétendu à un droit de propriété, avait créé une ferme de plus de 200 hectares, près d'Ellis Bay,¹ comparable sous tous les rapports à celles des autres pays, indique que, dans des conditions pareilles, il s'en serait créé d'autres, en outre de celles laborieusement exploitées sous le régime des fermages de courte durée.”

* * *

Le nouvel acquéreur de l'Anticosti s'était réservé le temps de faire une reconnaissance complète de l'île, durant l'été de 1895, avant de conclure définitivement la transaction. Pendant que nous étions encore sur l'île, on nous apprit qu'un groupe de Français, conduit par M. Despecher lui-même, était arrivé à Québec, puis s'était embarqué sur un petit steamer pour l'Anticosti. Ils n'y arrivèrent que le lendemain de notre départ. J'ai su depuis que ces messieurs exprimèrent le regret de n'avoir pu rencontrer Monseigneur Labrecque.

Voici, d'après les journaux du temps, quels étaient ces messieurs qui avaient traversé l'Atlantique pour venir étudier l'île d'Anticosti : MM. Jules Despecher, J. Desjardins-Beaumetz, ingénieur civil, Paul Combes, journaliste et explorateur, et Geo. Martin, officier de l'armée française. M. Bureau, explorateur employé jusqu'à ces dernières années par le commissariat des Terres de la Couronne, de Québec, les accompagnait. “Leur

identiques de l'île du Prince-Édouard, qui est située entre le 46e et le 47e parallèle, tandis que l'Anticosti tient entre les 49e et 50e. C'est une grosse affaire que trois années de plus, pour une personne âgée de quatre-vingts ans; de même, quand on réside déjà loin de l'équateur, une différence de trois degrés, en plus ou en moins, n'est pas chose indifférente. (A.)

1—C'est la baie de Gamache. (A.)

voyage a été on ne peut plus délicieux (écrivait le 26 juillet un reporter québécois qui les avait interviewés à leur retour dans la vieille capitale), signalé par une température des plus favorables, ce qui leur a permis d'explorer l'île autant qu'ils l'ont voulu. Ils ont parcouru les anses, où ils ont pêché avec grand succès. Les rivières, les essences forestières, les minerais surpassent leur attente, et ils feront un rapport absolument favorable." Oui, ils ont exploré l'île autant qu'ils l'ont voulu, mais en en faisant le tour seulement. Pour ce qui est de l'intérieur, il n'y avait pas à songer même à y pénétrer, à cause des terribles moustiques que l'on sait : citoyens de la République française ou sujets britanniques, c'est tout un pour ces féroces ennemis.

Le 14 juillet, nos explorateurs se trouvaient à la Baie-des-Anglais, et convièrent à un banquet toute la population de l'endroit, à l'occasion de la solennité du jour, que l'on célèbre aujourd'hui comme la fête nationale de la France.

* * *

Les Anticostiens avec qui j'ai causé de la translation prochaine de la propriété de l'île, manifestaient de l'inquiétude en pensant à l'avenir. Ce sentiment était bien naturel chez ces gens, qui n'occupent leurs emplacements qu'à titre de locataires. Je dois ajouter, du reste, que la visite de M. Despecher et de ses compagnons a fait bonne impression chez les habitants de l'Anticosti. Les marques d'intérêt qu'ils ont données pour le soutien des écoles de la Baie-des-Anglais et de l'Anse-aux-Fraises étaient certes de bon augure. Et, à ce propos, j'aime à citer ici cet extrait de la conclusion de la *Notice* publiée par M. Despecher :

" Le territoire de l'île est assez vaste pour que de nombreux nouveaux venus y trouvent leur place, à la condition que ce soit de véritables travailleurs : pêcheurs, marins, cultivateurs et hommes de métier, que ne rebutent pas la rigueur du climat et le rude labeur que nécessitent partout les débuts d'un

établissement dans un pays neuf. Dans ces conditions, ils trouveront de grandes facilités pour se créer une position et un chez-soi, dans des circonstances peu ordinaires d'indépendance et de bien-être, pour eux et leur famille."

* * *

Un membre de l'importante corporation des reporters nous a fait part, précédemment, des confidences qu'il a pu obtenir des explorateurs français, à leur retour à Québec de l'Anticosti. Il sera encore plus intéressant, me semble-t-il, d'entendre l'un même de ces explorateurs nous dire ses impressions. Aussi vais-je citer ici l'article écrit dans un journal de Paris par M. P. Combes, quand on fut rentré en France, c'est-à-dire en septembre ou octobre 1895.

"L'île d'Anticosti, bien que découverte par Jacques Cartier le 15 août 1535, c'est-à-dire depuis trois cent soixante ans, bien que située à l'embouchure du Saint-Laurent, sur la route des navires, était aussi inconnue, même au Canada dont elle dépend, que les régions polaires les plus inaccessibles, auxquelles on l'assimilait volontiers.

"Fort heureusement, cette île, qui a une superficie d'un million d'hectares, est devenue dernièrement la propriété d'un Français, et j'ai été chargé de l'étudier à tous les points de vue.

"Or, les résultats de mon exploration détruisent de fond en comble la légende d'Anticosti "l'Inhospitable."

"C'est un plateau de roches siluriennes légèrement inclinées au sud-ouest. Ce plateau, dénudé et raboté par les phénomènes glaciaires, est recouvert d'un sous-sol de marnes calcaires argilacées, et d'un sol d'humus, d'un mètre d'épaisseur en moyenne, composé de détritiques organiques qui s'accumulent à la surface de l'île depuis que la première végétation y est apparue, à la fin des temps quaternaires.

"Sur un million d'hectares de superficie, il y a à Anticosti 900,000 hectares de forêts. Or, il ne s'agit pas ici, comme à

Terre-Neuve, d'arbres rabougris et contournés, ainsi qu'on l'avait prétendu. Ce sont des épicéas, des mélèzes¹, des bouleaux, qui atteignent 30 mètres de hauteur, et qui (au prix des gros bois sur le marché de Québec) représentent une valeur de "cinquante millions de francs."

"D'ailleurs, la flore entière de l'île est remarquable par sa richesse autant que par sa vigueur, et elle est composée d'es-



Album Gregory).

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE SUD-OUEST.

pèces végétales qui permettent de ranger Anticosti dans la "zone tempérée froide" (suivant la classification de Unger), alors que la plus grande partie du Canada appartient à la zone subarctique. L'île d'Anticosti est donc une des régions les moins froides du Canada.²

1—L'*épicéa* désigne sans doute l'épinette blanche. Quant au *mélèze*, c'est l'épinette rouge. (A.)

2—Personne ne croira facilement que l'île d'Anticosti "est une des régions les moins froides du Canada." Par contre, il est certain que l'hiver y est moins

“ D'autre part, la végétation jaillit de son sol fertile avec une “fougue” qui étonne sous cette latitude. Partout où la forêt n'existe pas ou disparaît par les défrichements, surgissent spontanément des prairies composées de nos meilleures graminées fourragères.

“ En conséquence, toutes les cultures de la zone tempérée froide sont possibles à Anticosti.

“ La mer environnante est très poissonneuse. Aussi, non seulement les pêcheurs du golfe Saint-Laurent viennent-ils dans ces eaux pêcher la morue, mais encore une cinquantaine de familles se sont établies à demeure sur le littoral même de l'île. La pêche est leur principale occupation. Elles font toutefois un peu de culture, et exportent même des pommes de terre sur des points du golfe moins favorisés.

“ Ce qui manque à Anticosti, c'est un bon port, car aucun des nombreux mouillages que présentent ses côtes n'est entièrement abrité contre tous les vents. Un autre inconvénient, c'est que les communications avec le continent sont interrompues par les glaces pendant quatre mois, de janvier à avril. Encore Anticosti est-elle favorisée, sous ce rapport, car si la glace y est plus épaisse qu'ailleurs, elle y séjourne, en revanche, beaucoup moins longtemps.

rude que dans plusieurs endroits de la province de Québec. Malheureusement, l'été est beaucoup plus frais, à l'Anticosti, que dans le reste de la Province, et c'est bien là ce qui peut inspirer le plus de confiance au point de vue de l'agriculture. Le tableau suivant, construit d'après les statistiques du service météorologique du Canada, permettra de se faire une idée du climat de l'île d'Anticosti.

Température moyenne à Montréal, Québec, Chicoutimi, Côte Nord et Anticosti.

	1895										1896	
	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.
Montréal.....	22°2	41°2	58°3	69°5	67°2	65°8	60°3	41°2	34°3	22°5	12°4	14°7
Québec.....	18°8	38°5	53°6	64°4	61°6	61°3	55°5	37°7	30°2	22°0	9°2	12°9
Chicoutimi.....	14°5	30°5	53°6	66°4	65°7	61°2	55°5	39°3	26°5	17°1	2°6	8°3
Pointe-de-Monts.....	31°6	60°7	56°7	39°4	29°1	15°7	4°3	17°1
Anticosti, Pointe-Ouest.....	19°7	33°0	43°4	52°8	59°3	56°8	49°5	38°9	11°4	15°3
Pointe-Sud-Ouest.....	20°6	33°0	42°6	52°6	57°8	57°4	50°0
Pointe-Est.....	19°3	29°8	44°0	52°0	54°1	52°0	11°2	13°0

“Mais, en somme, bien loin d'être “infertile et inhabitable,” l'île d'Anticosti présente d'immenses ressources, tant au point de vue de l'exploitation forestière, que de l'exploitation agricole et des pêcheries. Les prairies naturelles permettent la pratique de l'élevage en grand. D'autre part, les nombreux cours d'eau, à régime régulier, qui coulent sur tout le littoral, utilisables pour la plupart, comme force motrice, permettraient de donner une grande extension à toutes les industries du bois, matière première qui abonde dans l'île.

“En résumé, l'île d'Anticosti, étant données son étendue, la douceur de son climat, la fertilité de son sol, la richesse de ses forêts et de ses pêcheries, sa situation sur une des grandes routes du globe, pourrait, avec quelques améliorations pratiques de la navigabilité de ses côtes, nourrir une population au moins égale à l'île du Prince-Édouard.”

Les explorateurs français n'ayant pu que faire par eau le tour de l'île, le rapport de M. Combes s'appuyait sur ce que l'on avait précédemment écrit au sujet de l'Anticosti. Ce n'est donc pas encore le document qui s'impose et qui dise enfin, de façon irréfutable, quelle opinion il faut avoir de l'ancien domaine de Jolliet.

* * *

Dans les derniers jours du mois de juillet (1895), les journaux canadiens annoncèrent que le groupe d'explorateurs français qui venaient de visiter l'île d'Anticosti, y avaient été envoyés par M. Henri Menier, de Paris, le millionnaire fabricant du célèbre chocolat que l'on connaît dans les cinq parties du monde; et que c'était lui, M. Menier, qui était l'acquéreur véritable de la grande île.

Quoi qu'il en soit, au commencement du mois de septembre, on apprit qu'une nouvelle exploration, et très sérieuse cette fois, allait être faite de l'Anticosti. En effet, avant de retourner en Europe, M. Despecher avait donné mission à M. Jos.

Bureau, l'explorateur bien connu de Saint-Raymond, de parcourir l'île dans toute son étendue, et de faire un rapport complet sur la valeur de ce territoire.

Cette exploration se fit durant les mois de septembre et d'octobre. A cette époque de l'année, il n'est plus question des redoutables moustiques qui, durant l'été, ne permettent à personne de parcourir l'intérieur de l'île.

Enfin, nous allons savoir à quoi nous en tenir sur la terre d'Anticosti ! Avait-on sujet, dès les premiers temps de la colonie et jusqu'à nos jours, de la traiter comme un pays sans avenir et toujours inutilisable ? N'avaient-ils pas plutôt raison, ceux qui, en ces dernières années, n'ont pas hésité à poursuivre jusqu'au lyrisme l'éloge qu'ils ont fait de la "perle du golfe Saint-Laurent ?"

Le rapport de l'explorateur va répondre à ces questions. Voici l'analyse de ce mémoire, dont le public reçoit ici communication pour la première fois.¹

Le personnel d'exploration se composait de huit hommes. Un bateau de pêcheur suivait avec les provisions tout autour de l'île, que l'on commença à visiter par le côté nord. Chaque fois que l'on rencontrait une rivière, on la remontait par terre jusqu'à sa source, en étudiant la qualité du sol et ses productions.

En partant de l'ouest, on reconnut la rivière à *l'Huile*, puis la rivière *MacDonald*, qui renferment toutes deux du saumou, de la truite et de l'anguille ; toutes deux coulent dans une forêt d'épinettes, blanches et rouges, de sapins, de bouleaux, de peupliers, de frênes et de pins.

Vient ensuite la rivière, autrefois appelée *Mozreld*, que M. Menier a voulu nommer définitivement *Vuuréal*, arrosant, comme les précédentes, un sol excellent et portant les bois déjà énumérés. Son cours est interrompu par une chute de 200 pieds, jusqu'à laquelle monte le saumon ; on y a pris, assure-t-on,

1—C'est à l'obligeance de M. Menier que je dois de pouvoir donner des informations certaines sur l'île d'Anticosti. Ce *Canadien de France* s'est montré heureux de faire ce plaisir aux *Français du Canada*.

jusqu'à trente et quarante barils de ce poisson en une seule année. Vis-à-vis l'embouchure de cette rivière, l'endroit est très favorable pour la pêche à la morue; les explorateurs ont vu revenir de la pêche des barques chargées de dix à douze quintaux de morue prise en un jour par deux hommes.

Plus loin est la rivière *au Saumon*, où l'on rencontre encore le même bon terrain, et les mêmes bois. Ici on voit de beaux essais de culture; des pommes de terre magnifiques, du mil et du trèfle de grande taille, des oignons aussi beaux que ceux des alentours de Québec. L'entrée de cette rivière peut recevoir des embarcations d'assez fort tonnage; les goélettes peuvent même pénétrer dans la rivière.

La baie de *l'Ours* serait profonde de neuf à dix brasses sur toute son étendue, d'après M. Ellisson, un Anticostien.

La rivière de *la Chute*, en arrivant à la mer, fait un saut de 75 pieds de hauteur.

Les explorateurs revinrent par le côté sud de l'île, en partant de l'est.

Sur ce versant de l'île, du côté de l'est, il y a des parties non boisées, occupées par des tourbières qui, si elles étaient égouttées, formeraient des terrains propres à la culture. Ce qui le prouve, dit M. Bureau, c'est que, à certains endroits desséchés artificiellement ou naturellement, on voit croître en abondance les plantes fourragères. Il y a aussi quelques tourbières sur le versant nord, dans la partie occidentale de l'île.

A l'entrée de plusieurs rivières de la côte sud, il y a des lacs dont quelques-uns seraient de bons endroits pour l'ostréiculture, à cause de leur peu de profondeur (lacs de *la Loutre*, de *la Croix*); d'autres pourraient servir de ports de refuge pour les vaisseaux, moyennant quelques travaux de creusage pour en faciliter l'accès.

Les explorateurs ont visité, en se dirigeant de l'est à l'ouest, les rivières du *Canot*, *Mackain*, *Dauphine*, de la *Chaloupe*, aux *Cailoux*, du *Fer*, *Pavillon*, *Jupiter*, au *Fusil*, *Sainte-Anne*, *Sainte-Marie*, aux *Graines*, *Gamache*, etc. Toutes ces

rivières contiennent de la truite ; dans plusieurs, il y a du saumon ; le sol et la forêt sont de même genre que sur le côté nord de l'île.

Entre le lac Salé et la Pointe-Sud-Ouest, on rencontre une grande tourbière.

A la Pointe-Sud-Ouest, le gardien du phare, M. Pope, cultive les légumes et les plantes fourragères avec grand succès : ce qu'il en récolte égale en qualité les produits de même genre des alentours de Québec.

La rivière *Jupiter*, située à peu de distance à l'ouest de la Pointe-Sud-Ouest, est d'un cours rapide, mais sans aucun obstacle qui empêche le saumon de la remonter jusqu'à sa source. Cette rivière et la rivière *au Becscie*, dont l'embouchure est assez près de la baie de Gamache (ou Ellis), arrosent des vallées d'une grande richesse forestière et d'un sol généralement propre à la culture.

Disons à présent un mot de l'histoire naturelle de l'île d'Anticosti, toujours d'après le rapport de l'exploration.

On a vu déjà la liste des bois que l'on a rencontrés sur l'île, savoir : le pin, l'épinette blanche, l'épinette rouge, le sapin, le bouleau, le peuplier, le frêne.

Voici quels sont les fruits qui croissent sur toute l'étendue de la terre anticostienne : fraise, framboise, gadelle (groseillier) rouge, gadelle noire, pambina (sorbier), cerise à grappe, atocas, poire sauvage (amélanchier), pain de corneille, grenade, quatre-temps, bluet, raisin de savane, petit thé, masquabina, cenelle (aubépine).

Plantes de jardin : pommes de terre, navets, betteraves, carottes, choux, laitues, concombre, céleri, ciboulette, cresson, persil, sarriette, citrouille, rhubarbe, fève, blé d'Inde, menthe, tabac, rosier.

La faune de l'île n'est pas moins riche, comme on va pouvoir en juger par l'énumération suivante :

Bêtes fauves : ours noir, loutre, martre, renards rouge, gris et argenté.

Poissons : saumon, truite, anguille, morue, hareng, homard (il y a une homarderie à la Pointe-du-Cormoran, au sud-est de l'île).

Oiseaux : aigles noir et blanc, cormorans, pigeons, canards de plusieurs espèces, plongeurs, mouettes, goélands, huards, sarcelles, rossignols (pinsons), mésanges, geais, pies, perdrix blanche, épervier, hibou, milan, chouette, bécassine, pluvier, alouette, corbijou, corneille, hirondelle, merle, cacatoès.

Voyons maintenant quelles conclusions M. Bureau a tirées de la connaissance qu'il a acquise de l'île d'Anticosti. " L'île " est un beau pays, où il y a place pour des milliers de colons " et pour des centaines d'artisans. Il est certain que les deux " tiers des terrains sont propres à la culture. C'est ce que nous " n'avons pas sur les points du Canada où nous faisons aujourd'hui de la colonisation pour le gouvernement."

L'explorateur ajoute que, au point de vue agricole, il y a ici deux grands avantages qui ne se rencontrent pas dans les endroits cultivés du reste de la Province : le poisson, qui peut aider beaucoup à la subsistance du colon, et les herbes marines accumulées sur les rivages par la mer et qui forment un engrais excellent.

Quant aux bois, on peut en faire une exploitation considérable, soit pour la construction, soit pour la fabrication de la pulpe. Les nombreuses rivières de l'île permettraient d'établir facilement des scieries en bien des endroits. Et l'énorme force motrice fournie par des cascades comme celles de la rivière Vauréal (200 pieds), de la rivière de la Chute (75 pieds), et des quatre sauts successifs (d'une hauteur totale de 99 pieds) de la rivière au Saumon, pourrait être utilisée de bien des manières.

Eh bien, voilà ce qu'est l'île d'Anticosti, d'après les informations les plus récentes et les plus autorisées ! Elle est bien finie, la légende qui la désignait comme une terre inhospitalière et désolée.

* * *

L'exploration dont je viens d'analyser le rapport s'était terminée au commencement du mois de novembre (1895). Dès le 2 décembre, une dépêche de Paris, passant par Londres, annonçait l'achat de l'île par M. Menier, pour le prix de \$160,000. C'est-à-dire qu'il n'avait fallu que le temps de transmettre par la poste les notes de l'explorateur, pour décider le millionnaire parisien à conclure l'importante affaire dans laquelle il hésitait auparavant, et non sans motif, à s'engager.

Dès le mois de janvier, des agents de M. Menier venaient à Québec donner la commande de nombreuses constructions à élever sur l'extrémité occidentale de l'île. Puis on demandait, par la voie des journaux, à acheter à bons prix un certain nombre d'originaux, de caribous, de castors et de chevreuils vivants, destinés à être transportés à l'Anticosti, où ces animaux n'existaient pas encore.

Au mois d'avril, on voyait arriver à Québec le gouverneur de l'île d'Anticosti, M. Louis Commettant, fils d'un ancien journaliste parisien.

Enfin, le 1er juin, M. Menier lui-même arrivait à la baie des Anglais sur son yacht à vapeur, le *Velléda*, et consacrait quelques semaines à la visite de sa propriété.

Durant l'été (1896), il s'est fait beaucoup de travaux entre la baie de Gamache et la baie des Anglais, qu'un chemin carrossable relie maintenant. C'est la Baie-des-Anglais qui est le chef-lieu de la nouvelle colonie, où réside le gouverneur. On y construit actuellement une église et un presbytère pour le prêtre chargé d'exercer le saint ministère sur l'île. D'après une sorte de convention arrêtée entre l'évêque de Chicoutimi et M. Menier, ce missionnaire recevra désormais un traitement du propriétaire même de l'île, dont les habitants seront exempts de toute contribution destinée au soutien du prêtre.

Et, à ce propos, le public canadien apprend avec bonheur que

M. Menier tient à sa réputation de catholique pratiquant. Il n'a pas manqué d'assister, au mois de juin dernier, avec tous ses gens, à la procession de la Fête-Dieu, la plus belle cérémonie de ce genre qui ait jamais eu lieu à l'île d'Anticosti. Cet acte de foi religieuse a dû réjouir les Anticostiens et les rassurer pour l'avenir.

* * *

Une longue jetée, tout en augmentant la valeur du port de refuge qu'il y a là, facilite le débarquement des gens et des choses à la baie des Anglais; un chemin de fer Decauville y est aussi en opération. Un grand nombre de constructions diverses ont augmenté de beaucoup la valeur du hameau qui se trouvait déjà au fond de cette baie.

Un règlement très détaillé, qui porte la date du 1er mai 1896, a été promulgué dans l'île; tous les habitants doivent en observer les prescriptions, sous peine d'exclusion. M. Menier, en effet, possède ce domaine au même titre que n'importe quel propriétaire du Canada; et il a parfaitement le droit de déterminer les conditions auxquelles les gens peuvent y résider et y travailler.

L'un des articles les plus intéressants de ce règlement est celui-ci: "L'usage de l'alcool, des spiritueux et boissons fermentées est prohibé." Ce détail indique assez combien le propriétaire désire le maintien de l'ordre dans ses "États."

La chasse et la pêche sont interdites sur toute l'étendue de l'île. Cette interdiction générale, qui va assurer le repeuplement des eaux et des forêts, fera bientôt de l'Anticosti un parc de chasse et de pêche d'une richesse extraordinaire.

Ajoutons que l'administration de l'île possède un petit steamer, le *Savoy*, qui fait un service régulier entre Québec et l'île d'Anticosti.

Le public canadien, surtout dans la province de Québec, suit avec la plus grande sympathie le progrès de l'entreprise de M.

Menier. On est heureux de voir cette grande terre de l'Anticosti revenue en des mains françaises, comme elle était à l'origine de la colonie. Et le soin que le propriétaire paraît vouloir apporter au choix de ses subordonnés, rappelle les conditions des premiers établissements français en Amérique.

Personne, assurément, n'a le droit de demander à M. Menier



M. H. MENIER.

ce qu'il entend faire de l'île d'Anticosti. Cela rentre tout à fait dans le domaine des affaires privées.

Il est toutefois permis de penser qu'il y cherchera plaisir et profit.

Et pour ce qui est de la question d'amusement, on avouera qu'il n'est pas sans charme d'être le propriétaire d'une sorte de

petit royaume, où l'on organise tout à sa guise, et d'y avoir l'un des plus beaux parcs de chasse et de pêche qu'il y ait au monde. Résider à Paris la plus grande partie de l'année, d'où l'on dirige de vastes entreprises industrielles, et, durant l'été, s'en venir, à bord de son beau *Velléda*, passer deux ou trois mois à chasser et à pêcher sur son Anticosti : ce sont là plaisirs de roi ; et peu de mortels sont à portée de s'assurer de telles satisfactions. De ce chef, il n'y a donc qu'à féliciter M. Menier de la façon intelligente et originale dont il sait jouir de sa fortune.

Mais il y a aussi la question de profit, et il sera facile à l'acquéreur de l'Anticosti, s'il veut seulement s'en donner la peine, non seulement de faire produire un bel intérêt au capital peu considérable qu'il a consacré à l'achat de cette île, mais encore de retrouver le capital lui-même dans les profits qu'il en tirera.

Il n'y a rien, pour bénéficier de la situation la plus avantageuse par elle-même, comme d'avoir les ressources nécessaires pour la mettre en valeur. Il ne suffit pas de posséder le plus beau domaine du monde : pour en tirer des trésors, il faut y mettre des trésors. On ne récolte pas, si l'on n'a d'abord semé. Cette question des dépenses nécessaires pour *faire une affaire* de l'Anticosti n'embarrasse pas M. Menier, comme on l'a vu déjà depuis qu'il est devenu le propriétaire de cette île. Rien donc ne s'oppose, à ce point de vue, à ce qu'il organise là une exploitation d'excellent rapport.

Il semble que l'industrie sera la principale richesse de l'Anticosti. Et d'abord, la grande pêche (hareng et morue)¹ est une ressource inépuisable, sur l'immense circuit des côtes de l'île. La culture des huîtres, la préparation du homard, et surtout

1—Autrefois, on ne pensait pas à pêcher la morue sur la côte nord de l'Anticosti. Les bateaux de pêche ne dépassaient pas Fox Bay, en venant de l'est, ni la baie des Anglais, en venant de l'ouest. Un M. Vigneau, Acadien de la Pointe-aux-Esquimaux (père de l'annaliste de l'île aux Perroquets, dont il sera question plus loin), vint le premier faire la pêche à la morue au cap à l'Ours. C'était en 1863. La nouvelle qu'il y avait du poisson de ce côté se répandit promptement ; et, dès l'année suivante, des pêcheurs de Gaspé et de Saint-Thomas de Montmagny y exerçaient leur industrie. On a continué jusqu'à ces dernières années de venir y chercher fortune.

celle du saumon, peuvent aussi donner lieu à un commerce important.

Les bois de commerce, dont il y a beaucoup sur l'île, seront une autre source de revenus. La fabrication de la pulpe est aussi tout indiquée. Les nombreux pouvoirs d'eau qu'il y a sur toute l'étendue de l'île, et surtout l'énorme force hydraulique que peuvent fournir les grandes cascades dont il a été parlé ci-dessus, rendent facile l'installation d'usines de toute sorte.

Le marché français, moins éloigné de l'Anticosti de cinq à six cents milles que des autres centres industriels de la Province, est aussi plus à la disposition de M. Menier qu'il ne le serait pour un industriel étranger.

Le point de vue agricole de l'exploitation de l'Anticosti mérite très probablement considération. Il n'y a plus à se demander si le sol de la grande île est cultivable : il l'est pour les deux tiers, et en d'excellentes conditions quant à la qualité du terrain. Le climat seul pourrait être un obstacle sérieux à l'agriculture ; et ici il n'y a pas autre chose à faire qu'à attendre les résultats de l'expérience. Il ne faut pas oublier que l'Anticosti est tout entière comprise entre les 49° et 50° lat., tandis que le territoire — déjà bien au nord — du Saguenay et du lac Saint-Jean tient entre les 48° et 49° lat. Mais, d'autre part, la moitié de l'île est sous la même latitude que la partie septentrionale de la Gaspésie.

Un autre fait dont il faut tenir compte, aussi, c'est que l'Anticosti est plus rapprochée de l'Atlantique que la Gaspésie et surtout que le Saguenay ; or, on sait combien le climat s'améliore à mesure que l'on *s'éloigne* de ce froid océan.— Il est en tout cas bien certain que la fraîcheur des étés anticostiens ne permettra pas toutes les cultures.

Et puis, après tout, qu'entend-on par l'exploitation agricole de l'Anticosti ?

Il n'est pas indispensable que l'on y récolte du blé. Les plaines de l'Ouest canadien et américain en produisent tant et à si bon compte, qu'il n'est plus guère profitable d'en cultiver dans la province de Québec.